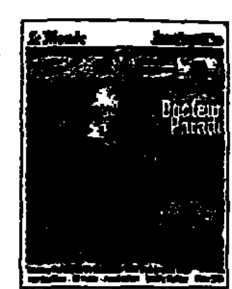
EN ÎLE-DE-FRANCE
■ Demandez « aden » le guide culturel



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16457 – 7,50 F — JEUDI 25 DÉCEMBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La justice relance l'affaire du sang contaminé

- Plusieurs médecins responsables de la collecte de sang dans les prisons ont été mis en examen
- En 1985, un quart des lots contaminés par le virus du sida provenait de détenus
- Quelques centaines de personnes ont ainsi été infectées

PLUSIEURS responsables de centres de transfusion sanguine, parmi lesquels le docteur Najib Duedari, ancien directeur du centre départemental de transfusion sanguine du Val-de-Marne, ont été mis en examen pour *« empoisonnement et non-assistance à personnes en danger »*, par le juge chargé d'instruire l'affaire du sang contaminé, Marie-Odile Bertella-Geffroy. Le juge leur reproche d'avoir, pendant les années 1984-1985, organisé des collectes de sang en milieu carcéral ou sur la voie publique, en des lieux où existaient une forte proportion de personnes contaminées par les virus du sida et de l'hépatite B.

Mme Bertella-Geffroy reproche aussi à ces médecins de n'avoir pas, une fois connues les conséquences dramatiques de ces collectes, averti les receveurs qu'ils pouvaient avoir été contaminés et qu'ils risquaient de contaminer leur conjoint ou leurs enfants.

Plus de quatre ans après le début de l'instruction du juge Bertella-Geffroy, ces mises en examen sont le prolongement d'un rapport demandé le 13 avril 1992 par Bernard Kouchner, ministre de la santé, René Teulade, ministre des affaires sociales, et Michel Vauzelle, garde des sceaux, à l'inspection générale des services judiciaires et à l'inspection générale des affaires sociales. Ce rapport, qui faisait suite à une enquête publiée dans *Le Monde*, établissait que, pour l'année 1985, les collectes de sang en prison et sur la voie publique avaient été à l'origine de 40 % des contaminations post-transfusionnelles. A elles seules, les collectes en prison ont été à l'origine de 25 % des lots de sang contaminé prélevés.

Plusieurs centaines de personnes ont été contaminées en France par le virus du sida à la suite de ces collectes. La plupart des pays européens avaient, dès 1982, décidé d'y mettre un terme.



Lire page 6

■ ENQUÊTE

A quoi sert le Parc des Princes sous le règne du Stade de France ?

DANS UN MOIS, la France sera enfin dotée du grand stade qui lui faisait défaut. L'ouverture du Stade de France, dont les 80 000 places ont été réservées pour le match France-Espagne, le 28 janvier, à Saint-Denis, marquera-t-elle le début de la fin pour le Parc des Princes (49 000 places) ? Les matchs internationaux de football et de rugby ne se joueront plus sur sa pelouse. Reste à savoir si son club résident, le Paris-Saint-Germain, déménagera aussi pour la Plaine-Saint-Denis, contrairement aux voeux de la Mairie de Paris. Le « match » est arbitré par Canal Plus, actionnaire majoritaire du PSG et concessionnaire du Parc des Princes.

Lire page 15 et notre éditorial page 11

Les pays riches se mobilisent pour enrayer la crise financière en Asie

FACE A LA MENACE d'une banqueroute généralisée en Corée du Sud, les autorités monétaires internationales se mobilisent. Les ministres des finances des sept pays les plus riches du monde (le G7) ont demandé aux organismes financiers internationaux (FMI, Banque mondiale, etc.) d'accélérer la mise en oeuvre du plan de sauvetage de l'économie coréenne. La Banque mondiale a débloqué, d'urgence, 3 milliards de dollars pour que les banques coréennes puissent faire face à leurs créditeurs.

Le won, la monnaie nationale, a atteint un nouveau plancher par rapport au dollar.

Au Japon, les mesures annoncées par le gouvernement n'ont pas restauré la confiance.

Lire page 2

Quand Ramadan rattrape Noël, qui poursuit Hanoucca

IL VOYAGE dans le temps, Ramadan. En 1966, c'était le 22 janvier ; en 1997, le 10 janvier ; cette fois, le mois du carême et de la révélation des Ecritures en islam devrait débuter mercredi 31 décembre, six jours après Noël, qui, lui, est précédé d'un jour par la fête juive de Hanoucca. Hasard des calendriers ou provocation céleste ?

« La nouvelle lune aura lieu le lundi 29 décembre à 17 h 57 [heure française], *après le coucher de soleil »*, affirme l'astronome Pierre Bretagnon, du Bureau des longitudes (BDL). *Donc ce n'est que vingt-quatre heures plus tard que la Lune sera suffisamment éloignée du Soleil pour qu'on voie apparaître le premier quartier »* dans de bonnes conditions météorologiques. Ce n'est donc que le 30 décembre, *« quand le Soleil sera couché, à 17 h 01 »*, à Paris, que les autorités religieuses pourront annoncer le 1er Ramadan de l'an 1418 de l'hégire, les journées musulmanes démarrant au crépuscule. Le jeûne, lui, commencera à l'aube du 31 décembre.

Le « temps de Noël » – qui va chez les catholiques jusqu'au dimanche 4 janvier, fête de l'Epiphanie – verra ainsi apparaître les premières lueurs du neuvième mois musulman. Les chrétiens orthodoxes, eux, fêteront Noël deux semaines plus tard, le mercredi 7 janvier 1998, et prolongeront à leur manière le « temps de Noël » jusqu'au 19 janvier. Ainsi vont clepsydres, horloges et montres qui mesurent un même temps mais en égrènent des temporalités distinctes. La rencontre entre Noël et Ramadan a lieu tous les trente-trois ans, selon le calendrier solaire grégorien, et tous les trente-quatre ans, selon le calendrier lunaire de l'hégire.

Plus minimes sont les écarts entre calendriers grégorien et israélite. Ce dernier, lunaire, s'autorise des ajustements pour rester en phase avec les saisons et le calendrier solaire : chaque trois années « israélites », un deuxième mois de véadar (véadar II) est ajouté pour remettre les pendules à l'heure, ce qu'interdit le Coran aux musulmans. Ainsi la fête de Hanoucca, célébrée à partir du mercredi 25 kislev 5758 (24 décembre 1997), s'éloignera de Noël (jusqu'au 4 décembre en 1999, d'après le BDL) pour « revenir » en l'an 2000 autour du 22 décembre. *« Fête de la lumière et des cadeaux »*, elle commémore la reconquête, par les Grecs, du Temple de Jérusalem vers 195 avant J.-C., et dure huit jours.

Facétieux, les calendriers seraient-ils aussi injustes ? Quand les uns s'adonnent aux ripailles de fin d'année, les autres doivent entamer le jeûne du Ramadan, de l'aube au coucher de soleil, pour trente jours. Al Jaberi al Moustapha, membre de l'Association islamique des Yvelines, qui administre la mosquée de Mantes-la-Jolie, est sans crainte. *« Ça ne pose aucun problème,* affirme-t-il. *Au contraire, cette année, les journées seront courtes, et ce sera plus facile physiquement. On jeûne le jour et, si on veut faire la fête, on la fera le soir. »*

La fête devient ainsi un rapprochement entre communautés. Le Père Michel Lepape, de l'église Saint-Jean de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), estime que les fêtes, *« temps forts de nos communautés respectives »*, sont propices *« au dialogue islamo-chrétien et à mieux comprendre la démarche de l'autre »*. Un rapprochement qui, selon le BDL, sera facilité encore une fois par le calendrier, l'an prochain, puisque Ramadan commencera le 20 décembre et Noël le 6 Ramadan, soit le 25 décembre.

Hani Boutros



■ Procès Papon

L'accusé et le président Castagnède sont revenus sur la déportation d'enfants en août 1942. Les débats reprendront le 5 janvier. p. 8

■ Massacre au Mexique

Quarante-cinq personnes, surtout des femmes et des enfants, ont été assassinées dans un village du Chiapas, au Mexique. L'évêque de San Cristobal accuse le parti au pouvoir. p. 3

■ Baisse des taux en Italie

La banque centrale italienne a réduit à 5,5 % son taux d'escompte dans la perspective de sa participation à l'euro. p. 23

■ Carlos condamné à perpétuité

A l'énoncé du verdict, la réclusion criminelle à perpétuité pour le triple meurtre de la rue Toullier, Ilitch Ramirez Sanchez a crié : *« Vive la révolution ! »*. p. 23

■ Héros virtuels

Les personnages des jeux vidéo ont une espérance de vie de plus en plus courte. Les utilisateurs peuvent les façonner à leur image. p. 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1225 - 7,50 F

Voix célestes

LES choeurs d'enfants sont peut-être l'une des plus anciennes et des plus remarquables traditions anglaises. Depuis l'an de grâce 1091, l'évêque de Salisbury se plaît à sélectionner chaque année, et ces jours-ci encore, quelques-unes des plus belles voix de très jeunes garçons au service des offices religieux. Depuis 1991, une petite révolution est intervenue avec la constitution d'un premier choeur – séparé de celui des garçonnets – de jeunes filles.

Acte de bravoure dont la pertinence a été discutée puis reconnue par les meilleurs musicologues : l'oreille humaine ne peut discriminer le sexe de ces voix angéliques qui n'ont cessé d'inspirer les compositeurs, des grands anciens jusqu'aux contemporains.

Lire page 19

POINT DE VUE

Demain, c'est tout un plat

par Alain Ducasse

AUJOURD'HUI c'est déjà demain. Alors que le siècle bascule, l'univers des nourritures se transforme et, bizarrement, la Société semble en retrait de cette révolution. On sent confusément la fin d'une époque, mais rien ne perce, rien ne se déclare. Finalement c'est aux avant-postes qu'on retrouve les vérités, les prémices. Précisément, c'est ici que sont les chefs. Ils patrouillent, devancent, expérimentent mais leur discours reste trop confiné à des propos que l'on juge corporatistes. C'est dommage car il y a actuellement au fond des casseroles un ruissellement de sens et d'orientations. Au-delà de l'indissociable souci de laisser une « trace », le chef est confronté aux pièges des carrefours : la gastronomie est-elle un art ? Le chef doit-il toujours être présent en cuisine ? Le plaisir est-il exempt de cherté ? La cuisine de tous les jours doit-elle être triste ?...

Curieusement, c'est de l'étranger que la gastronomie hérite de sa meilleure reconnaisance. La cuisine, et tout particulièrement la haute cuisine française, est reconnue par les autres nations comme un art à part entière, en Angleterre, au Japon et aux Etats-Unis notamment. Le « 8e art », s'il fallait le recenser après les sept autres. Il s'agit d'ailleurs là d'un constat réconfortant pour la France, qui sera, cette année encore, le pays le plus visité au monde, grâce à sa richesse touristique bien évidemment, mais également grâce à sa gastronomie en général et celle de ses régions en particulier.

Paradoxalement, le rôle du cuisinier commence là où s'arrête le travail de l'artisan, l'oeuvre de la nature. Il consiste à rendre très bon ce qui, déjà, est très beau. Sans la générosité et la qualité des fruits que la nature nous apporte, sans le travail des producteurs, nous ne pourrions assembler, sublimer, exalter ces saveurs, goûts et couleurs. C'est le caractère intrinsèque des produits qui détermine le type de recettes que je leur applique. Ils sont la base sur laquelle je construis ma philosophie. Je ne procède jamais en sens inverse.

Lire la suite page 11

Alain Ducasse *est chef de cuisine du restaurant A. Ducasse à Paris et du restaurant Louis-XV à Monte-Carlo.*

Avant et après Barbet Schroeder



MERYL STREEP

LES STUDIOS Disney ont tout tenté pour empêcher la sortie du nouveau film de Barbet Schroeder, *Before and After*, qui a connu un échec sévère aux Etats-Unis. Il faut dire que ce drame policier et familial, splendidement interprété par Meryl Streep et Liam Neeson, met en cause le système social américain, l'institution familiale et une certaine manière de faire du cinéma.

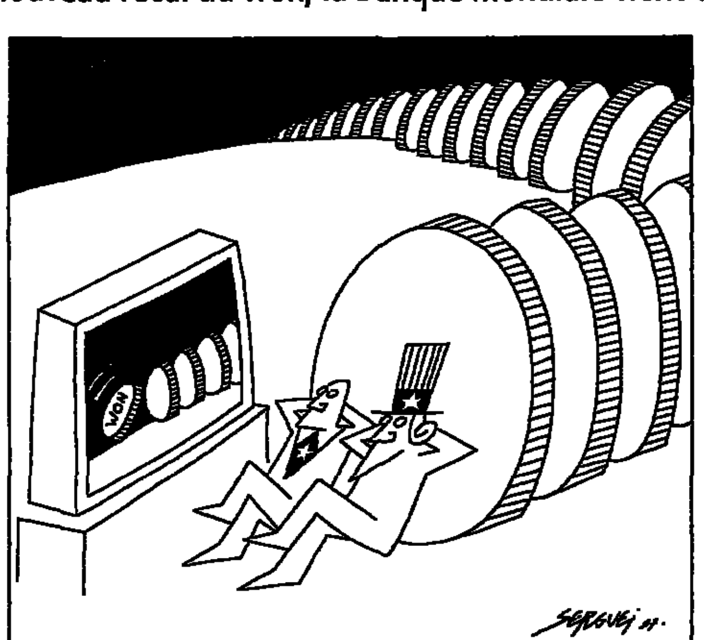
Lire page 20

ASIE Le spectre de la faillite se précise en Corée du Sud, où la monnaie, le won, vient d'effectuer un nouveau plongeon face au dollar. La victoire de Kim Dae-jung à l'élection présidentielle n'a pas réussi à rétablir la confiance et la Banque mondiale a débloqué un prêt de 3 milliards de dollars dans le cadre du plan de 57 milliards proposé par le FMI. ● LES MESURES annoncées par le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, n'ont pas, elles non plus, réussi à restaurer la bonne marche de l'économie. Les banques coupent les crédits, poussant vers la faillite des entreprises en difficulté. ● MÊME SI les situations au Japon et en Corée du Sud présentent certaines similitudes, elles ne sont pas de même nature : la Corée du Sud est victime d'une surchauffe consécutive à un endettement extérieur massif, alors que le Japon est menacé de stagnation, voire de déflation.

La Corée du Sud au bord de la banqueroute financière

Ni le plan d'aide international ni la victoire du candidat de l'opposition à l'élection présidentielle n'ont réussi à rétablir le calme sur les marchés. Après un nouveau recul du won, la Banque mondiale vient d'accorder à Séoul un prêt d'urgence de 3 milliards de dollars

LA DÉROUTE financière de la Corée du Sud, deuxième puissance économique de l'Asie et onzième au rang mondial, s'accélère. La Bourse de Séoul a terminé la séance mercredi 24 décembre en baisse de 4,04 %, portant son recul à 55 % depuis le début de l'été. Le won restait très faible, cotant 1 822,5 wons pour 1 dollar, soit un repli de 54 % face au billet vert en deux mois. Emportée dans la tempête monétaire et boursière régionale qui a pris naissance au début du mois de juillet en Thaïlande, la Corée du Sud se retrouve aujourd'hui au bord de la faillite. La crise financière commence à avoir de graves répercussions économiques : le constructeur automobile Hyundai a annoncé mercredi qu'il fermait plusieurs de ses lignes de production après la défaillance d'un de ses fournisseurs de pièces, Mando Machinery.



L'annonce, début décembre, d'un plan d'aide international de 57 milliards de dollars (340 milliards de francs) et la fin de l'incertitude politique à Séoul, avec la victoire de Kim Dae-jung à l'élection présidentielle, n'ont pas réussi à rétablir le calme sur les marchés financiers coréens. Les investisseurs s'inquiètent de plus en plus des risques d'une défaillance généralisée des banques et des entreprises du pays et d'un défaut de paiement de Séoul sur sa dette.

Le gouvernement coréen, avec le soutien des instances monétaires internationales et des grands pays industrialisés, cherche aujourd'hui par tous les moyens à éviter ce scénario catastrophe, de nature à plonger l'économie du pays dans le chaos mais aussi à faire chanceler le système financier international. Il a obtenu, mardi, que la Banque mondiale lui accorde un prêt d'urgence de 3 milliards de dollars (18 milliards de francs) afin de pouvoir surmonter la crise aiguë de liquidités à laquelle il est confronté. La Corée du Sud doit rembourser avant la fin de l'année 15 milliards de dollars de dettes arrivant à échéance, alors que les réserves de la banque centrale sont tombées à moins de 5 milliards de dollars. L'aide de la Banque mondiale vise à combler ce trou.

Mais elle pourrait ne pas suffire. Le vice-ministre des finances, Kang Man-soo, a reconnu mardi devant le Parlement que la dette du pays dépassait 200 milliards de dollars, un montant près de deux fois supérieur aux 119,7 milliards avancés jusqu'à présent par Séoul.

Séoul chercherait donc, selon la presse coréenne de mercredi, à emprunter 20 milliards de dollars auprès des banques étrangères présentes dans le pays. Le gouverneur de l'institut d'émission sud-coréen, Lee Kyung-skik, s'est rendu mercredi à Tokyo afin d'y rencontrer les responsables des six plus grandes banques japonaises et les convaincre de reconduire les prêts que celles-ci ont accordés aux institutions financières coréennes. Les établissements nippons sont très implantés en Corée du Sud et ils ont été au cours des dernières années les principaux fournisseurs de crédit aux entreprises et aux banques du pays.

Totalement désemparés devant l'ampleur prise par la crise financière coréenne, les économistes sont en désaccord sur sa prochaine évolution. Alors que certains estiment qu'un moratoire sur la dette est inévitable, d'autres l'excluent catégoriquement : ils estiment qu'une telle solution, tout en provoquant des faillites bancaires en chaîne au Japon, créerait aussi un précédent dans la région et pourrait inciter des pays comme l'Indonésie et la Malaisie à bénéficier du même régime. Les plus optimistes estiment que, une fois passée l'échéance du remboursement de fin de l'année, la situation pourrait rapidement s'améliorer grâce à l'assainissement des comptes extérieurs du pays.

Pour la première fois depuis quatre ans, la Corée du Sud a dégagé au mois de novembre un excédent de sa balance courante de 600 millions de dollars. Ce renversement de tendance, s'il se confirmait, et cet afflux de billets verts aideraient à résoudre le problème de la dette coréenne.

Pierre-Antoine Delhommais

Comprendre et situer l'Asie d'aujourd'hui

FACE au développement d'une crise financière en Asie qui est le reflet d'un malaise plus profond, une approche culturelle et historique est, à coup sûr, rafraîchissante. Il est indispensable d'élargir le champ d'observation, loin d'idées reçues sur le « miracle » asiatique qui se fondent sur des données purement économiques. Pour fil conducteur, les chercheurs français auteurs de *L'Asie retrouvée* ont choisi l'« *asiatisme* », c'est-à-dire un discours élaboré à la périphérie du continent (à Singapour et en Malaisie, où l'on vante les « *valeurs asiatiques* ») qui, cependant, ne force pas toujours l'attention des centres (l'Inde, la Chine et le Japon). En outre, comme le note Jean-Luc Domenach, l'asiatisme, quelles qu'en soient les formes, ne « *comporte aucun message positif sur la nature et l'organisation de la région* ». Car dans leur quête d'un « *nouvel âge d'or* », les Malais-Indonésiens « *n'ont pas réglé leur rapport à la Chine et aux Chinois de la diaspora* » (François Raillon). Mais, dans un univers si vaste, si complexe et si diversifié, la ligne de fracture, en pointillé, se situe peut-être entre un « univers » chinois ou d'obédience chinoise, monde fini, qui se suffit à lui-même et assimile plus qu'il ne contrefait, et celui centré sur l'Inde, plus sensible à des courants venus de l'est comme de l'ouest. Odon Vallet flirte avec ce concept dans *La Victoire des dragons*, titre à la fois étrange et restrictif d'un essai fourmillant d'idées.


BIBLIOGRAPHIE

L'Asie revient en tout cas dans le champ de réflexion français à l'occasion d'analyses plus fouillées. Ce qui se passe des deux côtés de l'Himalaya ne se réduit sûrement pas aux seules courbes des monnaies, des Bourses et/ou de l'expansion.

Jean-Claude Pomonti

★ *L'Asie retrouvée*, sous la direction de David Camroux et Jean-Luc Domenach ; Seuil, coll. « L'idée du monde/Ceri », 353 p. 160 F.
★ *La victoire des dragons*, d'Odon Vallet ; Armand Colin, 131 p.

Le gouvernement japonais annonce de nouvelles mesures de soutien aux banques

TOKYO
correspondance

A voir la frénésie avec laquelle les Japonais se bousculent dans les quartiers commerçants de Tokyo en cette fin d'année, on pourrait croire que les salariés, qui viennent de recevoir leur bonus (une prime d'hiver qui équivaut environ à trois mois de salaires), craignent que ce soit là le dernier. Les faillites en novembre de la dixième banque commerciale et de la quatrième maison de titres du pays ont fait l'effet d'électrochocs. Mitsubishi Electric, à la stupéfaction générale, a même réglé une large part de la prime de ses employés en coupons d'achat pour des produits de la société, prétextant un manque de liquidités.

Le plan d'urgence annoncé par le gouvernement d'un *fonds de garantie de 10 000 milliards* de yens de fonds publics (460 milliards de francs) afin de protéger les déposants et de 2 000 milliards de yen de baisses d'impôts n'a pas rassuré. La Bourse est tombée à son plus bas niveau historique depuis 1995, entraînant dans sa chute la maison de commerce Toshoku et une petite maison de titres, Maruso Securities.

La Banque du Japon a publié le 15 décembre son rapport « *tankan* », sondage trimestriel sur la perception de la situation économique, qui souligne une détérioration de la confiance dans tous les secteurs. La plupart des indicateurs macro-économiques sont à la baisse. L'Agence de planification économique table dorénavant sur une quasi-stagnation pour 1997 (0,1 % de croissance, alors que le FMI parle de 1 %) et de 1,9 % pour 1998 (1,1 % selon le FMI).

A très court terme, c'est la raréfaction du crédit qui préoccupe les économistes, car elle menace d'étendre la crise du système bancaire aux secteurs industriels. Selon le dernier rapport de la Teikoku Data Bank, les faillites directement liées à la restriction du crédit par les banques sont en augmentation rapide. L'institut de recherche estime que le passif des entreprises ayant déposé leur bilan sur les onze premiers mois de l'année s'élève à plus de 11 000 milliards de yens.

La baisse de l'indice Nikkei prive les banques de plus-values alors qu'elles doivent éponger leurs mauvaises créances. Or, elles *devaient aussi, au même moment, consolider* leurs fonds propres à cause de l'entrée en vigueur, en avril 1998, de mesures visant à accroître la transparence du système et à soumettre les banques à des critères de solvabilité plus stricts. Le ministère des finances a annoncé, mercredi, le report d'un an de la mise en place de ces règles prudentielles. « *Une décision de cet ordre pourrait être mal accueillie par les marchés, car cela signifierait que l'assainissement du système bancaire est retardé* », s'inquiète un analyste étranger.

Le gouvernement s'interroge sur la mise en place de mesures de sauvetage plus radicales. Un certain nombre d'économistes font valoir que la réduction fiscale est insuffisante. Le budget 1998, prévu pour être adopté jeudi 25 décembre par le gouvernement, devait engager une réforme fiscale et procéder à l'effacement d'une partie de la dette de l'ancienne régie des chemins de fer nippons (28 000 milliards de yens). Ces décisions devaient porter le déficit budgétaire à 9,8 % du PIB contre 5,9 % en 1997. La marge de manœuvre de l'Etat est donc extrêmement réduite au plan budgétaire.

CONVOCATION ANTICIPÉE DE LA DIÈTE

Quant au plan de stabilisation du système bancaire (qui ferait appel à des emprunts gagés sur des sociétés à privatiser au lieu de peser sur le budget), il semble encore susciter de nombreuses incertitudes. Il risque en *outre d'être contré par l'opposition lors de sa* discussion au Parlement en janvier.

L'ampleur des problèmes affectant le système financier reste mal définie : les mauvaises créances des banques atteignent 28 000 milliards de yens. Début décembre, le quotidien *Nihon Keizai Shimbun* écrivait que le ministère des finances les estime en fait officieusement à 80 000 milliards de yens. Les incertitudes qui pèsent sur un certain nombre d'institutions financières en faillite virtuelle rend tout le monde nerveux. Le marché réagit positivement à tout signe de nettoyage, mais chaque nouvelle banqueroute déplace les soupçons et les spéculations sur le voisin. Les hommes politiques n'osent plus rien dire, de peur des réactions du marché, tandis que les consommateurs, les industriels et les banquiers sont en train de perdre confiance.

Le premier ministre Ryutaro Hashimoto, qui s'est engagé à tout mettre en œuvre afin que le Japon ne soit pas à l'origine d'une crise mondiale, faisait part, lundi, aux reporters japonais de son effroi face à la réaction des marchés : « *Je suis très inquiet et je me demande si les investisseurs n'ont pas perdu confiance dans le marché.* »

La cote de popularité du cabinet Hashimoto est déjà à son plus bas niveau dans les sondages. Alors que la crise devient brûlante, on est loin de l'union sacrée au sein de la coalition au pouvoir. Takako Doi, chef du Parti socialiste (membre de la coalition), s'est déclarée très réservée par rapport aux *propositions de budget faites par le PLD et à* la réduction fiscale surprise d'Hashimoto, qu'elles a qualifiée de « *décision arbitraire* ». Quant à l'opposition (dont le Shinshinto, qui vient de réélire à sa tête Ichiro Ozawa), elle a déjà promis de faire des pieds et des mains pour s'opposer au projet de stabilisation financière tel qu'il a été présenté par le PLD. La crise politique qui se profile à la rentrée risque de ne pas accélérer la prise de décisions. Tous les partis sont toutefois tombés d'accord pour réunir la Diète le 12 janvier au lieu du 19, en raison de l'urgence de la situation économique.

Brice Pedroletti

De Séoul à Tokyo, deux crises de nature très distincte

LE PLONGEON SANS FIN de la monnaie coréenne et la permanence de mauvaises nouvelles boursières au Japon traduisent un seul et même phénomène : les deux économies les plus fortes de la région sont victimes d'une crise de confiance sans précédent de la part des marchés. Les investisseurs extérieurs et les banques locales n'accordent plus de crédit à l'économie de *chacun des deux* pays, au sens propre comme au sens figuré. Du coup, ces marchés n'accordent pas plus d'importance au plan du FMI de 57 milliards de dollars (plus de 336 milliards de francs) pour la Corée du Sud qu'au programme de relance de l'économie japonaise confirmé par le gouvernement Hashimoto le 17 décembre (*Le Monde* du 13 décembre). Ce programme, d'une ampleur supérieure à n'importe quel plan du FMI, prévoit – outre des allègements fiscaux – l'émission d'un emprunt d'Etat de 77 milliards de dollars pour stabiliser le système financier du pays.

ANALYSE
La crise coréenne est une crise de liquidités alors que le Japon souffre d'une atonie de la demande

Le caractère synchrone de ces deux crises permet-il de les assimiler ? Les deux pays présentent des faiblesses comparables : avec quelques années de décalage, la Corée du Sud (onzième économie mondiale par l'importance de son PIB) a suivi à peu de choses près le même modèle de développement économique que le Japon. Un modèle aujourd'hui remis en cause, et qu'on peut résumer par la constitution de grands groupes industriels financés essentiellement par des *banques (et non par le recours aux* marchés financiers), avec en arrière-plan un Etat fort, canalisant une bonne part des crédits à l'industrie avec un manque de transparence évident.

Un système que le spécialiste du Japon Christian Sautter qualifiait récemment d'« *oligopole cordial* » – un mot qu'on pourrait également appliquer à la Corée. « *Historiquement, l'Etat a joué un rôle encore plus important en Corée qu'au Japon : après la guerre de Corée, l'Etat et l'armée ont été les piliers de la reconstruction du pays* », souligne Michel Fouquin, économiste au CEPII. L'un des résultats de ce système, c'est qu'il aboutit à une mauvaise allocation des actifs financiers en raison d'interventions publiques intempestives, et qu'il ne permet pas de soumettre à la discipline du marché l'attribution des crédits.

AJUSTEMENTS DOULOUREUX

Là s'arrête cependant le parallèle entre les deux pays. Dans le premier cas, celui de la Corée du sud, on est en présence d'une économie marquée par un fort endettement extérieur. La crise s'explique en grande partie, ici, par la présence de déficits courants importants (4 % du PIB en 1997, un niveau comparable à celui de l'Indonésie). Ces déficits importants, conjugués à une surchauffe des investissements et de nombreuses faillites, ont provoqué la chute de la monnaie lorsque les investisseurs étrangers se sont rendu compte, vers la fin du mois d'octobre dernier, que la Corée risquait de se trouver en état de défaut de paiement comme, avant elle, la Thaïlande ou l'Indonésie. Le montant de la dette coréenne, qui commence à apparaître dans toute son ampleur, illustre *a posteriori* la stratégie d'endettement à tout-va des conglomérats (les *chaebols*). Il s'agit d'une dette essentiellement privée, alors que l'Etat coréen, lui, est bien moins endetté que la plupart des pays développés (la dette publique tourne autour de 20 % du PIB, un niveau trois fois inférieur à la limite exigée dans le traité de Maastricht). La crise coréenne est donc avant tout une crise de liquidités, dont le pays ne se sortira qu'au prix d'ajustements très douloureux, avec la mise au chômage probable de dizaines de milliers de personnes.

On n'est pas du tout dans le même cas de figure au Japon. Ce pays dégage depuis plusieurs décennies des excédents courants colossaux, autrement dit le pays dégage suffisamment d'épargne pour financer le reste du monde, et en particulier les Etats-Unis. « *Les crises coréenne et japonaise sont de nature très différente*, souligne Hellmut Schutte, économiste au centre Euro-Asie de l'INSEAD (Fontainebleau). *Premièrement, la structure industrielle du Japon demeure très solide, avec des entreprises qui demeurent très fortes, ce qui n'est pas le cas en Corée. Deuxièmement, les excédents de la balance courante japonaise et les réserves en devises du pays sont un atout de premier plan pour sortir de la crise* ».

MENACE DE DÉFLATION

Donc, « *aucun risque pour le Japon de se trouver en état de défaut de paiement comme la Corée du Sud* », comme le remarque Frédéric Atlan, de la Caisse des dépôts et consignations. On sait que le programme d'assainissement mis en place par le Japon à lui tout seul est supérieur à celui du FMI pour la Corée. Les raison de la crise japonaise sont avant tout de nature domestique, avec un marasme lié à l'atonie de la demande intérieure depuis les hausses d'impôt du printemps dernier. On est ici dans le contraire d'une situation de surchauffe. Baisse de la consommation, baisse du crédit, stagnation de l'activité : le Japon connaît une crise typique d'un pays développé.

Confronté depuis longtemps à la nécessité de réformer les structures de son économie, à commencer par celles de son secteur financier, le Japon n'a pas entrepris à temps les ajustements qui s'imposaient. Au cours des années qui viennent de s'écouler, le Japon a exporté ses difficultés en misant tout sur une monnaie faible, favorable aux exportations.

Aujourd'hui, la crise des marchés asiatiques (où le Japon est exposé tant par le biais de prêts bancaires que d'investissements directs importants) sert de révélateur aux déficiences d'une économie encore trop fermée, où les marchés financiers ne sont pas assez développés. Au cœur de la crise, la faiblesse du secteur bancaire : les banques ont conservé sans les effacer de « *mauvaises dettes* » héritées de la bulle immobilière des années 80. Au Japon, la crise asiatique affaiblit une économie déjà atone. La menace, ici, est celle d'une déflation (baisse des prix généralisée), potentiellement très dangereuse pour le reste du monde.

Lucas Delattre

160 000 personnes sont menacées de famine en Afghanistan

De récentes révélations, confirmées par l'ONU, sur des massacres interethniques commis dans le nord du pays font craindre une « balkanisation » du conflit

MENACES de famine dans le centre de l'Afghanistan en raison d'un blocus imposé par les talibans contre la minorité chiite des Hazaras, révélations sur des massacres commis par des soldats ouzbeks au printemps dernier contre ces mêmes talibans dans le nord du pays, reprise des combats au nord de Kaboul entre ces combattants islamistes d'ethnie pachtoune et les troupes tadjikes du chef de guerre Ahmed Shah Massoud : le caractère ethnique de ce conflit vieux de dix-huit ans est plus sensible que jamais.

Dans la province du Hazaradjat, au centre de l'Afghanistan, le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) estime qu'environ 160 000 personnes sont désormais menacées de famine – ou au minimum de malnutrition – alors que l'hiver s'est installé sur les hautes vallées et que le blocus imposé par les talibans empêche les convois de vivres d'atteindre les régions en difficulté. Au pouvoir à Kaboul depuis septembre 1996, les milices intégristes redoutent qu'une aide alimentaire ne profite aux soldats hazaras du Wahdat, un parti chiite opposé au « règne » des talibans qui sont en grande majorité des Pachtounes du sud du pays. Ces derniers ont pris ce prétexte pour bloquer toutes les routes menant à cette région montagneuse traditionnellement menacée de disette durant l'hiver. Les pressions exercées par l'ONU et des diplomates américains récemment en visite à Kandahar, « capitale » traditionnelle des milices, dans le Sud afghan, n'ont pu faire fléchir les chefs de ces « séminaristes » ultra-orthodoxes qui ont refusé de lever le blocus.

AIDE INSUFFISANTE

Certaines informations non confirmées font état de la mort récente de dizaines d'enfants et de vieillards dans cette région qui a connu cette année une récolte particulièrement mauvaise en raison d'un hiver précoce. Depuis une dizaine de jours, le PAM a organisé un pont aérien pour apporter, depuis le Pakistan voisin, 1 500 tonnes de secours d'urgence (blé, huile végétale) dans l'espoir de secourir les populations les plus démunies de ces hautes et inaccessibles vallées afghanes. Mais les témoignages de journalistes récemment revenus du Hazaradjat font craindre que cette aide soit insuffisante : chaque avion ne pouvant transporter que six tonnes de nourriture, 250 vols seraient nécessaires pour enrayer la famine. Une tâche impossible quand on sait que le petit aéroport de Bamyan, capitale de la province, deviendra presque impraticable en janvier, en raison de la neige.

Le récent rapport d'un envoyé spécial des Nations unies en Afghanistan, le Sud-Coréen Park Choong-buyn, vient, par ailleurs, de faire la lumière sur une tragédie qui fera date dans l'histoire du conflit : en milieu d'année, alors que les talibans s'étaient brièvement emparés de la « capitale » du Nord, Mazar-i-Sharif, deux mille soldats de ces milices ont été, après leur capture, jetés vivants dans des puits par des soldats ouzbeks qui ont fini leur sinistre besogne en leur jetant des grenades.

Ce massacre aurait sans doute eu lieu en mai, voire en septembre, lors d'une seconde offensive des talibans. Les coupables seraient les sbires du « général » Abdul Malik Palawan, un officier de l'armée du seigneur de la guerre Abdul Rashid Dostom qui avait trahi son chef et s'était brièvement allié avec les talibans avant de se retourner contre eux… Il s'est, depuis, réfugié en Iran après avoir été vaincu par Dostom.

Mais les soldats ouzbeks de Palawan n'ont pas l'apanage de la terreur puisque ce même rapporteur affirme que des dizaines d'Afghans d'ethnie hazara ont été, dans la même région, massacrés par les talibans dans des villages proches de Mazar-i-Sharif. Ces informations sont d'autant plus inquiétantes que jamais encore, dans l'histoire d'un conflit particulièrement violent, on n'avait assisté à des massacres collectifs pour des raisons essentiellement ethniques.

Bruno Philip (avec AFP)

Au Mexique, un commando masqué massacre 45 paysans du Chiapas

L'évêque de San Cristobal de Las Casas incrimine le parti au pouvoir

Des inconnus masqués ont assassiné quarante-cinq personnes, en majorité des femmes et des enfants, le 22 décembre, au Chiapas. Les organisations des droits de l'homme accusent les milices proches du parti au pouvoir d'avoir commis ce massacre dont les victimes seraient des sympathisants de l'Armée zapatiste de libération nationale.

MEXICO
de notre correspondant

Un nouveau massacre de paysans indigènes, survenu lundi 22 décembre dans une région isolée du Chiapas, a provoqué une vague d'indignation dans tous les secteurs de la société mexicaine, suscitant un appel pressant à la reprise du dialogue, interrompu depuis seize mois, entre le gouvernement et la guérilla zapatiste.

Quarante-cinq personnes, majoritairement des femmes et des enfants, appartenant à l'un des principaux groupes mayas du Chiapas, les Tzotzils, ont été assassinés par des inconnus armés qui n'ont pas revendiqué leur acte.

Le bilan pourrait s'alourdir dans les prochaines heures, compte tenu des sévères blessures infligées à vingt-cinq personnes hospitalisées à San Cristobal de Las Casas, ville proche d'Acteal où s'étaient réfugiés deux cents Indiens qui avaient été menacés de mort.

CONDAMNATION UNANIME

La condamnation des faits a été unanime dans l'opinion mexicaine. Le président de la République, Ernesto Zedillo, a publié un message indigné. Il a durement dénoncé cet *« acte cruel, absurde, inacceptable et criminel »*. Mais les avis restent partagés quant à l'identité des tueurs.

Pour l'évêque de San Cristobal, Samuel Ruiz, et pour son porte-parole, Gonzalo Ituarte, tous deux membres de la Commission de médiation créée dans le cadre du dialogue entre le gouvernement et l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), il ne fait aucun doute que les assassins appartiennent à *« une organisation paramilitaire liée au PRI »*, le Parti révolutionnaire institutionnel, qui dirige le pays depuis 1929. Aucun élément permettant de désigner à coup sûr les coupables n'est pour l'instant disponible.

« EN FINIR AVEC LES ZAPATISTES »

Le père Ituarte a, pour sa part, déclaré que l'attaque contre les civils, qui *« s'étaient rassemblés dans une chapelle pour prier »*, avait été lancée par *« un escadron de la mort dirigé par Jacinto Arias, le maire de Chenalho »*, dont dépend la zone où a eu lieu le massacre.

Jacinto Arias, membre du PRI et lui-même tzotzil, aurait déclaré à plusieurs reprises, selon le prêtre dominicain, qu'il avait l'intention d'*« en finir avec tous les sympathisants zapatistes de la région »*, y compris le prêtre français de Chenalho, Miguel Chanteau, qu'il aurait récemment menacé de mort.

Cette version est partagée par plusieurs organisations des droits de l'homme, qui ont dénoncé le *« génocide organisé avec la complicité du gouvernement de l'Etat du Chiapas et des autorités fédérales, qui auraient pu éviter cette tragédie s'ils avaient accepté d'appliquer les accords signés* [en février 1996] *avec l'EZLN »*. Les négociations entre le gouvernement et les zapatistes ont été suspendues, en août 1996, à l'initiative du principal dirigeant de l'EZLN, le « sous-commandant Marcos », qui reproche aux autorités d'avoir cherché à imposer une interprétation restrictive de l'autonomie administrative accordée aux indigènes lors de négociations antérieures.

Les accusations lancées contre le PRI ont provoqué une vive réaction de ses dirigeants, qui ont nié vigoureusement toute responsabilité dans la tragédie. Le président du parti, Mariano Palacios, a estimé que *« l'opinion d'Ituarte était une opinion parmi d'autres et ne correspondait pas à celle de l'Eglise dans son ensemble »*.

Les évêques des deux autres diocèses du Chiapas, Felipe Arizmendi et Felipe Aguirre, qui ne partagent pas la sympathie de Samuel Ruiz à l'égard du mouvement zapatiste, se sont en effet montrés plus réservés, évitant d'accuser un secteur politique en particulier.

Tout comme l'archevêque de Mexico, Norberto Rivera, ils ont appelé le gouvernement à *« prendre des mesures énergiques contre tous les groupes armés »* qui empêchent la reprise du dialogue au Chiapas. Le message vise les organisations antizapatistes comme, aussi, l'EZLN.

La commission parlementaire pour la concorde et la paix, qui réunit des élus de toutes les formations représentées au Congrès et participe aux négociations de paix au Chiapas, a adopté une attitude similaire, renouvelant son appel en faveur d'*« une trêve sociale afin d'empêcher les actions violentes menées par des groupes déstabilisateurs qui sèment la terreur dans les communautés indigènes du Chiapas »*.

Si le massacre de Chenalho, dont les victimes appartiendraient à une organisation prozapatiste, Las Abejas (les abeilles), est de loin la plus importante des tueries survenues depuis le soulèvement zapatiste, le 1er janvier 1994, il n'est pas le premier à endeuiller les villages indigènes des hautes terres dominant San Cristobal de Las Casas, et la région de Palenque où les conflits entre sympathisants et adversaires de l'EZLN ont ranimé les vieilles haines politiques, familiales ou religieuses.

Depuis quatre ans, des centaines de personnes y ont été assassinées et plusieurs milliers d'autres ont fui leurs villages pour échapper au recrutement forcé dans les rangs de l'EZLN ou dans ceux des milices antizapatistes telles que Paix et justice.

Cette dernière milice bénéficie de l'appui logistique des forces de l'ordre auxquelles elle se substitue souvent pour empêcher la progression de la guérilla dans les zones où l'armée est absente.

Bertrand de la Grange

Exode des Indiens après les opérations « punitives »

Depuis plusieurs semaines, des paramilitaires du PRI pourchassent des groupes d'Indiens du Chiapas soupçonnés de sympathiser avec la guérilla de l'EZLN (Armée zapatiste de libération nationale), dirigée par le « sous-commandant Marcos ». Fin novembre, la situation s'est brusquement tendue quand des paramilitaires ont assassiné six sympathisants de la guérilla et incendié plusieurs demeures d'Indiens zapatistes.

Ces actions punitives ont provoqué un début d'exode des Indiens, victimes de la violence des paramilitaires. Près d'un millier d'entre eux ont fui les principales zones de conflits.

La dernière attaque complique sérieusement une éventuelle reprise du dialogue entre les zapatistes et le gouvernement alors que depuis un an les discussions sont dans l'impasse. – *(AFP.)*

La junte nigériane a entrepris de museler son opposition interne

LE GÉNÉRAL Sani Abacha veut-il se défaire des personnalités de son régime opposées à ses plans ? Depuis que les autorités d'Abuja ont annoncé, dimanche 21 décembre, qu'elles avaient découvert un complot visant à *« renverser le gouvernement par la violence »*, dans lequel serait impliqué l'ancien numéro 2 du régime militaire, le général Oladipo Dyia, les Nigérians s'interrogent. C'est la deuxième fois que la junte déjoue une tentative de putsch depuis que le général Abacha a pris le pouvoir, en 1993. Comme après la tentative de 1995, les conjurés seront jugés par un tribunal militaire. Les deux affaires sont pourtant bien différentes.

En mars 1995, les autorités n'avaient admis l'existence d'une conjuration qu'après une vague de panique – plus de 300 interrogatoires et une bonne centaine d'arrestations – qui avait secoué les casernes du pays et alimenté les rumeurs et les médias. Même si aucun mouvement de troupes suspect n'avait été observé, la présence au banc des accusés du colonel Lawan Gwadabe, commandant de la division blindée basée à Yola, dans le nord-est du pays, pouvait laisser croire que *« quelque chose se préparait »*. Le général Abacha avait profité de l'occasion pour régler des comptes avec une partie de la classe politique : parmi la quarantaine d'accusés lourdement condamnés, en juillet 1995, figuraient les ex-généraux Obasanjo et Yar'Adua, retraités de l'armée mais connus pour leur hostilité au régime, ainsi que quatre journalistes et un militant des droits civiques.

Cette fois, le bref communiqué lu dimanche à la télévision fut un coup de théâtre. La quasi-totalité des douze personnes arrêtées – dont trois généraux, cinq colonels et trois commandants – appartiennent à l'ethnie yorouba, majoritaire dans le sud-ouest du Nigeria, où se trouvent les deux plus grandes villes du pays, Lagos et Ibadan. Il faut cependant remarquer que les généraux Abdulkarim Adisa et Tajudeen Olanerewaju (qui avait commandé la 3e division blindée basée à Jos, au centre du pays) n'étaient plus dans l'organigramme militaire depuis qu'ils étaient devenus respectivement ministre des travaux publics et ministre des communications – deux portefeuilles qui donnent accès à de juteux contrats – dans le précédent cabinet, dissous le 17 novembre.

ILLUSIONS PERDUES

Quant au général Diya, la personnalité centrale du *« complot »*, il avait été progressivement marginalisé au sein du régime du général Abacha, après avoir joué un rôle décisif dans son accession au pouvoir, en novembre 1993. Cet officier, apolitique et plutôt *« démocrate »*, selon les experts militaires occidentaux, était en effet chargé des contacts secrets avec l'opposition, principalement yorouba, qui protestait à cor et à cri contre l'annulation du scrutin présidentiel du 12 juin 1993. Le général Abacha, dont il était l'homme de confiance, promettait alors une dictature militaire *« de courte durée »*.

La plupart des opposants qui ont cru à ces promesses ont vite perdu leurs illusions, notamment après la pendaison du dirigeant ogoni, l'écrivain Ken Saro-Wiwa, le 10 novembre 1995. Mais plusieurs personnalités proches du vainqueur frustré de l'élection du 12 juin, le milliardaire Moshood Abiola, ont accepté de participer au premier gouvernement du général Abacha, donnant ainsi au régime son assise initiale. Aux yeux de l'opinion, le titre de *« numéro deux »* accordé au général Diya compensait l'injustice faite à M. Abiola, originaire de la même région.

Economiquement puissants, les Yoroubas sont, avec les Haoussas-Sounais du Nord et les Ibos du Sud-Est, l'une des trois grandes communautés qui se disputent le pouvoir depuis trente ans. Un grand nombre d'hommes d'affaires, de banquiers, d'intellectuels, d'artistes et de journalistes sont des Yoroubas. La plupart des régimes militaires nigérians, souvent dominés par des « nordistes », se sont efforcés de briser leur influence et de maintenir un fragile équilibre en nouant des alliances avec des minorités du sud et du centre du pays. Mais avec la crise ouverte en 1993, le Sud-Ouest a basculé dans l'opposition. La détention sans jugement de M. Abiola, puis la condamnation du général Obasanjo ont accentué la rancoeur des Yoroubas, tout comme la perspective de voir le général Abacha, un homme du Nord, se succéder à lui-même s'il décidait de se porter candidat à l'élection présidentielle annoncée pour 1998.

Le général Diya a-t-il exprimé son désaccord avec un tel scénario ? A plusieurs reprises, la presse avait cité son nom, ainsi que celui du général Abdusalam Abubakar, l'actuel chef d'état-major, comme étant les principaux partisans d'un retrait de l'armée du champ politique. Il se savait en tout cas menacé : il avait échappé à un attentat à la bombe, le 13 décembre, à l'aéroport d'Abuja, et, dans les jours qui ont suivi, avait envoyé son épouse et ses enfants en Grande-Bretagne.

« Qui a intérêt à tuer le général Diya ? », demandait samedi le quotidien *Nigerian Tribune*, propriété de la veuve du grand dirigeant yorouba, Awolowo. Son arrestation est peut-être un avertissement aux chefs militaires. Mais elle laisse un vide à la tête de l'Etat et risque d'aviver les tensions *« ethniques »* existant déjà dans la société.

Michèle Maringue

« Vol d'information » en hélicoptère au-dessus de la Cisjordanie pour le gouvernement israélien

TEL AVIV
de notre correspondant

Des membres du gouvernement israélien, emmenés par le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, ont participé, mardi 23 décembre, à un *« vol d'information »* en hélicoptère au-dessus de la partie nord de la Cisjordanie. Les médias israéliens ont expliqué, le plus sérieusement du monde, que cette excursion avait pour but de permettre aux ministres de se rendre compte *de visu* de la situation sur le terrain, en prévision d'une offre de retrait partiel des troupes israéliennes des territoires palestiniens. Israël est censé soumettre cette offre au secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, avant la mi-janvier.

Après que les trois hélicoptères transportant les ministres eurent atterri à la colonie juive d'Alfei Ménashé, près de la ville palestinienne de Kalkiliya, M. Nétanyahou a déclaré : *« Nous avons volé vers l'est, au-dessus de la vallée du Jourdain et nous nous sommes rendus compte combien il est important d'avoir ce tampon contre des dangers venant de l'est. Nous dirigeons notre regard vers la côte et la mer et nous nous rendons compte combien Israël était étroit autrefois et combien il serait vulnérable si nous devions revenir à des frontières aussi étroites. » « Evidemment, nous n'avons pas l'intention de le faire »*, s'est-il empressé d'ajouter.

La Cisjordanie, dont les points extrêmes se trouvent à quelque 60 km au sud et 90 km au nord de Jérusalem, et qui, depuis trente ans, est au cœur du conflit israélo-palestinien, est-elle donc si peu connue des ministres du gouvernement national-religieux qu'il faille la leur faire découvrir par hélicoptère avant qu'une décision soit prise à son sujet ?

Pour des raisons opposées, deux ministres ont refusé de participer à cette promenade héliportée. L'un, le chef de la diplomatie, David Lévy, plaide pour davantage de souplesse dans les négociations avec les Palestiniens et estime qu'une telle visite ne peut remplacer un débat politique sérieux. L'autre, l'ancien chef d'état-major, Rafael Eytan, est farouchement opposé à tout retrait et a rappelé qu'il connaissait cette région comme le fond de sa poche.

De sérieuses divergences ont opposé les ministres ces dernières semaines à propos des cartes des intérêts *« sécuritaires »* et *« nationaux »* d'Israël en Cisjordanie, soumises au cabinet par le ministre de la défense, Itzhak Mordehaï et son homologue des infrastructures nationales, Ariel Sharon. La visite de mardi n'aura pas suffi à les départager.

Le porte-parole du premier ministre, David Bar-Ilan, a indiqué qu'une seconde tournée aurait lieu, vraisemblablement dimanche, avant que le débat ne reprenne au gouvernement sur l'offre de retrait envisagée. La télévision a précisé que la tournée de mardi avait été consacrée aux conceptions de l'armée et la seconde, terrestre, visera à vérifier celles de M. Sharon.

Selon la presse, l'armée revendique plus de la moitié de la Cisjordanie et M. Sharon plus des deux tiers.

Par ailleurs, le gouvernement reproche à présent à l'état-major de l'armée et au Shin-Beth (les services secrets) d'avoir négocié de manière *« négligente »* un mémorandum de coopération en matière de sécurité avec les Palestiniens. Il leur reprocherait notamment, selon la presse, d'avoir admis le *« principe de réciprocité »* dans la lutte contre le terrorisme, ce qui équivaut à admettre que l'Etat juif se livrerait lui aussi à des actes terroristes contre les Palestiniens.

Ces critiques, a indiqué la télévision, ont suscité la *« colère »* des chefs de l'armée, qui s'estiment *« exploités de manière cynique et malveillante »* par le gouvernement, auquel ils reprochent de ne pas leur avoir donné de lignes directrices pour la négociation du mémorandum. Ce texte a été élaboré par les experts militaires israéliens et palestiniens avec l'aide de la CIA. Selon le chef de la police palestinienne, Mohamad Dahlan, il aurait dû être signé lundi, mais la cérémonie a été annulée par les Israéliens.

Intérim

M. Jospin appelle à une relance du processus de paix

Le premier ministre français, Lionel Jospin, a invité, mardi 23 décembre, Israël et les pays arabes à relancer le processus de paix au Proche-Orient afin de conjurer la menace de l'extrémisme. *« Le processus de paix entre Israël et ses voisins arabes doit se poursuivre. Il doit aboutir. Cela supposera beaucoup d'intelligence, d'imagination et de générosité. Cela nécessitera des efforts, des sacrifices, des concessions, parfois considérables et parfois douloureuses »*, a-t-il déclaré lors du lancement des cérémonies célébrant le 50e anniversaire de la création de l'Etat d'Israël.

***« La France souhaite donc que le gouvernement de l'Etat d'Israël (…) relance résolument les négociations avec Yasser Arafat sur l'avenir des territoires occupés, reprenne une relation confiante et parfois même noue tout simplement un dialogue avec ses voisins arabes, pour établir une paix authentique et durable »*, a-t-il ajouté.**

La demande d'aide alimentaire a augmenté fortement dans les grandes villes américaines

40 % des demandeurs ont un très bas salaire, selon l'enquête de l'Association des maires pour 1997

Les adversaires de la réforme de 1996 du système d'aide sociale aux Etats-Unis voient leurs craintes confirmées par une étude récemment publiée sur la pauvreté dans vingt-neuf grandes villes du pays. Si le problème des sans-logis ne s'est pas notablement aggravé, la fréquentation des soupes populaires y est en forte augmentation et l'offre d'aide alimentaire largement inférieure à la demande.

NEW YORK
de notre correspondante

En pleine croissance économique, l'une des craintes des adversaires de la réforme de l'aide sociale aux Etats-Unis semble aujourd'hui se confirmer, au moins partiellement : le nombre de gens demandant une aide alimentaire d'urgence a augmenté de 16 % cette année, selon une étude menée par l'Association des maires américains dans 29 grandes villes rendue publique récemment.

Les refuges pour sans-abri, en revanche, sont confrontés à des problèmes de moindre ampleur que ceux des soupes populaires : bien que six villes sur dix fassent état d'une augmentation du nombre des sans-abri, cette augmentation est la plus faible (+ 3 %) depuis 1985.

L'Association des maires (US Conference of Mayors) réalise cette enquête chaque année depuis 1985 et n'avait pas constaté une telle augmentation des demandes d'aide alimentaire depuis 1992 ; cette année, 19 % des demandes d'aide alimentaire n'ont pas pu être satisfaites par les municipalités ou les organisations caritatives, faute de ressources.

La détérioration de la situation alimentaire touche en grande partie les immigrés et s'explique essentiellement, selon le rapport, par le faible niveau des salaires les plus bas (quatre demandeurs d'aide alimentaire sur dix ont du travail), la réduction de l'aide alimentaire fédérale distribuée sous forme de tickets permettant d'acheter directement de la nourriture dans le commerce, les hausses de loyers et les coupes effectuées dans plusieurs programmes d'aide sociale publique.

Selon divers calculs, la réforme du *welfare*, le régime d'aide sociale fédérale aux populations les plus démunies, mise en œuvre par une loi très controversée adoptée en 1996, a notamment eu pour conséquence la suppression des tickets d'alimentation gratuite à près de 1 million d'immigrés « légaux ».

Le Congrès a rétabli cette année certaines dispositions de l'ancienne législation, comme la couverture médicale gratuite ou l'aide financière pour les retraités et les immigrés handicapés, mais pas les tickets d'alimentation ; une douzaine d'Etats ont, depuis, décidé de rétablir la distribution de ces tickets sur leurs propres fonds, mais de manière souvent incomplète.

ALARME À NEW YORK

A New York, où le niveau de chômage reste deux fois plus élevé (9 %) que la moyenne nationale malgré le boom spectaculaire de Wall Street, les organisations caritatives ont tiré le signal d'alarme dès cet automne : l'une d'entre elles, la Coalition contre la faim à New York, affirme que 73 000 familles et particuliers sont renvoyés chaque mois des soupes populaires de la ville sans avoir pu être nourris, soit une augmentation de 23 % par rapport à 1996.

Le mois dernier, le maire, Rudolph Giuliani, a accordé une rallonge budgétaire de 26 millions de dollars pour permettre de maintenir les tickets d'alimentation à 67 000 immigrés, enfants, retraités, malades ou handicapés. Evoquant la *« situation intolérable »* apparue *« dans une ville où les gens ont de nouveau faim »*, le président du conseil municipal de New York, Peter Vallone, a de son côté réclamé le déblocage d'une aide d'urgence de 2 millions de dollars pour permettre aux soupes populaires de mieux s'approvisionner, requête à laquelle le maire a donné son accord. La ville de New York a essayé cette année de se retourner contre le pouvoir fédéral pour lui faire prendre en charge ce type de dépenses, mais sans succès.

Sylvie Kauffmann

La présidente irlandaise défie la hiérarchie catholique

DUBLIN
correspondance

Noël, cette période de paix et de bonne volonté, est troublée en Irlande par une controverse religieuse mettant en cause la nouvelle présidente, Mary McAleese, les dirigeants des deux principales confessions – catholique et anglicane – et l'ambassadrice américaine, Jean Kennedy Smith. Lors de son entrée en fonctions, en novembre, Mme McAleese avait promis de combler le fossé entre les deux communautés de l'île. Elle est allée plus loin dans cette direction qu'aucun de ses prédécesseurs en allant communier, le 7 décembre, à la cathédrale anglicane de Dublin. Elle avait alors affiché sa détermination à faire le plus de bruit possible autour de cet événement historique en se faisant photographier alors qu'elle recevait le calice.

Les camps se sont formés avec une rapidité étonnante. Le professeur de philosophie du principal séminaire catholique de Maynooth a fustigé cette initiative *« libérale, personnelle, véritable pied de nez aux évêques »*. L'archevêque de Dublin, Mgr Desmond Connell, a jugé *« honteux »* pour tout catholique de recevoir la communion anglicane.

L'Eglise anglicane est, elle aussi, embarrassée car le geste de Mme McAleese contrevient à la discipline catholique. Elle s'est abstenue de tout commentaire. Toutefois les propos de Mgr Connell – qui s'en est excusé peu après – ont tellement choqué que le primat de l'Eglise d'Irlande (anglicane), l'archevêque Robin Eames, les a qualifiés de *« regrettables »*. Des fidèles ont exprimé leur position avec vigueur, comme ceux qui ont quitté leur église en pleine messe lorsque le célébrant a rappelé la position traditionnelle de Rome. L'ambassadrice américaine – sœur de John Kennedy et elle aussi catholique – a choisi ce moment pour suivre l'exemple de Mme McAleese.

INDÉPENDANCE D'ESPRIT

Pendant la campagne présidentielle, beaucoup voyaient dans Mary McAleese – opposée à l'avortement et ancienne conseillère de la hiérarchie – une catholique du Nord des plus traditionalistes. Maintenant qu'elle est au cœur d'une controverse théologique vieille de quatre siècles, on a cherché, et trouvé, dans les vieux dossiers la preuve qu'elle n'était pas aussi conservatrice ni aussi soumise aux évêques que le prétendaient ses adversaires.

On a ainsi découvert qu'elle avait soutenu l'ouverture de la prêtrise aux femmes, ce qui cadre avec son indépendance d'esprit, qualifiant même l'attitude du pape à ce sujet de *« vermoulue »*. Mais aussi qu'elle avait réagi aux tergiversations d'une hiérarchie secouée par les scandales de pédophilie au sein du clergé en qualifiant les responsables de « Ponce Pilate ». Par coïncidence, elle vient de publier un livre de réflexions sur la foi – *Reconciled Being, Love in Chaos* – qu'elle décrit comme *« un voyage dans les rapports entre la croyance et les brimades, entre la foi et la fureur »*.

Plus conservatrice sur beaucoup de points que Mary Robinson, à qui elle a succédé, Mary McAleese a, par son geste, rallumé une controverse qui aura du mal à s'apaiser. Ce faisant, elle a rappelé aux Irlandais d'autres incidents qu'ils auraient sans doute préféré oublier. Ainsi l'un de ses prédécesseurs, Erskine Childers, mort en 1974, anglican marié à une catholique, avait publiquement regretté l'attitude de la hiérarchie romaine à propos de la communion. Et quand le premier chef de l'Etat irlandais, Douglas Hyde, lui aussi anglican, est décédé en 1949, les membres du gouvernement avaient dû attendre dans leur voiture, au pied de la cathédrale anglicane, pour ne pas risquer d'offenser les évêques en assistant à des obsèques protestantes.

Mme McAleese est en train d'apprendre bien vite que si elle est déterminée à construire des ponts entre catholiques et protestants, d'autres sont aussi déterminés à les détruire.

John Horgan

Les craintes d'une reprise de la guerre dans le Caucase

MOSCOU
de notre correspondante

L'opération de commando menée lundi 22 décembre contre une série de postes russes au Daghestan est le plus important affrontement armé survenu dans le nord du Caucase depuis le départ des troupes russes de la Tchétchénie voisine il y a un an.

Rappelant que la situation est loin d'y être stabilisée, les autorités tchétchènes, accusées par certains à Moscou d'avoir couvert l'opération, l'ont dénoncée. Mais un des chefs de guerre qui dirigent toujours des groupes armés en Tchétchénie, le « général » Salman Radouev, qui mena la prise d'otages de Pervomaïsk au Daghestan, en janvier 1996, a déclaré lundi à Grozny, selon Interfax : *« S'il se révèle qu'il s'agit du début d'une guerre de libération au Daghestan, il nous faudra la soutenir. »*



L'objectif des assaillants reste indéterminé. La seule version connue à ce jour des événements est celle donnée de sources militaires russes et daghestanaises. Selon ces sources, un commando composé de 30 à 100 Tchétchènes et Daghestanais, arrivé à bord d'un camion et de plusieurs voitures, a attaqué dans la nuit, à l'arme automatique et au lance-roquettes, la base d'un bataillon blindé russe situé près de Bouïnaksk, en plein centre du Daghestan, à 85 km de la frontière tchétchène.

Deux chars, plusieurs véhicules et des dépôts de carburant ont été détruits et incendiés durant l'attaque, qui a duré plusieurs heures. Les assaillants auraient tué 2 militaires russes et 2 civils et fait plusieurs blessés, laissant 2 morts sur le terrain et plusieurs prisonniers, avant de se retirer avec 6 policiers en otages.

ATTAQUES « COORDONNÉES »

Certains se seraient réfugiés en Tchétchénie, d'autres auraient été encerclés avant la frontière, où des affrontements se poursuivaient à la tombée de la nuit. Mais d'autres attaques ont eu lieu au même moment en quatre points au moins du territoire daghestanais, visant des postes militaires russes – très nombreux dans tout le Daghestan, – un pont stratégique (qui n'a cependant pas été atteint) et deux petites centrales électriques à Bouïnaksk même, qui fut privée de courant. Un porte-parole du FSB (ex-KGB) a conclu qu'il s'agissait d'*« attaques coordonnées »*. *« Nous dénonçons catégoriquement tout acte de provocation contre les accords de paix signés par Grozny et Moscou »*, a déclaré le vice-premier ministre tchétchène Movladi Oudougov.

Un autre vice-premier ministre, l'ex-chef de guerre Chamil Bassaev, a renchéri en affirmant : *« Notre souci actuel est d'aider la population à supporter l'hiver »*, ajoutant que des investigations sont en cours pour savoir si des Tchétchènes étaient mêlés à l'opération.

Le président et premier ministre Aslan Maskhadov se trouvait au même moment au Tatarstan, en Fédération de Russie, en compagnie du secrétaire du Conseil de sécurité russe Ivan Rybkine et d'experts américains et britanniques, pour chercher comment débloquer les négociations russo-tchétchènes.

VISITE CONTROVERSÉE

L'annonce faite fin novembre par Boris Eltsine sur son intention de visiter la Tchétchénie en janvier avait relancé les contacts russo-tchétchènes. Plusieurs responsables russes sont venus à Grozny offrir des compensations aux destructions de la guerre et des financements pour une région que Moscou considère toujours comme lui appartenant. Mais ces offres restent à l'état de promesses.

Le président Maskhadov s'est déclaré heureux de recevoir Boris Eltsine *« comme chef d'un grand Etat voisin »*, comptant manifestement sur les capacités connues du président russe d'annoncer des décisions radicales impromptues. Mais il doit tenir compte de divers courants internes, bénéficiant parfois d'aides financières extérieures, hostiles à tout rapprochement avec la Russie. Salman Radouev avait menacé la semaine dernière d'attaquer le président russe si ce dernier venait à Grozny avant d'accepter l'indépendance de la Tchétchénie.

Le porte-parole du président russe a déclaré lundi, après une rencontre avec Boris Eltsine, qui s'apprêtait à réapparaître mardi au Kremlin, que ce dernier n'avait pas parlé d'annulation de son projet de voyage après les raids au Daghestan.

Sophie Shihab

Brève « réapparition » de Boris Eltsine

Le service de presse de Boris Eltsine n'a diffusé aucune image de la visite du président russe, mardi 23 décembre, à son cabinet de travail au Kremlin, tout en confirmant qu'il doit apparaître. vendredi, à la première « table ronde », avec des représentants des fractions parlementaires où domine l'opposition. Selon son porte-parole, Boris Eltsine a passé trois heures à travailler mardi au Kremlin, pour la première fois depuis son hospitalisation le 10 décembre en raison d'une « infection virale ». Mais les journalistes n'ont pu voir que le cortège de voitures accompagnant sa limousine aux vitres teintées entrer au Kremlin.

Les médecins ont insisté pour qu'il regagne pour la nuit sa maison de santé médicalisée de Barvikha, où il devrait séjourner jusqu'à la fin de la semaine avant de prendre *« deux semaines de congé annuel »*.

Première visite du chancelier Helmut Kohl en Bosnie

SARAJEVO. Le chancelier allemand Helmut Kohl a effectué mardi 23 décembre une visite d'une journée en Bosnie, où il se rendait pour la première fois. Il a rencontré à Sarajevo les membres de la présidence collégiale bosniaque, qu'il a appelés, comme l'avait déjà fait la veille à Sarajevo le président américain Bill Clinton, à *« travailler ensemble »* pour construire la paix.
Le chancelier, qui était accompagné de son ministre de la défense Volker Rühe, a rendu visite aux 2 400 soldats allemands de la SFOR, basés près de Sarajevo. Interrogé sur les agissements néo-nazis au sein de la Bundeswehr, M. Kohl, les a qualifiés d'*« intolérables »*, ajoutant cependant que *« toute l'armée ne doit pas être considérée comme responsable »*. – *(AFP, Reuters.)*

La fête juive de Hanouka célébrée pour la première fois au Vatican

ROME. La lampe de Hanouka a été allumée, mardi 23 décembre, pour la première fois, au Vatican par le cardinal Edward Cassidy, président de la commission vaticane pour les rapports avec les juifs, en présence du vice-premier ministre israélien Moshe Katzav. Chaque jour de la période de Hanouka, qui rappelle la purification du temple de Jérusalem par Judas Maccabée (en 165 avant J.-C.), les juifs religieux allument le chandelier traditionnel.
Ce geste du Vatican correspond à l'anniversaire de la signature d'un *« acte fondamental »*, le 30 décembre 1993, entre le Saint-Siège et Israël et au début des célébrations, à Jérusalem, du cinquantième anniversaire de la création de l'Etat d'Israël. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ITALIE : le criminel de guerre nazi Erich Priebke,** qui est âgé de 84 ans, a été transféré mardi 23 décembre de l'hôpital militaire de Rome à la résidence du militant d'extrême droite italien Paolo Giachini où il doit purger en résidence surveillée la fin de sa peine. Incarcéré en 1995, Priebke avait été condamné à la prison à vie en juillet dernier pour son rôle dans le massacre des fosses Ardéatines. En raison de son âge, sa peine avait été commuée en cinq ans de prison. Un tribunal italien avait accepté le mois dernier que Priebke passe les trois derniers mois en résidence surveillée. – *(AFP.)*

■ **KOSOVO : les partis albanais du Kosovo** ont décidé mardi 23 décembre de convoquer pour la mi-mars leurs propres élections législatives et présidentielle, a-t-on appris de source proche de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), principale formation d'opposition albanaise au régime serbe. Cette décision intervient au lendemain de l'élection présidentielle en Serbie, remportée par le socialiste Milan Milutinovic, que la grande majorité des Albanais de souche ont boycottée. – *(AFP.)*

■ **BOSNIE-HERZÉGOVINE : trois mois après les municipales de septembre,** qui avaient vu la défaite des ultranationaliste du Parti démocratique serbe, et après sept tentatives infructueuses, le nouveau conseil municipal de Banja Luka a élu son nouveau maire, mardi 23 décembre. Il s'agit de Djordje Umicevic, membre du Parti serbe de Krajina et Posavina (SSKIP). Principale ville des Serbes de Bosnie, Banja Luka est le siège de la présidente Biljana Plavsic, soutenue par les Occidentaux contre les extrémistes de Pale. – *(AFP.)*

■ ***PARIS : Jacques Chirac a reçu, lundi 22 décembre, une lettre de Bill Clinton,*** qui fait le point sur les sujets – Bosnie, Golfe et relations avec la Turquie – dont les présidents français et américain s'étaient entretenus *« longuement »* par téléphone vendredi après-midi, a-t-on appris mardi 23 décembre à l'Elysée. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : Washington a accordé mardi 23 décembre une licence de marketing,** première étape avant d'autoriser la vente d'hélicoptères d'attaque à la Turquie. Les constructeurs américains Bell Helicopter Textron et McDonnell Douglas espèrent remporter un contrat pour l'achat de 145 hélicoptères d'attaque, pour une valeur de 4,5 milliards de dollars. Le porte-parole du département d'Etat, James Foley, a indiqué toutefois que *« la question de savoir ce que fait ou pas la Turquie dans le domaine des droits de l'homme finira par se poser, plus tard, pour ce qui est de l'approbation d'une vente »*. La semaine dernière, lors de la visite à Washington du premier ministre Mesut Yilmaz, la Turquie, boudée par les Européens au Sommet de Luxembourg, avait annoncé une importante commande à Boeing pour le renouvellement de la flotte de Turkish Airlines. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : neuf membres d'une même famille ont péri dans** l'explosion d'une bombe lundi 22 décembre au sud d'Alger, rapporte mardi *Le Soir d'Algérie*. Le quotidien précise que la famille venait à peine de se réinstaller dans sa maison d'Ouled Allel après avoir obtenu de l'armée l'assurance qu'elle n'y courait plus aucun risque. En octobre, les autorités militaires avaient lancé une opération de *« nettoyage »* dans cette zone du sud de la capitale. – *(Reuters.)*

■ **L'Algérien Djamel Lounici, considéré comme l'un des chefs de la mouvance islamiste** en Europe et qui était incarcéré en Italie, a été mis mardi 23 décembre en liberté surveillée, a annoncé son avocat. Lounici, 35 ans, poursuivait une grève de la faim depuis près de deux mois. Son procès doit s'ouvrir le 16 janvier à Naples. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **HAÏTI : la crise politique** a connu, mardi 23 décembre, un nouvel épisode avec le rejet par les députés du deuxième premier ministre proposé par le président René Préval en six mois, l'économiste Hervé Denis. M. Denis, 58 ans, n'a pu obtenir que 34 voix sur les 37 nécessaires. Trente-trois députés de l'Organisation politique Lavalas (OPL) ont voté contre. Ils contestent toujours le résultat des élections du 6 avril dernier, truquées selon eux au profit du parti rival proche de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : le second inculpé de l'attentat d'Oklahoma City,** Terry Nichols, a été reconnu coupable mardi 23 décembre de complicité dans l'attaque au camion piégé contre un bâtiment de l'administration fédérale qui a fait 168 morts en 1995. Timothy McVeigh, reconnu coupable d'avoir commis l'attentat, a été condamné à mort en juin dernier. Terry Nichols risque également la peine de mort. – *(AFP.)*

L'Italie tient ses engagements budgétaires

ROME. Le Sénat a adopté définitivement mardi 23 décembre le budget italien pour 1998, déjà voté la semaine dernière par la Chambre des députés. Ce budget, qui, avec les résultats de 1997, servira de référence pour la qualification de l'Italie à la zone euro, prévoit de ramener le déficit des finances publiques à 2,8 % du PIB. Après des mois de polémique, qui ont failli faire tomber le gouvernement de Romano Prodi, celui-ci a réussi à faire accepter d'importantes réductions des dépenses sociales et un resserrement du système des retraites. Il table sur un réaménagement de la TVA, une meilleur maîtrise des dépenses de santé et la mise en œuvre d'une réforme de la fiscalité destinée à lutter contre l'évasion fiscale. – *(AFP, Reuters.)*

…ière visite du chancelier …Kohl en Bosnie

…juive de Hanouka célébrée …première fois au Vatican

…ient …gements budgétaires

ÉLECTIONS A moins de trois mois des élections cantonales, organisées en même temps que les régionales, Xavier Dugoin (RPR), sénateur et président du conseil général de l'Essonne, est parvenu à faire voter, mardi 23 décembre, le budget de son département pour 1998. Alors que la droite avait obtenu des résultats satisfaisants aux élections législatives, les cantonales se présentent favorablement pour M. Dugoin. ● LES « AFFAIRES » liées à la gestion de l'Essonne sont pourtant relancées par le rapport de la chambre régionale des comptes, dont M. Dugoin a dû donner lecture au conseil général, et qui juge sévèrement les passations de marchés. ● AU NIVEAU RÉGIONAL, la stratégie du Parti socialiste n'est pas tout à fait arrêtée, l'hypothèse d'une candidature de Michel Rocard comme chef de file de la gauche étant de nouveau avancée par certains au PS.

Xavier Dugoin parvient à faire voter le budget de l'Essonne

Bien que cerné par les « affaires », dont la plus connue est celle du rapport commandé à Xavière Tiberi, le président (RPR) du conseil général continue à tenir les rênes de son département. Les élections cantonales pourraient même lui être favorables en mars 1998

POUR XAVIER DUGOIN, le calendrier des mois à venir sera plus judiciaire que politique. A l'occasion du vote du bugdet, dans la nuit du lundi 22 au mardi 23 décembre, le président (RPR) du conseil général de l'Essonne a montré qu'il tient encore les rênes du département, même si son pouvoir s'effrite de semaine en semaine.

En 1996, une partie de son ancienne majorité faisait sécession derrière le séguiniste Jean de Boishue, ancien secrétaire d'Etat. M. Dugoin était parvenu à passer ce cap difficile. Le vote du budget 1998, à trois mois des élections cantonales et régionales, était une autre échéance capitale : il a tout fait pour que le budget soit voté dès décembre, alors que ses opposants estimaient plus logique de le faire adopter par l'assemblée issue des élections de mars.

Donc, le budget a été voté. A la majorité absolue ! 23 voix pour, 12 contre (la gauche) et 7 abstentions ou non-participation au vote (les « dissidents » de droite). Au point que le sénateur et président de l'assemblée départementale a pu *« se féliciter de ce vote qui marque la solidité et la solidarité de la majorité départementale, malgré les mauvais coups et les coups bas portés de l'extérieur... et de l'intérieur »*.

De l'extérieur, les responsables sont à ses yeux la presse et la justice, qui, depuis deux ans, démontent petit à petit le système politico-financier de l'Essonne. Ainsi, M. Dugoin comparaîtra les 31 mars et 1er avril, soit quatre jours après l'élection des nouveaux présidents de conseil général, devant le tribunal correctionnel d'Evry, dans le cadre de trois affaires. La première concerne le salaire versé à son épouse pour un emploi présumé fictif entre mars 1993 et le printemps 1995. M. Dugoin a été mis en examen en 1996 pour détournement de fonds publics et abus de confiance, son épouse pour recel des mêmes faits. Les deux autres dossiers font l'objet d'une citation directe du parquet : l'un porte sur le salaire de la femme de ménage travaillant au domicile de M. Dugoin, payé sur un emploi de cabinet ; l'autre concerne des billets d'avion, pris au nom d'employées administratives du conseil général, mais utilisés par M. Dugoin et ses proches.



Une autre échéance judiciaire pourrait d'ici là compliquer la survie politique du président du conseil général de l'Essonne : Jean-Marie d'Huy, le juge d'instruction d'Evry chargé de l'enquête sur les salaires versés à trois de ses proches par le groupe de BTP Parachini, à laquelle s'ajoute celle sur le « manuel de corruption » de l'Essonne, attend le retour de la levée partielle de l'immunité parlementaire prononcée par le bureau du Sénat à l'encontre de M. Dugoin le 12 novembre pour continuer son enquête. Si les élections cantonales révèlent un jeune conseiller général RPR prometteur, le RPR pourrait se décider à trouver très vite un successeur respectable à M. Dugoin, qui risque, un jour ou l'autre, l'inéligibilité.

AMENDEMENTS PROFITABLES

En cas contraire, il ne faudra pas compter sur le président pour quitter la scène de lui-même. Ses déclarations, le jour du débat budgétaire, selon lesquelles il ne savait pas encore s'il serait candidat à sa propre succession, n'ont convaincu personne. M. Dugoin, qui a su s'attacher, par des faveurs dénoncées par le rapport de la chambre régionale des comptes, de nombreux conseillers généraux, ne devrait pas sortir numériquement affaibli de la bataille des cantonales. La gauche devrait, en effet, gagner quinze des vingt et un cantons renouvelables pour obtenir la majorité (elle en détient sept sur les vingt et un qui ne sont pas remis en jeu). La mission est quasi impossible. Sur les quatorze cantons non renouvelables, neuf sont acquis aux partisans de M. Dugoin, quatre favorables à M. de Boishue, deux à Michel Pelchat, premier vice-président UDF.

En revanche, les amis de celui-ci sont nombreux à devoir confirmer, en mars, leur implantation cantonale, dans des zones où la gauche s'est renforcée. Bref, M. Pelchat, qui ne détesterait pas profiter de la neutralisation judiciaire de son partenaire pour s'installer à la présidence, a plus à perdre à l'issue des cantonales. En échange de son soutien au budget, il a obtenu quelques amendements profitables à ses amis (une subvention à l'opéra de Massy, le rachat par le département du château de Méréville, un partenariat accru avec la chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne).

Dans ce département déboussolé par les affaires, le rapport de forces électoral ne se joue pas entre le RPR et l'UDF, mais entre M. Dugoin et M. Pelchat.

Pascale Sauvage

Les marchés publics sous le projecteur de la chambre des comptes

« C'EST UN " LIVRE NOIR " de la gestion de l'Essonne ! », s'est exclamé Michel Berson, président du groupe socialiste du conseil général de l'Essonne, à propos du rapport de la chambre régionale des comptes portant sur la période 1991-1995. Rendu public au petit matin, mardi 23 décembre, par le président de l'assemblée départementale, Xavier Dugoin (RPR), ce rapport évoque en effet de nombreux aspects du fonctionnement de cette collectivité qui font l'objet de procédures et d'enquêtes judiciaires.

« Ce document est la reconnaissance officielle de certaines pratiques qui, jusqu'à présent, ne sont examinées que dans la confidentialité des bureaux des magistrats », a insisté Laurent Béteille (RPR), membre du groupe entré en dissidence contre M. Dugoin, en 1996, sous la conduite de Jean de Boishue (RPR). *« Il s'agit ici de la mise en place méthodique d'un véritable système »*, continue M. Berson, en énumérant la liste des *« irrégularités »* relevées : attribution à des prestataires différents de missions faisant double emploi ; non-respect des seuils de mise en concurrence ; exécutions anticipées des marchés ; accomplissement de missions non prévues dans les appels d'offres ; signatures de marchés le jour de la présentation de la facture...

A plusieurs reprises, le rapport chiffre les sommes supplémentaires déboursées par le contribuable en raison de ces pratiques. L'opposition retient, par exemple, un écart de 8,4 millions de francs, entre les prix facturés et les prix contractuels, rien que pour les frais de réception de 1993, 1994 et 1995, écart auquel se sont ajoutées des commandes de 1,7 million de francs passées auprès de quatre sociétés gérées par le président de la société attributaire du marché. L'axe routier « Massy-Francilienne », finalement abandonné, a coûté près de 65 millions de francs en études, effectuées par le groupe Bouygues, qui devait en assurer la réalisation. *« La chambre n'a pu se prononcer sur le bien-fondé de cette dépense faute d'avoir disposé, en temps utile, des justificatifs »*, indique le rapport.

RÉMUNÉRATIONS DISPROPORTIONNÉES

Certains marchés donnent lieu à des enquêtes judiciaires. Le cas du collège Guettard, à Etampes, revient à plusieurs reprises dans le rapport : sa rénovation a coûté plus de 19 000 francs par mètre carré, à comparer avec les 11 000 francs du collège Bara à Palaiseau, dont la conduite du chantier n'est pourtant pas exempte, elle non plus, de critiques. M. Dugoin invoque *« le contexte d'urgence particulièrement difficile dans lequel les opérations ont dû être conduites (...), pour des raisons impératives de sécurité »*. *« Il sera, dans la mesure du possible, tenu compte des conseils prodigués par la chambre des comptes »*, conclut-il humblement sur cet aspect.

Sur l'autre volet du rapport, qui porte essentiellement sur les avantages personnels consentis aux membres de son cabinet, M. Dugoin estime que la chambre *« a mené une analyse en opportunité extrêmement rapide, qu'il ne lui appartient pas de formuler »*. Outre des compléments de rémunération versés à tous les salariés du département dans des conditions dont ils notent l'irrégularité, les magistrats financiers sont particulièrement sévères sur la « garde rapprochée » de M. Dugoin. Marie Baca, directrice adjointe du cabinet, mise en examen dans une affaire de salaires versés par des entreprises bénéficiaires de marchés publics, est nommément visée. Elle n'est pas la seule. *« Parmi la trentaine de dossiers* [de collaborateurs de cabinet] *examinés, la chambre n'a pu trouver, dans certain cas, aucun lien entre la qualité de collaborateur de cabinet et la nature des prestations alléguées par le département »*, indique le rapport.

En outre, les pièces produites pour justifier la réalité de certaines prestations *« n'établissent pas une juste proportion entre ces dernières et les rémunérations reçues »*. Ces remarques concernent la propre épouse de M. Dugoin, celle de Franck Marlin, député (RPR), maire d'Etampes, un conseiller général RPR des Hauts-de-Seine, Alain Aubert, et l'épouse du maire de Paris, Xavière Tiberi. M. Dugoin estime que la chambre *« remet directement en cause le caractère discrétionnaire de la composition des cabinets des autorités locales »*. Après le débat, les socialistes ont contesté le fait que les avocats personnels de M. Dugoin et de son épouse, Mes Alexandre et Jean-Marc Varaut, se soient vu confier par le département une mission juridique. *« Un avocat ne peut défendre à la fois l'auteur et la victime »*, souligne M. Berson.

P. S.

La droite s'insurge contre les propos de Lionel Jospin sur l'immigration

CENT HEURES de longues et houleuses discussions sur l'immigration, lors de l'examen en première lecture, à l'Assemblée nationale, du projet de loi de Jean-Pierre Chevènement, n'ont pas purgé le débat. La volonté affichée par Lionel Jospin, dimanche 21 décembre, à Bamako, au Mali, de procéder de manière *« humaine et respectueuse »* à la reconduite dans leur pays d'origine des étrangers en situation irrégulière en France et d'abandonner la pratique des charters dans le *« respect »* de la maîtrise des flux migratoires, a suscité une série de réactions indignées de l'opposition.

Charles Millon (UDF), président du conseil régional Rhône-Alpes, avait, le premier, accusé le chef du gouvernement, le jour même, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », de *« jouer avec le feu »* et d'avoir fait *« un appel d'air au profit de l'immigration clandestine »*. (*Le Monde* du 23 décembre). Le lendemain, Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a affirmé, sur France-Info, que M. Jospin avait fait *« tomber le masque »* et prouvé qu'il n'a *« plus la volonté de lutter contre l'immigration irrégulière »*. Pour l'ancien ministre de l'intérieur, le premier ministre *« avoue clairement qu'il n'a pas l'intention de faire partir de France les personnes qui s'y trouvent en violation des règles sur l'entrée et le séjour des étrangers »* et *« il annonce, sans équivoque possible, qu'être en situation irrégulière en France n'est pas un délit malgré les dispositions de la loi »*.

Quelques instants plus tard, Pascal Clément, secrétaire général de Démocratie libérale, le parti d'Alain Madelin, a déploré, dans un communiqué, qu'à travers les propos tenus à Bamako, M. Jospin, *« privilégie une fois de plus l'intérêt des immigrés par rapport à celui des Français »*. *« En refusant tout charter, c'est-à-dire tout renvoi massif de clandestins dans leur pays d'origine, M. Jospin ne dit pas comment il compte lutter contre l'immigration clandestine »*, ajoutait le président du conseil général de la Loire.

« PROVOCATION PURE ET SIMPLE »

Hervé de Charette, président du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), a reproché lui aussi au premier ministre, mardi, sur RMC, d'avoir *« pris une très grande responsabilité »*. *« Il n'y aura donc plus de retour d'immigrés africains »*, a affirmé l'ancien ministre des affaires étrangères en qualifiant les propos de M. Jospin *« d'une extrême gravité »*. Enfin, Jacques Larché (UDF-DL), président de la commission des lois du Sénat, a vu dans l'intervention de M. Jospin, *« une provocation pure et simple »*. Dans un entretien publié mardi par *Le Figaro*, le sénateur de Seine-et-Marne a reproché à M. Jospin de *« chausser les bottes de M. Mitterrand »* et d'*« entretenir un débat sur l'immigration dans un but que*, dit-il, *je ne tiens pas à approfondir »*.

Débat au PS sur une hypothétique candidature de Michel Rocard

IL Y A UNE QUINZAINE de jours, Michel Rocard, faisant ses adieux au groupe socialiste du Sénat, répondait par une boutade à ceux qui l'imaginaient briguant la présidence du conseil régional d'Ile-de-France : *« Je ne suis même pas candidat sur la liste des Yvelines ! »* Après la convention nationale du PS sur les élections régionales (*Le Monde* du 23 décembre), M. Rocard n'est toujours pas sur la liste des Yvelines, mais la rumeur renaît.

Peu après l'annonce de sa démission du Sénat, le 16 novembre, des responsables socialistes avaient songé à la candidature de l'ancien premier ministre, député européen et conseiller municipal de Conflans-Sainte-Honorine (*Le Monde* du 22 novembre). A Brest, lors du congrès du PS, M. Rocard avait démenti une telle éventualité. Depuis, les socialistes franciliens – qui ont cinq têtes de liste départementale avec Dominique Strauss-Kahn (Val-d'Oise), Julien Dray (Essonne), Jean-Paul Huchon (Yvelines), Yannick Bodin (Seine-et-Marne) et Marie-Pierre de la Gontrie (Paris) – ont décidé, très ouvertement et très unanimement, dit-on à Bercy, que « DSK » mènera la campagne des élections régionales.

Le ministre de l'économie et des finances, qui a fait le choix de rester au gouvernement, sera le chef de file mais, en cas de victoire de la gauche, il ne briguera pas la présidence : après avoir pris des assurances et s'être engagé à laisser la place à M. Strauss-Kahn lorsqu'il quittera le gouvernement, Laurent Cathala, maire de Créteil et député du Val-de-Marne, s'est porté candidat à la présidence de la région (*Le Monde* daté 21-22 décembre). Le siège de campagne a été fixé à Créteil, et rien ne se produira, officiellement, avant la réunion du 7 janvier entre les premiers secrétaires fédéraux, les têtes de liste et M. Strauss-Kahn. Ce dernier a seulement *« pris acte »* de la candidature de M. Cathala, jugeant que le jeu reste ouvert pour une présidence qui, dans son esprit, ne devrait être attribuée au sein de la gauche qu'après les élections.

Officiellement, M. Rocard n'a pas changé d'avis, mais les jospinistes sont partagés sur la pertinence de ce qui fait figure, *de facto*, de « ticket » Strauss-Kahn/Cathala. Pierre Moscovici, ministre des affaires européennes, Jean-Marie Le Guen, « patron » de la fédération de Paris, Manuel Valls, premier fédéral du Val-d'Oise, partagent la stratégie du ministre de l'économie. L'adhésion est moins nette, en revanche, du côté de Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, ou de Claude Estier. Ces derniers s'interrogent sur l'efficacité d'un dispositif où, face à Edouard Balladur, le porte-parole ne disputerait pas la présidence et où le candidat à la présidence resterait en dehors du débat médiatique.

« UN CERTAIN INTÉRÊT »

Même s'ils ne gardent pas tous un bon souvenir de la campagne européenne de 1994, quand M. Rocard avait mené la liste du PS, certains socialistes d'Ile-de-France jugent qu'il aurait la « dimension » nécessaire pour disputer la présidence à Edouard Balladur (RPR), chef de file de la majorité sortante après le retrait forcé de Michel Giraud. A la direction nationale du PS, on indique que l'ancien sénateur *« a manifesté un certain intérêt »* pour la région Ile-de-France, même si, ajoute-t-on, *« celui-ci a un peu décru »*. Alors que l'affaire est suivie de très près à Matignon – même si Lionel Jospin n'est pas intervenu directement, en dehors du souhait de voir M. Strauss-Kahn rester à Bercy (*Le Monde* du 3 décembre) –, François Hollande, premier secrétaire du PS, aurait demandé au ministre de l'économie de prendre contact directement avec l'ancien premier ministre.

Dans l'entourage de M. Strauss-Kahn, on confirme le retour de ce que l'on appelle *« la rumeur Rocard »* et l'on se prépare à la riposte en affirmant qu'il n'y a pas de consensus, dans les huit départements d'Ile-de-France, en faveur d'une candidature du député européen à la conduite de la campagne. Les amis de « DSK » insistent sur la pratique du terrain de M. Cathala qui, proche de Laurent Fabius, aurait l'avantage de céder la place, le moment venu, et de ne pas avoir d'arrière-pensées – pas plus que M. Rocard, d'ailleurs – pour la mairie de Paris. Si M. Rocard se portait candidat, cela susciterait, à n'en pas douter, une levée de boucliers des amis de M. Strauss-Kahn, qui savent que l'ancien premier ministre n'aurait pas vocation, lui, à « chauffer la place » pour leur champion.

Michel Noblecourt

DÉPÊCHES

■ **PATRONAT : l'Union des industries métallurgiques et minières** (UIMM, patronat) a refusé, mardi 23 décembre, de revaloriser les minima salariaux des ingénieurs et cadres de la métallurgie avant que la loi sur les 35 heures soit votée. *« Nous n'avons pas voulu revaloriser ces minima salariaux dans l'incertitude des effets de la loi sur les 35 heures sur l'évolution des coûts salariaux des entreprises »*, a indiqué Denis Gautier-Sauvagnac, vice-président et délégué général de l'UIMM. L'UIMM, FO et la CFE-CGC ont signé mardi, *« à titre conservatoire et pour éviter l'absence de garanties conventionnelles »*, un avenant prévoyant la prorogation pour 1998 des minima de 1997.

■ **RECOURS : cent dix-huit députés de l'opposition RPR-UDF ont** saisi le Conseil constitutionnel de la loi de finances 1998, adoptée définitivement le 19 décembre. Ils estiment que *« de nombreuses dispositions »* de cette loi *« sont contraires à la Constitution de la République »*. Parmi les signataires figurent Jean-Louis Debré, président du groupe RPR, François Bayrou, président du groupe UDF, Philippe Séguin, président du RPR, les anciens premiers ministres RPR Alain Juppé et Edouard Balladur, et le président de Démocratie libérale, Alain Madelin.

■ **DROITE : Patrick Labaune, maire (RPR) de Valence (Drôme),** a écrit, le 18 décembre, au président de la République pour lui suggérer de demander, *« en utilisant l'article 10 de la Constitution »*, une nouvelle lecture par le Parlement du texte d'Elisabeth Guigou sur la nationalité voté le 1er décembre.

هكذا من الاصل

SANG CONTAMINÉ Des responsables de centres de transfusion sanguine ont été mis en examen ces derniers jours pour *« empoisonnement et non-assistance à personnes en danger »* par le juge Marie-Odile Bertella-Geffroy, chargée d'instruire l'affaire du sang contaminé. ● LE JUGE leur reproche d'avoir, durant les années 1984-1985, organisé des collectes de sang en milieu carcéral et sur la voie publique et d'avoir ainsi été à l'origine de plusieurs centaines de contaminations par les virus du sida et de l'hépatite B. ● PARMI ces médecins, figure le docteur Najib Duedari, ancien directeur du CDTS du Val-de-Marne, qui organisait les collectes à la prison de Fresnes. ● CES PRATIQUES à hauts risques expliquent en grande partie pourquoi la France est, en Europe, celui qui compte le plus grand nombre de personnes contaminées par voie transfusionnelle par le virus du sida.

La justice instruit l'affaire des collectes de sang en prison

Le juge Marie-Odile Bertella-Geffroy a mis en examen plusieurs responsables de centres de transfusion sanguine qui avaient, durant les années 1984-1985 organisés des collectes en milieu carcéral, provoquant ainsi plusieurs centaines de contaminations par le virus du sida

LE JUGE chargé d'instruire l'affaire du sang contaminé, Marie-Odile Bertella-Geffroy, a mis en examen, il y a quelques jours, le docteur Najib Duedari, ancien directeur du centre départemental de transfusion sanguine (CDTS) du Val-de-Marne, pour *« empoisonnement et non-assistance à personne en danger »*. Elle reproche au docteur Duedari, qui, en juin 1991, fut nommé directeur général du CNTS à la suite de la démission du docteur Michel Garretta, d'avoir organisé jusqu'à l'été 1985 des collectes de sang considérées comme à hauts risques infectieux auprès de détenus incarcérés à la prison de Fresnes. Cette mise en examen – selon nos informations, d'autres directeurs de centre de transfusion sanguine de la région parisienne et de province ont été ou vont être mis en examen pour les mêmes raisons – constitue un tournant majeur dans l'instruction de l'affaire du sang contaminé.

A la suite de la révélation, dans les colonnes du *Monde* (daté 11 et 12-13 avril 1992), des conséquences très graves qu'avaient eu ces collectes à risque, un rapport intitulé « Rapport d'enquête sur les collectes de sang en milieu pénitentiaire », fait conjointement par l'Inspection générale des services judiciaires (IGSJ) et l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), avait établi que pour la seule année 1985 les collectes dans les prisons avaient été à l'origine de plusieurs centaines de cas de contamination par le virus du sida (*Le Monde* des 5 et 9 novembre 1992). Ce rapport établissait que les collectes de sang en milieu pénitentiaire n'ont fourni, pour la seule année 1985, que 0,37 % du sang prélevé sur la population française mais qu'elles ont été à l'origine, cette année-là, de 25 % des lots de sang contaminé prélevés.

C'est pour l'essentiel ces collectes à risque – auxquelles il faut ajouter les collectes pratiquées dans les rues « chaudes » de plusieurs grandes villes – qui expliquent pourquoi la France compte beaucoup plus de personnes contaminées par voie transfusionnelle que les autres pays européens. Dans la plupart des autres pays, c'est dès 1982 que furent arrêtées ces collectes à cause non pas de la forte proportion de détenus toxicomanes séropositifs pour le virus du sida (à cette époque, le virus du sida *n'avait même pas été découvert*), mais du fait de la grande fréquence des porteurs d'antigène HBs (le marqueur sérologique de l'hépatite virale B) dans cette population. Une enquête réalisée dans vingt-cinq pays, en octobre 1985, par le docteur Bahman Habibi montrait, que, à trois ou quatre exceptions près, *« les organismes chargés de la collecte de sang dans ces pays s'abstiennent de prélever en milieu pénitentiaire »*.

HUMANISATION DES PRISONS

Pour comprendre les raisons qui poussaient les responsables des centres de transfusion sanguine à collecter du sang en prison, il faut se reporter en 1983. La priorité était alors à l'humanisation des prisons et à la réinsertion des détenus et le don de sang faisait partie de cette démarche. Or l'absence chronique de spécialistes de médecine pénitentiaire fit que l'on ne s'aperçut pas de la progression de l'épidémie de sida ainsi que de la toxicomanie en milieu carcéral. En 1983, sur 6 418 entrants aux prisons de Fresnes, on comptait 657 toxicomanes. En 1985, sur 6 998 entrants, il y en avait 1 304. La situation sanitaire était désastreuse.

La priorité donnée à la réinsertion avait conduit la directrice de l'administration pénitentiaire, Myriam Ezratty (*qui devint par la suite premier président de la cour d'appel de Paris*) à adresser, le 13 janvier 1984, une circulaire à l'ensemble des directeurs régionaux des services pénitentiaires, ainsi qu'aux chefs d'établissements pénitentiaires. Ce texte indiquait qu'il apparaît *« possible d'augmenter les rythmes des collectes dans les grands établissements où, le flux étant important, les prélèvements pourront être effectués sur un plus grand nombre de détenus »*. Ni la direction générale de la santé, ni l'IGAS ne furent consultés au préalable.

Il faudra attendre vingt et un mois – une note datée du 11 octobre 1985 – pour que soit annulée cette circulaire. Entre-temps, plusieurs centaines de personnes ont été contaminées par voie transfusionnelle du fait de ces collectes à haut risque. Plusieurs signaux d'alarme auraient pourtant dû fonctionner. Ainsi, par exemple, le 29 février 1984, deux communications (publiées en septembre 1984) furent consacrées, au cours d'une réunion de la Société nationale de transfusion sanguine, aux collectes de sang en milieu carcéral. Des médecins du CTS de Versailles, du CNTS et du CTS de Strasbourg indiquèrent alors qu'il convenait d'interrompre ces collectes du fait du grand nombre de détenus porteurs du virus de l'hépatite B. L'une des tâches du juge Bertella-Geffroy sera de comprendre pour quelles raisons de nombreux directeurs de CTS ont continué malgré tout, parfois jusqu'en 1986, à collecter du sang en prison.

En définitive, l'alerte fut donnée par le docteur Pierre Espinoza, chef du service des urgences de l'établissement public national de Fresnes. Le 20 juin 1985, il adressa au professeur Jacques Roux, directeur général de la santé, et à Myriam Ezratty un rapport *« concernant la don du sang au grand quartier du centre pénitentiaire de Fresnes »*. Il indiquait que 12,6 % des entrants à Fresnes étaient séropositifs. Parmi les détenus toxicomanes, 60 % étaient séropositifs. Il indiquait que le CDTS du Val-de-Marne avait décidé de suspendre la collecte de juillet 1985 sous réserve de la réalisation de test de dépistage du virus du sida faits à titre systématique. Le 26 juillet, il adressait un nouveau rapport indiquant que du fait du grand nombre de personnes séropositives, *« il n'est pas envisageable de poursuivre le don du sang au grand quartier du centre pénitentiaire de Fresnes, sur le plan éthique, mais aussi sur le plan économique »*. Peu de temps auparavant, le 20 juin, le docteur Jean-Baptiste Brunet (épidémiologiste à le direction générale de la santé) avait indiqué qu'il était *« peu raisonnable de collecter du sang dans les lieux où la moitié de la population appartient à des catégories à risques »*. Le 10 juin, pourtant, au cours d'une réunion des comités santé-justice co-présidés par Myriam Ezratty et Michel Lucas, le patron de l'IGAS, il avait été décidé que les collectes en prison ne seraient pas suspendues, mais que les ETS seraient alertés téléphoniquement par la DGS sur leur danger...

LA SITUATION À FRESNES

Le 2 août enfin, le docteur Duedari adressa une note au cabinet du premier ministre, Laurent Fabius, et au ministère de la santé pour leur faire part de la situation à Fresnes. Immédiatement, M[me] Ezratty décida de faire téléphoner aux directions pénitentiaires régionales pour leur demander de suspendre les collectes. Durant l'été 1985, plusieurs collectes furent malgré tout organisées dans des prisons françaises. Pour sa part, le CRTS de Marseille ne cessera les collectes aux Baumettes qu'en mars 1986 et le CRTS d'Evry les collectes à Fleury-Mérogis qu'en décembre 1986... A Bastia et à Fort-de-France, les collectes ne cesseront qu'en 1990. Au total, pour la seule année 1985, près de 40 % des contaminations post-transfusionnelles (25 % dues à la prison et 14 % dues aux collectes sur la voie publique) auraient pu être évitées.

C'est parce qu'elle a eu la preuve que plusieurs parties civiles ont été contaminées à la suite d'un prélèvement effectué à Fresnes que le juge Bertella-Geffroy a mis en examen le docteur Duedari et d'autres directeurs de CTS. Elle reproche à ces médecins d'avoir effectué ces collectes à risques, ainsi que de n'avoir pas, une fois les conséquences connues, organisé une information des receveurs des produits sanguins.

Une telle information aurait permis d'éviter nombre de contaminations de conjoints ou d'enfants. Pour sa part, le docteur Duedari nous a déclaré avoir arrêté les collectes de sang à Fresnes *« lorsqu* [il] *a découvert l'ampleur des dégâts, c'est-à-dire fin mai 1985 »*. *« Personne, auparavant, ne m'avait mis en garde »*, ajoute-t-il.

F. N.

Une trentaine de mises en examen

***A ce jour, au moins trente personnes ont été mises en examen* pour empoisonnement ou complicité d'empoisonnement dans le dossier du sang contaminé instruit par le juge Bertella-Geoffroy. Quatre dirigeants du CNTS, les docteurs Michel Garretta, Jean-Pierre Allain et Bahman Habibi, ainsi que Gérard Jacquin ; trois membres de la Direction générale de la santé, les docteurs Jacques *Roux et Jean-Baptiste Brunet, ainsi que Marie-Thérèse Pierre* ; le directeur du Laboratoire national de la santé, le docteur Robert Netter ; cinq conseillers ministériels, le professeur François Gros, Louis Schweitzer, Claude Weisselberg, Charles-Henri Filippi et Patrick Baudry ; le directeur de Diagnostics Pasteur, Jean Weber ; onze médecins spécialistes de l'hémophilie, Yvette Sultan, Claire Gazengel, Françoise Torchet, Françoise Verroust, Daniel Vergoz, Françoise Ferrer le Cœur, Marie-José Larrieu, Yves Laurian, Bernard Boneu et Jean Ducos.**

Trois anciens premier ministre ou ministres – Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé – ont, en outre, été mis en examen dans le cadre du dossier du sang contaminé confié à la Cour de justice de la République.

Le refus d'une saisine globale

Le juge Bertella-Geffroy, qui instruit depuis le printemps 1993 les plaintes pour empoisonnement de plusieurs parties civiles, a demandé à trois reprises au parquet de Paris d'étendre sa saisine afin qu'elle puisse enquêter sur l'ensemble des contaminations d'hémophiles ou de transfusés survenues en France dans les années 1984-1986, et non plus seulement sur le cas précis des 53 personnes contaminées qui se sont portées parties civiles. On estime actuellement que 1 325 hémophiles et 2 600 transfusés ont été contaminés en France par le VIH. A trois reprises, le parquet de Paris a refusé cette saisine globale, estimant que toutes les personnes contaminées désireuses de saisir la justice en avaient eu, en quatre ans, la possibilité. On estime au parquet que *« le juge n'a pas été saisi de l'ensemble de la pandémie »* et qu'il faudra bien un jour que M[me] Bertella-Geffroy se résolve à clore son instruction-marathon.

COMMENTAIRE

DERNIÈRE LIGNE DROITE

L'instruction menée par le juge Bertella-Geffroy entre, enfin, dans sa dernière ligne droite. Après avoir étudié les responsabilités des uns et des autres dans la contamination des hémophiles et dans la mise en œuvre du dépistage systématique dans les dons de sang, la voilà aujourd'hui parvenue au chapitre des collectes à risque effectuées en milieu carcéral ou sur la voie publique.

Aux vingt-six mises en examen déjà prononcées devraient bientôt s'en ajouter de nombreuses autres concernant, pour l'essentiel, des responsables de centres de transfusion sanguine ayant procédé à de telles collectes. Mais la magistrate pourrait aussi souhaiter entendre les explications des responsables de l'administration pénitentiaire et de certains membres du cabinet du garde des sceaux de l'époque, Robert Badinter, ayant eu à gérer les aspects sanitaires de la politique carcérale.

A ceux qui, à juste titre, s'inquiètent de l'extrême longueur de cette instruction, le juge Bertella-Geffroy oppose, non sans raison elle aussi, la nécessité d'en finir une bonne fois pour toutes avec cette affaire. Pour ce faire, aucun aspect du dossier ne doit, selon elle, être laissé dans l'ombre, comme cela fut le cas lors de la première instruction menée par le juge Sabine Foulon. Une fois cette pédagogie de l'affaire achevée, ce sera à la Cour de cassation de trancher le problème des qualifications – essentiellement l'empoisonnement – retenues par le juge ; et à la Cour de justice de la République de se prononcer sur le cas des trois anciens ministres mis en examen dans ce dossier, Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé.

Il ne servirait sans doute à rien, aujourd'hui, de vouloir refaire l'histoire et de répéter que, si les pouvoirs publics avaient, dès le début des années 90, souhaité faire toute la lumière sur le drame du sang contaminé, l'aspect judiciaire de l'affaire serait réglé depuis longtemps. Peut-être, après tout, fallait-il en passer par cette instruction hors norme, à la mesure du désintérêt porté en France jusqu'à une date récente aux problèmes de santé publique.

Franck Nouchi

La France plus touchée que les autres pays européens

CHAQUE trimestre, depuis 1984, le centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida fournit le bilan chiffré de la spécificité française de l'affaire dite du « sang contaminé ». Datant de septembre, le dernier rapport de ce centre établit sans ambiguïté l'ampleur du drame. Les cas cumulés de sida (cliniquement établis) diagnostiqués chez des personnes souffrant d'hémophilie ou d'autres troubles de la coagulation sanguine sont, dans les 47 pays de la région couverte par ce centre, de 3 223. Les pays les plus touchés sont dans un ordre décroissant l'Espagne (657 cas), le Royaume-Uni (603 cas), la France (536 cas), l'Allemagne (531 cas), l'Italie (303 cas) et la Grèce (101 cas).

La France se situe, sur ce point, dans un groupe relativement homogène de pays n'ayant pas – à la différence notamment de la Belgique (9 cas) – su, en temps utile, prendre les mesures préventives qui s'imposaient. Mais la situation est radicalement différente en ce qui concerne les autres contaminations post-transfusionnelles par le VIH. On sait que ces infections résultent de transfusions effectuées à partir de produits sanguins issus, non pas du « poolage » des dons, mais de prélèvements effectués chez des donneurs infectés par ce virus.

Or le bilan est, de ce point de vue, accablant pour les responsables sanitaires et transfusionnels français. Dans l'ensemble géographique couvert par le centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida, on a aujourd'hui recensé 3 427 cas de sida post-transfusionnels parmi lesquels 1 686 en France, 414 en Italie, 304 en Espagne, 264 en Allemagne, 122 au Royaume-Uni et 106 en Belgique. En d'autres termes près de la moitié des cas de sida post-transfusionnels diagnostiqués sont survenus en France.

Un tel constat doit être rapproché de celui établi par les responsables du fonds d'indemnisation, structure chargée, aux termes de la loi du 31 décembre 1991, d'indemniser les personnes – hémophiles ou non – dès lors qu'il est établi que cette infection résulte de l'administration de sang ou de produits dérivés du sang. Selon ces responsables, le fonds s'est engagé à verser près de 6 milliards de francs sur lesquels 5,256 milliards ont d'ores et déjà été effectivement payés. Ces sommes concernent aujourd'hui 4 234 personnes infectées parmi lesquelles 1 355 hémophiles ou patients souffrant d'autres troubles de la coagulation sanguine et 2 879 transfusés.

Révélé dans ces colonnes, un rapport confidentiel de ce fonds d'indemnisation avait, en 1994, établi les très fortes inégalités géographiques observées en matière de transmission post-transfusionnelle par le VIH (*Le Monde* du 17 décembre 1994). Des inégalités qui, pour les épidémiologistes, étaient la conséquence directe des collectes de sang effectuées, jusqu'au milieu des années 80, auprès des donneurs à très haut risque d'infection par le VIH tant dans les milieux pénitentiaires que dans les rues de certains quartiers « chauds ».

Jean-Yves Nau

A Melun, une manifestation de deuil à la mémoire d'Abdelkader

MELUN
de notre envoyé spécial

A partir de 13 h 30, mardi 23 décembre à Melun, convergeaient de toutes parts vers la gare des jeunes beurs, blacks, blancs et des moins jeunes, venus témoigner de leur émotion après la mort, mercredi 17 décembre, du jeune Abdelkader Bouziane, originaire de la cité toute proche de Dammarie-les-Lys, tué par la police dans des circonstances encore controversées. Des banderoles se déployaient : *« Makomé, M. Saïdi, Malik Oussekine, F. Fernandez, Abdelkader Bouziane, à qui le tour ? »* ; *« Justice égale pour tous »* ; *« Un ange nous a quittés, 16 ans »*.

REPORTAGE

Dignité, protestation. L'heure n'est pas à la provocation ni à l'arrogance

Il a l'air bien jeune, le souriant Abdelkader sur les dizaines de photographies brandies par la foule. Pas une tête à recevoir une balle dans la nuque. A 14 heures environ, le cortège d'un millier de personnes partait vers la préfecture de Melun, encadré par un service d'ordre efficace portant des autocollants « Touche pas à mon pote ». La police, de son côté, s'était faite des plus discrètes.

C'était une manifestation de deuil, de dignité, de protestation. L'heure n'était pas à la provocation ni à l'arrogance. La presse photographiait le premier rang du cortège composé des parents et des proches de la victime. On entendait : *« Levez haut les photos, on n'a pas honte d'Abdelkader ! »* Des gamins se moquaient des caméras de télévision : *« T'as qu'à jouer Hamlet, le producteur, y va te capter. Et moi je fais Mister Bean, la doublure. »* Le cortège passait devant le monument aux morts de 1870 et des colonies, dépassait la brasserie Kenavo, traversait les deux ponts sur la Seine, à côté de la prison centrale. On remontait par la rue Saint-Barthélemy, devant une maison où vécut Cézanne, en discutant philosophie : il y a peut-être quelque chose de bon, même dans le mal, même dans la mort ; Dieu nous a créés pour l'éternité.

Devant la préfecture, vers 15 heures, les manifestants attendirent près d'une heure que la famille, les parents et les avocats de la victime soient reçus par le préfet. On ne comprenait pas comment un garçon de seize ans pouvait apparaître dangereux au point que l'on tire quatre balles sur lui. *« Ils ont tiré des balles comme dans les dessins animés,* disait un homme, *des balles qui font le tour de la voiture. »* On s'interrogeait : vous croyez qu'une histoire comme ça arriverait en Corse ? Jamais de la vie. Et pourquoi Brigitte Bardot dit-elle que les Arabes naissent avec un couteau entre les dents ? Parce qu'elle est folle ? Non, parce qu'elle est bête. Quand la famille sortit de la préfecture, Malika, la tante de la victime, expliqua que le préfet leur avait tendu la main, avait exprimé des condoléances, en son nom et en celui du gouvernement. Que tous avaient les mêmes droits à la justice et à la considération. Elle annonçait la création d'un comité de vigilance. L'oncle d'Abdelkader lisait une lettre imaginaire de la victime, une lettre écrite de l'au-delà : *« Salut les amis. De là où je suis, je ne peux pas participer à cette marche. Malgré tout, je tiens à vous préciser que la balle qui m'a permis de faire ce voyage sans retour a été tirée par un homme qui n'était pas en danger. Je le sais et il le sait. Ce soir-là, mon ami Djamel et moi, sommes allés sur Nemours voir un ami, suivis depuis Melun par ceux qui allaient être mes bourreaux. La fin de la balade s'arrêtera à Fontainebleau. C'était écrit. Dommage. »*

Djamel, qui a été blessé par les policiers, sanglotait dans un fauteuil roulant. Son père expliquait que son fils ne pouvait pas parler ni dormir. Qu'il croyait voir des voitures de police partout, tout le temps. A 16 heures, le cortège rebroussait chemin vers la gare, sans incident. Quelqu'un faisait remarquer qu'il avait fallu un mort pour réunir les gens de la cité.

Michel Braudeau



هكذا من الأصل

...g en prison

...ine qui avaient, durant les années ...ations par le virus du sida

...gis qu'en décembre 1986... A Bastia et à Fort-de-France, les collectes ne cesseront qu'en 1990. Au total, pour la seule année 1985, près de 40 % des contaminations post-transfusionnelles (25 % dues à la prison et 14 % dues aux collectes sur la voie publique) auraient pu être évitées.

C'est parce qu'elle a eu la preuve que plusieurs parties civiles ont été contaminées à la suite d'un prélèvement effectué à Fresnes que le juge Bertella-Geffroy a mis en examen le docteur Duedari et d'autres directeurs de CTS. Elle reproche à ces médecins d'avoir effectué ces collectes à risques, ainsi que de n'avoir pas, une fois les conséquences connues, organisé une information des receveurs des produits sanguins.

Une telle information aurait permis d'éviter nombre de contaminations de conjoints ou d'enfants. Pour sa part, le docteur Duedari nous a déclaré avoir arrêté les collectes de sang à Fresnes...

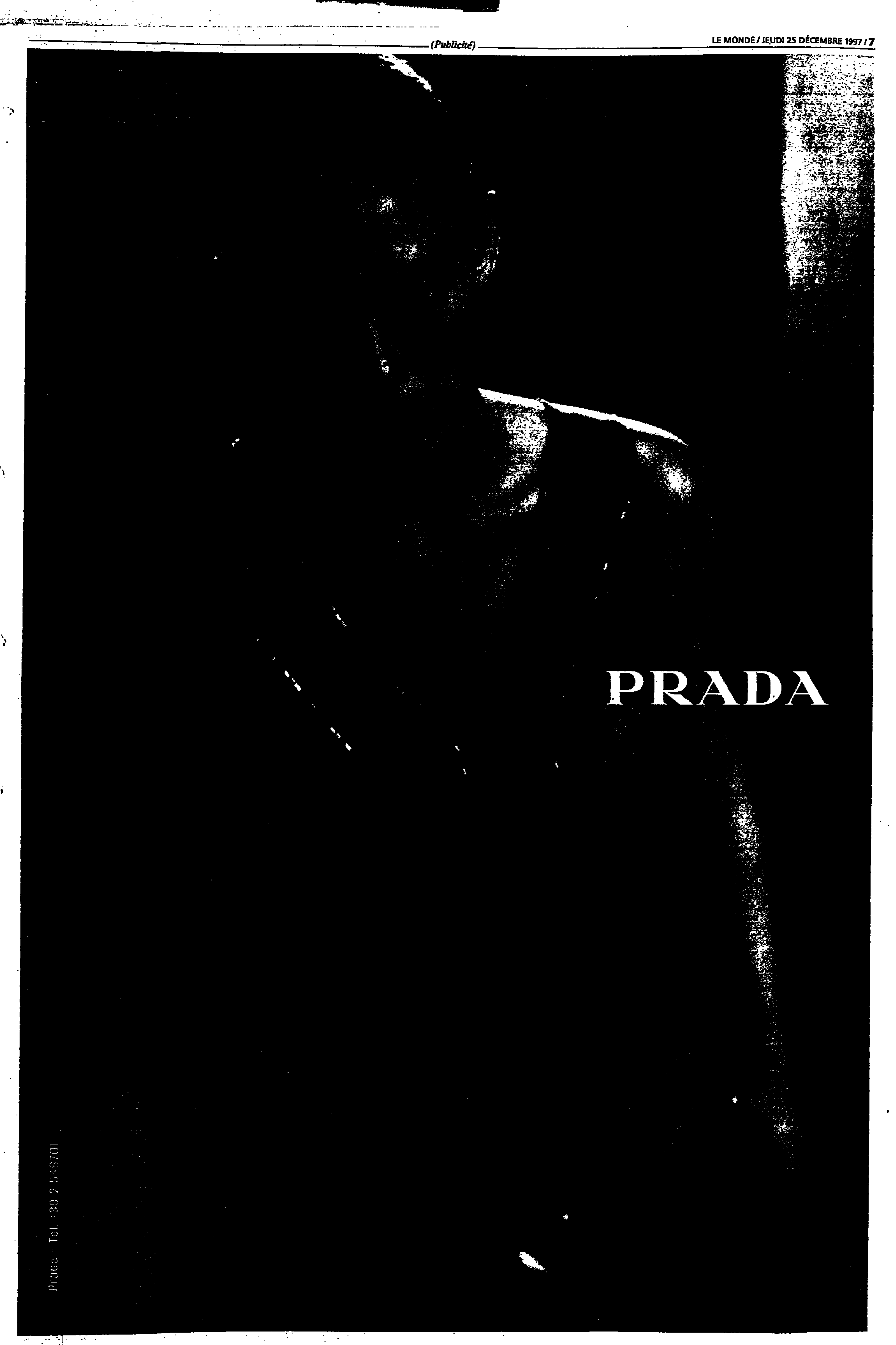
F. S.

...GNE DROITE

...raison elle aussi, la nécessité d'en finir une bonne fois pour toutes avec cette affaire. Pour ce faire, aucun aspect du dossier ne doit, selon elle, être laissé dans l'ombre, comme cela fut le cas lors de la première instruction...

Franck Nouchi

...mémoire d'Abdelkader



هكذا من الأصل

26 août 1942, 445 juifs du camp de Mérignac partent pour Drancy

« Au nom du peuple français », le préfet de la Gironde réquisitionne six gendarmes, qui sont mis à la disposition du directeur du camp. Vingt inspecteurs, soixante gendarmes et un officier accompagnent le convoi

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Maurice Papon est un vieillard fatigué. En fin d'audience, mardi 23 décembre, un certificat médical l'atteste, qui repousse au 5 janvier la suite des débats. Et, comme il est fatigué, Maurice Papon remet souvent au lendemain les explications qu'il ne peut donner le jour même. *« J'ai tout à fait conscience des faiblesses physiques qui m'ont marqué hier soir*, dit-il. *Je voudrais m'en excuser auprès de la cour et des jurés. »*

L'accusé souhaite donc revenir sur la déportation des enfants d'août 1942. Et plus particulièrement sur le sort de ceux qui ont échappé à la rafle du 16 juillet et qui, bien qu'ils aient été placés dans des familles d'accueil, ont été recherchés un mois plus tard ou directement amenés au camp de Mérignac, alors qu'ils auraient pu être sauvés. Le président Castagnède, sur une liste de vingt-six noms, en a compté treize, qui ont été déportés.

La veille, Maurice Papon avait été dans l'incapacité de dire le processus qui avait conduit ces familles d'accueil à se démettre de ces enfants-là. *« Je n'ai pas beaucoup de choses à dire »*, avoue-t-il. Et effectivement il ne fait que redire « sa » chronologie des événements, selon laquelle, au bout du compte, le préfet régional Maurice Sabatier aurait *« demandé à Garat* [NDLR: chef du service des questions juives sous l'autorité directe de Maurice Papon] *de prévenir le grand rabbin Cohen et l'Union générale des israélites de France (UGIF) du changement radical de position des SS, pour mettre les enfants à l'abri et prévenir les familles d'accueil de la menace allemande »*. *« Ces événements*, ajoute l'accusé, *sont entourés d'un brouillard que je suis incapable de dissiper. »*

Quittant le *« brouillard »*, le président Castagnède revient à la relative clarté des documents préparatoires à l'organisation du convoi du 26 août, qui aboutit à la déportation de quatre cent quarante-cinq juifs « puisés » dans le camp de Mérignac. Une note montre que, par voie téléphonique, Pierre Garat a *« fait connaître »*, le 22 août, à 15 h 30, soit juste après que des instructions furent données par le gouvernement de Vichy au téléphone, qu'un convoi devait être organisé et qu'il y avait lieu *« de prévoir un chef de convoi »*.

« UN REPAS COMPLET »

Le commissaire Norbert Techoueyres est missionné par le chef de la sécurité publique et invité à se mettre en rapport avec Pierre Garat. *« Quelles informations Garat a-t-il pu communiquer à Techoueyres ? »*, demande le magistrat. *« J'imagine qu'*[il] *a dû remettre les listes des internés de Mérignac qui devaient constituer le convoi. »* Le 24 août, le préfet Sabatier, *« au nom du peuple français »*, réquisitionne six gendarmes *« à mettre à la disposition de monsieur le directeur du centre de séjour surveillé de Mérignac »*. Une note de police, non datée, précise que les déportés partiront du camp à 17 heures, puis de la gare de Bordeaux à 20 h 20, afin d'arriver à la gare du Bourget le lendemain à 8 heures. Vingt inspecteurs, soixante gendarmes, un officier, accompagneront le convoi. *« Des assistantes sociales sont prévues »*, est-il écrit à la main. Il est question d'*« un repas complet par personne : pommes de terre bouillies, conserves, fromage, confiture et fruits »*.

Le président Castagnède attire l'attention sur une *« remarque »* contenue dans la note : *« Les services compétents allemands ont averti qu'il y aurait autant d'arrestations de membres de la police française que d'évasions. »* Puis il s'interroge sur la façon dont les soixante gendarmes ont été réquisitionnés. Il procède à la projection d'une pièce qui pourrait se révéler à charge pour l'accusé, s'il n'y avait un problème de date : un ordre de réquisition de la gendarmerie est signé *« pour le préfet régional »*, par Maurice Papon, mais il est daté du 28 octobre 1942, soit deux jours après la date du convoi.

« Cette anomalie ne m'a pas échappé », explique l'accusé, qui *« imagine »* ce qui a pu se passer. *« Les gendarmes ont été mobilisés par le préfet régional sur ordre verbal, et il m'a été demandé de régulariser* [a posteriori] *ce déplacement pour les soldes, les primes, les frais. Dans ce type d'opérations, il y a nécessairement des imputations de dépenses importantes. Il faut toujours un papier. »* Le président n'épilogue pas. Il poursuit en observant que Maurice Papon, toujours *« pour le préfet régional »*, a dressé un compte-rendu des opérations, le 26 août, à l'intention du gouvernement de Vichy. Il y est question d'interventions que les autorités françaises pourraient faire à Drancy pour des *« cas intéressants » : « On croyait que le gouvernement français allait obtenir là-bas ce qu'on ne pouvait obtenir ici. »* Le président lit ensuite le rapport qu'établit Pierre Garat, fin août, à son retour de Drancy (*lire ci-contre*). Les intentions de l'occupant y sont inscrites noir sur blanc. *« Il doit être fourni à l'autorité allemande* [à partir de Drancy] *trois trains de mille juifs chaque jour. »* Il est recommandé *« de ne pas trop s'attarder sur* [le cas] *des juifs étrangers »*. « [Ce rapport] *est désagréable à lire*, concède l'accusé. *Mais il a le mérite d'entrer dans le détail et d'être précis. »*

Alors le président présente le récapitulatif, à la date du 1er septembre 1942, des convois partis de Drancy *« vers l'Est »*. *« Les 10, 12, 14, 17, 19, 21, 24, 26, 28, 31 août. Tous les trois jours, comme prévu, mille juifs à chaque convoi. Voilà la cadence. »* Et maintenant la liste des trains arrivés à Drancy : *« Les 6, 7, 9, 12, 14, 15, 19, 22, 25. »* A la colonne provenance, on peut lire : Beaune, Pithiviers, Bordeaux, Poitiers, ou, plus anonymement, *« zone libre »*, *« zone libre »*... *« A partir du 27*, remarque-t-il, *les arrivées* [de juifs] *ne permettent plus de fournir les départs. Voilà pourquoi les juifs français partiront. »*



Maurice Papon et son avocat, Jean-Marc Varaut.

RETOUR SUR LE « BROUILLARD »

Puis le président veut sonder la volonté de *« résistance »* de la préfecture en s'intéressant au cas d'Irma Reinsberg, une femme qui a sauté du train pour s'évader du convoi du 26 août. Blessée à la tête, Irma Reinsberg a été arrêtée, puis hospitalisée le 1er novembre à l'hôpital d'Orléans. On a demandé, par télégramme, *« dans quel camp il* [convenait] *de diriger l'intéressée »*. La préfecture de la Gironde, sous la signature d'un *« conseiller de préfecture »*, a répondu sans ciller : *« Vers Drancy. »*

« On peut s'interroger sur la volonté de sauvetage », commente le président, qui révèle qu'Irma Reinsberg a heureusement pu s'évader de l'hôpital quatre jours après son hospitalisation. *« C'est un fait que cette volonté n'était pas toujours également répartie »*, répond Maurice Papon. *« A notre connaissance, ce conseiller a été sanctionné à la Libération »*, renchérit son avocat, Me Varaut. *« Voilà une personne sanctionnée ! »*, ponctue le président.

Alors que tout semble dit, les débats reviennent, inévitablement, sur le *« brouillard »* entourant la déportation des enfants d'août 1942. Maurice Papon se hasarde à une explication. *« Je dis qu'il y a un fait qu'il faut reconnaître : il y a des parents qui ont réclamé ces enfants. »* Le président manque de s'étrangler. *« Maurice Papon ! Je crois que nous sommes sur une hypothèse qui n'est pas soutenable. Ces parents* [déportés sans retour vers Auschwitz le 19 juillet 1942], *ils ne réclament rien, parce qu'ils sont morts. »* Alors l'accusé, piteux : *« Je suis d'accord. »*

Puis, comme il le fait à l'issue de ses interrogatoires sur chacun des convois, le magistrat rappelle à Maurice Papon les incriminations qui pèsent sur lui : complicité d'arrestations, de séquestrations illégales, d'assassinats, le tout revêtant le caractère de complicité de crimes contre l'humanité. Bien que quatre cent quarante-cinq personnes aient été déportées, le juge circonscrit les noms des seules victimes dont les familles se sont constituées parties civiles. Ceux-ci délimitent la saisine de la cour. Outre les noms, il précise les numéros d'ordre dans le convoi : 22, 23, 38, 168, 169, 184, 186, 187, 230, 214, 223, 216, 204, 126, 124, 127, 202, 201. Dix de ces numéros étaient portés par des enfants. Maurice Papon se ressaisit un court instant : *« Je répudie toutes ces accusations et j'attends qu'on m'apporte les preuves de ma responsabilité ! »*

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

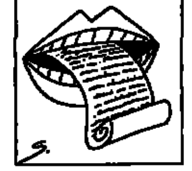
Les débats reprendront le 5 janvier

Le procès de Maurice Papon, qui devait se poursuivre les 29 et 30 décembre, a été suspendu jusqu'au lundi 5 janvier en raison de l'état de santé de l'accusé. Son avocat, Jean-Marc Varaut, a produit un certificat médical du professeur Alain Choussat, chef du service de cardiologie de l'hôpital Haut-Lévêque de Pessac (Gironde), qui a constaté la régression, mais non la disparition de la pleuropneumopathie de Maurice Papon, toujours placé sous antibiotiques.

En raison de *« la persistance de signes objectifs pleuropulmonaires »* et de *« quelques troubles métaboliques »*, le praticien conseille *« un repos de dix jours sous surveillance médicale pour prévenir une éventuelle rechute »*. Ni la cour d'assises ni les parties au procès n'ont demandé d'expertise comme précédemment, ni émis la moindre réserve sur cet avis, qui permet à chacun de marquer une pause, alors qu'ont eu lieu la moitié des audiences prévues par le calendrier initial, qui avait fixé la fin du procès... à Noël.

« Il doit être fourni à l'autorité allemande trois trains de mille juifs chaque semaine »

LE 29 AOÛT 1942, Pierre Garat, chef du bureau des questions juives de la préfecture de la Gironde, rend compte de sa mission au camp de Drancy au préfet régional, *« sous le couvert »* du secrétaire général Maurice Papon, dans les termes suivants.



VERBATIM

« Dès l'arrivée du convoi (NDLR : le 27 août 1942), *je me suis mis en rapport avec le commandant* (NDLR : français) *du camp de Drancy, qui m'a fourni les renseignements suivants. Il doit être fourni à l'autorité allemande trois trains de mille juifs chaque semaine* (NDLR : au départ de Drancy) (...). *J'ai remis au commandant du camp la liste officielle des juifs transférés, sur laquelle étaient signalés la nationalité des intéressés et les cas spéciaux. Le commandant m'a donné l'assurance qu'il serait tenu le plus grand compte des indications fournies* (...). [Par ailleurs], *le directeur de cabinet de M. Leguay* (NDLR : délégué, pour la zone occupée, du secrétaire général à la police René Bousquet) *m'a indiqué qu'il était préférable de ne pas examiner de trop près le cas des juifs étrangers, car dans la mesure où le contingent demandé par les Allemands ne pourrait être composé de juifs étrangers, le complément serait vraisemblablement fourni par des Français.*

» A la question posée de savoir si le rapatriement des juifs français déportés le 18 juillet dernier pourrait être obtenu (NDLR : trente-trois Français détenus par les Allemands pour infractions à leurs ordonnances, déportés sans retour le 19 vers Auschwitz parmi les cent soixante et onze juifs de la région de Bordeaux), *il m'a été répondu négativement. L'autorité allemande aurait d'ailleurs tenu absolument secrète la destination de ces convois.*

» En conclusion, j'estime qu'il y aurait lieu à l'avenir : d'établir des listes spéciales de Français et d'étrangers ; d'assurer l'arrivée du convoi à Drancy les jours de départ des convois de déportation [vers l'Est] (...) *car l'administration du camp disposerait d'une journée entière pour effectuer le triage* (...) ; *d'adresser incessamment au directeur du camp une liste séparée des juifs Français qui ont été transférés et de demander confirmation de ce que les intéressés sont bien demeurés à Drancy. »*

Passe d'armes avec Alain Juppé

Me Jean-Marc Varaut*, conseil de Maurice Papon, s'est élevé, lundi 22 décembre, contre des propos d'Alain Juppé, maire (RPR) de Bordeaux, rapportés, le 15 décembre par *France-Soir* et relayé par l'Agence France-Presse : *« Il y a en France des héros mais aussi des salauds qui ont des crimes sur la conscience : il faut les juger. »* Rappelant que M. Juppé s'était engagé, lors de la campagne des législatives, à renforcer la présomption d'innocence, que, selon lui il *« méconnaît »* par cette déclaration, Me Varaut a indiqué : *« Je l'avais cru. Les électeurs ne l'ont pas cru. Les électeurs ont eu raison. »

Maurice Papon a ajouté : *« Pour qui emprunte en toutes circonstances un air supérieur, il eût été préférable qu'il fasse preuve de réserve. D'autant plus que ses échecs flagrants auraient dû l'inciter à plus de prudence. J'ai une satisfaction : c'est celle d'avoir préféré les gaullistes historiques aux gaullistes d'occasion. »*

Jean Cavignac, le découvreur d'archives par qui l'affaire a démarré

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

« Nous étions à genoux par terre, dans cette pièce sale du cinquième étage du bâtiment de la rue d'Aviau, à fouiller dans des paquets d'archives, qui avaient été mises en vrac dans des chemises orange. J'ai ouvert une première liasse. Elle concernait les rafles des juifs de juillet et août 1942. Nous avons vu la signature de Maurice Papon. "Mais, c'est le ministre !", *a dit Cavignac... »* L'historien Michel Bergès raconte ainsi sa première rencontre, en février 1981, avec les documents qui allaient constituer le « dossier Papon » et conduire, seize ans plus tard, l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde devant la cour d'assises de Bordeaux.

PORTRAIT
La passion du militant politique et le sérieux de l'historien

Pour lui, comme pour tous ceux qui ont engagé le procès contre Maurice Papon, le rôle joué par Jean Cavignac, ancien conservateur des archives de la Gironde, décédé en 1989, est primordial. *« Au départ, il y a eu le travail de Cavignac »*, admettent, pour une fois d'accord, tant Michel Slitinsky que Gérard Boulanger ou Maurice-David Matisson. Dans un de ses ouvrages (*Psychanalyse de la Collaboration*, Hommes et perspectives, 1991), ce dernier parle, certes, du *« hasard »* qui a permis à Jean Cavignac de mettre la main sur ces documents. Mais, citant Alain – *« On n'est curieux qu'autant qu'on est instruit »* –, il tient à préciser qu'il avait, en fait, toutes les raisons de tomber sur cette manne.

Né en 1938 à Périssac, en Gironde, d'un père officier de gendarmerie et d'une mère professeur de lettres, Jean Cavignac était un personnage haut en couleur qui a laissé un souvenir très fort à Bordeaux. Mêlant la passion du militant politique et le sérieux de l'historien, il était, selon son ami Pierre Brana, aujourd'hui député socialiste de la Gironde, *« iconoclaste chaque fois qu'il fallait l'être »*. *« Jean*, poursuit le parlementaire, *avait réussi, malgré son passage par la très respectée école des Chartes, à casser le moule universitaire classique. » « C'était avant tout un homme généreux et un chercheur remarquable »*, ajoute Jean Valette, son supérieur à l'office départemental des archives de la Gironde.

VOLONTAIREMENT EN RETRAIT

Marqué dans sa jeunesse par les idées d'extrême droite, Jean Cavignac milite très vite à gauche. Après avoir été un des responsables régionaux du Parti socialiste unifié (PSU), de Pierre Mendès-France et de Michel Rocard, il entre ensuite à Lutte ouvrière, la formation trotskiste, dont il est aussi un des principaux dirigeants pour la région. Grand, barbu, toujours accompagné de son chien Toupin, Jean Cavignac, après des études de lettres et son passage par l'École des chartes, soutiendra, en 1986, une thèse de doctorat en lettres sur La communauté israélite de Bordeaux aux XVIIIe et XIXe siècles. Conservateur aux archives de la Gironde depuis 1962, il multiplie les responsabilités dans la région : secrétaire général de l'académie Montesquieu, trésorier de la société des écrivains d'Aquitaine, correspondant de l'Institut du temps présent. En 1969, il fonde l'Institut aquitain d'études sociales, qui se veut le carrefour des chercheurs de différentes disciplines et étudie principalement le mouvement ouvrier en Aquitaine. *« Le travail demandé aux adhérents était énorme, aussi Jean s'en chargeait-il le plus souvent »*, écrit Line Marié, membre du bureau de l'institut, qui insiste sur son don pour les langues. *« La bibliothèque de l'Institut compte des ouvrages en allemand, anglais, espagnol, italien mais aussi en roumain. Quand il ne dominait pas la langue, il ne renonçait pas : pour le roumain et l'hébreu, il avait acheté grammaire et dictionnaire. N'oublions pas le latin de l'archiviste et l'occitan de l'Aquitain. »*

Ses études sur la communauté juive de Bordeaux et d'autres travaux avaient mis Jean Cavignac sur la trace des « documents Papon ». Compte tenu des obligations de réserve découlant de sa fonction – un fonctionnaire n'a pas le droit de dévoiler le contenu d'archives –, il se met volontairement en retrait. Jean Valette, son supérieur hiérarchique, qui apprécie beaucoup ses qualités professionnelles, ferme les yeux. Comme Jean Favier, alors directeur des Archives nationales, qui fait comprendre à Jean Valette qu'il *« connaît le coupable »* mais que, bien entendu, aucune sanction ne sera prise.

En fait, tous ces historiens mettent en avant la foi de Jean Cavignac. *« Il ne suffit pas d'encourager la recherche régionale, il faut que ses travaux soient utilisés, diffusés »*, écrivait-il en 1969. *« S'il a eu tort administrativement, il a eu raison philosophiquement »*, conclut un acteur de l'époque. Bel hommage à un homme qui a lancé, en 1981, une aventure judiciaire sans précédent, sur laquelle il ne s'est d'ailleurs jamais prononcé.

José-Alain Fralon

هكذا من الأهل

...t pour Drancy

...position du directeur du camp.

Les débats reprendro... le 5 janvier

...l'affaire a démarré

DISPARITIONS

Rod Milburn

La chute d'un champion olympique

UNE NUIT de novembre, l'employé de la Georgia Pacific Paper Company, à Baton Rouge (Louisiane), qui était chargé de surveiller le niveau des cuves de pâte à papier a glissé dans une trappe. On a retrouvé au petit matin son corps rongé par les produits chimiques. Après une rapide enquête le coroner a conclu à une mort accidentelle pour cet homme âgé de quarante-sept ans qui, abandonné par sa dernière épouse et ses enfants, dormait depuis quelque temps sur les bancs d'une église. La fin sordide d'un homme au bout du rouleau. Pas de quoi bouleverser un président des Etats-Unis.

Bill Clinton le fut pourtant. Il a envoyé à la famille du défunt une longue lettre dans laquelle il se demandait comment son pays a pu laisser ainsi mourir dans la misère une de ses gloires nationales. Rod Milburn, champion olympique du 110 mètres haies aux Jeux olympiques de 1972, à Munich, a été enterré dans le petit cimetière de la bourgade où il était né en 1950 et où il avait grandi, Opelousas, en plein pays cajun.

Etrange destinée d'un petit orphelin noir qui, sa vie durant, a cru que tout arrivait par la seule volonté de Dieu. Dans la High School J. S. Clark réservée aux Noirs, un entraîneur remarque sa vélocité. D'un sprinter, il fera un *hurdler* en plaçant des pièces de 1 dollar sur les haies qu'il le force à franchir inlassablement. Rod Milburn pouvait récupérer celles qu'il ne faisait pas tomber. On a dit que cet exercice lui avait donné une fluidité jusqu'alors inconnue sur l'obstacle.

En tout cas, à l'âge de seize ans ce talent déjà reconnu lui permet d'intégrer l'université du Sud à Baton Rouge. Là il est pris en charge par Dick Hill, l'entraîneur de celui qui survole encore la discipline, Willie Davenport. Il y complète son bagage technique tant et si bien qu'à vingt ans il se retrouve en finale du championnat des Etats-Unis et qu'en 1971 il gagne vingt-huit courses sur vingt-huit dans la moyenne alors fabuleuse de 13 s 6. Les innombrables trophées qu'il gagna durant cette période ont été dispersés. Sa famille ne sait même pas où est passée la médaille d'or qu'il a ramenée de Munich après avoir battu le Français Guy Drut dans une course qui avait été retardée de vingt-quatre heures en signe de deuil après le massacre de la délégation israélienne par un commando palestinien. Rod Milburn n'était pas attaché aux choses qui le lui rendirent bien.

Une fois descendu du podium avec l'hymne national qui lui battait encore dans les oreilles et les phalanges douloureuses de la vigoureuse poignée de main des officiels, un athlète n'avait alors qu'à rentrer chez lui, aucun agent, aucun contrat ne l'attendaient à la sortie du stade.

TABLEAU À LA STEINBECK

Après avoir amélioré d'un dixième de seconde son record du monde du 110 mètres haies (13 s 1) lors d'un meeting en Italie en 1973, Rod Milburn tenta en vain d'être embauché par une équipe de football américain. Il abandonna alors son statut amateur pour intégrer une troupe professionnelle itinérante montée par l'éphémère International Track Association. Tout ce qu'il y gagna fut de perdre la possibilité de se qualifier pour les Jeux de Montréal où allait s'imposer Guy Drut. Quand il retrouva sa licence amateur, les Etats-Unis boycottèrent les Jeux de Moscou. Et en 1984, une nouvelle génération, qui avait perfectionné sa technique de bras au-dessus de l'obstacle, lui barra les portes de la sélection.

Pendant ce temps, Rod Milburn avait divorcé deux fois et il avait échoué à toutes ses tentatives de mettre en place un camp d'entraînement privé. L'université qui l'avait accueilli étudiant lui offrit en 1984 un poste d'entraîneur d'athlétisme qu'il perdit trois ans plus tard. Moins il eut de succès dans ses entreprises moins Rod Milburn fit référence à son passé de champion. Il perdait irrésistiblement pied avec la réalité, affirmant à ses derniers proches qu'il allait incessamment pouvoir lancer son camp d'entraînement.

Quand sa troisième femme le quitta avec ses deux derniers enfants, il ne resta sur sa feuille de paye que 36 dollars après retenue des pensions alimentaires et des saisies fiscales. Dans ce tableau à la Steinbeck s'ajouteront la condamnation à la prison pour vol à main armée de son fil aîné et l'éviction d'un foyer de chômeur. Ce jour-là, Rod Milburn a dit à la dernière personne qui l'a vu : *« Prie pour moi. »*

Alain Giraudo

■ **DENISE LEVERTOV**, poétesse américaine, est morte à l'âge de soixante-quatorze ans, à l'hôpital de Seattle. Elle est l'auteur de plusieurs essais et traductions, mais l'essentiel de sa création consiste, depuis 1946, en plus de vingt ouvrages de poésie dont certains ont été traduits en français par Alain Bosquet sous le titre *Poèmes* (Actes Sud, 1989). Née dans l'Essex, en Angleterre, elle a émigré aux Etats-Unis en 1948 avec son mari, l'écrivain Mitchell Goodman, mort cette année, et a acquis la nationalité américaine. Elle a enseigné à l'université Stanford de 1981 à 1994. Notamment influencée par William Carlos Williams ou Wallace Stevens, Denise Levertov s'en est émancipée pour mettre son lyrisme au service d'un engagement politique : féministe militante, elle a aussi consacré des poèmes à la guerre du Vietnam ou au procès Eichmann, d'autres reflétant sa participation au mouvement antinucléaire. Mêlant étroitement le combat social à la vision du quotidien, elle définissait elle-même sa poésie comme une tentative de *« forme organique »*, se libérant des formes traditionnelles pour répondre, par la mesure, le mouvement métrique, à celles de l'émotion, de la pensée politique ou de l'expérience perceptive.

NOMINATIONS

EDUCATION NATIONALE

A la suite de la réorganisation de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale (*Le Monde* du 18 décembre), neuf nouveaux directeurs ont été nommés au conseil des ministres du 17 décembre. Par ailleurs, **Geneviève Becquelin** deviendra en janvier doyenne de l'inspection générale de l'éducation nationale, en remplacement de Xavier Darcos, chargé d'une mission sur le livre.

Pascal Colombani a été nommé directeur de la technologie, **Daniel Nahon**, directeur de la recherche, **Francine Demichel**, directrice de l'enseignement supérieur, **Alain Boissinot**, directeur de l'enseignement scolaire, **Michel Garnier**, directeur de la programmation et du développement, **Marie-France Moraux**, directrice des personnels enseignants, **Béatrice Gille**, directrice des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, **Michel Dellacasagrande**, directeur des affaires financières, **Hélène Bernard**, directrice de l'administration.

[Né le 14 octobre 1945 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, agrégé de physique et docteur ès sciences, Pascal Colombani a commencé sa carrière comme chercheur en physique et chimie nucléaire au CNRS. Entré en 1978 chez Schlumberger, il travaille à la recherche et développement, avant d'être nommé directeur de la coopération technique en Europe, en 1993, et devient président de la filière japonaise du groupe en 1995.]

[Né le 30 janvier 1943 à Casablanca (Maroc), docteur ès sciences, Daniel Nahon a été professeur à l'université de Poitiers, puis à l'université d'Aix-Marseille et est professeur à l'Institut universitaire de France depuis 1997 (sciences du sol). Directeur du Centre européen de recherche et d'enseignement de géosciences de l'environnement de l'université d'Aix-Marseille, il a exercé, depuis 1981, de nombreuses responsabilités au sein du ministère de l'éducation. Il fut notamment directeur scientifique à la direction de la recherche et des études doctorales de 1991 à 1993.]

[Née le 31 octobre 1938 à Marseille (Bouches-du-Rhône), Francine Demichel est agrégée de droit. Professeur de droit public à l'université Paris-VIII Saint-Denis, elle en fut présidente de 1987 à 1991. Adjointe du directeur des enseignements supérieurs (Desup) au ministère de l'éducation de janvier 1992 à mars 1993, elle avait rejoint le cabinet de Claude Allègre comme conseiller technique lorsque celui-ci est devenu ministre de l'éducation nationale en juin.]

[Né le 22 avril 1949 à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), agrégé de lettres, **Alain Boissinot** a été professeur de l'enseignement secondaire jusqu'en 1976, puis professeur de classes préparatoires au lycée Louis-le-Grand (1986-1992) et au lycée Henri-IV jusqu'en 1994. Il devient à cette date conseiller technique au cabinet du ministre de l'éducation nationale François Bayrou, avant de prendre la responsabilité de la direction des lycées et collèges, transformée en direction de l'enseignement scolaire.]

[Né le 23 octobre 1935 à Saint-Christophe-sur-le-Nais (Indre-et-Loire), ancien élève de l'Ecole normale supérieure (Ulm), docteur ès sciences et agrégé de physique, **Michel Garnier** a effectué l'essentiel de sa carrière à l'université de Paris. Premier vice-président du conseil scientifique de l'université Pierre-et-Marie-Curie-Paris-VI de 1980 à 1986, il en devient président de 1986 à 1991. Administrateur provisoire de l'université nouvelle de Saint-Quentin depuis 1991, il en était le président depuis mars.]

[Née le 29 juillet 1946 à Nice (Alpes-Maritimes), diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, **Marie-France Moraux** est entrée au ministère de l'éducation nationale en 1972. Affectée depuis 1979 aux affaires financières, elle devient en 1989 sous-directeur des établissements à la direction de la programmation et du développement universitaire pour la préparation du plan Université 2000.]

[Née le 6 août 1955 à Paris, diplômée de l'Inalco (chinois), agrégée de grammaire et ancienne élève de l'ENA, **Béatrice Gille** a été professeur de l'enseignement secondaire avant de devenir conseillère pour la chambre régionale des comptes de la Réunion et de se spécialiser dans le contrôle budgétaire et le suivi des collectivités en grande difficulté financière. Depuis 1993, elle était secrétaire générale de l'académie de Toulouse.]

[Né le 30 septembre 1943 à Chateau-Arnoux (Alpes-de-Haute-Provence), diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble et titulaire d'une maîtrise de droit public, Michel Dellacasagrande a accompli sa carrière à l'éducation nationale, à l'Union des groupements d'achats publics (UGAP), au ministère de la fonction publique, puis de la jeunesse et des sports. Il devient en 1996 sous-directeur des statuts, des emplois et des crédits de personnels au ministère de l'éducation nationale, puis chef du service des affaires budgétaires et enfin directeur général des finances et du contrôle de gestion en avril.]

[Née le 30 janvier 1957 à Paris, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et ancienne élève de l'ENA, **Hélène Bernard** entre en 1985 au ministère de l'éducation nationale. Conseillère technique au cabinet du secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, Robert Chapuis, en 1989, elle devient sous-préfet de Charolles (Saône-et-Loire) en 1990. Secrétaire générale de l'académie de Rennes en 1993, elle redevient sous-préfet à Sens (Yonne) en 1995, puis secrétaire générale du département d'Eure-et-Loire.]

[Née le 14 janvier 1938 à La Glacerie (Manche), ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de Fontenay, agrégée d'anglais, **Geneviève Becquelin** a été professeur de l'enseignement secondaire jusqu'en 1977, puis inspectrice pendant dix ans dans les académies de Rennes, Versailles et Paris. Nommée inspectrice générale en 1987, elle est l'auteur de plusieurs rapports sur les systèmes d'éducation et les examens étrangers. Depuis 1996, première femme à assurer cette fonction, elle préside le concours d'accès à l'Ecole supérieure militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.]

TRANSPORTS

André Combeau, directeur général du Port autonome de Marseille, a été élu, jeudi 18 décembre, président de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM) en remplacement de Philippe Galy, démissionnaire.

[Né le 24 octobre 1939 à Châteauneuf (Charente), André Combeau est ingénieur en chef des Ponts et chaussées. Il a d'abord travaillé à Châteauroux lorsque existait dans cette ville une base aérienne américaine, puis à la Guadeloupe et à Paris. De 1974 à 1977, il s'occupe des aéroports à la direction départementale de l'équipement des Alpes maritimes. Puis, jusqu'en 1983, il sera directeur général du Port autonome de la Guadeloupe. Il revient ensuite en métropole, en poste au port de Dunkerque, puis à Bordeaux, où il restera sept ans. Il avait été nommé directeur général du Port de Marseille en février 1995 et a contribué à régler positivement plusieurs conflits sociaux délicats.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 19 décembre sont publiés :

● **Coopération décentralisée** : un arrêté portant nomination à la Commission nationale de la coopération décentralisée.

● **Conseil constitutionnel** : une décision du Conseil constitutionnel déclarant Jean-Louis Masson inéligible pour un an à compter du 16 décembre 1997 (*Le Monde* du 18 décembre) ; plusieurs décisions déclarant inéligibles pour un an Philippe Dannerolle (LDI-CNIP, Drôme), Jean Noble (Initiative républicaine, Alpes-Maritimes), Jean Icart (UDF-PR diss., Alpes-Maritimes), Virginie Ansquer (div., Hauts-de-Seine), Gilbert Ribes (PPL, Hauts-de-Seine), pour ne pas avoir déposé leur compte de campagne dans les conditions et délais prescrits par le code électoral.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Joyeux premier Noël
à

Céline,
Laïla et Pierre-Marie

Knocking on the Heaven's door
Myriamette

Alexandre, Isabelle et John
PASMANTIER
sont heureux d'annoncer la naissance de

Chloé,

le 5 décembre 1997, à Paris.

Mariages

– Le docteur et Mme Arnold Logak,
M. Louis Housez, officier de la Légion d'honneur, et Mme,
Mme Eve Baume,
M. et Mme Louis-David Housez,
sont heureux de vous annoncer le mariage de leurs enfants,

Philippe LOGAK
et Zoé HOUSEZ,

célébré le jeudi 11 décembre 1997, à Paris.

Philippe et Zoé Logak,
157, boulevard du Montparnasse,
75006 Paris.

Décès

– Evelyne Cohen de Lara,
sa fille,
Maurice et Eric Benzaquen,
ses fils,
Ses petits-enfants,
Et tous ses proches,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 23 décembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-six ans, de

Marie Salama BENZAQUEN.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, le vendredi 26 décembre, à 11 heures.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– M. Louis Cayla,
son époux,
M. et Mme Guy Viallon,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Beauvoir,
leurs enfants et petits-enfants,
ses neveux et nièces,
M. et Mme Paul Perrin-Lamole,
son beau-frère et sa belle-sœur,
M. et Mme Aimé Fraisse,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Rousseau,
M. et Mme Francis Belleville,
leurs enfants et petits-enfants,
ses cousins,
Mme Jeanine Henry,
Ainsi que tous les membres de la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Blanche CAYLA,
née CALAS,

survenu le lundi 22 décembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, après huit années de lutte contre une cruelle maladie.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 26 décembre, à 10 h 30, en l'église d'Aubevoye, sa paroisse, suivies de l'inhumation dans la sépulture familiale.

La famille remercie le professeur Piquet et le personnel du centre Becquerel de Rouen, le docteur Richard et Mme le docteur Donado, de l'hôpital de Vernon, ainsi que le personnel.

Ni fleurs ni couronnes, une pensée.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa famille, ses nombreux amis, sa compagne,
font part avec une immense douleur du décès de

Thierry DESCAMPS,

le 21 décembre 1997, à l'hôpital Chenevier, à Créteil.

Thierry, tu avais quarante et un ans. Nous pleurons l'éditeur de talent, l'artiste, l'être humain si sensible à ses proches, à ses ami(e)s, aux quelques femmes de ta vie.

Tu aimais le Père-Lachaise. Tu vas y reposer.

La crémation aura lieu mardi 30 décembre, à 14 heures, au Père-Lachaise (entrée Gambetta), et sera suivie du dépôt de l'urne au columbarium, à 15 h 15.

Micheline Bernard,
156, rue Oberkampf,
75011 Paris.

– Elisabeth Coulon,
sa femme,
Claudine Coulon,
sa sœur,
Bertrand, Denis, Nicolas
et Laurent Coulon,
ses frères,
et leurs épouses,
Ses neveux et nièces,
Ses cousins Coulon, Tabon, Guillain,
Camille et Matthieu Laemlé,
Ses amis,
font part de la mort de

Marc COULON,

survenue le 12 décembre 1997.

Né à Paris en 1942, Marc Coulon a participé activement aux mouvements d'action culturelle et de développement local nés dans les années 60.

Animateur culturel au sein de l'équipe du Parc des Cévennes, il devient successivement responsable de l'Agora d'Evry puis des affaires culturelles des villes de Saint-Martin-d'Hères et de Lille. Son engagement personnel au service des libertés comme du développement social devait le conduire naturellement à mettre son énergie et ses capacités au service du Mouvement de libération Kanak qu'il accompagnera activement à partir de 1982, notamment dans la prise de conscience de son identité et de son patrimoine tout en l'aidant à se confronter aux modes d'expression du monde contemporain.

Si ses choix lui valurent, à l'occasion, quelques difficultés, ils lui assurèrent aussi de nombreux amis et compagnons de route.

Il repose désormais au cimetière d'Aujac, petite commune des Cévennes gardoises, non loin de la Soleilhade, sa maison, dont il avait fait depuis trente ans un lieu de rencontres et d'amitié.

La Soleilhade,
30450 Aujac.

– Mme Suzanne Ducruix, sa mère,
Wiosna et Woytek, ses enfants,
Ses frères, sœur et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part de la disparition brutale de

Marie-Josèphe DUCRUIX-BURY,

le 20 décembre 1997, à Anglet (Basses-Pyrénées), dans sa quarante-troisième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Charles de Guardia,
avocat honoraire,
Ses enfants Jean-Charles et Anne,
Les familles Guardia, Fourty, Jacob, Sonleau et Muron,
ont la douleur de faire part du décès de

Monique de GUARDIA,
née TURREL,
magistrat honoraire,

survenu le 22 décembre 1997.

Ils remercient particulièrement les équipes médicales du Centre René-Huguenin et de l'hôpital de Pontchartrain.

38 *bis*, rue des Entrepreneurs,
75015 Paris.

– Ablon (94) - Paris - Pont-l'Abbé (29).

M. et Mme Henri Bernardet,
M. et Mme Jean-Claude Insler,
ses enfants,
Eric et Hélène Bernardet,
Romain, David et Marie Insler,
ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse d'anoncer le décès de

M. David INSLER.

La cérémonie a été célébrée dans l'intimité familiale, le mardi 23 décembre 1997, au cimetière Saint-Pierre de Brest.

7, rue de Monte-Cristo,
75020 Paris.
6, rue Traverse,
29120 Pont-l'Abbé.

– Anne Jambert,
sa mère,
Catherine Jambert et Vincent,
son frère,
Catherine Ravelli,
sa tante,
Quentin Ravelli de Lesseps,
son cousin,
Michel Ravelli,
La famille Kimmel-Farinès,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Nicolas JAMBERT,

survenu brutalement le 11 décembre 1997, à l'âge de vingt-huit ans, lors d'un tournage à Abou Dhabi.

L'inhumation aura lieu à 13 heures, le 24 décembre, au cimetière de Gefosse-Fontenay, Calvados.

– Mme Claudine Mérie,
Julien, Judith, Elisabeth, Ophélie,

Mme Mycka Caillaud,
Mathieu et Elodie,

M. Jean-Jacques Mérie,
Clairette,
ses enfants et petits-enfants,

M. et Mme Jacques Mérie,
Frédérique, Hervé
et leurs enfants,

Mme Jean-Paul Mérie,
Mme Jane Mérie-Déodatti,
M. Philippe Mérie
et sa fille,
M. François Mérie,

Les familles Fabre, Jumeau-Rudelle, Puisségur,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Louis MÉRIE,
chevalier de la Légion d'honneur,
administrateur de la France d'outre-mer,
ancien président de Teisan Kabushiki Kaisha,

rappelé à Dieu le 21 décembre 1997, à son domicile de Neuilly-sur-Seine.

Comme Louis l'avait souhaité, l'incinération aura lieu le 29 décembre, à 14 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Famille Mérie,
96, rue de Longchamp,
92200 Neuilly.

– Joël Propper,
son époux,
Alain et Danièle Propper,
Christian et Nicole Propper,
Marie-Joëlle Castello,
Catherine Propper,
ses enfants,
Stéphanie, Emmanuel, Caroline, Agnès, Anne-Laure et Sophie,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Louisette PROPPER,
née SURENA,
officier des Palmes académiques,

survenu à son domicile, le 15 décembre 1997.

L'inhumation a eu lieu le 18 décembre.

15 *bis*, avenue d'Italie,
63000 Clermont-Ferrand.

– Nicole Silberstein Tchenio,
Fanny Silberstein Garrigues,
ses filles,
Roland Tchenio,
son gendre,
Tania Tchenio,
Benjamin et Alexandra Garrigues,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Judith SILBERSTEIN,
née FARBER,

survenu le 23 décembre 1997.

Elle rejoint son mari,

Isidore SILBERSTEIN,

décédé le 30 septembre 1980.

L'inhumation a eu lieu le 24 décembre, à 9 h 45, au cimetière parisien de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

57, rue du Docteur-Blanche,
75016 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 25 décembre 1987,

Alain BRAINE-BONNAIRE

nous quittait.

Tous ceux qui l'aiment auront une pensée pour lui en ce jour de Noël.

– Jacqueline Frydman Klugman,
leur fille,
Nicolas Elie et Patrick Benjamin Klugman,
rappellent le souvenir de

Isucher Ber FRYDMAN
et
Fanny FRYDMAN,

à l'occasion de l'anniversaire de leur décès.

David DAVIDSON,
chargé de mission HCR,

décédé à Bangui, le 25 décembre 1987, à l'âge de cinquante ans.

Son épouse, Danielle,
Ian et Diana,
ses enfants.

هكذا من الاهمال



L'univers éphémère des héros virtuels

Mario, le petit plombier italien moustachu, vendu à 150 millions d'exemplaires, ne fait plus école chez les fabricants de jeux vidéo. Les nouveaux héros sont plus éphémères et peuvent permettre aux utilisateurs, dont la moyenne d'âge s'est élevée à 21 ans, de se projeter dans des jeux de rôle

ELLE s'appelle Lara Croft. C'est une sorte d'Indiana Jones au féminin, dont le corps de top model aux formes bodybuildées a envahi ces dernières semaines les panneaux d'affichage. Depuis tout juste un an, ce personnage virtuel, plus sportif que sex-symbol, est l'héroïne du jeu vidéo « Tomb Raider », l'un des plus vendus (200 000 unités pour sa première version, 150 000 pour la deuxième génération diffusée depuis un mois). Sur une console Sony Playstation ou sur un PC pouvant lire un CD-ROM, Lara Croft, qui doit mener à bien sa mission dans un environnement très réaliste de grottes souterraines ou de jungle urbaine, symbolise la nouvelle vague des jeux vidéo, désormais plébiscités par un public moins juvénile. En France, la moyenne d'âge du million d'utilisateurs de Playstation atteint désormais 21 ans.

Figure de proue de la nouvelle génération de jeux vidéo, Lara Croft n'a pas encore acquis l'aura de Kyo Kedate, chanteuse virtuelle japonaise qui reçoit nombre de lettres passionnées d'admirateurs en chair et en os. Pourtant, en dépit des apparences, les dirigeants de Sony se méfient de la popularité de Lara Croft. Le battage publicitaire qui accompagne actuellement le lancement de « Tomb Raider 2 » est une exception qui confirme la règle. La conquérante de « Tomb Raider », que l'on suit en trois dimensions à travers les dédales d'un souterrain et qui bondit en souplesse au-dessus des blocs de pierre, est programmée pour être une héroïne à durée déterminée. La carrière de Lara Croft durera ce qu'elle doit durer. Elle n'est pas la seule intérimaire. En France, « Tomb Raider » n'est que l'un parmi les quelque cent cinquante jeux disponibles sur Playstation. Au Japon, il en existe mille deux cents.

La stratégie de la multinationale japonaise Sony est claire : éviter que le public ne s'identifie durablement à un personnage. Très rares sont les jeux disponibles sur Playstation – jeux guerriers (les habitués disent « jeux de baston »), musicaux, d'aventure, de simulation (football, basket-ball, course automobile) – qui mettent en avant leurs personnages. *« Nous nous adressons d'abord à une clientèle de jeunes adultes, plus mûre et peu disposée à se reconnaître à travers une figure emblématique*, explique un porte-parole de Sony Computer Entertainment France. *Et puis, il serait trop risqué de lier la Playstation à un jeu donné. Réductrice, une telle orientation présenterait l'inconvénient de créer des clivages qui risqueraient*, in fine, *de nous couper du plus grand nombre.* » Eviter de s'investir trop durablement dans des personnages permet aussi de ne pas être trop tributaire du marché des préadolescents et adolescents, dont la spécialité, et pas seulement dans le domaine des jeux vidéo, est de brûler sans tarder ce qu'ils ont adoré. Conçu autour d'un héros manga, Dragonball Z, un jeu destiné aux 10-12 ans, a vu ses ventes s'effondrer en quelques mois.

« A partir du moment où les jeux vidéo sont devenus extraordinairement réalistes et d'un excellent niveau graphique, avec la qualité d'affichage et de mouvement que l'on connaît aujourd'hui, les adultes s'y sont intéressés. Mais cela ne suffisait pas. Encore fallait-il adapter les personnages. Les rendre plus réalistes », insiste l'écrivian Daniel Ichbiah, auteur des *Bâtisseurs de rêves* (First éditions), un livre qui retrace l'histoire de l'industrie du jeu vidéo. Profil bas, le héros vidéo est devenu modeste. Il n'est que l'une des composantes de la mécanique ludique, devenue interactive. Le joueur, immergé (très fréquemment en caméra subjective) dans un décor virtuel réaliste, extraordinairement riche et complexe, se projette dans le jeu. C'est souvent un miroir que lui tend l'ordinateur personnel ou la console branchée sur un écran de télévision.

> « Un jeu est un succès si l'on n'en vient jamais à bout. Il faut laisser s'exprimer la créativité – même limitée – du joueur »

Ce rapport tout à fait nouveau transparaît clairement à travers l'essor des jeux de rôle aux scénarios très denses, où il faut mener une quête jusqu'à son terme (délivrer un prisonnier, ramener un objet précieux) en rencontrant divers protagonistes avec lesquels il faudra lutter ou négocier. Dans le jeu « Final Fantasy 7 », les caractéristiques de Cloud, le personnage central, ne sont pas vraiment définies au départ. A chaque combat, il récolte des points que le joueur décidera d'affecter selon qu'il entend privilégier la force physique, la résistance, la vitalité, l'expérience ou les pouvoirs magiques. Cloud, dont les traits ne sont pas très marqués, sera largement la « créature » de celui qui manipule la console. Réaliste, ce jeu est aussi « politiquement correct ». Le héros, évoluant dans un univers de science-fiction à la *Blade Runner*, doit trouver des soutiens pour déjouer les plans d'un gouvernement mondial qui organise la pollution générale de la planète.

« Dans des jeux de rôle tels que les séries "Ultima" ou, plus récemment, "Diablo", on peut choisir le statut social (chevalier, sorcier, guerrière) du héros, voire ses traits. De même, dans pratiquement tous les cas, on détermine soi-même le nom du personnage que l'on a choisi de faire évoluer. On ne s'y identifie pas vraiment mais la relation peut avoir quelque chose d'affectif », considère Jacques Harbonn, journaliste spécialisé dans les jeux vidéo. Les concepteurs des logiciels, parmi lesquels quelques PME françaises, ont parfaitement intégré ces principes. *« Les gens ont l'impression de construire leur propre parcours mais, en réalité, tout est prévu*, s'amuse Eric Caen, directeur de Titus-Interactif, société spécialisée dans la création de jeux. *Il faut dissimuler des objets, prévoir des échappatoires où seul un doux dingue ira s'aventurer. Un jeu est un succès si l'on n'en vient jamais vraiment au bout. Il faut laisser s'exprimer la créativité – même limitée – du joueur. »*

Sans doute est-ce la notion même de jeu qui paraît être en pleine évolution. Parmi les produits de simulation les plus populaires, et pas seulement auprès des adultes, figurent des produits tels que « Simcity ». Installé derrière votre PC ou votre console, vous êtes le maire d'une ville dans laquelle il faut attirer de nouveaux habitants, gérer un budget, rembourser des emprunts, construire routes ou aéroports et calculer les impôts au plus juste, à moins de faire fuir entreprises et engendrer des émeutes. Autres variantes ; « Theme Hospital », pour gérer « à l'américaine », c'est-à-dire au plus juste, un établissement hospitalier ou « Theme Park » pour se frotter à la dure réalité d'un parc de loisirs. Réalisme assuré : il faut veiller à ce que les frites soient suffisamment salées pour favoriser la consommation de sodas sans nuire à la fréquentation des lieux.

DÉBUT 1998, Sony lancera un nouveau produit appelé « Depth », « Profondeur ». Il s'agira de récupérer des diamants dans un univers aquatique avec des séquences sonores (six cents, au total) qui permettront de composer de la musique techno. *« Il ne sera pas nécessaire d'avoir fait le conservatoire. Avec un peu d'oreille, on élaborera ses propres morceaux. Ultérieurement, on peut imaginer qu'il sera possible de les enregistrer sur mini-disc. Ainsi, chacun pourra écouter sa propre musique ! »*, triomphent les responsables de Sony France. Quant au Tamagotchi, animal de compagnie virtuel dont le successeur chez Bandaï sera un *« monstre qu'il faut entraîner pour le combat »*, il terminera sa carrière chez Nintendo, qui compte ainsi relancer son antique Gameboy.

En définitive, la seule véritable valeur sûre des jeux vidéo est enfantine. Mario, le petit plombier italien moustachu et bedonnant imaginé par Shigeru Miyamoto, le créateur vedette de Nintendo, a fait vendre en dix ans 150 millions de cartouches pour un chiffre d'affaires évalué à près de 40 milliards de francs dans le monde. Encore faut-il préciser que, si le personnage plaît aux enfants, c'est aussi parce qu'il se décline en multiples variantes, à travers d'autres figures.

AUTREFOIS, Mickey se suffisait à lui-même. Aujourd'hui, les petits admirateurs de Mario sont plus exigeants. Synonyme de qualité et de richesse d'animation, Mario apparaît en fait davantage comme une marque que comme un personnage au sens classique du terme. Le petit plombier laisse indifférents les adolescents et les jeunes adultes, mais ceux-ci se ruent sur les nouvelles consoles 64 bits de Nintendo et leurs cartouches de simulation, de jeux de guerre ou d'aventure.

L'absence de figures emblématiques, universelles, aux allures de héros positif, à l'image des grands personnages de bande dessinée ou de dessins animés, rend sans doute moins lisible de l'extérieur le contenu des jeux vidéo. Or, dans cet univers foisonnant, on trouve de tout. On peut programmer certains jeux violents pour que ne se produise aucune effusion d'hémoglobine, mais d'autres en rajoutent dans le style *gore* (sanglant). Certains proposent même d'écraser le plus grand nombre de piétons possible au volant d'une voiture. A moins que l'on soit invité à collaborer avec la Mafia dans le cadre d'un trafic de drogue... *« S'agissant des jeux vidéo, le contrôle parental doit être strict »*, admet Eric Caen.

Faut-il compter sur les mondes virtuels pour *« apprendre aux enfants à se faire des amis »*, comme l'affirment certains de leurs fabricants japonais ? Il faut espérer que non... En revanche, ces divertissements ressemblent fort à une activité de compensation. *« On ne peut s'empêcher de remarquer que l'univers réel, dominé par l'incertitude de l'avenir, de la plupart de ces jeunes adultes, contraste terriblement avec ces univers virtuels mais très réalistes dont on finit par maîtriser les règles, où l'on peut modeler un personnage pour qu'il ressemble à ce que vous êtes ou voudriez être »*, estime Laurent Trémel, sociologue à l'université de Paris-X et à l'Institut national de recherche pédagogique (INRP).

L'essor des jeux vidéo paraît avoir d'ores et déjà réalisé un véritable tour de force en détournant les enfants des programmes de télévision. L'institut Médiamétrie n'a pas encore pu prendre précisément la mesure du phénomène, mais, selon ses spécialistes, il ne fait pas de doute qu'une partie de la baisse d'audience du petit écran auprès des jeunes téléspectateurs tient à l'attrait de cette nouvelle concurrence. Durant les fêtes de fin d'année, Nintendo et Sony comptent vendre en France 1 million de nouvelles consoles et trois fois plus de jeux.

Jean-Michel Normand
Dessin : Philippe Lagautrière



Un dialogue américano-iranien à haut risque

ET MAINTENANT ? Après l'échange de propos conciliants des présidents Khatami et Clinton, comment assembler les fils d'un dialogue américano-iranien interrompu depuis dix-neuf ans ? Ce long silence, ainsi que le passif de plusieurs tentatives se soldant par des échecs humiliants pour l'Amérique expliquent la prudence de Washington.

Trop longtemps privée d'un poste d'observation à Téhéran, la diplomatie américaine reconnaît ne pas posséder toutes les clés pour évaluer à leur juste mesure l'offre de dialogue de Mohamad Khatami et les jeux de pouvoir qui battent leur plein à Téhéran.

La rhétorique employée par un homme hâtivement qualifié de « Gorbatchev de l'Iran » est certes positive, peut-être même sans précédent, mais quelle est l'exacte influence du président iranien, et surtout dans quels sens s'effectuera le prochain mouvement : un nouveau pas en avant, ou un retour de bâton imposé par le Guide radical de la révolution islamique, l'ayatollah Ali Khamenei ? Comment exclure, d'autre part, une manifestation de la « duplicité iranienne », visant à souligner l'intransigeance des Etats-Unis face à un pouvoir iranien qui serait devenu « raisonnable » ? Les mots enfin, seront-ils suivis par des actes ?

Ces interrogations, confiées au *Monde* par un haut responsable du département d'Etat, illustrent l'importance et les aléas de la partie d'échecs qui s'engage. Celle-ci est potentiellement féconde (notamment sur le plan commercial) pour les deux pays, pour la stabilisation régionale, partant pour la dépendance énergétique des pays occidentaux : l'Iran et l'Irak disposent de 21 % des réserves pétrolières mondiales.

Devant un tel enjeu et eu égard aux effets d'une politique d'isolement de l'Iran qui – on l'a vu récemment à l'occasion du sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) – a tendance à se retourner contre les Etats-Unis, les Américains sont enclins à reconnaître (à contre-cœur) que le « dialogue critique » mené par les Européens pourrait, pour la première fois, avoir son utilité.

DIPLOMATIE DES PETITS PAS

Mais rien ne presse : le président Khatami a annoncé qu'il s'adresserait bientôt au *« peuple américain »* ? Qu'il s'exprime. Bill Clinton est allé aussi loin qu'il le pouvait pour signifier son intérêt et l'espoir que les relations bilatérales vont dépasser cette dichotomie immature entre *« Grand Satan »* et *« Etat hors-la-loi »*. La balle, souligne-t-on au département d'Etat, est dans le camp iranien : jusqu'à présent, l'Iran n'a pas plus renoncé au terrorisme qu'il n'a interrompu ses efforts pour se doter d'armes de destruction massive, ou nuire au processus de paix israélo-palestinien.

« Nous ne posons pas de préconditions, ajoute ce diplomate, *mais nous voulons des signes tangibles. »* S'agit-il de favoriser les prémices d'un dialogue par des gestes réciproques de bonne volonté ? Les avis, sur ce point, sont partagés. *« Il faut explorer les possibilités d'un dialogue direct entre gouvernements,* estime Richard Haass, directeur des études de politique étrangère à la Brookings Institution, *chacun faisant un pas supplémentaire à chaque étape. »* Les responsables de l'administration insistent pour leur part sur les risques d'une trop grande précipitation.

« Depuis la révolution islamique de 1979, nos relations ont été si difficiles qu'il n'est pas évident qu'une réponse américaine trop positive soit une bonne chose pour ceux qui, en Iran, sont favorables au changement. L'Amérique, ajoute ce responsable, *a eu tendance à diviser autant les Iraniens qu'elle les a unis. Nous devons faire attention : il ne faudrait pas qu'à trop vouloir embrasser, nous étouffions la voix que nous souhaitons entendre. »* En clair : en voulant donner un coup de pouce au président Khatami, on risque de déclencher une réaction de l'ayatollah Khamenei. D'autres raisons incitent les Américains à la circonspection.

« La question des relations avec Téhéran est un champ de mines politique pour l'administration, explique Richard Fairbanks, directeur général au Centre des études internationales et stratégiques (CSIS). *L'Iran reste un sujet extrêmement émotionnel pour les Américains : la crise des otages sous l'administration Carter n'a pas été oubliée. Nous savons aussi que les Iraniens soutiennent le terrorisme : si la responsabilité de Téhéran devait être établie dans l'attentat de Khobar* [en juin 1996, 19 soldats américains ont été tués en Arabie saoudite], *il ne faudrait pas qu'au même moment nous soyons engagés dans un dialogue de haut niveau avec les Iraniens. Khobar, c'est une bombe à retardement. »*

MARCHÉ DE DUPES

Cette diplomatie des petits pas est enfin justifiée par des souvenirs pénibles. En mai 1986, Robert McFarlane, alors conseiller pour la sécurité nationale du président Reagan, accompagné du colonel Oliver North, avait effectué une mission secrète à Téhéran, à bord d'un avion bourré d'armes, lesquelles devaient servir de monnaie d'échange pour obtenir la libération des otages américains détenus par des groupes pro-iraniens au Liban. Dans ce marché de dupes, l'envoyé du président des Etats-Unis avait en outre été humilié.

Les responsables américains insistent donc aujourd'hui pour que seuls des représentants *« autorisés »* du régime iranien amorcent une reprise du dialogue bilatéral, lequel devra en outre être *« officiel »*, ce qui ne veut pas dire public. De même, sans rejeter a priori l'offre de médiation saoudienne, Washington ne la recherche pas et ne la juge pas nécessaire. Faute de gestes iraniens significatifs, Bill Clinton sait qu'un rapprochement irano-américain sera vite dénoncé par les républicains. Or, jusqu'à présent, l'administration n'a pas de raison de croire que Téhéran a diminué son soutien au Jihad islamique et au Hezbollah.

Elle confirme, d'autre part, les accusations de Benyamin Nétanyahou, selon lesquelles Téhéran cherche à se procurer des missiles balistiques. Parallèlement, l'Iran poursuit une coopération nucléaire avec des pays comme la Corée du Nord, la Russie et la Chine. Tout dialogue avec l'Iran, insiste-t-on à Washington, devra se concentrer en priorité sur ces dossiers sensibles. Ces frémissements diplomatiques sont bien sûr encouragés par les représentants de l'industrie des hydrocarbures, exaspérés de se voir tailler des croupières par leurs concurrents, notamment français et russes.

L'administration Clinton n'a pas encore décidé s'il convenait d'appliquer à ces sociétés étrangères les sanctions prévues par la loi D'Amato, au risque d'envenimer les relations entre Washington et certains de ses partenaires. Elle n'en désapprouve pas moins le « dialogue critique » des Européens avec l'Iran, tout en admettant que la politique d'isolement des Etats-Unis n'a pas été beaucoup plus efficace pour modifier le comportement de Téhéran.

L'attitude européenne place cependant les responsables américains dans une situation inédite : la politique dite de « double endiguement » appliquée à l'Iran et à l'Irak montre de plus en plus ses limites. Téhéran rompt son isolement et Bagdad joue habilement des divergences s'exprimant entre alliés de la guerre du Golfe. C'est notamment cet état des lieux qui milite en faveur d'une reprise d'un dialogue américano-iranien, même si celui-ci est à haut risque.

Laurent Zecchini

Demain, c'est tout un plat

Suite de la première page

D'ailleurs, pour l'avenir de la haute cuisine française, j'aimerais être de ceux qui continueront de choisir avec délectation et tendresse les produits rares, cultivés en petite quantité par des artistes de la nature, des pêcheurs sans industrie, des maraîchers aux mains magiques. L'exigence doit être partout la même : dans la gastronomie ou la cuisine de tous les jours, seuls changent l'expression, le registre culinaire et la nature – mais non la qualité – des produits utilisés.

Mais ce culte des justes saveurs porte en lui un souci écologique, défi pour demain : la tomate aura un goût de tomate, la fraise sera mûre, les volailles de ferme et les viandes goûteuses. Car ce qui compte avant tout pour moi, c'est préserver cette saveur originelle, naturelle de chaque élément qui compose un mets. Or, pour la révéler dans toute sa vérité, il faut souvent mettre en œuvre des processus très compliqués : voilà une des difficultés du métier.

Jusqu'alors la gastronomie ne faisait que refléter une société et une époque. Maintenant, elle se doit de l'accompagner, mieux, de l'entraîner. Toute ma philosophie repose sur ce principe : réinterpréter cette cuisine de l'essentiel, simple, audible et compréhensible par tous en un subtil équilibre entre la tradition, l'évolution et la modernité. Tradition dans le choix des produits et des recettes ; évolution dans la recherche incessante d'idées et d'échanges entre les pays pour enrichir ce patrimoine ; modernité dans la nécessité d'être contemporain, dans les techniques précises et rigoureuses de l'exécution, dans les moyens utilisés pour pallier l'irrégularité de l'homme.

Ce travail, je ne peux le faire seul. Je revendique le droit d'être un artisan qui transmet son savoir-faire à de bons ouvriers. Et, dans mes établissements, je m'appuie sur des équipes que j'aime former avec rigueur et discipline, dans le respect de cet art d'exception, de ce savoir acquis qu'ils devront à leur tour appliquer, développer et propager à travers le monde. Depuis quinze ans, pas moins de quatre-vingts collaborateurs ont travaillé dans les établissements et se sont inspirés de l'esprit que j'insuffle. Ils exercent de Phoenix à San Francisco, de Tokyo à New York.

Chacun est le maillon d'une chaîne de valeurs, de fidélité, de loyauté et de respect mutuel, qui se renouvelle tout en gardant la trace transmissible de son origine.

> La cuisine d'exception n'est pas un festin inutile, mais elle réconcilie la nature, le travail et la culture

D'ailleurs, nous autres cuisiniers, pour nous faire mieux comprendre, souhaiterions que l'on rende compte de notre travail, dans toute sa lisibilité, comme témoignage de l'effort accompli, sans cesse répété, midi et soir, jour après jour, où aucune erreur n'est admise dans le geste, car elle compromettrait la saveur finale, et où l'ensemble des équipes est uni dans le même désir : participer à la réussite parfaite de chacun des plats.

Cet art doit cependant se perpétuer, se faire connaître, être sauvegardé pour préserver ce qui doit durer. Tout cela demande que l'on explique, communique, partage, informe sans cesse. C'est aussi notre rôle, à nous cuisiniers, d'être les ambassadeurs d'une culture et d'un savoir-faire à la française, et ce rôle prend du temps. Oui, je dois avouer qu'un chef n'est pas toujours devant ses fourneaux. Mais tout est réglé dans les plus infimes détails, la partition peut alors être interprétée au meilleur niveau par des brigades parfaitement entraînées.

Il s'agit moins ici de justifier un art que de montrer sa complexité qui requiert patience, talent, et donc main d'œuvre nombreuse. Mais à qui viendrait l'idée de reprocher à l'orchestre symphonique le nombre de ses musiciens ? La gastronomie est cependant si critiquée pour ses fastes, *« trop chère »*, vaine et dispendieuse, réservée à quelques gourmets. Et pour les autres le seul critère de choix revêt comme aspect le nombre de chiffres en bas à droite de l'addition. Vous comprendrez qu'à ce niveau cela puisse avoir un prix, certes le prix le plus juste mais cela reste un prix. Cessons simplement de tout mélanger, d'opposer, comme si elles étaient comparables, une cuisine très bonne et la haute gastronomie française.

Veut-on enterrer ce joyau qui ne peut se concevoir à plus bas prix ? L'argent est déjà traité comme un tabou, le plaisir le sera-t-il à son tour ? Car ce luxe, ancré dans notre art de vivre, nous devrions en être fiers ! Au nom de quel monde corrompu rougirait-on de la fête ? La haute couture a poussé au maximum cette ostentation, reprochée à la cuisine, qui montre pourtant l'éclat de la société. La cuisine d'exception n'est pas un festin inutile, mais elle réconcilie la nature, le travail et la culture pour qu'un tel patrimoine ne s'évanouisse pas au nom d'une logique contemporaine à la mode.

La cuisine de demain se dessine, déjà au travers des comportements d'aujourd'hui. Elle devra innover tout en s'adaptant sans cesse aux goûts des consommateurs et trouvera sa place au centre d'un univers où régneront :

– d'une part, cette haute gastronomie à la française, réservée à une élite souvent étrangère qui d'ailleurs ne s'y trompe pas. Elle vient dans nos établissements chercher ce que des commentateurs conséquents lui apprennent à apprécier en France, de vraies saveurs et un service d'exception qui allient la distinction des arts de la table à l'expression d'un savoir-faire.

– d'autre part, une cuisine de plus en plus accessible mais qui délaisse la passion du travail fait avec rigueur et amour dans le respect d'une tradition redevenue contemporaine et qui donne la part belle aux fast-foods pour combler un souhait tarifaire et de rapidité comme pour mieux faire oublier le souvenir des goûts passés.

Les leitmotivs aujourd'hui pour demain ? Manger sain, léger, équilibré, rapide et peu onéreux mais se régaler au travers de saveurs retrouvées, de plats traditionnellement remis au goût du jour, exécutés selon des techniques précises et une hygiène parfaite, quasi médicale.

Et il sera possible de satisfaire ces besoins dans des endroits irréprochables où seront préparés des mets dont les techniques d'exécution seront mises au service des saveurs, des goûts et de la qualité des produits certes, industriellement confectionnés à cette échelle. Mais le domaine de l'agro-alimentaire se penche déjà sur cet avenir et requiert l'assistance des chefs cuisiniers dans leur recherche. Pour moi, ce passage vers ces nouveaux comportements ne pourra se réaliser que si les cuisiniers ont acquis les armes nécessaires à cette réflexion, le savoir, l'expérience et les procédures rigoureuses que l'on apprend dans les cuisines des grands restaurants d'aujourd'hui.

Car même si à l'avenir la haute gastronomie française reste un emblème, ce sera bien elle qui insufflera l'essentiel de ses notions, techniques et savoir-faire pour enrichir et améliorer les futures et non moins diverses manières de se nourrir. Elle sera le lien de toute cette variété naissante des cuisines de tous les jours dont il importe de réfléchir dès aujourd'hui pour pouvoir demain manger sain, équilibré, savoureux, rapide et bon marché, tout en y prenant du plaisir.

Alain Ducasse

RECTIFICATIFS

Musée du Louvre

Dans notre supplément « L'Egypte au Louvre » consacré à la réouverture des salles égyptiennes (*Le Monde* du samedi 20 décembre), nous avons donné un mauvais numéro de téléphone pour le standard du Musée du Louvre. Le bon numéro est le 01-40-20-50-50. Le numéro des renseignements est bon : 01-40-20-53-17. On peut réserver des billets à l'avance au 01-49-87-54-54.

Tokay

Dans l'article que nous avons consacré à la résurrection des grands vins de tokay hongrois (*le Monde* du 13 décembre) une fort malencontreuse erreur de transmission nous a conduits à situer le célèbre vignoble producteur de ces vins *« aux marches du Caucase »* et non, comme l'impose la géographie, *« aux marches des Carpates »*.

Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Grand stade et gouffre financier

L'ENQUÊTE qu'a réalisée *Le Monde* sur la destinée des grands équipements sportifs de la capitale donne le vertige. Il aura fallu près de quatre-vingts ans pour qu'un gouvernement décide de contribuer à la construction d'un grand stade capable d'accueillir aussi bien des Jeux olympiques ou des championnats du monde d'athlétisme qu'une Coupe du monde de football. Après des lustres de palinodies, le choix du site s'arrêta sur un terrain qui est classé parmi les plus gravement pollués du territoire national et qui est difficilement accessible. Lorsqu'il s'est agi de choisir un projet architectural, on procéda tant et si bien que la justice fut requise pour rendre à chacun ce qui lui était dû. Et à quelques semaines de l'inauguration officielle, tout le monde se demande comment la pelouse va supporter le choc d'une rencontre amicale.

Tout cela mis à part, le Stade de France réalisé par le consortium Bouygues-Dumez-SGE est une réussite en tout point exemplaire. Un cas d'école sur l'art de rendre inextricables des situations objectivement simples et claires en multipliant les centres d'intervention sans définir préalablement des centres de responsabilité, cet art de promettre aux uns des bénéfices, aux autres des avantages fiscaux et à tous la sécurité des investissements.

Avec ce stade, il y aura du grain à moudre pour la Cour des comptes pendant de longues années. Les finances publiques vont en effet devoir supporter, une fois le coup de sifflet final de la Coupe du monde donné le 12 juillet, l'essentiel des frais de fonctionnement et d'entretien de l'édifice. En attendant que soient révélés le montant des gaspillages et la somme des abandons, un point est d'ores et déjà clair : on est face à une machine à produire des déceptions et des mécontentements microcatégoriels, une chausse-trappe politique béante.

Faire fonctionner le Stade de France, c'est d'abord condamner le Parc des Princes – comme le Parc des Princes avait, en son temps, condamné le stade de Colombes. Les riverains de la porte de Saint-Cloud n'en seraient pas mécontents, à l'exception des cafetiers peut-être. Pour autant, ni la Ville de Paris ni le PSG, club résident, ne sont prêts à abandonner les lieux. Ils auraient plus à y perdre qu'à y gagner, tandis que le Stade de France a tout à perdre si aucun club de football ne s'y installe. On pourrait donc croire que Canal Plus, dirigeant le PSG et gérant le Parc, a fait son choix. Ce serait oublier que la chaîne cryptée est sous le contrôle de la Générale des eaux, qui est partie prenante à la réalisation du Stade de France.

Qui finira par manger son chapeau ? Le Stade de France devait, à l'état de projet, avoir une force mobilisatrice exemplaire. Achevé, il est en train de devenir un gouffre financier et l'objet de polémiques parce qu'une estimation globale des besoins en grands équipements sportifs de la région capitale n'a pas été tracée au moment du partage des responsabilités entre l'Etat et le privé.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Il y a 50 ans, dans Le Monde

Un nougat inabordable

EST-CE vraiment Noël ? On a peine à le croire tant il fait doux. En fait de neige, nous n'avons qu'une pauvre petite pluie de rien du tout. Et les esprits n'y sont guère plus que le temps. Rassurons-nous, ce soir, avec les messes de minuit et les réveillons, l'atmosphère traditionnelle aura vite fait de se recréer. Il en est déjà, à vrai dire, plus d'un signe : les boutiques ont envahi les trottoirs, proposant à une clientèle effrayée un nougat inabordable et des chocolats au prix fort. On en achète 100 grammes pour le principe, et l'on se rabat sur la baraque voisine, qui distribue à la chaîne des jouets à bon marché.

Ici et là circulent des camions chargés de volailles, de bouteilles étiquetées, en direction des boîtes de nuit, des restaurants, dont certains ont accroché à leurs plafonds guirlandes de strass et rosaces de papier aux vives couleurs. On s'affaire dans les cuisines à préparer volailles, cochons de lait, à sortir la vaisselle et les bougies, à mettre en place les accessoires de cotillon. Noël des privilégiés ? Bien sûr.

A l'Armée du salut, il n'y aura pas de ces merveilles, tant s'en faut. Les dix mille petits Parisiens et les douze cents pauvres qui y seront reçus cette nuit autour d'un grand sapin se contenteront, les premiers d'une tasse de chocolat et d'une bagatelle, les autres d'un bon repas. Mais leur plaisir en vaudra bien d'autres. Tout le monde, d'une manière ou d'une autre, saura trouver son Noël. Tandis que les petits ne parlent que de souliers dans la cheminée, les mamans s'efforcent de préparer pour tous les leurs le cadre chaleureux de la plus grande fête de l'année.

(25 décembre 1947.)

هكذا من الأصل

FAILLITE **Le promoteur immobilier allemand Jürgen Schneider a été reconnu, mardi 23 décembre, coupable d'escroquerie, de faux et usage de faux dans la faillite immobilière la plus spectaculaire qu'ait jamais connue l'Allemagne fédérale, par le juge Heinrich Gehrke, du tribunal de Francfort. M. Schneider a été remis en liberté provisoire, avant de purger sa peine, six ans et neuf mois de prison. ● JÜRGEN SCHNEIDER avait brutalement quitté l'Allemagne en avril 1994, laissant derrière lui une ardoise de plus de 5 milliards de deutschemarks (16,5 milliards de francs) auprès des sous-traitants et des banques. ● LE JUGE critique vivement le manque de contrôle des grandes banques dont la première d'entre elles, la Deutsche Bank. ● DES CRÉDITS ont été accordés au promoteur sur la présentation de faux grossiers dont certains ne comportaient ni en-tête ni adresse.**

Les banques allemandes sont sévèrement critiquées dans le procès Schneider

Le promoteur immobilier francfortois Jürgen Schneider, responsable d'une retentissante faillite en 1994, a été condamné à la prison. Le juge dénonce le manque de professionnalisme et l'excès de crédulité des établissements financiers qui lui ont accordé des crédits sans contrôle

FRANCFORT
correspondance

Le procès contre Jürgen Schneider s'est retourné contre les banques allemandes. Le promoteur immobilier allemand a bien été reconnu coupable d'escroquerie, de faux et usage de faux dans la faillite immobilière la plus spectaculaire qu'ait connue l'Allemagne fédérale. Pourtant, cela n'a pas empêché le juge Heinrich Gehrke de le remettre en liberté provisoire, mardi 23 décembre, à l'issue d'un procès qui a mis gravement en cause la responsabilité des banques allemandes.

Bien que la cour d'assises de Francfort, sous la présidence du juge Heinrich Gehrke, ait condamné M. Schneider à une peine de prison de six ans et neuf mois, le promoteur ne purgera pas sa peine avant le début de l'année. Ainsi passera-t-il les fêtes de fin d'année avec sa femme et ses deux enfants à Kronberg, un faubourg de Francfort, dans un appartement de 60 m² situé en face de chez Hilmar Kopper, l'ancien président du directoire de la Deutsche Bank, qui avait porté plainte contre M. Schneider après sa disparition rocambolesque en avril 1994.

Pour le juge Gehrke, les grands absents de ce procès sont les responsables des grandes banques allemandes qui avaient financé à tout-va des projets trop souvent bâtis sur du sable, laissant derrière une ardoise de plus de 5 milliards de deutschemarks (16,5 milliards de francs). « *Le comportement des banques est peut-être une parabole décrivant l'état de toute notre société* », a estimé le juge à l'issue de ce procès. Alors que M. Schneider était sorti du néant au début des années 80, les banques avaient consenti à le financer à grande échelle, éblouies par ses manières parfaites et sa force de conviction.

NEVEU DE CHANCELIER

Les banques lui avaient accordé des crédits de plusieurs centaines de millions de francs sur présentation de fausses factures provenant de sociétés australiennes qui ne comptaient pas plus de trois dollars de capitaux propres, documents dont les en-têtes ne comportaient ni adresse, ni numéro de téléphone.

La Deutsche Bank, concède le juge Gehrke, avait reconnu au moins en partie ses fautes en se séparant de plusieurs de ses employés mis en cause. Mais aucune mesure n'avait atteint « *les membres du directoire* », regrette M. Gehrke, alors que leurs mises en garde, jamais suivies de décisions concrètes, n'avaient qu'un « *caractère de disculpation par précaution* ».

Le juge Gehrke regrette ouvertement que le procureur Dieter Haike n'ait mis en accusation que M. Schneider et son dessinateur industriel, Heinrich Küpferle. Le président de la cour aurait bien aimé voir mis en cause également l'ancien membre du directoire de la Dresdner Bank, Hans G. Adenauer, petit-neveu du premier chancelier de la RFA, qui avait fait piètre figure lors de son audition par le tribunal. Alors qu'il savait que Schneider avait acheté un immeuble sur le Kurfürstendamm à Berlin à 130 millions de deutschemarks, il consentait à lui accorder un crédit de 370 millions sans se faire présenter le moindre justificatif écrit. Le comportement des banques allemandes manque de professionalisme, de sens critique, et pèche par un excès de crédulité, explique M. Gehrke, qui a pris connaissance d'une étude interne à la Deutsche Bank.

Le juge Gehrke, âgé de cinquante-sept ans et appartenant à la génération du mouvement estudiantin de 1968, s'est forgé à Francfort une réputation d'irréductible. Ainsi, il faisait les grands titres, il y a quelques années, en acquittant un jeune homme qui traitait les soldats de l'armée allemande d'« *assassins potentiels* ». Bien que son verdict lui ait valu la colère du chancelier Helmut Kohl et que sa famille fût placée sous haute surveillance, la Cour constitutionnelle confirma son verdict.

Le juge ne veut pas porter de jugement définitif sur la personne de M. Schneider. Etait-il juste un escroqueur au-dessus de la moyenne ou bien était-il une sorte de Robin des bois parti en guerre contre les banques ? M. Gehrke ne se voit pas capable de porter un jugement définitif. En tout cas, au début du procès il pensait à une peine dépassant les dix ans de prison, avoue-t-il ouvertement. Mais en voyant le défilé des banquiers distribuant les millions à la légère, son verdict s'est considérablement adouci.

Jean Edelbourgh

Un an de cavale aux Etats-Unis

Jürgen Schneider a construit son empire pendant l'âge d'or de l'immobilier, dans les années 80, investissant en particulier dans les centres-villes et les galeries marchandes à Francfort et à Leipzig.

● **1994 :** le retournement du marché l'accule à la faillite.

● **11 avril 1994 :** il fuit l'Allemagne pour les Etats-Unis, avec son épouse, Claudia, en laissant une ardoise de 5 milliards de deutschemarks au préjudice de quelque 2 000 créanciers, dont 1,2 milliard auprès de la Deutsche Bank.

● **Mai 1995 :** Jürgen Schneider est interpellé avec sa femme à Miami (Floride).

● **Février 1996 :** les époux Schneider sont expulsés vers l'Allemagne. Jurgen Schneider est placé en détention préventive.

● **23 décembre 1997 :** le tribunal de Francfort condamne Jürgen Schneider à six ans et quatre mois de prison ferme. Il a déjà effectué trente et un mois de détention préventive.

Matra divorce d'Ericsson dans les télécommunications

LE GROUPE Lagardère, qui s'était successivement allié à l'industriel suédois Ericsson, puis au canadien Nortel (Northern Telecom) pour entrer sur le marché des équipements de télécommunications, a fini par choisir : il se rapproche du second et laisse le premier reprendre sa liberté sur le marché français. Ce réaménagement relance les spéculations sur le maintien, à long terme, du groupe de Jean-Luc Lagardère dans le téléphone.

Pour le suédois, c'est un retour aux sources. Ericsson a été l'un des grands fournisseurs d'équipements téléphoniques de la France avant que l'Etat dans les années 70, époque où l'idée de « *politique industrielle* » battait son plein, n'impose la reprise de ses activités par des groupes nationaux. En l'occurrence, Thomson, qui a, depuis, abandonné ce secteur.

Ericsson – récemment devenu le numéro deux mondial du secteur, derrière Lucent (ex-ATT) et devant Motorola – prend le contrôle total de MET Commutation, la filiale à 50-50 qu'il avait créée avec Lagardère pour fournir des centraux téléphoniques dans l'Hexagone. Il devient l'actionnaire unique de cette société de 1 350 personnes, dont le chiffre d'affaires s'élève à 2 milliards de francs par an.

CINQ OPÉRATEURS

Alors que le marché européen des télécommunications s'ouvrira totalement à la concurrence le 1er janvier, MET estime qu'Ericsson pourra ainsi « *avoir une meilleure approche globale de ses clients en France* ». Cinq opérateurs se disputeront le marché : outre France Télécom, Cégétel (groupe Générale des eaux), le groupe Bouygues, Siris et Omnicom ont reçu des licences de téléphonie fixe.

Dans ce secteur, le groupe Lagardère va désormais s'appuyer exclusivement sur Matra Communication (50/50 avec Nortel). On ne connaît pas précisément les comptes de cette société dont les résultats sont fondus au sein de Matra hautes technologies. Il est prévu que Nortel lui apporte les activités qu'il avait développées en propre sur le marché français.

Anne-Marie Rocco

Gaz de France rentabilise son réseau en le louant à ses voisins

« *LA FRANCE, par sa situation géographique, doit devenir une plaque tournante pour le marché du gaz en Europe* », a souhaité, le 23 décembre, Pierre Gadonneix, président de Gaz de France (GDF). Son propos est illustré par deux accords récemment signés avec l'Italie, l'un avec la SNAM, filiale du groupe pétrolier ENI, l'autre avec l'ENEL (électricité). Ces deux contrats entraîneront le transit de 9,5 milliards de mètres cubes de gaz par an à travers l'Hexagone dès l'an 2000. Ils augmenteront d'un quart le volume traité par GDF et destiné essentiellement à la consommation française.

Ces contrats généreront plus d'un milliard de francs de chiffre d'affaires annuel pendant 22 ans. Ils nécessiteront 4 milliards de francs d'investissements sur les trois prochaines années afin de renforcer les structures gazières. L'essentiel sera consacré à la construction d'une canalisation dite des « *marches du Nord-Est* » reliant Taisnières-sur-Hon (Nord) à la Suisse.



Le transit était jusqu'à présent une activité mineure pour GDF. Au départ, la firme a acheminé vers la Belgique du gaz algérien livré au terminal de Montoir, en Loire-Atlantique. Depuis le début de la décennie, elle fait transiter chaque année 2 milliards de mètres cubes de gaz norvégien vers l'Espagne. Avec l'Italie, l'activité change de taille. Les deux contrats sont de nature différente. Le plus important, signé en septembre avec la SNAM, prévoit la livraison annuelle pendant vingt-cinq ans (2001-2026) de 6 milliards de mètres cubes de gaz. En provenance du gisement de Troll en Norvège, il arrivera essentiellement par le gazoduc sous-marin dont le point d'atterrage est à Dunkerque (Nord). Il sera restitué à la fontière suisse pour être transféré vers l'Italie. Une partie passera par le futur gazoduc du Nord-Est.

L'accord avec l'ENEL, ratifié le 17 décembre, est techniquement plus complexe puisqu'il concerne sept opérateurs et six pays. Au départ, la firme italienne s'était engagée à acheter chaque année, pendant vingt ans, 3,5 milliards de mètres cubes de gaz naturel liquéfié au Nigeria. Elle décidait de construire un terminal gazier. Sous la pression des écologistes, l'ENEL n'avait aucun site et se trouvait dans l'impasse, ne pouvant pas résilier son contrat.

Le montage élaboré avec Gaz de France repose sur l'échange. Le gaz nigérian arrivera à Montoir et servira aux besoins de GDF. En contrepartie la firme française restituera la même quantité, sous forme de gaz algérien et russe. Venant d'Algérie vers le terminal méthanier de La Spezia, la quantité livrée sera de 1,5 milliard de mètres cubes. Le gaz russe arrivera en Italie *via* Baumgarten (frontière austro-slovaque) au rythme de 2 milliards de mètres cubes.

A côté de ces deux contrats, GDF a multiplié les alliances cette année pour se développer à l'international. L'entreprise s'est rapprochée de Total et d'Elf pour opérer des gisements. En association avec EDF, elle vient d'entrer en Autriche, par le biais d'une participation dans le producteur et distributeur d'énergie Estag (*Le Monde* du 18 décembre). Les deux établissements publics sont à présent candidats à la construction d'une centrale à cycle combiné au Luxembourg.

Dominique Gallois

Les téléphones portables entrent dans le métro

LES SOUTERRAINS du métro ne seront bientôt plus un obstacle pour les téléphones portables, qu'ils soient affiliés aux réseaux Itineris (France Télécom), SFR (Cegetel) ou Bouygues Télécom. La RATP a décidé, mardi 23 décembre, d'entreprendre la couverture des principales stations de correspondance du métro et du RER ainsi que la totalité de la ligne 1, qui traverse Paris d'est en ouest (Château-de-Vincennes - La Défense). Cette première phase d'équipement de son réseau sera achevée d'ici à la fin de l'année 1998. Dans un second temps, l'ensemble du réseau a vocation à être couvert.

D'ores et déjà, certains des cinq millions d'utilisateurs de GSM, qui avaient laissé leur « mobile » allumé, ont eu la surprise de l'entendre sonner dans les stations Châtelet (pour SFR), Nation (pour Itinéris) et Auber (pour Bouygues Télécom). « *Ces expériences pilotes, dont les voyageurs n'avaient pas été prévenus, ont généré un trafic assez important* », constate la RATP. « *Elles nous ont permis de nous assurer que les réseaux de communication interne et de sécurité existants étaient capables d'héberger d'autres services* », explique l'entreprise publique. A l'inverse des relais terrestres installés à l'air libre, le réseau de la RATP est constitué de câbles rayonnants, qui, « *comme un tuyau d'arrosage percé* », assurent la diffusion des ondes tout le long des couloirs et tunnels qu'ils parcourent.

Comme la SNCF, qui a dégagé 2 milliards de francs de profits exceptionnels en créant une filiale de télécommunications, la RATP a entrepris des négociations financières avec les trois opérateurs de communication, auxquels elle garantit « *une égalité de traitement* », pour qu'ils paient un ticket d'entrée et prennent à leur charge les investissements complémentaires. La RATP compte aussi sur les utilisateurs pour adopter rapidement un « *code de bonne conduite* » entre voyageurs. « *Le bruit à l'intérieur des voitures devrait quand même limiter l'utilisation des portables* », plaide la RATP.

Christophe Jakubyszyn

Chantelle se défend de chasser les primes à l'emploi

LE MAIRE PS de Nantes, Jean-Marc Ayrault, député de la Loire-Atlantique, a écrit au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, pour s'inquiéter de l'apparente délocalisation franco-française d'activités pratiquées par l'entreprise de bonneterie Chantelle. Après avoir supprimé 160 emplois dans son usine de Saint-Herblain (Loire-Atlantique) en 1994, Chantelle doit investir, en 1997 et 1998, 40 millions de francs dans ses établissements logistiques de la Somme. Selon *Les Echos*, ces investissements seront subventionnés à hauteur de 750 000 francs par les collectivités territoriales de la Somme et de la Picardie et bénéficieront de fonds européens du FEDER pour 1,5 million, ce que dénonce M. Ayrault, soutenu par la CFDT de Chantelle.

« *C'est une histoire ahurissante*, s'insurge Patrice Kretz, le président du directoire de Chantelle, joint par *Le Monde*. *Il y a quatre ans, nous avons effectivement réduit nos effectifs de production à Saint-Herblain, avec un plan social d'accompagnement classique, d'ailleurs approuvé par la CGT. Aujourd'hui, nous investissons dans la logistique, ce qui n'a rien à voir. Nous sommes en train de relocaliser en France l'ensemble de nos entrepôts européens. Pour des raisons géographiques évidentes, il nous semble logique d'implanter ce type d'activité en Picardie plutôt qu'en Pays de la Loire. Nous y avons déjà deux sites de stockage-conditionnement, et nous y créons un troisième entrepôt. M. Ayrault a probablement des problèmes dans sa région qui expliquent son intervention (…). Mais je ne vois pas bien ce que Mme Voynet peut faire : les entrepôts sont construits, les emplois créés en Picardie. Nous allons certes toucher des subventions, mais elles n'ont rien d'excessif compte tenu du nombre d'emplois. En 1997, sur l'ensemble de la France, nous avons créé 80 emplois.* »

Pascal Galinier

Le trafic aérien mondial est en forte hausse

L'ANNÉE 1997 aura été une année record pour le trafic aérien. L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a indiqué, mardi 23 décembre, que le trafic régulier total des compagnies aériennes du monde aura augmenté de 8 % en 1997. Pour le seul trafic international régulier, la hausse s'élève à 9 %. Sur vingt ans, les prévisionnistes tablent sur un taux de croissance annuel d'environ 5 %.
La hausse du trafic passagers (+ 7 % en 1997, soit un milliard et demi de voyageurs), conjuguée à la croissance maîtrisée des sièges offerts, a permis au taux d'occupation d'atteindre le niveau record de 69 %. Le trafic de fret, exprimé en tonnes-kilomètres, a augmenté de 11 %.

DÉPÊCHES

■ **AGF : le Centre Wiesenthal demande** la suspension de la cession de certains actifs des AGF à Generali, en raison des activités de l'assureur italien pendant la seconde guerre mondiale.

■ **ADIDAS : l'industriel allemand Adidas-Salomon** a déposé une OPA simplifiée sur Salomon SA, à 521,50 francs par action.

■ **SMART : la société Micro Compact Car** (MCC) a recruté, mardi 23 décembre, un nouveau chef du développement pour la Smart, Gerhard Fritz, après l'échec de la voiture au test d'évitement d'obstacle.

■ **ATT : la compagnie américaine** a annoncé, mardi 23 décembre, la vente de sa division services à la clientèle à Cincinnati Bell pour 625 millions de dollars (3,5 milliards de francs).

■ **COCA-COLA : l'Association Force ouvrière consommateurs** (AFOC) a annoncé, mardi 23 décembre, sa décision « *de saisir les autorités de régulation de la concurrence* » après la prise de contrôle d'Orangina par Coca-Cola.

هكذا من الأصل

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé en hausse, mercredi 24 décembre, après trois séances de baisse. Une reprise jugée technique. Le Nikkei a gagné 0,85 %, à 14 924,98 points.

■ **LA BOURSE DE SÉOUL** a baissé de 4 %, mercredi 24 décembre. Selon certaines informations, le gouvernement sud-coréen pourrait décider la fermeture d'autres banques d'affaires.

■ **L'OR** a terminé en hausse, mercredi 24 décembre, à Hongkong. L'once de métal jaune s'échangeait à 295,60-296,10 dollars, contre 291,90-292,30 dollars la veille.

■ **WALL STREET** a brusquement décroché, mardi en fin de journée, finissant en baisse de 1,63 %, à 7 691,77 points, en raison d'un fort courant vendeur à la veille de Noël.

■ **LE MARCHÉ OBLIGATAIRE** français a gagné du terrain mardi. Il a profité de l'intérêt des investisseurs, inquiets de la crise asiatique. Le Matif a pris 20 centièmes, à 101,76.

LES PLACES BOURSIÈRES

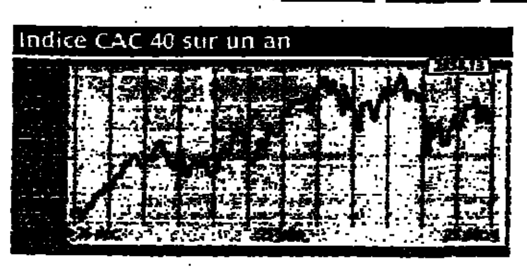
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Baisse dans le calme à Paris

LA BOURSE DE PARIS était en légère baisse mercredi 24 décembre, toujours inquiète de la crise en Asie. Après s'être replié de 0,39 %, le CAC 40 affichait une baisse de 0,17 % à 2 853,33 points à la mi-journée. Le marché était peu actif à la veille de Noël, le montant des transactions sur le règlement mensuel s'élevant à 1,2 milliard de francs.

Le marché parisien est toujours pénalisé par *« les soucis »* venant d'Asie, indique Patrick Certner, de la société Ferri. La nouvelle chute de 4 % de la Bourse de Séoul, malgré la décision de la Banque mondiale d'apporter une aide immédiate de 3 milliards de dollars à la Corée du Sud, comme première tranche des 10 milliards de dollars promis, pesait sur le marché français. Au Japon, les investisseurs restent encore partagés sur l'efficacité des nouvelles mesures annoncées par le gouvernement nippon pour sauver les banques. La Bourse de Tokyo a réussi à clôturer en hausse de 0,8 %.

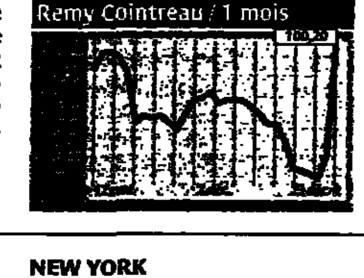

Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

Mercredi, au premier jour comptant pour le terme de janvier 1998, *« les opérateurs procèdent essentiellement à des opérations d'habillage et ne prennent pas de nouvelles opérations »*, indique M. Certner. Parmi les valeurs en baisse, Seita abandonnait 2,91 % après l'annonce d'une hausse des prix des cigarettes lundi 5 janvier.

Rémy-Cointreau, valeur du jour

C'ÉTAIT Noël avant l'heure, mardi 23 décembre, à la Bourse de Paris pour Rémy-Cointreau. Au cours de cette seule séance, le titre s'est apprécié de 14,65 %, à 100,20 francs. Les analystes expliquent cette vive progression par le fait qu'ils ne voient pas le groupe de spiritueux rester indépendant mais, contrairement à ce que croit le marché, ils ne pensent pas non plus que Pernod-Ricard puisse être l'acquéreur. Ils ajoutent que la spéculation est repartie d'autant plus facilement que le cours est en deçà ou au niveau de la valeur d'actifs net comptable. Depuis le début de l'année, le titre affiche encore un recul de 31,83 %.


Remy Cointreau / 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 24/12	Var. % 23/12	Var. % 31/12
Metrologie Inter.	14,90	+10,37	−4,54
Ingenico	118	+6,25	+35,63
DMC (Dollfus Mi)	106	[illegible]	−15,73
Credit Lyonnais CI	283	+4,79	+170,52
Comptoir Entrep.	11,80	+4,42	+22,91
Carbone Lorraine	1860	+4,06	+89,40
Metaleurop	59,25	+3,85	+40,45
Remy Cointreau	104	+3,79	−29,25
Dassault Systemes	177,70	+3,73	+48,51
Eiffage	279,80	+3,66	+36,48
BAISSES, 12h30			
Cetelem	809	−5,35	+34,83
Bancaire (Cie)	960	−4,76	+60,52
Lapeyre	329	−4,63	+10,40
Union Assur.Fdal	780	−3,46	−21,87
SEITA	210	−3	−3,22
Sagem SA	2576	−2,75	−17,69
Pernod-Ricard	347,50	−2,63	+21,08
Selimeg CA	307	−2,50	−18,35
Groupe GTM	436	−2,02	+81,66
Interbail	152	−1,98	−33,01

VALEURS LES PLUS ACTIVES

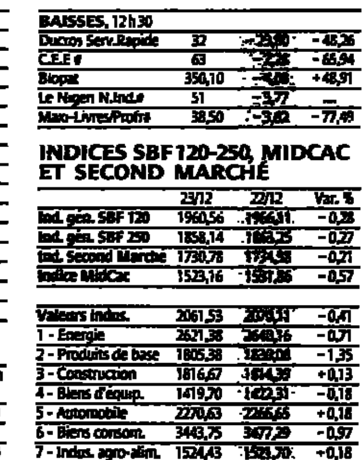
SÉANCE, 12h30	24/12 Titres échangés	Capitalisation en F
Paribas	284815	149862060,70
Societe Generale	159820	128148968
AGF-Ass.Gen.France	263369	83282977,20
Axa	149201	68952612,70
Eaux (Gle des)	57287	45854672
Schneider SA	145291	45351852,40
Total	67111	41334905
Suez Lyon.des Eaux	57933	36901321
Bancaire (Cie)	35487	35321492
Carrefour	12136	35125648

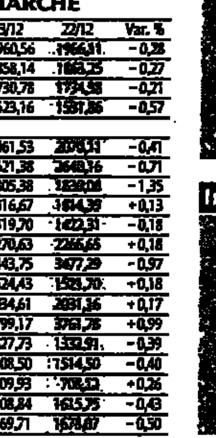
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

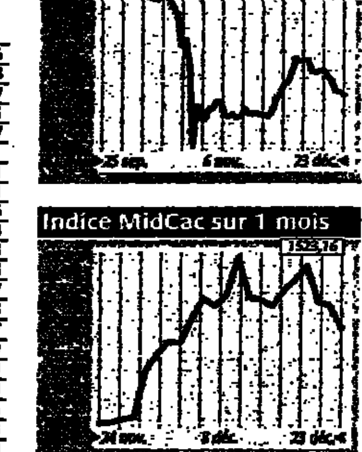
HAUSSES, 12h30	Cours au 24/12	Var. % 23/12	Var. % 31/12
SIACI	926	+15,75	−2,52
Sediver	140,20	+11,26	+43,79
Kindy #	165	+6,45	+7,14
C.A.Toulouse (B)	430	+5	+1,20
GEA #	170,70	+4,88	−33,55
BAISSES, 12h30			
Ducros Serv.Rapide	32	−23,80	−48,26
C.E.E #	63	−7,35	−65,94
Biopat	350,10	−4,08	+48,91
Le Nagen N.Ind.#	51	−3,77	—
Maxi-Livres/Profr#	38,50	−3,62	−77,49

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	23/12	22/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1960,56	1966,11	−0,28
Ind. gén. SBF 250	1858,14	1863,25	−0,27
Ind. Second Marché	1730,78	1734,58	−0,21
Indice MidCac	1523,16	1531,86	−0,57
Valeurs indus.	2061,53	2070,11	−0,41
1 - Energie	2621,38	2640,16	−0,71
2 - Produits de base	1805,38	1830,08	−1,35
3 - Construction	1816,67	1814,39	+0,13
4 - Biens d'équip.	1419,70	1422,31	−0,18
5 - Automobile	2270,63	2266,65	+0,18
6 - Biens consom.	3443,75	3477,29	−0,97
7 - Indus. agro-alim.	1524,43	1521,70	+0,18
Services	2034,61	2031,16	+0,17
8 - Distribution	3799,17	3761,78	+0,99
9 - Autres services	1327,73	1332,91	−0,39
Sociétés financières	1508,50	1514,50	−0,40
10 - Immobilier	709,93	708,12	+0,26
11 - Services financ.	1608,84	1615,75	−0,43
12 - Sociétés invest.	1669,71	1678,07	−0,50


Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois

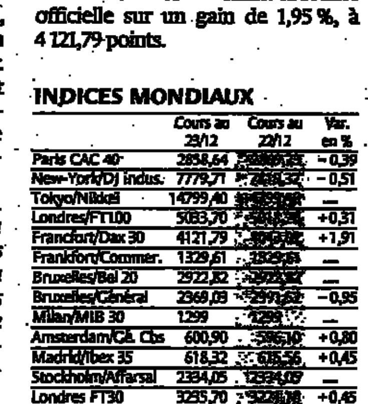

Indice MidCac sur 1 mois

Reprise technique à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse de 0,85 %, mercredi 24 décembre, après trois séances consécutives de baisse, aidée par le Parti libéral démocrate (PLD, au pouvoir), qui a présenté les détails de son plan de stabilisation du système financier. Beaucoup de courtiers soulignent toutefois que cette reprise est essentiellement technique après la baisse des derniers jours et que le sentiment du marché reste morose. L'indice Nikkei a gagné 125,58 points, à 14 924,98 points. *« Le plan du PLD a permis d'enrayer les ventes paniques des dernières séances, mais il faudra que le Japon décide des mesures plus importantes pour relancer l'économie et rétablir la santé du secteur financier »*, a commenté Masaaki Higashida, de Nomura Securities.

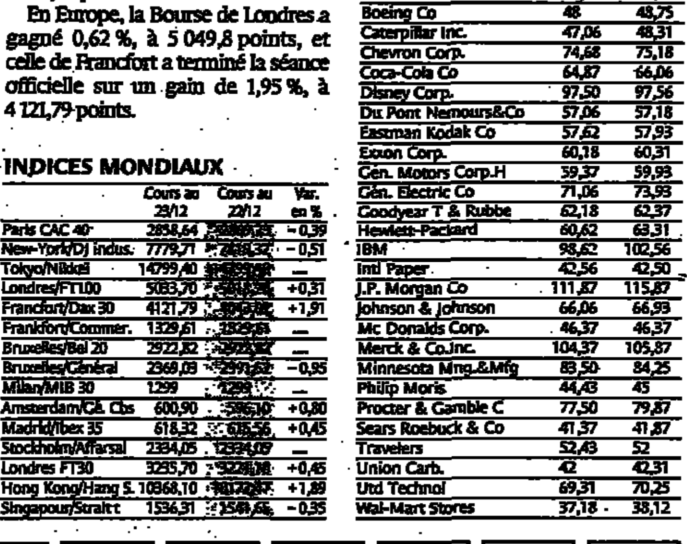
La veille, Wall Street a brusquement décroché en fin de journée, finissant en baisse de quelque 130 points en raison du déclenchement de programmes informatisés de ventes. L'indice Dow Jones a cédé 127,54 points (−1,63 %), à 7 691,77 points.

En Europe, la Bourse de Londres a gagné 0,62 %, à 5 049,8 points, et celle de Francfort a terminé la séance officielle sur un gain de 1,95 %, à 4 121,79 points.



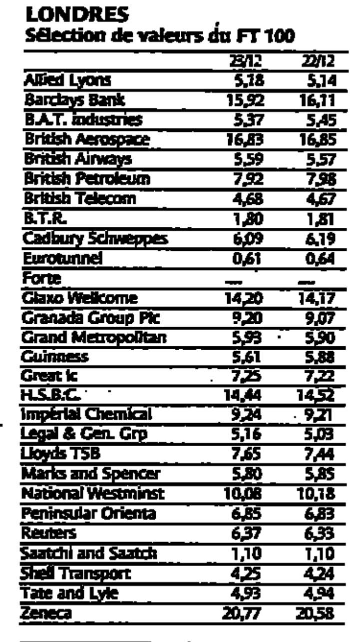
INDICES MONDIAUX

	Cours au 23/12	Cours au 22/12	Var. en %
Paris CAC 40	2858,64	[illegible]	−0,39
New-York/DJ indus.	7779,71	[illegible]	−0,51
Tokyo/Nikkei	14799,40	[illegible]	—
Londres/FT100	5083,70	[illegible]	+0,31
Francfort/Dax 30	4121,79	[illegible]	+1,91
Frankfort/Commer.	1329,61	[illegible]	—
Bruxelles/Bel 20	2922,82	2922,82	—
Bruxelles/Général	2369,09	[illegible]	−0,95
Milan/MIB 30	1299	1299	—
Amsterdam/CE. Cbs	600,90	[illegible]	+0,80
Madrid/Ibex 35	618,32	[illegible]	+0,45
Stockholm/Affarsal	2334,05	2334,05	—
Londres FT30	3235,70	[illegible]	+0,45
Hong Kong/Hang S.	10368,10	[illegible]	+1,89
Singapour/Strait t	1536,31	[illegible]	−0,35



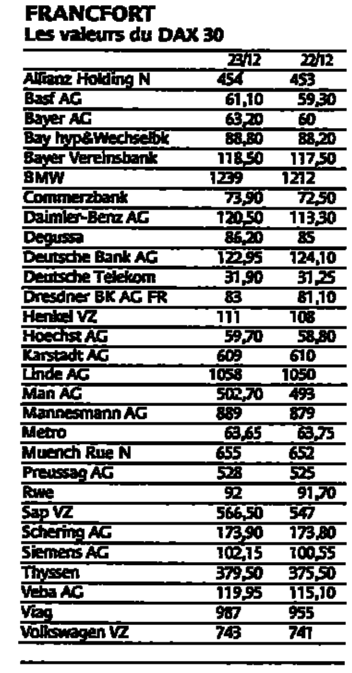
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	23/12	22/12
Alcoa	69,50	69,93
Allied Signal	35,50	35,75
American Express	85,25	87,50
AT & T	61,68	63,93
Boeing Co	48	48,75
Caterpillar Inc.	47,06	48,31
Chevron Corp.	74,68	75,18
Coca-Cola Co	64,87	66,06
Disney Corp.	97,50	97,56
Du Pont Nemours&Co	57,06	57,18
Eastman Kodak Co	57,62	57,93
Exxon Corp.	60,18	60,31
Gen. Motors Corp.H	59,37	59,93
Gén. Electric Co	71,06	73,93
Goodyear T & Rubbe	62,18	62,37
Hewlett-Packard	60,62	63,31
IBM	98,62	102,56
Intl Paper	42,56	42,50
J.P. Morgan Co	111,87	115,87
Johnson & Johnson	66,06	66,93
Mc Donalds Corp.	46,37	46,37
Merck & Co.Inc.	104,37	105,87
Minnesota Mng.&Mfg	83,50	84,25
Philip Moris	44,43	45
Procter & Gamble C	77,50	79,87
Sears Roebuck & Co	41,37	41,87
Travelers	52,43	52
Union Carb.	42	42,31
Utd Technol	69,31	70,25
Wal-Mart Stores	37,18	38,12



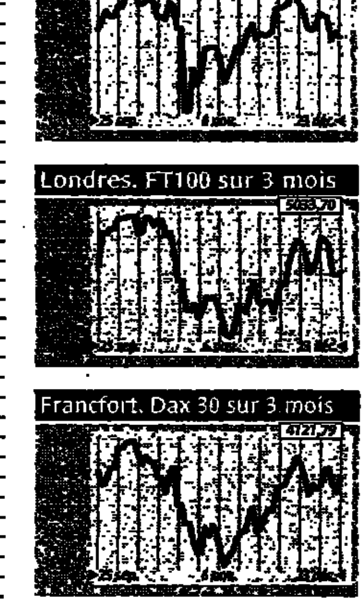
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	23/12	22/12
Allied Lyons	5,18	5,14
Barclays Bank	15,92	16,11
B.A.T. industries	5,37	5,45
British Aerospace	16,83	16,85
British Airways	5,59	5,57
British Petroleum	7,92	7,98
British Telecom	4,68	4,67
B.T.R.	1,80	1,81
Cadbury Schweppes	6,09	6,19
Eurotunnel	0,61	0,64
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	14,20	14,17
Granada Group Plc	9,20	9,07
Grand Metropolitan	5,93	5,90
Guinness	5,61	5,88
Great Ic	7,25	7,22
H.S.B.C.	14,44	14,52
Impérial Chemical	9,24	9,21
Legal & Gen. Grp	5,16	5,03
Lloyds TSB	7,65	7,44
Marks and Spencer	5,80	5,85
National Westminst	10,08	10,18
Peninsular Orienta	6,85	6,83
Reuters	6,37	6,33
Saatchi and Saatch	1,10	1,10
Shell Transport	4,25	4,24
Tate and Lyle	4,93	4,94
Zeneca	20,77	20,58



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	23/12	22/12
Allianz Holding N	454	453
Basf AG	61,10	59,30
Bayer AG	63,20	60
Bay hyp&Wechselbk	88,80	88,20
Bayer Vereinsbank	118,50	117,50
BMW	1239	1212
Commerzbank	73,90	72,50
Daimler-Benz AG	120,50	113,30
Degussa	86,20	85
Deutsche Bank AG	122,95	124,10
Deutsche Telekom	31,90	31,25
Dresdner BK AG FR	83	81,10
Henkel VZ	111	108
Hoechst AG	59,70	58,80
Karstadt AG	609	610
Linde AG	1058	1050
Man AG	502,70	493
Mannesmann AG	889	879
Metro	63,65	63,75
Muench Rue N	655	652
Preussag AG	528	525
Rwe	92	91,70
Sap VZ	566,50	547
Schering AG	173,90	173,80
Siemens AG	102,15	100,55
Thyssen	379,50	375,50
Veba AG	119,95	115,10
Viag	987	955
Volkswagen VZ	743	741


New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

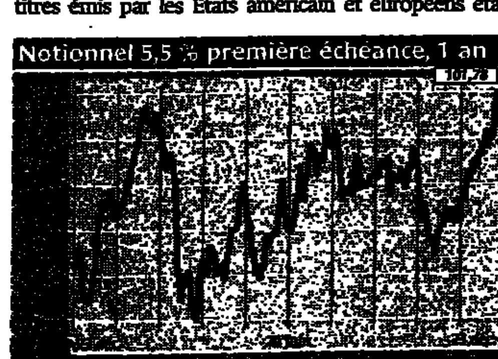
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT → Bonds 10 ans

Repli du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français a ouvert en baisse, mercredi 24 décembre. Dès les premières transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, perdait 12 centièmes, à 101,64. Ces prises de bénéfice intervenaient après la hausse de la veille (+ 20 centièmes), le marché obligataire bénéficiant de l'aggravation de la crise en Asie. Les titres émis par les Etats américain et européens étant considérés comme des valeurs sûres. Aux Etats-Unis, le rendement moyen sur l'obligation du Trésor à 30 ans, qui évolue à l'inverse du prix, est remonté à 5,892 %, contre 5,879 % en milieu de journée et 5,888 % la veille en clôture.

« Les marchés de taux restent bien orientés même si les taux sont revenus sur des plus bas historiques sur la plupart des marchés », selon les analystes du Crédit agricole.

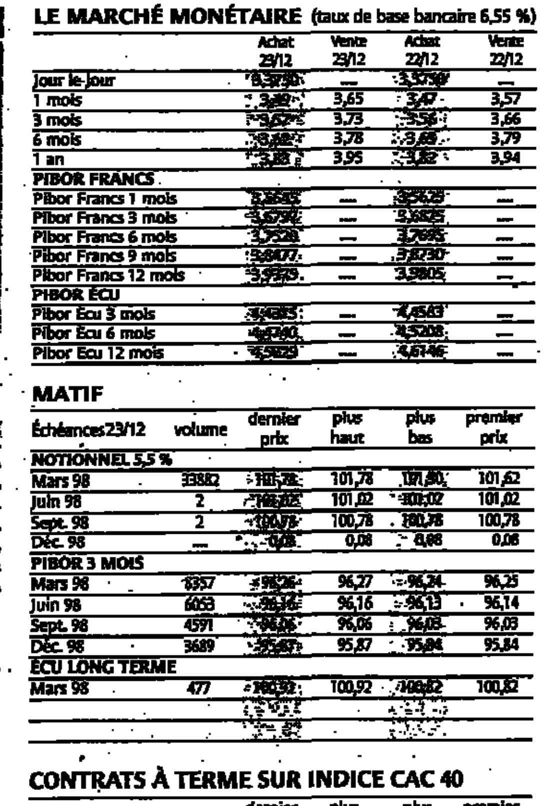

Notionnel 5,5 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 23/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans.	Indice des prix
France	3,40	[illegible]	5,82	[illegible]
Allemagne	3,40	[illegible]	5,84	[illegible]
Grande-Bretagne	7,06	[illegible]	NC	[illegible]
Italie	6,13	[illegible]	6,12	[illegible]
Japon	0,63	[illegible]	NC	[illegible]
États-Unis	5,53	[illegible]	5,89	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 23/12	Taux au 22/12	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	[illegible]	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	[illegible]	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	[illegible]	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	[illegible]	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	[illegible]	102,67
Obligations françaises	5,76	[illegible]	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	[illegible]	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	[illegible]	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	[illegible]	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	[illegible]	100,14



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 23/12	Vente 23/12	Achat 22/12	Vente 22/12
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,49	3,65	3,47	3,57
3 mois	3,62	3,73	3,56	3,66
6 mois	3,68	3,78	3,69	3,79
1 an	3,88	3,95	3,82	3,94
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,6645	—	3,5625	—
Pibor Francs 3 mois	3,6797	—	3,6875	—
Pibor Francs 6 mois	3,7520	—	3,7695	—
Pibor Francs 9 mois	3,8477	—	3,8730	—
Pibor Francs 12 mois	3,9375	—	3,9805	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	4,4583	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	4,5208	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	4,6146	—

MATIF

Échéances 23/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Mars 98	33882	101,78	101,78	101,80	101,62
Juin 98	2	101,02	101,02	101,02	101,02
Sept. 98	2	100,78	100,78	100,78	100,78
Déc. 98	—	0,08	0,08	0,08	0,08
PIBOR 3 MOIS					
Mars 98	8357	96,26	96,27	96,24	96,25
Juin 98	6063	96,16	96,16	96,13	96,14
Sept. 98	4591	96,06	96,06	96,03	96,03
Déc. 98	3689	95,87	95,87	95,84	95,84
ÉCU LONG TERME					
Mars 98	477	100,92	100,92	100,82	100,82

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

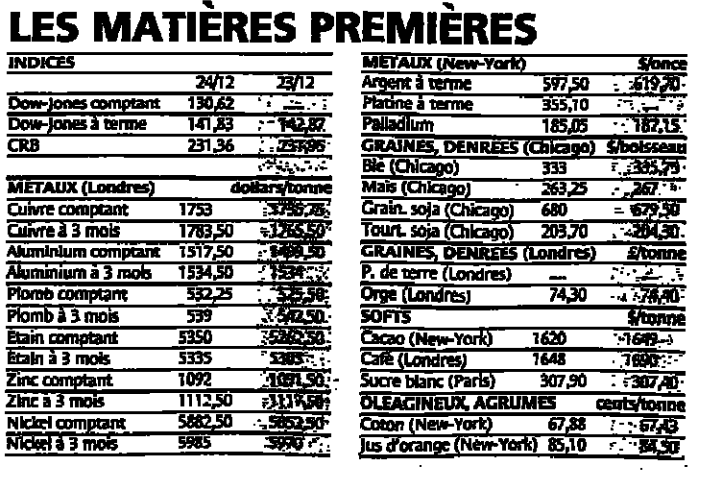
Échéances 23/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 97	14997	2865	2881	2862	2870
Janvier 98	9621	2877,50	2886,50	2869	2876,50
Février 98	—	[illegible]	—	[illegible]	—
Mars 98	804	2889	2899,50	2885	2892

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,9484 | US/DM ↘ 1,7746 | US/Y ↘ 129,2800 | DM/F ↘ 3,3465 | £/F ↘ 9,9105

Fermeté du dollar

LE DOLLAR variait peu, mercredi 24 décembre, face aux devises européennes. Au cours des premières transactions entre banques, le billet vert s'échangeait à 5,9330 francs et 1,7725 deutschemark, contre 5,9350 francs et 1,7736 deutschemark au cours des derniers échanges interbancaires de mardi soir. La devise américaine progressait face au yen sur le marché des changes de Tokyo, même si des prises de bénéfice sur les gains du début de journée ont limité cette progression. Peu avant la clôture, le dollar s'échangeait à 130,25 yens, contre 130,02 yens dans les premiers échanges et 129,30 yens à New York mardi soir. Le sentiment positif des investisseurs à l'égard du dollar – alors que l'instabilité du système financier japonais continue à susciter des inquiétudes – l'a poussé temporairement tout près du niveau des 130,50 yens.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 23/12	% 22/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,6500	−0,03	322	346
Ecu	6,6170	−0,08	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,9484	−0,28	5,6400	6,2400
Belgique (100 F)	16,2180	−0,03	15,6300	16,7300
Pays-Bas (100 fl)	296,9800	−0,02	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4110	−0,08	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	87,8300	−0,02	82	92
Irlande (1 iep)	8,6340	−0,48	8,1800	9,0200
Gde-Bretagne (1 L)	9,9105	−0,26	9,4500	10,3000
Grèce (100 drach.)	2,1225	−0,16	1,8000	2,3000
Suède (100 krs)	76,3400	−0,20	70	80
Suisse (100 F)	414,3800	−0,14	401	425
Norvège (100 k)	81,6600	−0,15	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,5640	−0,02	46,0500	49,3500
Espagne (100 pes.)	3,9540	−0,01	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2700	−0,15	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,1438	−0,39	3,8500	4,4500
Japon (100 yens)	4,5778	+0,20	4,3700	4,7200
Finlande (mark)	110,4600	−0,20	104,5000	115,5000

PARITÉS DU DOLLAR	24/12	23/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7746	1,7818	−0,41
TOKYO : USD/Yens	129,2800	130,1500	−0,67

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,9572	5,9552	5,9670	5,9650
Yen (100)	4,5705	4,5664	4,5742	4,5691
Deutschemark	3,3456	3,3451	3,3499	3,3494
Franc Suisse	4,1422	4,1372	4,1504	4,1461
Lire ital. (1000)	3,4134	3,4087	3,4136	3,4115
Livre sterling	9,8928	9,8812	9,9422	9,9947
Peseta (100)	3,9639	3,9461	3,9577	3,9551
Franc Belge (100)	16,243	16,205	16,243	16,215

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,55	3,63	3,72
Eurodollar	5,90	5,86	5,86
Eurolivre	7,44	7,57	7,58
Eurodeutschemark	3,60	3,64	3,70

L'OR

	cours 23/12	cours 22/12
Or fin (k. barre)	55500	55800
Or fin (en lingot)	56150	55350
Once d'Or Londres	290,45	292,50
Pièce française(20f)	322	325
Pièce suisse (20f)	322	329
Pièce Union lat(20f)	322	324
Pièce 20 dollars us	2350	2350
Pièce 10 dollars us	1380	1380
Pièce 50 pesos mex.	2080	2090

LE PÉTROLE

En dollars	cours 24/12	cours 23/12
Brent (Londres)	17,28	17,35
WTI (New York)	18,46	18,29
Light Sweet Crude	18,30	18,31

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	24/12	23/12
Dow-Jones comptant	130,62	[illegible]
Dow-Jones à terme	141,83	142,87
CRB	231,36	231,96
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	1753	1756,75
Cuivre à 3 mois	1783,50	1785,50
Aluminium comptant	1517,50	1499,50
Aluminium à 3 mois	1534,50	1534
Plomb comptant	532,25	525,50
Plomb à 3 mois	539	542,50
Etain comptant	5350	5282,50
Etain à 3 mois	5335	5305
Zinc comptant	1092	1091,50
Zinc à 3 mois	1112,50	1119,50
Nickel comptant	5882,50	5852,50
Nickel à 3 mois	5985	5990

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	597,50	619,70
Platine à terme	355,10	[illegible]
Palladium	185,05	187,15
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	333	335,75
Maïs (Chicago)	263,25	267
Grain. soja (Chicago)	680	679,50
Tourt. soja (Chicago)	203,70	204,30
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	74,30	78,40
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1620	1649
Café (Londres)	1648	1690
Sucre blanc (Paris)	307,90	307,40
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	67,88	67,43
Jus d'orange (New-York)	85,10	84,50

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 24 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 janvier

Taux de report : 3,88

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS

−0,12 %

CAC 40 : 2854,70

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	980	960	− 2,04	30/07/97
Cr.Lyonnais(T.P.)	915	915	—	22/10/97
Renault (T.P.)	1770	1820	+ 2,82	24/10/97
Rhone Poulenc(T.P)	2284	2260	− 1,05	01/10/97
Saint Gobain(T.P.)	1268	1298	+ 2,36	15/07/97
Thomson S.A (T.P)	911	910	− 0,10	01/08/97
Accor	1132	1132	—	13/06/97
AGF-Ass.Gen.France	316	316,30	+ 0,09	07/07/97
Air Liquide	866	888	+ 2,54	05/05/97
Alcatel Alsthom	731	731	—	27/06/97
Atos (ex.Axime) CA	740	750	+ 1,35	
Axa	463,90	462	− 0,40	14/05/97
Bail Investis	765	766	+ 0,13	11/07/97
Bancaire (Cie)	1008	960	− 4,76	12/05/97
Bazar Hot. Ville	518	513	− 0,96	12/06/97
Bertrand Faure	426	428	+ 0,46	29/07/97
BIC	395	407	+ 3,03	09/07/97
BIS	490	490	—	01/07/96
B.N.P.	308,20	305,80	− 0,77	17/07/97
Bollore Techno	760	779	+ 2,50	01/07/97
Bongrain	2520	2480	− 1,58	15/05/97
Bouygues	670	676	+ 0,89	01/08/97
Bouygues Offs.	238	243	+ 2,10	26/06/97
Bull#	60,90	62,40	+ 2,46	
Canal +	1020	1054	+ 3,33	19/08/97

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
CPR	482,50	482	− 0,10	18/03/97
Cred.Fon.France	87,40	86	− 1,60	16/06/95
Credit Lyonnais CI	267,20	280	+ 4,79	01/07/93
Cred.Nat.Natexis	338	338	—	13/06/97
CS Signaux(CSEE)	176,90	177,10	+ 0,11	01/07/97
Damart	3750	3760	+ 0,26	19/12/97
Danone	1082	1070	− 1,10	20/05/97
Dassault-Aviation	1250	1291	+ 3,28	04/07/97
Dassault Electro	590	588	− 0,33	11/06/97
Dassault Systemes	171,30	177,70	+ 3,73	18/07/97
De Dietrich	263,50	265	+ 0,56	30/06/97
Deveaux(Ly)#	652	645	− 1,07	29/08/97
Dev.R.N-P.Cal Li #	44,50	45	+ 1,12	
Dexia France	692	684	− 1,15	25/06/97
DMC (Dollfus Mi)	101,10	106	+ 4,84	20/06/96
Dynaction	150	150	—	10/07/97
Eaux (Gle des)	807	801	− 0,74	01/07/97
Eiffage	269,90	279,80	+ 3,66	01/07/96
Elf Aquitaine	663	659	− 0,60	10/06/97
Eramet	220	223,20	+ 1,45	08/04/97
Eridania Beghin	934	936	+ 0,21	11/07/97
Essilor Intl	1755	1765	+ 0,56	02/06/97
Essilor Intl.ADP	1610	1620	+ 0,62	02/07/97
Esso	472	476	+ 0,84	26/06/97
Eurafrance	2403	2435	+ 1,33	16/12/97
Euro Disney	6,90	7	+ 1,44	23/02/95
Europe 1	1160		—	02/09/97
Eurotunnel	5,75	5,85	+ 1,73	
Fimalac SA	480,20	481	+ 0,16	25/06/97
Finextel	106,60	106	− 0,56	26/09/97
Fives-Lille	335	340	+ 1,49	10/07/96
France Telecom	209	207,70	− 0,62	
Fromageries Bel	4300	4252	− 1,11	30/07/97
Galeries Lafayette	2850	2909	+ 2,07	30/06/97
GAN ex.dt sous	144	146	+ 1,38	05/07/94
Gascogne (B)	445	460	+ 3,37	12/06/97
Gaumont #	391	402,50	+ 2,94	12/06/97
Gaz et Eaux	2465	2445	− 0,81	06/06/97
Geophysique	716	740	+ 3,35	12/07/93
G.F.C.	520	515	− 0,96	28/09/97
Grandvision ex.GPS	232,60	230	− 1,11	02/05/97
Groupe Andre S.A.	584	590	+ 1,02	12/02/96

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
Volvo (act.B) #	159,60	157,20	− 1,50	28/04/97
Western Deep #	113	117,90	+ 4,33	19/09/97
Yamanouchi #	121	120,10	− 0,74	10/12/97
Zambia Copper	11,85	12,35	+ 4,21	—

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 24 DÉCEMBRE

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	350,10	350,10
Commerzbank AG	245,30	245,30
Fiat Ord	16,90	16,65
Gold Fields South	75	75
Kubota Corp	14	14

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 24 DÉCEMBRE

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 24 DÉCEMBRE

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 24 DÉCEMBRE

SICAV et FCP

Une sélection

Cours de clôture le 23 décembre

هكذا من الأصل

SPORTS Le 28 janvier 1998 sera inauguré à Saint-Denis le Stade de France, géant de béton de 80 000 places construit dans la perspective de la Coupe du monde de football. ● CE NOUVEL équipement, qui accueillera régulièrement les matchs des équipes de France de football et de rugby, ainsi que différentes grandes finales, entre en concurrence directe avec le Parc des Princes et ses 49 000 places. ● L'AVENIR de ce dernier ne repose plus, du coup, que sur son principal utilisateur, le Paris-Saint-Germain – un club que les concessionnaires du Stade de France verraient bien jouer chez eux. ● SI LE STADE de France n'a pas de club résident pour le début du championnat de France de football 1998, le gouvernement devra verser 50 millions de francs par an au consortium qui le gère. ● SI LE PSG quitte le Parc des Princes, le stade de l'Ouest parisien ne servira alors plus à rien.

A quoi va donc bien pouvoir servir le Parc des Princes ?

L'inauguration prochaine du Stade de France risque de signer la condamnation de l'enceinte de la porte de Saint-Cloud. La solution du problème est entre les mains de Canal Plus, qui contrôle d'une part le club résident, le PSG, et d'autre part la société d'exploitation, la SESE

SI LES PIERRES pouvaient parler, c'est un énorme cri d'amour que pousserait le Parc des Princes. Du genre : *« Ne m'oubliez pas ! »* Le 28 janvier prochain, l'enceinte de l'ouest de Paris va perdre en effet pour de bon le rang qui était le sien jusqu'ici, celui de « premier stade » de l'Hexagone. Tous les yeux, ce jour-là, vont se tourner vers Saint-Denis, où 80 000 personnes auront pris place dans les tribunes de ce nouveau vaisseau appelé le Stade de France.

Dans le cadre d'un match inaugural (et amical), les Bleus d'Aimé Jacquet affronteront l'équipe nationale d'Espagne. La couleur de la pelouse, l'ampleur des (très probables) embouteillages, le temps qu'il faudra pour rejoindre le centre de Paris en transports en commun alimenteront la chronique de ce test grandeur nature. Avec, en filigrane, une question primordiale : que faire désormais de ce bon vieux Parc des Princes et de ses 49 000 places ?

Créé sous la forme d'un vélodrome il y a tout juste un siècle, et totalement reconstruit en 1972, le Parc se trouve à un tournant peut-être fatal de son histoire. Tout comme pour le Stade de France, son devenir est aujourd'hui lié à une seule décision : celle que devra prendre, très prochainement, le Paris Saint-Germain quant à son éventuel départ de la capitale.

Vu qu'aucun autre grand club de football n'existe en Ile-de-France – en dépit des espoirs portés tour à tour sur Créteil, Saint-Denis-Saint-Leu ou encore le Red Star (basé à Saint-Ouen) –, le PSG est bien le seul à pouvoir occuper le site du jour au lendemain. Mais aussi le seul à pouvoir faire en sorte que le Stade de France ne devienne pas une immense coquille vide après la Coupe du monde de football.

LE TEMPS PRESSE

Quitter le Parc, alors. Autrement dit, déshabiller Pierre pour habiller Paul ? Qui le souhaite vraiment ? Vendredi 12 décembre, le conseil d'administration du Paris Saint-Germain rejetait toute idée de déménagement, après étude d'une enquête réalisée par le club auprès d'un échantillon de 900 supporteurs. Le risque serait trop important : pour moitié, les habitués de la porte de Saint-Cloud ne seraient pas prêts à suivre leur équipe en Seine-Saint-Denis. *« Le public est notre seule pression »*, met en avant Bernard Brochand, le président du PSG, qui sait combien fut longue et compliquée l'entreprise de fidélisation des spectateurs au Parc des Princes depuis la reprise en main du club par Canal Plus.

L'histoire s'arrêterait là si le temps ne pressait pas. Le 30 juin 1998, le contrat de concession du Parc des Princes que la Ville de Paris – farouchement favorable au maintien du PSG – a signé avec la Société d'exploitation sports événements (SESE), arrive à son terme. Or la SESE, qui n'est autre qu'une filiale à 100 % de Canal Plus, se voit mal poursuivre l'aventure dans les conditions actuelles. La perte, déjà acquise, des matchs internationaux (football et rugby), ainsi que des différentes finales de coupe et de championnat, a un coût : 25 millions de francs. Qu'il s'agisse en fait de la SESE, du PSG ou de Canal Plus, comment se résoudre à laisser s'envoler pareille manne ?

IMMENSE LIFTING

D'où l'idée de rester au Parc, mais dans un « autre » Parc. *« Au spectateur qui se rend au stade pour assister à une rencontre sportive, il faut désormais proposer toute une gamme de services annexes »*, expose le directeur de la SESE, Lionel Dreksler. A ses yeux, comme à ceux des dirigeants du PSG, un seul modèle : le football anglais, où *« avant un match, les gens viennent au stade pour y manger, boire un verre, mais aussi faire des courses, jouer dans des salles de jeu... »*, énumère de son côté Bernard Brochand.

Pour cela, le Parc des Princes devra procéder à un immense lifting. Les travaux de rénovation réalisés pour la Coupe du monde (66 millions de francs) sembleront bien modiques à côté du « grand chantier » dont rêve le stade parisien. Ce que l'on veut en faire ? Construire un nouveau restaurant, ainsi que de nouveaux points de restauration rapide ; créer des salons sous les coursives ; améliorer le confort des loges pour VIP ; trouver de nouveaux parkings dans la périphérie du stade ; ouvrir un magasin de 400 mètres carrés totalement consacré aux produits dérivés ... A Manchester, l'ensemble de ces prestations extra-sportives rapporte 65 millions de francs par an. En diversifiant ses activités de la sorte, le PSG a parfaitement compris qu'il y a là moyen de récupérer les fameux 25 millions manquants. Et peut-être même davantage...

Reste à savoir qui va payer les investissements nécessaires pour amorcer la pompe. Tels qu'on les projette aujourd'hui, ces travaux supplémentaires s'élèveraient à 150 millions de francs. Le club se dit prêt à mettre un tiers de cette somme sur la table, la Ville de Paris devant prendre, selon lui, le reste à sa charge. En échange de quoi, l'entité SESE-PSG-Canal Plus signerait un nouveau contrat de concession du Parc des Princes, pour une durée de dix à douze ans (le temps d'amortissement des travaux). Le troc est clair.

Autre vision du problème à l'Hôtel de Ville : *« Les travaux doivent être pris en charge pour moitié par le club et pour moitié par nous »*, estime Dominique Cane, adjoint aux sports d'une Mairie de Paris qui est loin d'avoir dit son dernier mot. La municipalité veut assortir de deux conditions le nouveau contrat de concession du Parc. La première obligera le PSG à jouer « tous » ses matchs à Paris, c'est-à-dire même les rencontres de Coupe d'Europe qu'il pourrait avoir la tentation de disputer à Saint-Denis.

« RASONS LE PARC ! »

Second point : les grands concerts rock organisés par la SESE ne pourront plus dépasser les 70 décibels. Les nuisances occasionnées par les spectacles de Michael Jackson et de U2, l'été dernier, ont soulevé la colère des riverains du 16ᵉ arrondissement et de Boulogne-Billancourt. *« Rasons le Parc ! »*, avaient proposé voilà quelques années des élus de l'Ouest parisien. Le maire Jean Tiberi se doit de calmer le jeu.

La posture est d'autant plus délicate que, tout en négociant avec la Mairie de Paris, les dirigeants du PSG ont entamé des discussions avec le consortium qui gère le Stade de France. Tout ceci est de bon aloi, même si l'on est encore très loin d'un accord. Alors que le coût de fonctionnement du Parc revient à 500 000 francs la journée (sans les frais de police), le Stade de France propose actuellement au minimum trois fois plus. C'est-à-dire encore beaucoup trop.

Les prix, qui ont déjà baissé, diminueront-ils encore ? Et quelle tournure prendront les négociations si, après utilisation, l'on se rend compte que le Stade de France n'est pas aussi fonctionnel que veulent bien le dire ses concessionnaires ? Ce France-Espagne du 28 janvier sera décisif. Le match a beau se jouer sur une seule pelouse : de son déroulement dépendra l'avenir de deux stades à la fois. Avec la peur du vide en toile de fond.

F. P.

Trois immenses théâtres à ciel ouvert

PARIS

PARC DES PRINCES

Créé en 1897 sous la forme d'un vélodrome
• totalement reconstruit en 1972
• réaménagé en 1998 pour la Coupe du monde
• architecte :
Roger Taillibert
• capacité 49 000 places
• coût des derniers travaux 66 millions de francs
• concessionnaire :
Société d'exploitation Sports Evénements (filiale à 100% de Canal +)
• *utilisation actuelle : matchs du Paris-SG (football D1) concerts de rock.*

CHARLETY

Créé en 1938, mais jamais totalement fini
• entièrement reconstruit en 1994
• architecte :
Bruno et Henri Gaudin
• capacité : 20 000 places
coût de la reconstruction 491 millions de francs
• gestionnaire :
société France Patinoires
• *utilisation actuelle : matchs du Paris Université Club (rugby, groupe A2)*
Meeting d'athlétisme de Paris.

STADE DE FRANCE

créé en 1997
• architectes :
Michel Macary, Aymeric Zublena, Michel Regembal, Claude Costantini
• capacité : 80 000 places
• coût de la construction : 2 672 millions de francs
• concessionnaire : un consortium composé à parts égales de Bouygues, GTM-Dumez et SGE
• *utilisation à venir : matchs des équipes de France de football et de rugby, finales de la Coupe de France et de la ligue, finale du championnat de France de rugby, grands concerts.*

Les autres équipements sportifs importants à Paris

● **Palais omnisports de Paris-Bercy** (POPB, Paris 12ᵉ) : créé en 1984 sur des plans de Andrault-Parat-Guvan ; capacité allant selon les configurations de 2 000 à 17 000 spectateurs ; concédé à la Société d'économie mixte du POPB ; utilisation : grandes compétitions internationales (judo, patinage artistique, basket-ball, tennis...), sports indoor (karting, planche à voile, ski...), concerts rock.
● **Stade nautique Georges-Vallerey** (Paris 20ᵉ) : créé en 1924 par Bevière et rénové en 1989 par Taillibert ; capacité de 1 800 spectateurs ; concédé à la société France Patinoires ; utilisation : piscine ouverte au public.
● **Stade Roland-Garros** (Paris 16ᵉ) : créé en 1928 et agrandi en 1979, 1984 et 1993 ; capacité totale de 39 000 spectateurs ; concédé à la Fédération française de tennis ; utilisation : Internationaux de France de tennis, centre national de tennis.
● **Stade Pierre-de-Coubertin** (Paris 16ᵉ) : créé en 1937 par Carré-Clavel, reconstruit en 1946 par Drummond et rénové en 1990 ; capacité de 4 800 spectateurs ; géré par la mairie de Paris ; utilisation : championnat de France de basket-ball, de volley-ball et de handball (PSG).
● **Halle Georges-Carpentier** (Paris 13ᵉ) : créée en 1960 par Maigrot et rénovée en 1988 par Vidal ; capacité de 4 800 spectateurs ; gérée par la mairie de Paris ; utilisation : grande salle polyvalente ouverte au public ; salle de repli occasionnel en cas d'occupation du stade Pierre-de-Coubertin.
● **Institut national du sport et de l'éducation physique** (Paris 12ᵉ) : édifié en 1945 ; comporte une piscine, un vélodrome couvert, une piste d'athlétisme extérieure, un stade d'athlétisme couvert, un centre médical, un internat et six gymnases; géré par le ministère de la jeunesse et des sports ; utilisation réservé à l'entraînement des sportifs de haut niveau.

TROIS QUESTIONS À...
BERNARD BROCHAND

1 L'enquête que vous venez de réaliser en tant que président du Paris-Saint-Germain auprès d'un échantillon de supporteurs de votre club démontre que le public du Parc des Princes n'a guère envie d'aller encourager son équipe au Stade de France. Comment expliquer l'attachement des Parisiens à leur stade ?
Le Parc des Princes possède une « valeur imaginaire ajoutée » que n'a pas encore le Stade de France. Cette relation affective est également due au fait que le Parc est un stade qui se trouve en pleine ville et qui apparaît donc comme totalement parisien. Le Stade de France, lui, n'est pas dans Paris. Enfin, je crois que le Parc est bien perçu par ses habitués en raison de sa taille et de la sécurité qu'il offre désormais. Sur une saison, notre moyenne de spectateurs est de 37 000 personnes par match. Ce qui est parfait vu la capacité du Parc.

2 Le PSG ne trouvera-t-il pas en déménageant au Stade de France l'occasion de séduire un public plus nombreux, plus populaire aussi car issu de la banlieue ?
De nombreux grands clubs en Europe, notamment en Angleterre, jouent dans des stades dont la capacité se situe entre 40 000 et 55 000 places. Le Parc des Princes me semble avoir la taille optimale. Je vous rappellerai aussi le cas de la Juventus, que la municipalité de Turin avait poussée à jouer au Stadio delle Alpi *(construit en 1990 pour la Coupe du monde en dehors de la ville)* : les coûts étant trop importants, la Juve veut retourner dans son vieux stade, au centre-ville. Au PSG aujourd'hui, nous n'avons aucune garantie quant à notre public. Apparemment, 50 % des spectateurs nous accompagneraient au Stade de France. Quel homme de marketing prendrait le risque de se priver de la moitié de sa clientèle ? Vous ne savez pas le mal que nous avons eu pour fidéliser notre public. Il y a dix ans, la moyenne au Parc était de 15 000 personnes par match. Nous savons ce que nous pourrions perdre en allant au Stade de France ; nous ignorons ce que nous pourrions y gagner.

3 Au ministère de la jeunesse et des sports, on comprend mal pourquoi un club qui affirme vouloir devenir « un grand d'Europe » ne saute pas sur le Grand Stade...
Je comprends qu'on s'inquiète de l'avenir du Stade de France. Mais si le Parc des Princes se retrouve vide un jour ou l'autre, ce sera le même scandale ! Dans cette affaire, on a l'impression que le Parc des Princes est un sous-stade et que le Stade de France est un joyau. Je voudrais rétablir la balance, ne pas mettre l'un au-dessus de l'autre. Pour le moment, nous ne savons rien du Stade de France.

Propos recueillis par Frédéric Potet

Rock'n'roll, cinéma et moto-cross

TOUT SERAIT plus simple si les équipes de football jouaient tous les deux jours et douze mois par an. Les stades resteraient des stades. Et l'on n'aurait pas à se creuser la tête afin de savoir comment occuper, le reste du temps, ces monstres inoffensifs trop souvent endormis au beau milieu des villes. Depuis que les municipalités, par souci d'économie, cèdent à des sociétés privées la gestion et l'animation de leurs équipements, un leitmotiv nouveau est apparu : il faut « diversifier » les activités. En clair, faire autre chose qu'accueillir des manifestations purement sportives.

A Paris, où trois stades de grande taille vont désormais avoir à coexister – Stade de France, Parc des Princes, et stade Charléty –, le phénomène devrait se transformer en une course sans merci à l'imagination.

LES STONES AU STADE DE FRANCE

La rivalité risque d'abord de se placer sur un terrain où la démesure est reine, celui des méga-concerts. L'été dernier, le Parc des Princes s'est très clairement positionné sur ce créneau en organisant quatre grandes soirées musicales sur sa pelouse : le Festival rock à Paris (David Bowie, Ben Harper, NTM...) les 14 et 15 juin, Michael Jackson le 27 juin et U2 le 6 septembre.

Le Stade de France prépare sa riposte. Elle interviendra juste après la Coupe du monde avec, fin juillet, *« le concert d'un grand groupe de rock international »*, dont on sait déjà qu'il s'agira des Rolling Stones. Un mois et demi plus tard, le site devrait à nouveau faire le plein avec le nouveau spectacle de Johnny Hallyday – ce même Johnny Hallyday qui en 1993 avait rempli trois soirs de suite... le Parc des Princes.

Mais le stade de la porte de Saint-Cloud n'est pas en reste. Le 1ᵉʳ juillet 1998 est prévue une *« grande fête brésilienne autour du football et de la musique »*. Trente mille supporteurs brésiliens sont attendus dans la capitale à cette date, quatre jours après le huitième de finale qui opposera, au Parc, le premier du groupe A (celui du Brésil) au deuxième du groupe B. Le risque étant pour ce beau projet que Ronaldo et ses coéquipiers, tout champions du monde en titre qu'ils soient, terminent deuxièmes de leur poule, auquel cas ils iraient jouer leur match à Marseille, amenant les supporteurs avec eux.

Ce genre de risque, le stade Charléty n'en prendra pas. Si son grand concert de l'été se déroulera également en pleine Coupe du monde, il mettra en scène Elton John, autrement dit une star internationale largement consensuelle pour les visiteurs de tous pays attendus à l'occasion du Mondial. *« A nous également de nous distinguer en proposant des spectacles qui correspondent au caractère familial de notre équipement »*, précise Pierre Mazé, le directeur du stade Charléty. Avec ses 20 000 places, l'enceinte fétiche du Paris Université Club (PUC) veut afficher sa différence. C'est ce qu'elle fit ces dernières années en accueillant des manifestations aussi diverses que le départ de la Marche contre le sida, les cinquante ans de la Sécurité sociale ou encore des messes dans le cadre des Journées mondiales de la jeunesse.

LES ENCHÈRES GRIMPENT

Démonstration, en tout cas, est faite que rien n'arrête les programmateurs de ces gigantesques théâtres à ciel ouvert. Alors que le Stade de France envisage de recevoir un jour un spectacle de danse produit par l'Opéra de Paris et que le Parc des Princes parle de projeter des films sur un écran géant de 550 m², les enchères grimpent aujourd'hui à propos de manifestations qui avaient jusque-là pour décor unique (et couvert) le Palais omnisports de Paris-Bercy. Compétitions de karting, courses de moto-cross, démonstrations de voitures sur piste verglacée... Le Parc a déjà organisé un super-cross motocycliste et un snow parc (avec de la neige venue des Alpes). Charléty et le Stade de France veulent à leur tour entrer dans la danse.

Donner de la vie aux stades. Ultimes preuves que l'obsession est généralisée : cette salle de cinéma de 184 places avec un projecteur 35 mm construite dans les entrailles du Parc des Princes, *« pour des projections privées »* ; ou ce restaurant panoramique, ouvert toute l'année, qui va prochainement proposer une vue unique sur la pelouse du Stade de France. Lequel Stade de France, d'ailleurs, est depuis un an l'objet de visites quotidiennes (au prix de 100 francs la visite) : *« Nous limitons à 500 personnes par jour, mais nous pourrions faire beaucoup plus. Et après la Coupe du monde, l'engouement devrait encore augmenter »*, indique Jean-Christophe Giletta, le directeur de la programmation.

Et le sport dans tout cela ? Il y a là aussi moyen de remplir encore un peu plus les calendriers. Charléty a des vues sur les quelques matchs de Coupe de France joués par les clubs d'outre-mer, chaque année, en métropole. De son côté et à une tout autre échelle, le Stade de France étudie avec la Fédération internationale de football la création d'un *« grand tournoi international qui aurait lieu tous les deux ans au printemps »*. Le Parc des Princes, enfin, vient de gagner le droit d'accueillir la prochaine Coupe d'Europe de l'UEFA (le 6 mai). Car si les équipes de football ne jouent pas tous les deux jours, ni douze mois par an, elles ont tout de même besoin de trouver des toits, de temps en temps.

F. P.

HORS-COTE

هكذا من الاصل

SPORTS

■ **FOOTBALL : le secrétariat** d'Etat et la direction du tourisme ont ouvert un site Internet dont certaines pages déclinent la campagne « Bonjour 98, la France accueille le monde » et traitent des aspects touristiques et économiques de la Coupe du monde de football. Le site est accessible par deux adresses : http ://www.tourisme.gouv.fr ou http ://www.equipement.gouv.fr.

■ **Le groupe Pinault** est désormais le seul candidat à la reprise du Stade Rennais (D 1) après le retrait, mardi 23 décembre, de l'autre postulant, un groupement d'entreprises locales. La première réunion entre le maire de Rennes, Edmond Hervé, et les représentants de François Pinault a toutefois été annulée le même jour, à la demande de l'homme d'affaires.

■ **Le tirage au sort des 32es de fi**nale de la Coupe de France, effectué mardi 23 décembre dans un salon du Stade de France, a été plutôt clément pour les clubs de première division. Rennes-Châteauroux et Lens-Le Havre sont les deux seules rencontres qui opposeront des équipes de D 1. Le tenant du titre, l'OGC Nice, effectuera un court déplacement à Toulon, pour le seul choc entre clubs de D 2.

■ **Le Brésilien Ronaldo** a reçu, lundi 22 décembre, le quarante-deuxième Ballon d'or que décerne chaque année le magazine *France Football*. Elu par un collège de cinquante-deux journalistes européens, le joueur vedette de l'Inter de Milan devance très largement l'attaquant yougoslave du Real de Madrid, Predrag Mijatovic, et le milieu de terrain français de la Juventus de Turin, Zinedine Zidane. A vingt et un ans, Ronaldo est le plus jeune lauréat de l'histoire du Ballon d'or. Il succède au palmarès à l'Allemand du Borussia Dortmund, Matthias Sammer.

■ **Le défenseur français** du Borussia Mönchengladbach, Hubert Fournier, âgé de trente ans, a signé, lundi 22 décembre, un contrat de trois ans avec l'Olympique lyonnais. L'ancien joueur de Caen et de Guingamp retrouvera dans le club rhodanien deux autres footballeurs français qui, comme lui, s'en reviennent de l'étranger, Daniel Bravo (anciennement à Parme) et Reynald Pedros (revenu de Naples). Le montant du transfert s'élèverait à 3 millions de francs.

■ **Jeux olympiques** : la flamme olympique, qui doit être allumée pendant les Jeux d'hiver de Nagano (du 7 au 22 février 1998), est arrivée, mardi 23 décembre, à l'aéroport de Tokyo-Narita en provenance de Grèce.

■ **VOILE : le bateau suédois *EF-Language*** a remporté, lundi 22 décembre, une deuxième victoire d'étape dans la Whitbread, la course autour du monde avec escales et en équipage, en arrivant à Sydney, terme de la troisième manche partie de Fremantle (2 250 milles, plus de 4 160 kilomètres), avec cinq minutes d'avance sur l'autre bateau suédois, *Swedish-Match*, et six minutes sur le concurrent américain, *Chessie-Racing*. Le départ de la quatrième étape, Sydney-Auckland, (Nouvelle-Zélande) sera donné le 4 janvier 1998.

■ **NATATION : l'Irlandaise Michelle Smith-De Bruin**, triple championne olympique à Atlanta (400 mètres libre, 200 et 400 mètres 4 nages), ne participera pas aux championnats du monde de natation organisés en janvier 1998 à Perth (Australie). Victime d'un accident de la circulation il y a sept semaines, la nageuse n'a pas pu s'entraîner normalement.

■ **RUGBY : Gwyn Jones, le capitaine de l'équipe du pays de Galles**, est contraint de renoncer à sa carrière de rugbyman après la grave blessure à la colonne vertébrale qu'il s'était donnée samedi 13 décembre lors d'un regroupement au début du match Cardiff-Swansea. Agé de vingt-cinq ans, le troisième ligne aile du XV de Galles, étudiant en médecine, souffre d'une compression de la moelle épinière au niveau des vertèbres cervicales.

■ **TENNIS : l'Américaine Mary Joe Fernandez**, blessée au poignet, a déclaré forfait pour l'Open d'Australie, qui se disputera du 19 janvier au 1er février 1998. La joueuse, classée onzième mondiale, a dû renoncer au tournoi de Sydney, qui précède traditionnellement l'Open d'Australie. Mary Joe Fernandez avait été battue par l'Allemande Steffi Graf en finale de l'Open d'Australie, en 1990, et par Monica Seles en finale en 1992. Elle avait atteint les demi-finales en 1997.

Reprise en main politique à la tête du groupe Springer

Jürgen Richter, qui devait diriger le numéro un de la presse allemande jusqu'en 1999, a quitté prématurément son poste. Leo Kirch, lié au chancelier Helmut Kohl, accroît ainsi son influence au sein du groupe, dont il détient 40 %

Le groupe Axel Springer Verlag, numéro un de la presse allemande, changera de patron le 1er janvier 1998, en dépit des performances économiques de cette entreprise (200 millions de deutschemarks de résultat attendu en 1997, soit environ 668 millions de francs). Le départ de Jürgen Richter semble essentiellement dû à des raisons politiques et à l'influence de Leo Kirch, ami du chancelier Helmut Kohl et magnat bavarois de la presse et de l'audiovisuel. Le conflit entre M. Kirch et M. Richter remonte à 1995, lorsque les deux hommes s'étaient indirectement opposés, à propos du départ du rédacteur en chef de *Die Welt*, puis du chef du service politique de *Bild*. Ils étaient aussi en désaccord à propos de la chaîne de télévision Sat 1, dont les deux groupes sont actionnaires. M. Richter sera remplacé par August Fischer, un ancien responsable du groupe de communication de Rupert Murdoch.

BONN
de notre correspondant

Le 1er janvier 1998, le groupe de presse *Axel Springer Verlag* aura un nouveau patron. Jürgen Richter, âgé de cinquante-six ans, qui devait diriger le groupe jusqu'en 1999, a quitté prématurément son poste, se jugeant victime de « *calomnies* » dans un communiqué daté du 14 novembre. Les performances financières sont pourtant au rendez-vous : depuis son entrée en fonctions en 1994, l'éditeur du journal populaire *Bild Zeitung* et du quotidien conservateur *Die Welt* a presque doublé son résultat net. Axel Springer Verlag devrait enregistrer en 1997 un résultat de l'ordre de 200 millions de deutschemarks (environ 668 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 4,6 milliards de deutschemarks et des effectifs supérieurs à douze mille personnes.

STYLE AUTORITAIRE

Si Jürgen Richter s'en va, c'est que Friede Springer, dernière épouse – et principale héritière – du fondateur du groupe fondé par *Axel Springer, décédé en 1985, lui a* retiré son soutien. Officiellement, Mme Springer, qui contrôle 50,1 % du groupe, était lassée du style autoritaire de management de M. Richter, à qui l'on reproche son incapacité à déléguer et à travailler en équipe. Jürgen Richter a aussi perdu son poste pour des raisons politiques. Il n'aurait pas été assez favorable à Helmut Kohl, et le magnat bavarois de la presse, Leo Kirch, grand ami du chancelier, qui détient 40 % du groupe Axel Springer, a profité de l'affaire pour avancer ses pions, faisant ainsi coup double. En effet, en obtenant la chute de M. Richter, il défend d'un même mouvement ses amitiés politiques et ses intérêts industriels. L'affaire commence en 1995, lorsque le catholique pratiquant qu'est Leo Kirch demande au conseil de surveillance d'Axel Springer la tête du rédacteur en chef de *Die Welt*, pour avoir laissé publier un commentaire jugé inopportun sur la présence de crucifix dans les écoles de l'Etat libre de Bavière. M. Richter n'est pas tenu au courant, mais parviendra à sauver son rédacteur en chef. Il en gardera une solide rancune contre Kai Diekmann, chef du service politique de *Bild*, qu'il tient pour responsable de la publication à l'époque dans ce quotidien des revendications de M. Kirch !

Ce n'est qu'au cours de l'été 1997 que M. Richter évince M. Diekmann de son poste, le nommant à la tête d'un obscur service international du groupe Axel Springer. M. Richter accuse, non sans quelques raisons, le journaliste, auteur d'une biographie sur Helmut Kohl, d'être trop proche des chrétiens-démocrates et du chancelier. Au-delà de toute divergence politique, M. Richter s'inquiétait de l'effet que pourrait avoir la ligne de *Bild* sur les lecteurs ne partageant pas ces opinions politiques.

En prenant cette décision, M. Richter s'est brouillé avec Claus Larass, rédacteur en chef de *Bild* depuis 1992, qui a, selon le *Spiegel*, « *transformé avec succès le journal à sensation qu'était* Bild *en un journal de boulevard sérieux et* [qui a] *fait progresser le tirage à 4,8 millions d'exemplaires* ». M. Richter s'est aussi attiré les foudres de son conseil de surveillance, qu'il aurait mal informé en affirmant que la décision avait été prise en accord avec le biographe de M. Kohl.

La bataille en coulisse a été intense ; selon certains journaux, M. Kohl aurait téléphoné à plusieurs reprises à Mme Springer pour régler le « cas » Richter, ce que dément l'intéressée.

Le rôle politique de *Bild*, qui proclame à sa « une » qu'il est « *indépendant et au-dessus des partis* » et qui tire à 4,8 millions d'exemplaires – le deuxième quotidien allemand, *Westdeutsche Allgemeine Zeitung*, est loin derrière avec 1,2 million – est considérable en Allemagne : c'est ce journal, où s'exhibe chaque jour en première page une femme légèrement vêtue, que les personnalités du monde politique ou économiques – plutôt de droite, car on n'y trouve guère les Verts ou le SPD – choisissent pour s'exprimer dans des mini-interviews, lorsqu'ils ont des déclarations fracassantes à faire. La *Bild*, qui joue un peu le rôle du 20 Heures de TF 1, peut avoir une influence non négligeable pendant une campagne électorale qui s'annonce difficile pour M. Kohl.

COUDÉES PLUS FRANCHES

Avec le départ de M. Richter, Leo Kirch a aussi les coudées plus franches pour satisfaire ses ambitions industrielles. Si lors de sa nomination, en 1994, M. Richter avait été décrit comme l'homme de Kirch dans la maison Axel Springer, les deux hommes se sont vite opposés sur de nombreux sujets industriels. Principale pomme de discorde, la chaîne de télévision Sat 1 dont les deux groupes sont actionnaires – Kirch étant l'opérateur –, et dans laquelle chacun veut monter en puissance.

Jusqu'à présent, Mme Springer, qui tient à conserver le contrôle de son groupe d'édition, défendait M. Richter face à la menace que constitue Leo Kirch, qui rêve de mettre la main sur la maison d'édition. L'éviction de M. Richter montre que « *l'influence réelle de Leo Kirch se situe au-dessus de sa participation de 40.05 %* », juge Volker Lilienthal, spécialiste des médias à l'Evangelischer Pressedienst.

M. Richter sera remplacé par August Fischer, a décidé le conseil de surveillance d'Axel Springer, le 16 décembre. Agé de cinquante-huit ans, ce Suisse avait rejoint en 1989 l'empire de presse et de communication de l'Australo-américain Rupert Murdoch, après avoir passé notamment une quinzaine d'années dans le groupe chimiste américain Du Pont.

M. Fischer s'est distingué par une gestion très stricte des coûts, avant de quitter le groupe en mars 1995 pour incompatibilité de style avec M. Murdoch. Il était alors président de News International et chapeautait les activités du groupe en Europe, dont notamment les journaux britanniques *The Times* et *The Sun*.

S'il a la réputation d'être un homme dur, M. Fischer a aussi celle de savoir communiquer et travailler en équipe. Il vient de déclarer à l'hebdomadaire *Focus* paru vendredi 19 décembre que « *la croissance en Allemagne* [était] *sa priorité numéro un* ». Springer n'a pas besoin « *de résultats à court terme, mais* [d']*une sécurité à long terme* », a déclaré l'ancien manager du groupe Murdoch. Quant à Claus Larass, le rédacteur en chef de *Bild* qui s'était opposé à M. Richter, il tient sa revanche : à cinquante-trois ans, il a été nommé vice-président du directoire du groupe Axel Springer, en charge des journaux.

Arnaud Leparmentier

Plus de pertes pour la CLT-Ufa

Le groupe germano-luxembourgeois CLT-Ufa pourrait accuser un déficit d'exploitation de 550 millions de marks (environ 1,67 milliard de francs) cette année, affirme l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, alors que les prévisions de pertes s'élevaient à « *400 millions de DM* ». Le magazine impute cette « *débâcle* » aux pertes dans la télévision numérique en Allemagne et à d'importants investissements.

Albert Frère, qui a la haute main sur la CLT, a refusé pour cette raison d'approuver le budget 1998 au conseil d'administration la semaine dernière, poursuit le magazine. Le journal affirme également que la chaîne française RTL 9, ainsi qu'une radio britannique contrôlée par la CLT-Ufa, pourraient en conséquence être fermées. La CLT-Ufa veut aussi vendre ses participations dans RTL 7 en Pologne et dans Club RTL en Hongrie, selon *Der Spiegel*.

La presse à scandale japonaise suscite de plus en plus de critiques

TOKYO
de notre correspondant

Une nouvelle fois la presse à scandale nippone est sur la sellette. *Flash*, un magasine à sensation qui « traquait » le cinéaste Juzo Itami pour la relation qu'il aurait entretenue avec une jeune femme, est-il à l'origine de son acte désespéré ? Les messages laissés par le cinéaste incitent à penser qu'il se sentait harcelé : « *Ma mort prouvera mon innocence* », écrit-il dans un message laconique adressé aux médias. Dans son édition du lundi 22 décembre, *Flash* consacre un article à cette affaire, illustré de photographies de la jeune femme en compagnie du cinéaste, ainsi qu'une interview de celui-ci. « *Je suis certain que Juzo Itami ne se serait pas suicidé si* Flash *n'avait pas publié cet article* », a déclaré Yasushi Tamaoki, directeur d'Itami Productions. Dans un communiqué, le rédacteur en chef de *Flash* fait valoir qu'« *après deux mois d'enquête et l'interview de M. Itami, nous sommes convaincus de la véracité des faits et nous avons utilisé des expressions appropriées pour en rendre compte* ».

Il reste que le titre de *Flash* est pour le moins « accrocheur » : « *Juzo Itami se livre-t-il à* enjokosai ? » Cette expression, que l'on peut traduire par « soutien financier à la sociabilité », est une nouvelle forme de prostitution juvénile dont se repaissent les médias. « *Le cinéaste pris sur le fait avec une jeune employée de vingt-six ans* », poursuivait l'hebdomadaire en gros caractères.

« *La Grande-Bretagne n'est pas le seul pays victime de la concurrence excessive des médias qui violent les droits de la personne. Notre pays connaît le même phénomène* », écrivait le grand quotidien *Yomiuri* à la suite de l'accident qui coûta la vie à la princesse de Galles. Le suicide de Juzo Itami est-il la dramatique illustration de ce constat ?

LÉGISLATION LAXISTE

Les publications à scandale fleurissent au Japon. Une concurrence exacerbée et une législation laxiste en matière de protection de la vie privée des individus conduisent à une surenchère dans le sensationnalisme. A une exception près : la famille impériale. Contrairement aux journaux tabloïds britanniques, leurs équivalents nippons font preuve à son égard d'une frileuse componction. Le respect de la vie privée est-il plus « sacré » dans le cas d'une monarchie « *au-dessus des nuages* » que du *vulgum pecus* ? En tout cas, personne n'est épargné par les tabloïds nippons. A commencer par les hommes politiques ou les vedettes : pas une semaine sans qu'un hebdomadaire à sensation ne publie des photos de telle personnalité en bonne *compagnie ou sortant d'un im*meuble où est supposé vivre sa maîtresse ou son amant. Les *paparazzi* japonais se plaignent cependant de l'étroitesse du marché : il n'y a pas dans l'archipel de personnalité mondialement connue dont les photos indiscrètes pourraient être vendues à travers la planète...

Les drames ne les dissuadent guère. *Focus*, un magazine de l'acabit de *Flash* et un autre hebdomadaire, *Shukan Shincho*, ont provoqué cet été des réactions d'indignation en publiant la photo du jeune lycéen de Kobé qui a décapité un de ses camarades. Ces publications avaient fait de cette affaire une question de « *liberté d'expression* ». Et ils avaient diffusé les photos sans crainte de poursuite car la loi qui interdit la divulgation de leur nom ou la publication de leur photographie de *mineurs n'est assortie d'aucune* sanction. Quelques mois avant, l'assassinat d'une jeune femme qui menait une double vie (cadre d'une entreprise dans la journée et prostituée la nuit) avait donné lieu à une surenchère de « révélations » des télévisions privées et des hebdomadaires qui avait conduit sa famille à dénoncer une « *diffamation post mortem* ».

Le citoyen ordinaire n'est pas épargné. La traque des personnes qui souffrent à laquelle se livrent en particulier les chaînes de télévision privées pour leur extorquer des sanglots tout comme les « enquêtes » des hebdomadaires à sensation qui font fi du plus élémentaire respect de la vie privée ont atteint un tel degré d'indécence qu'elles posent un problème déontologique.

Philippe Pons

Vers une fusion JSkyB-PerfecTV Corp.

Les sociétés de télévision par satellites japonaises PerfecTV Corp. et Japan Sky Broadcasting Co. (JSkyB, dont est actionnaire Rupert Murdoch) négocient une éventuelle fusion qui pourrait placer en position stratégique le groupe Sony, également actionnaire de JSkyB, selon le quotidien économique *Nihon Keizai Shimbun* du 20 décembre. PerfecTV, premier diffuseur numérique au Japon, qui compte aussi Sony dans ses actionnaires, pourrait se décider la semaine prochaine. L'éventuelle fusion permettrait de diffuser sur 200 canaux et tiendrait en respect la société DirecTv Japan Inc., qui a commencé à émettre sur 90 canaux, et qui est contrôlée par l'américain Hughes Electronic Corp. et Matsushita Electric Industrial Co. – *(AFP)*.

Télépiù aurait été surpayé 1,3 milliard de francs

LA POLITIQUE d'expansion internationale de Canal Plus ne va pas sans quelques frictions. Au cours de l'assemblée générale extraordinaire de Canal Plus du 28 mars, entérinant sa fusion avec le groupe NeTHold, l'intégralité des actions de ce groupe à capitaux sud-africains avait été valorisée à plus de 7 milliards de francs, sur la base d'un portefeuille de 1,6 million d'abonnés en Europe, dont plus de la moitié en Italie. Or le groupe NeTHold a reconnu le 3 novembre que le nombre d'abonnés à son bouquet de chaînes italiennes Télépiù était inférieur de 15 % aux chiffres retenus lors de l'accord conclu avec le groupe français.

PAS D'ANTICIPATION

Pour déterminer le montant et la forme d'indemnisation de Canal Plus, Colette Neuville, présidente de l'Association pour la défense des actionnaires minoritaires (ADAM), a affirmé, dans une lettre du 18 décembre à Pierre Lescure, président de Canal Plus, que, « *sur la base des récentes déclarations de Télépiù, faisant état de 100 000 abonnés désactivés, le surcoût de Télépiù serait de l'ordre de 230 millions de dollars, soit 1,35 milliard de francs. Sur ces bases, il faudrait obtenir des vendeurs la restitution d'environ 1,16 million d'actions Canal Plus, afin de les annuler* ».

La direction de Canal Plus ne veut pas anticiper sur les conclusions des discussions menées avec les actionnaires de NeTHold et affirme que le règlement de ce différend s'effectuera dans l'intérêt de tous les actionnaires, par annulation de titres ou indemnisation financière. La chaîne considère toutefois que « *le calcul conduisant au chiffre de 1 million de titres est erroné* ».

Nicole Vulser

La communication de Mme Trautmann sur la loi audiovisuelle pourrait être reportée

LA COMMUNICATION sur le futur projet de loi sur l'audiovisuel que devait présenter Catherine Trautmann devant le conseil des ministres le 7 janvier 1998 pourrait être reportée au 21 janvier. Cinq chantiers principaux doivent définir la prochaine loi, selon la ministre de la culture et de la communication : « *La concurrence, sous l'angle de la régulation économique : le pluralisme et l'indépendance par rapport au pouvoir économique ; le périmètre et l'organisation du service public : la convergence entre l'audiovisuel et les nouveaux services et les télévisions régionales et locales.* » Tout récemment, Catherine Trautmann a confirmé qu'elle souhaitait « *corriger* » les deux dysfonctionnements majeurs de l'audiovisuel en France : « *Un fonctionnement déficient de la concurrence et le fait que le secteur soit structuré autour de groupes dont le cœur de l'activité n'est pas la communication et dont les résultats dépendent pour une très large part de marchés ou délégations de service public, nationaux ou locaux* » (*Le Monde* du 20 décembre 1997).

Si un consensus semble d'être dégagé sur les questions concernant l'aspect hexagonal du projet de loi, différents points plus mineurs, concernant notamment l'audiovisuel extérieur, doivent encore être réglés. Un différend semble opposer le ministère de la culture et de la communication au ministère des affaires étrangères, qui est en charge de ce dossier très sensible.

CINQ CONCLUSIONS

La question qui n'est pas encore tranchée concerne essentiellement le degré de rapprochement entre France Télévision et la chaîne francophone TV 5, le ministère de la culture souhaitant que France 2 et France 3 exercent un contrôle plus fort sur TV 5, chaîne qui, comme Arte, bénéficie d'un statut particulier avec un traité inter-étatique. Les deux ministères tenteront de trouver un *modus vivendi* pour éviter un arbitrage de Matignon.

Depuis moins d'un an, cinq rapporteurs – l'universitaire Francis Balle, le journaliste Michel Meyer, le PDG de RFI, Jean-Paul Cluzel, le PDG de TV 5, Patrick Imhaus, et, tout récemment, Jacques Pomonti, inspecteur général au secrétariat d'Etat à l'industrie et proche de Lionel Jospin – ont remis des conclusions différentes sur la réorganisation des structures et des missions des sociétés en charge de l'audiovisuel extérieur.

N. V.

Helsinki monte au créneau

Au pays du Père Noël on met les petits plats dans les grands pour accueillir la pluie d'anniversaires et de distinctions qui va s'abattre sur la capitale finlandaise

VOILÀ que la sage, la sérieuse, la sereine Helsinki, tout à coup, s'émoustille. On ne peut plus se fier à personne... Dans la fièvre, l'excitation, elle se prépare une fin de millénaire fracassante. Jugez-en ! Tout au long de 1998, cette jeune capitale, consacrée seulement en 1812, et encore comme chef-lieu d'un grand-duché russe, va fêter, avec 34 manifestations, les deux cent cinquante ans de son plus ancien monument, la forteresse de Suomenlinna, ce « Gibraltar nordique » construit en 1748 et inscrit par l'Unesco à l'inventaire du Patrimoine mondial. Durant le second semestre de 1999, la Finlande, membre récent de l'Union européenne, aura l'honneur inédit d'en assurer la présidence, laquelle se terminera par un sommet communautaire sur son sol. En 2000, enfin, Helsinki célébrera le 450e anniversaire de sa première fondation et sera l'une des neuf capitales culturelles du Vieux Continent.

Cette cité de marchands, pas très polissonne mais performante et polie, groupant dans sa conurbation un million d'habitants, soit un Finlandais sur cinq, compte mettre à profit ce tiercé d'or 1998-2000 pour faire connaître ses atouts et ses produits : *« Les fameux ciseaux orange de Fiskars, la doyenne de nos firmes, puisqu'elle célébrera ses trois cent cinquante ans en 1999, c'est bien, mais les portables Nokia, au deuxième rang mondial, n'est-ce pas encore mieux ? »* Helsinki espère ainsi se tailler une *« place incontournable »* comme centre d'affaires et d'attraction en mer Baltique, à mi-chemin de Saint-Pétersbourg et Stockholm, face aux côtes d'Estonie. L'intérêt pour les Français, entrepreneurs ou touristes, est patent. 150 000 Finlandais visitent chaque année la France, tandis que seuls 50 000 ressortissants de l'Hexagone se rendent au pays de Sibelius et du vrai Père Noël (il était habillé de bure grise, les Américains l'ont vêtu de rouge pour le commercialiser).

« Pourtant, les liens finno-français ont des lettres de noblesse ! Savez-vous, Monsieur, que trois Finlandais furent recteurs de votre Sorbonne à la veille de la Renaissance ? ». Les Français ont oublié Olavus Magni, le plus érudit des trois recteurs évoqués, et Mme de Staël, de passage ici, décréta que cette contrée *« d'ours et de loups »* était inapte *« à toute culture »*... Pas mal de Français, de nos jours, connaissent toutefois *Sinouhé*, le roman le plus répandu de l'écrivain égyptianisant Waltari, ou encore les performances du pilote Ari Vatanen.

Les passionnés d'art militaire et de diplomatie fleurdelisée n'ignorent pas non plus le rôle joué par la France dans la fortification de l'archipel des Sept-Iles, au large de la ville d'Helsinki, quand il était suédois, et cela afin d'enquiquiner les Russes. Louis XV n'envoya pas moins de 90 tonneaux d'or à ses alliés suédois, alors possesseurs de la Finlande, pour transformer 78 hectares de rochers maritimes en verrou de la Baltique face à une Russie qui se croyait tout permis depuis que Pierre le Grand avait arraché aux Suédo-Finlandais l'Ingrie, où il bâtit Saint-Pétersbourg.

Le concepteur de la forteresse insulaire – laquelle porte deux noms : Suomenlinna, en finnois « Fort-de-Finlande », et Sveaborg, en suédois « Fort-de-Suède » – fut le maréchal Augustin Ehrensvärd, qui avait passé deux ans en France, y étudiant nos défenses atlantiques.

> Louis XV envoya 90 tonnes d'or à ses alliés suédois pour transformer 78 hectares de rochers maritimes en verrou de la Baltique face à une Russie qui se croyait tout permis

Suomenlinna, chantier pharaonique ayant employé 6 000 ouvriers, fut néanmoins le chant du cygne de la Suède en tant que grande puissance européenne. En 1807, Napoléon, pour amener le tsar à s'allier avec lui contre Albion, consentit à la mainmise des Russes sur la Finlande. Ils y restèrent jusqu'en 1917, date de l'indépendance finlandaise, ajoutant à Suomenlinna leurs casernes rosâtres aux casernes jaunâtres des Suédois. Les eaux gelées de la Baltique favorisèrent l'entrée des troupes tsaristes dans l'imprenable château fort. Aujourd'hui, quand la mer se fige de nouveau, on peut atteindre les îles par voiture ou même par autobus. En temps normal, une navette maritime relie Helsinki en quinze minutes aux Sept-Iles, peuplées de 800 personnes mais recevant 500 000 curieux par an, chiffre que les îliens veulent voir doubler.

L'Etat finlandais, au terme des aménagements et restaurations en cours, aura dépensé près de 500 millions de francs dans l'archipel. L'endroit est beau, puissamment, et varié : murailles de granit noir, brun ou rouge porphyre ayant abrité jusqu'à 12 000 hommes ; clocher de l'église ouverte au culte luthérien, mué en phare, car Suomenlinna commande la passe de 130 mètres de large donnant seule accès à Helsinki, y compris pour les impressionnants paquebots blancs reliant les métropoles septentrionales ; chantier naval de la marine de guerre mis à la disposition des plaisanciers ; quais arrangés pour le plaisir des pêcheurs de saumons et harengs ; chambrées transformées en auditoriums, restaurants, musées ou appartements ; ribambelle de saunas où vous êtes invité à la sortie des bureaux par les fonctionnaires venant de vous recevoir très protocolairement, que vous retrouvez nus comme des vers mais enfin sans leur portable car ce gadget-là, même scandinave, n'est pas encore adapté au bain de vapeur ; enfin, une prison dont les pensionnaires sont affectés aux gros travaux des îles.

Il ne manque qu'un hôtel et l'autorisation de camper, mais il n'en est pas question au nom de la sacro-sainte protection des tilleuls, frênes et lichens, ajoutée à celle de criques prisées des baigneurs quand l'eau estivale peut atteindre 20 degrés.

Hostile aux Romanov, la France de Napoléon III envoya ici, en 1855, ses canonnières pilonner les remparts payés par la France de Louis XV. Les Finlandais, sans rancune, achèvent à peine de réparer les dégâts. Il ne manquera pas un créneau de granit rose ou gris, le 1er janvier 1998, pour le début des festivités du 250e anniversaire de Fort-de-Finlande, pour les trois coups de trois ans de « débauche ».

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

● **Lectures.** Lire *L'Histoire de la Finlande en bref*, du professeur Matti Klinge, en vente notamment au rayon francophone de la librairie Akateeminen, 1 Keskuskatu, Helsinki (Ed. Otava, 160 p. illustrées, 100 F.)
● **Visites.** A l'Athéneum, 2 Kaivokatu, Helsinki, la peinture finlandaise très typée des années 1860-1910 (nus masculins, scènes rustiques) Tél. : 90-17-33-61.
● **Voyage.** Finnair relie quotidiennement Paris à Helsinki en trois heures de vol. Tél. : 01-48-62-53-66. Renseignements : Office du tourisme de Finlande à Paris, tél. : 01-42-66-40-13.

Rustique de luxe aux sommets

Le vieux bois, le rustique pur jus, font recette sur les alpages. La modernisation des remontées mécaniques, grimpant toujours plus vite vers les sommets enneigés, va désormais de pair avec le retour du rétro. Chalets bardés de planches mal équarries, brunies par les intempéries, salons encombrés de meubles d'autrefois, cheminées où crépitent d'odorantes flambées : la vogue de l'authentique, du naturel, de l'esprit montagnard revient en force sur les massifs français, et notamment dans les stations huppées qui renouent avec les traditions que nos voisins suisses et autrichiens ont, à l'inverse, toujours préservées.

A Megève, le mariage réussi de l'authentique et du raffiné, associé au confort moderne, coule de beaux jours, sous l'enseigne de la Compagnie des hôtels de montagne qui vient de s'étoffer d'une nouvelle unité et cinquième enseigne. Après le Coin du feu (un gros chalet familial), les Fermes de Marie (bâtiments de fermes reconstruits), le Mont Blanc (l'étape mythique saluée par Cocteau), les Fermes du Grand Champ (à louer en famille), c'est le Lodge Park, qui vient juste d'être inauguré, qui fait la part belle au bois brut façon trappeur américain. *« J'aime la création »*, confie l'auteur-réalisateur et propriétaire des lieux, Jean-Louis Sibuet, qui a su parfaitement tirer parti de cette mode du « naturel montagnard chic » (semaines Coup de cœur en janvier : 4 050 F en chambre double et demi-pension au Coin du feu, 6 700 F aux Fermes de Marie avec forfait forme au centre de beauté, 10 920 F en pension complète au Lodge avec « ski safari », découverte des plus belles pistes avec guide de haute montagne, jusqu'à Chamonix et Courmayeur, tél. : 04-50-93-03-10).

Ce côté *sweet home* des Anglais, mâtiné d'Autriche et de Suisse, avec une touche d'élégance à la française, se retrouve ici ou là, dans les stations. C'est, à Courchevel, la Sivolière, *« une maison à la montagne »* comme aime à le rappeler Madeleine, la femme de Jeannot Cattelin, la figure du pays (1 500 F la chambre double, toute la saison, tél. : 04-79-08-08-33), comme au Grand Cœur à Méribel, où les appartements possèdent une cheminée (Relais et Châteaux, forfait 4 jours, du jeudi au lundi, avec avion de Paris, transferts privés, chambre double, demi-pension et forfait 3 Vallées : 5 950 F, sauf en période scolaire, tél. : 04-79-08-60-03). C'est aussi, à La Clusaz, les Chalets de la Serraz, une grosse bâtisse et ses mazots (3 étoiles, 2 765 F, demi-pension par personne, chambre double en janvier, tél. : 04-50-02-48-29), ou encore la Bergerie à Morzine, de l'association des Hôtels-chalets de tradition en Haute-Savoie (3 625 F, la semaine en demi-pension avec forfait Portes du Soleil, tél. : 04-50-79-13-69).

En Suisse, les maisons de renom, qui ont conservé intact cet esprit montagnard, appartiennent à la chaîne des Romantik Hotels et siègent à Klosters sur le magnifique domaine alpin relié à Davos (Chesa Grischuna, environ 6 000 F en demi-pension avec forfait ski, pas de supplément « single », tél. : 41-81-422-22-22), à Zermatt, au pied du Cervin (Julen, 1 300 F la chambre pour deux en demi-pension, du 3 janvier 1998 au 13 février, tél. :41-27-966-76-00) ou encore à Saas-Fee (Beau Site, à partir de 4 000 F par semaine en demi-pension, en janvier avec le forfait ski).

En Autriche, précisément au Tyrol, parmi les hôtels-chalets qui sont une tradition, deux établissements réputés, labellisés Autriche Pro France (réservation centrale, tél. : 01-42-66-13-09), accueillent leurs hôtes en français. C'est, à Alpbach, le Boglerhof (400 à 500 F par personne en demi-pension, en janvier, les enfants sont logés gratuitement jusqu'à 14 ans) et le Tennerhof à Kitzbühel (de 5 000 F en chambre avec balcon à 8 450 F dans une suite avec cheminée, par personne en demi-pension, la semaine de janvier). Deux établissements centenaires, meublés d'antiquités régionales, et dotés d'une piscine, où l'on apprécie la chaleureuse hospitalité à l'autrichienne.

Florence Evin

NICOLAS VIAL

PARTIR

L'épopée de l'aviation

■ **L'ÉPOPÉE** de l'aviation est le thème de « Plein vol », première exposition-spectacle internationale qui, après Montréal, fait escale, jusqu'au 26 avril 1998, à la Colline de la Défense, dans les Hauts-de-Seine.
Une traversée inédite des grandes étapes de l'aviation civile à travers 22 tableaux interactifs qui permettent notamment au visiteur, coiffé d'un casque à infrarouge, de revivre les exploits des pionniers, de se glisser dans la carlingue d'un DC 4, d'apprécier le confort désuet de la cabine d'un Vickers Viscount, de jouer les contrôleurs du ciel, de revivre la conquête spatiale et de découvrir le futur gros-porteur européen, l'A-3XX.
★ **Colline de la Défense, 1, place du Dôme, Défense 7. Tous les jours de 12 h 30 à 19 h 30 (jusqu'à 22 heures les samedis). Entrée : 42 F, 35 F tarif réduit. Renseignements au 08-36-67-06-06.**

Désert tunisien

■ **PETITE FUGUE** dans le Sud tunisien, à Tozeur, une oasis dont les maisons-cubes blanches dessinent des ombres dans la lumière éclatante. Parfait pour un long week-end de dépaysement à deux heures quarante-cinq de Paris par vol direct. Possibilité de nuit en plein désert, sous une tente VIP.
Trois nuits à l'hôtel avec petits déjeuners, du vendredi au lundi, 3 615 F par personne en chambre double (4 nuits, du lundi au vendredi, 3 315 F). Nuit en tente VIP : 1 600 F par personne sur la base de 2 voyageurs (1 120 F sur la base de 4). Une initiative de Couleurs locales, spécialiste de la Tunisie.
★ **Dans les agences de voyages.**

Des ballons à gogo

■ **LA 20e ÉDITION** de la Semaine internationale de ballons à air chaud de Château-d'Oex, en Suisse, aura lieu du 17 au 25 janvier 1998. En ouverture, le premier décollage groupé des 80 montgolfières venues de 20 pays différents. Tous les matins, dès 10 heures, des vols passagers seront proposés au public, également invité à assister à deux décollages groupés quotidiens. Le vendredi soir 23 janvier, les ballons évolueront selon une chorégraphie bien établie, au rythme d'une musique diffusée dans le village.
★ **Office du tourisme de Château-d'Oex, tél. : (026) 924-25-24.**

L'Allemagne carnavalesque

■ **A COLOGNE**, à Mayence, en Forêt-Noire ou en Bavière, les carnavals battent leur plein du 19 au 24 février 1998. Précédé de multiples réunions et bals costumés, le « Lundi des roses » (le 23 février) voit défiler fanfares bariolées et chars décorés. En Forêt-Noire et en Souabe, le carnaval alémanique ou Fasnet, le plus authentique et le plus mystérieux, est réputé pour les masques en bois dont s'affublent les habitants pour hanter les rues. A Munich, où le carnaval s'appelle Fasching, la fête débute dès le 7 janvier, lendemain de la Fête des rois. Des festivités programmées notamment par Nouvelles Frontières (3 jours en Forêt-Noire, 2 450 F par personne en chambre double et demi-pension, aller-retour en autocar).
★ **Nouvelles Frontières (tél. : 08-03-33-33-33) et Deutsche Bahn (7, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 01-44-58-95-50).**

Bonnard à Londres

■ **A L'OCCASION** de l'exposition Pierre Bonnard, à la Tate Gallery, du 12 février au 17 mai 1998, le voyagiste Griserie propose un forfait de 3 jours/2 nuits avec l'acheminement de Paris en Eurostar (2e classe) et l'entrée à l'exposition (réservation faite en fonction de l'horaire choisi) : à partir de 1 755 F par personne en chambre double avec petit déjeuner, du 17 février au 31 mars ; de 1 870 F du 1er avril au 12 mai.
★ **Agences de voyages et Griserie (tél. : 01-40-50-01-02).**

هكذا من الامل

Un Noël très doux

LES HAUTES PRESSIONS sur l'Espagne et le sud de la France vont se décaler vers l'Afrique du Nord. Le front ondulant présent sur le nord de la France va s'enfoncer *jeudi* vers le sud du pays. Ce front provoque un net renforcement des vents de sud-ouest.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages seront nombreux le matin avec quelques pluies faibles, puis des éclaircies perceront. Les averses reviendront sur la Bretagne et la Normandie en *fin d'après-midi.* Le vent de sud-ouest soufflera fort avec des rafales à 90 km/heure. Les températures seront très douces, aux environs de 13 à 14 degrés.

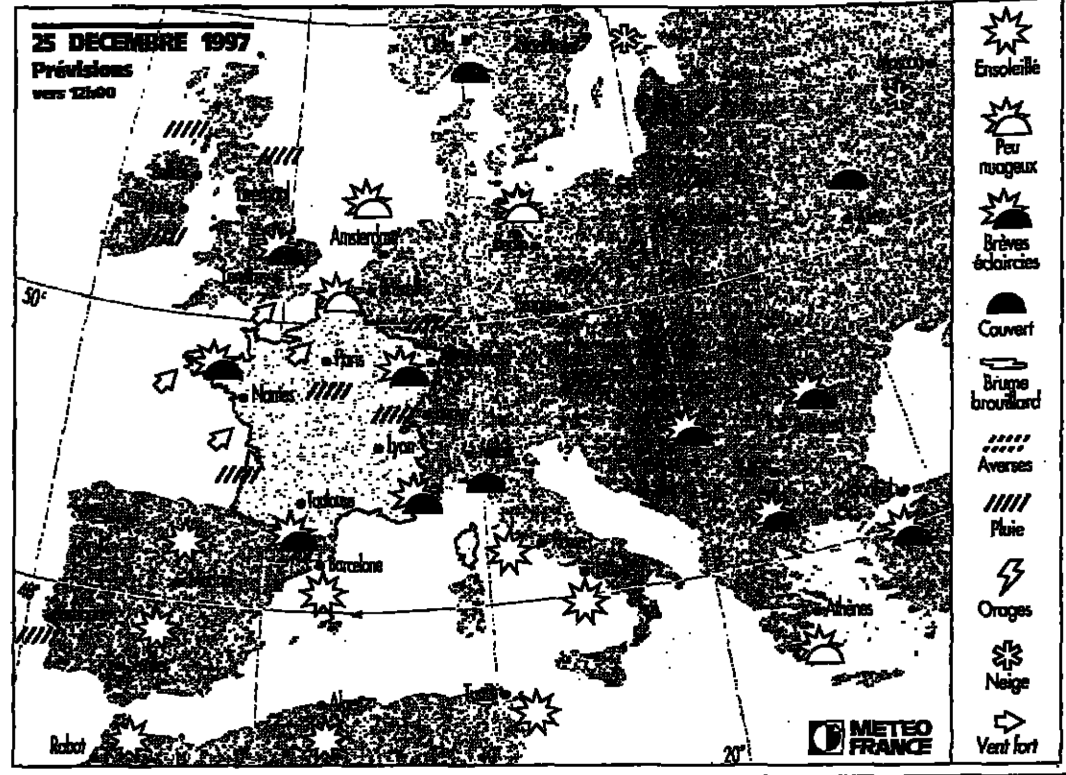
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – En début de matinée, le ciel sera partagé entre les nuages et les éclaircies. La pluie touchera ensuite l'est d'une ligne Lille-Paris-Orléans. Le vent de sud-ouest sera fort avec des rafales de 60 à 70 km/heure. Il fera entre 11 et 14 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après un début de matinée nuageux mais avec des éclaircies, le ciel se couvrira et la pluie arrivera en fin de matinée. L'Alsace sera privilégiée avec un temps sec. Le vent de sud-ouest atteindra les 70 km/heure. Il fera très doux, entre 11 et 13 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes et le nord de l'Aquitaine, le ciel sera couvert avec des pluies faibles. Quelques éclaircies reviendront sur les côtes l'après-midi. Le vent d'ouest atteindra 70 km/heure. Plus au sud, le ciel restera nuageux mais sans précipitations. Il fera entre 14 et 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel sera souvent nuageux avec quelques pluies faibles sur le nord. Il fera doux, entre 12 et 14 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le ciel sera nuageux mais assez lumineux. Les températures seront comprises entre 15 et 18 degrés.

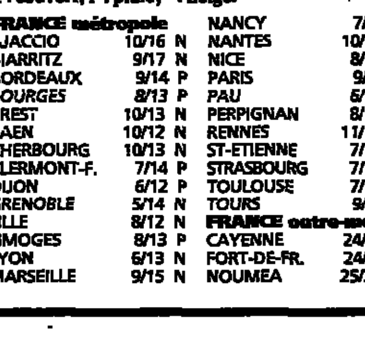
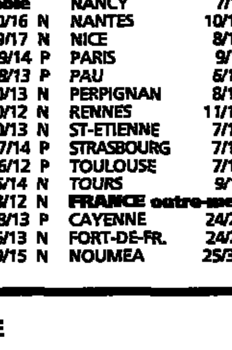
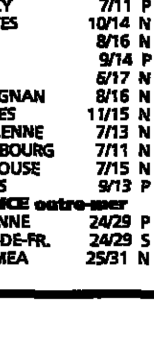


LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **HONGKONG.** La compagnie Cathay Pacific offre avec la SNCF jusqu'au 31 mars le remboursement des billets de trains province-Paris (à concurrence de 300 F pour un aller-retour en deuxième classe et 500 F en première) aux passagers embarquant sur le vol quotidien, sans escale, Paris-Hongkong. Il faut pour cela envoyer par courrier cartes d'embarquement et billets de train. Renseignements : 01-41-43-75-13.

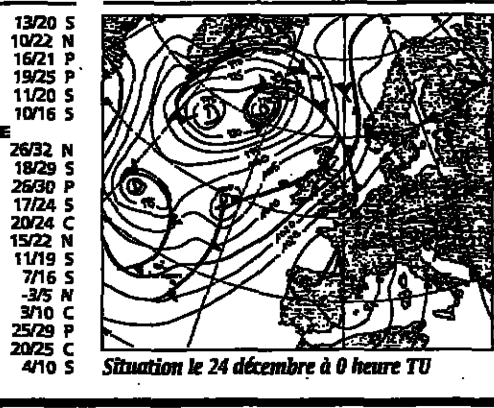
■ **TURQUIE.** La compagnie Turkish Airlines installe des téléphones à bord de ses Airbus A 340-300 volant à destination de l'Amérique du Nord et de l'Extrême-Orient. En première et en classe affaires, chaque siège équipé d'une vidéo aura un combiné. En classe économique, il y aura un appareil pour quatre passagers. Les communications sont facturées 60 F la minute.

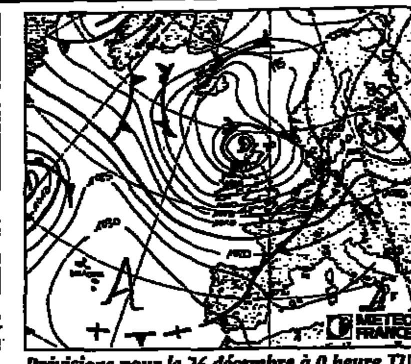
PRÉVISIONS POUR LE 25 DECEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.




						PAPEETE	25/29	P	KIEV	-6/-2	C	VENISE	4/10	C	LE CAIRE	13/20	S
						POINTE-A-PIT.	23/30	P	LISBONNE	11/16	N	VIENNE	2/9	P	MARRAKECH	10/22	N
						ST-DENIS-RÉ.	23/29	N	LIVERPOOL	7/11	P	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	16/21	P
						EUROPE			LONDRES	7/14	N	BRASILIA	20/31	S	PRETORIA	19/25	P
						AMSTERDAM	7/11	N	LUXEMBOURG	7/9	P	BUENOS AIR.	18/27	S	RABAT	11/20	S
FRANCE métropole			NANCY	7/11	P	ATHENES	8/13	S	MADRID	4/13	S	CARACAS	24/30	S	TUNIS	10/16	S
AJACCIO	10/16	N	NANTES	10/14	N	BARCELONE	9/16	S	MILAN	4/10	C	CHICAGO	-2/1	C	**ASIE-OCÉANIE**		
BIARRITZ	9/17	N	NICE	8/16	N	BELFAST	6/10	P	MOSCOU	-12/-9	*	LIMA	24/28	C	BANGKOK	26/32	N
BORDEAUX	9/14	P	PARIS	9/14	P	BELGRADE	0/7	N	MUNICH	4/8	P	LOS ANGELES	8/13	S	BOMBAY	18/29	S
BOURGES	8/13	P	PAU	6/17	N	BERLIN	5/8	N	NAPLES	7/14	S	MEXICO	10/21	S	DJAKARTA	26/30	P
BREST	10/13	N	PERPIGNAN	8/16	N	BERNE	5/9	P	OSLO	-6/-4	C	MONTREAL	-9/-2	*	DUBAI	17/24	S
CAEN	10/12	N	RENNES	11/15	N	BRUXELLES	9/13	N	PALMA DE M.	8/18	S	NEW YORK	6/11	N	HANOI	20/24	C
CHERBOURG	10/13	N	ST-ETIENNE	7/13	N	BUCAREST	-4/1	C	PRAGUE	4/8	P	SAN FRANCIS.	5/11	S	HONGKONG	15/22	N
CLERMONT-F.	7/14	P	STRASBOURG	7/11	N	BUDAPEST	-2/6	P	ROME	8/14	S	SANTIAGO/CHI	13/27	C	JERUSALEM	11/19	S
DIJON	6/12	P	TOULOUSE	7/15	N	COPENHAGUE	1/7	N	SEVILLE	9/18	S	TORONTO	-1/4	C	NEW DEHLI	7/16	S
GRENOBLE	5/14	N	TOURS	9/13	P	DUBLIN	6/10	P	SOFIA	-5/1	N	WASHINGTON	8/15	N	PEKIN	-3/5	N
LILLE	8/12	N	**FRANCE outre-mer**			FRANCFORT	7/10	P	ST-PETERSB.	-8/-7	C	**AFRIQUE**			SEOUL	3/10	C
LIMOGES	8/13	P	CAYENNE	24/29	P	GENEVE	5/9	C	STOCKHOLM	-3/1	*	ALGER	6/19	S	SINGAPOUR	25/29	P
LYON	6/13	N	FORT-DE-FR.	24/29	S	HELSINKI	-6/-4	*	TENERIFE	14/19	N	DAKAR	23/27	S	SYDNEY	20/25	C
MARSEILLE	9/15	N	NOUMEA	25/31	N	ISTANBUL	5/8	N	VARSOVIE	-3/7	P	KINSHASA	23/29	P	TOKYO	4/10	S


Situation le 24 décembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 26 décembre à 0 heure TU

JARDINAGE

En hiver, il n'est plus temps de se soucier du sapin de Noël

TOUS CES sapins abattus jonchant les trottoirs ne nous feront pas verser une larme, d'autant que leur parfum réussit à masquer celui des gaz d'échappement, mais il est toujours un peu triste de voir que l'on cultive en grand des arbres en vue de les abattre dans leur adolescence. Et l'on se souvient que, chaque année, des voleurs vont les soustraire à la forêt au mépris de la *loi qui interdit cette cueillette* sauvage. Dans de nombreux jardins, les sapins de Noël replantés vivent une retraite heureuse. Jusqu'au jour où ils sont abattus car ils ont pris trop de place. Adulte, un sapin dépasse les 20 mètres de hauteur.

Ceux qui n'ont pas encore planté leurs bulbes peuvent encore se livrer à cet exercice (certes pénible dès qu'il faut en mettre des centaines en terre). Il est théoriquement trop tard mais, dans la pratique, tulipes, jonquilles, narcisses et iris bulbeux peuvent encore être mis en terre. Assez chers quand ils envahissent les rayons en octobre, ils commencent à être soldés. Profitons-en ! Cela dit, les paquets devront être soigneusement choisis : rejetez les paquets contenant des bulbes ridés, en train de pousser et surtout ceux qui sont recouverts d'une poussière verdâtre – tulipes notamment – qui les fera immanquablement pourrir en terre.

De la même façon, si l'on doit acheter un bulbe d'amaryllis, il faut impérativement rejeter ceux qui sont tachés de rouge orangé. Cette maladie, inguérissable, fait peu à peu crever une plante qui, avec les années, peut former de belles touffes quand elle est installée en *pleine terre dans le jardin* – à condition de passer l'hiver sous un épais matelas de feuilles mortes de façon à échapper aux gelées.

Décembre-janvier sont des bons mois pour traiter les arbres contre les parasites et les maladies. De nombreux produits spécialisés sont en vente dans le commerce – mieux vaut les acheter dans la grande distribution que dans une jardinerie : les prix y sont inférieurs d'environ 20 %. Ils se valent tous et devront être utilisés en respectant scrupuleusement leur mode d'emploi : mettre des gants, un masque, ne pas fumer, ne pas manger et projeter un jour calme sans vent.

ARBORICULTEURS STÉRILES

Une étude avait démontré il y a quelques années que de nombreux arboriculteurs étaient devenus stériles faute d'avoir toujours respecté les précautions d'usage quand on manipule des produits dangereux. Les vieux fruitiers à l'écorce épaisse et crevassée sont des nids à parasites souvent envahis par la mousse et les lichens... à la campagne, car dans les grandes villes, la pollution tue ces plantes minuscules qui sont de remarquables indicateurs de pollution – surtout le lichen, totalement absent de Paris. Vu de près, cette plante très primaire est souvent d'une beauté à couper le souffle, camaïeu de gris, de jaune soufré splendides. Après avoir contemplé ces minuscules chefs-d'œuvre d'art contemporain, le jardinier les détruira sur les vieux fruitiers. Ils sont, en effet, des lieux où hivernent les insectes.

Les mésanges, les sittelles torche-pots – un oiseau au dos gris ardoise, à la gorge orangée, à l'œil rond et au bec fort – visitent souvent la tête en bas les troncs qui en sont envahis. Raison de plus pour éradiquer lichens et mousse sans recourir à la chimie la plus violente qui ne pourra qu'être nuisible aux oiseaux. Un bon seau d'eau chaude, une brosse en chiendent et un peu d'huile de coude suffiront. On peut également profiter du début de l'année pour tailler quelques plantes grimpantes – bignonias, clématites à grandes fleurs, glycines et jasmins. En maniant le sécateur avec modération pour les deux derniers. La glycine parce qu'en cette saison, il faut seulement la débarrasser des nombreux gourmands qui ont surgi le long de son tronc l'été passé, et attendre mars pour tailler les branches après les bourgeons à fleurs, nettement repérables à leur taille renflée. Le jasmin parce que sa taille doit se limiter à la suppression des brindilles qui encombrent la masse désordonnée de ses branches, car cette grimpante ne supporte pas d'être rabattue sur son vieux bois.

Le bignonia adulte se taille comme la vigne, en rabattant *toutes les branches de l'année précédente* à deux ou trois yeux de leur base. La clématite préfère, elle – quand il s'agit d'une variété remontante fleurissant deux fois dans l'année –, être rabattue à environ 30 centimètres du sol. Les variétés fleurissant sur le bois de l'année précédente ne devront pas être taillées à cette saison, voire jamais taillées du tout vu leur dimension parfois démesurée.

Alain Lompech

La revue de jardin

Les jardiniers à tendance écologiste ont leur revue : *Les Quatre Saisons du jardinage* réunit en effet chaque deux mois des conseils de culture « propre » et permet de découvrir, à travers de nombreuses rubriques, les bonnes façons de jardiner sans armoire à pharmacie dangereuse et donc de manger des légumes sans arrière-pensée. Pour tout savoir sur le purin d'orties et ses nombreux usages, pour apprendre à prévenir les parasites au jardin, comment cultiver et multiplier des plantes parfois méconnues, cette revue vendue par abonnement sera un auxiliaire précieux pour les débutants.

★ « Les Quatre Saisons du jardinage », BP 20 38711 Mens Cedex. Tél. : 04-76-34-80-80. Abonnement : 169 F pour six numéros.

DÉPÊCHES

■ **MUSÉES.** Presque tous les musées nationaux, au nombre de 33, seront fermés les jeudis 25 décembre et 1er janvier 1998. Seuls seront ouverts le 25 décembre et le 1er janvier : le Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie à Paris, le Musée national de la Maison Bonaparte, à Ajaccio, et le Musée national de l'île d'Aix (musée napoléonien, musée africain). Également ouvertes le 1er janvier les Galeries nationales du Grand Palais.

■ **BRETAGNE.** Le salon du tourisme et des vacances, qui a lieu du 23 au 25 janvier 1998 à Rennes, présentera 20 pays étrangers et 19 régions françaises.

■ **FRANCE.** Réalisé par le groupe Expo News (tél. : 01-44-29-97-40), le Guide 1998 (français-anglais) des salons, des expositions, des congrès et du tourisme d'affaires en France (450 F) propose, en 500 pages, une information complète sur ce secteur d'activité et les professionnels qui l'animent. A compléter avec l'Officiel des réunions d'affaires qui couvre plus particulièrement l'Ile-de-France. Disponible, gratuitement, dans les chambres de commerce, à l'Office de tourisme de Paris (127, avenue des Champs-Elysées) ou chez l'éditeur (31, rue Tronchet, 75008 Paris).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97287

◆ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I						■					
II											
III					■		■				
IV											
V				■				■			
VI						■					
VII			■						■		
VIII						■					
IX		■				■				■	
X						■					
XI				■				■			

HORIZONTALEMENT

I. Pris entre copains. Repousse après abattage. – II. Des petits mots pour ne pas oublier. – III. Disparu d'Europe depuis le Moyen Age. Viens parmi nous. – IV. Choisi pour participer. – V. Lettres de Queneau. Mesure le rayonnement. Vaut dix à la City. – VI. Un enfant parmi d'autres. Son calendrier s'arrête à Noël. – *VII. Bout de queue.* Ressemble à la sagesse. Démonstratif. – VIII. Fait toujours plaisir sauf quand il est funèbre. Sans aucune acquisition. – IX. L'ancêtre du RPR. Rejette. – X. Prendrai connaissance. Départ dans l'espace. – XI. Lentille fourragère. Son retour est prévu dans six mois. Tranche d'histoire.

VERTICALEMENT

1. Pour grignoter avant de passer à table. – 2. Grosse journée de travail pour lui aujourd'hui. Fin de verbe. – *3. Essaient toujours* de dépasser. Chaque jour dans *Le Monde.* – 4. Va en toutes directions. Fit preuve d'accord. – 5. Couleur de fête. Son changement est familier. – 6. Enregistré quand on le prend. – 7. Bouts de chemin. Vue de l'esprit. – 8. Coule en sens inverse. Arme défensive et parfois offensive. – 9. Odieuse par sa vanité. Tas de neige. – 10. Grise depuis Richelieu. Conjonction. – 11. Capitale.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97286
HORIZONTALEMENT

I. Champ-de-Mars. – II. Hilarité. Eu. – III. Abécédaires. – IV. Ré. Belle. – V. Brûler. Lace. – VI. Ont. Note. Rn. – VII. Né. DDT. Ulis. – VIII. SAE. Créai. – IX. Icnn. Bistro. – X. Erosion. ADN. – XI. Ribambelles.

VERTICALEMENT

1. Charbonnier. – 2. Hiberne. Cri. – 3. Ale. Ut. Snob. – 4. Mac. Dansa. – 5. Prébende. Im (mi). – 6. Diderot. Bob. – 7. Etal. Ciné. – 8. Meilleurs. – 9. Réa. Létal. – 10. Rée. Criarde. – 11. Suspensions.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1721

SON CHELEM FAVORI

José Le Dentu, qui nous a quittés il y a tout juste un an, avait joué cette donne avec sa partenaire Claude Brochot.

Nord : ♠ 6 5 ♡ A 7 3 ◇ A 8 6 3 ♣ A 6 5 3
Ouest : ♠ 8 7 4 3 ♡ 10 ◇ D 10 7 2 ♣ R 9 8 2
Est : ♠ A R D V 10 2 ♡ 9 ◇ V 9 5 4 ♣ D 4
Sud : ♠ 9 ♡ R D V 8 6 5 4 2 ◇ R ♣ V 10 7

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Le Dentu	J. Ezri	C. Brochot	Ezri
3 ♡	passe	4 ♡	4 ♠
4 SA!	passe	6 ♡	passe...

Ouest entama le 7 de Pique, Est prit avec le 10 et rejoua Pique, *comment José Le Dentu a-t-il joué* pour gagner le PETIT CHELEM À CŒUR ?

Réponse

Manifestement, il manquait la douzième levée et, pour la trouver, il y avait deux possibilités :

1. – Un *moyen technique :* un squeeze Carreau-Trèfle à condition que Ouest soit gardé à Carreau et Trèfle (avec cinq Carreaux et R D de Trèfle).

2. – Un *moyen psychologique :* c'est-à-dire un stratagème qui obligerait les adversaires à mal se défausser.

Entre ces deux procédés, aucune hésitation : *le stratagème,* car il avait de bonnes chances de réussir malgré la valeur des adversaires !

Après la coupe à Pique, Le Dentu défila tous ses atouts en gardant au mort quatre Carreaux, comme si, avec le Roi de Carreau second, il attendait une défausse à Carreau de l'adversaire afin d'affranchir le quatrième Carreau (l'As de Trèfle servant de reprise).

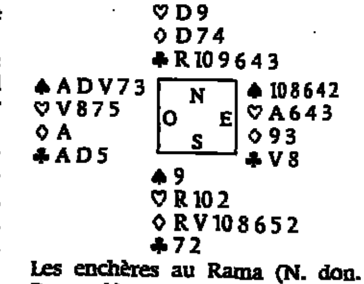
Ouest et Est gardèrent leurs Carreaux *et défaussèrent leurs* Trèfles :

◇ D 10 7 ♣ R
◇ A 8 6 ♣ A
◇ R ♣ V 10 7
◇ V 9 5 ♣ D

Sud joua l'As de Trèfle, sur lequel Roi et Dame de Trèfle tombèrent, et le Roi de Carreau sec servit alors de reprise *pour utiliser Valet 10 de Trèfle affranchis.*

UNE FINALE DE QUALITÉ

Voici une donne de la finale France-USA II de la Bermuda Bowl jouée à Hammamet (Tunisie), fin novembre, et gagnée par la France (Chemla-Perron, Mari-Lévy et Mouiel-Multon). Il s'agit de la 65e donne (sur les 160).



Nord : ♠ R 5 ♡ D 9 ◇ D 7 4 ♣ R 10 9 6 4 3
Ouest : ♠ A D V 7 3 ♡ V 8 7 5 ◇ A ♣ A D 5
Est : ♠ 10 8 6 4 2 ♡ A 6 4 3 ◇ 9 3 ♣ V 8
Sud : ♠ 9 ♡ R 10 2 ◇ R V 10 8 6 5 2 ♣ 7 2

Les enchères au Rama (N. don. Pers. vul.)

Ouest	Nord	Est	Sud
Lévy	Meckstr.	Mari	Rodwell
–	passe	passe	3 ◇
contre	4 ◇	contre	passe
4 ♠	passe	passe	passe...

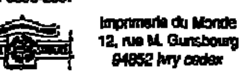
Meckstroth, en NORD, a entamé le 4 de Carreau, *comment Alain Lévy, en OUEST, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES ?

Note sur les enchères

Le « contre » d'Alain Lévy est d'appel et, en Est, le recontre de Christian Mari, plutôt courageux, propose de jouer dans la meilleure majeure d'Ouest.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

LE CARNET DU VOYAGE[illegible]

DÉPÊCHES

MUSIQUE La plupart des chœurs d'enfants participent aux offices religieux de Noël, notamment à Notre-Dame de Paris ou à la cathédrale d'Angers. ● OUTRE-MANCHE, où la tradition du chant choral est la plus développée d'Europe, quelque quarante *choir schools* perpétuent cet art chez de très jeunes enfants. ● À SALISBURY, dans le Sud anglais, chanter quotidiennement les offices religieux est même la fonction première des jeunes choristes, sélectionnés sur audition, qui ont intégré la maîtrise attachée à la cathédrale locale. *« Neuf siècles de chant »*, précise la directrice de la *choir school* de Salisbury, où il a été mis fin, en 1991, à l'accueil exclusif des jeunes garçons. ● EN FRANCE, ce genre de formation, où les enfants de moins de dix ans pratiquent le chant tous les jours, est devenu rarissime. Associées aux églises, elles ont été dissoutes à la Révolution.

Voyage à Salisbury, écrin gothique des chœurs d'enfants anglais

Dans cette ville du sud de l'Angleterre, l'existence, ininterrompue depuis neuf siècles, d'une maîtrise de jeunes garçons attachée à la cathédrale fortifie l'art du chant choral britannique. En 1991, ce haut lieu de la tradition a même permis l'accueil des jeunes filles, dans un chœur séparé

SALISBURY
de notre envoyée spéciale

Deux rangs d'enfants en uniforme, enveloppés dans leurs capes moyenâgeuses, se faufilent silencieux à travers le cloître, traversent la cathédrale et rejoignent les pupitres pour répéter *Jésus, que ma joie demeure* ou un motet de William Byrd. Tout autour, le cadre semble celui de l'Angleterre éternelle et romantique, avec les pelouses vert d'eau, les arbres centenaires et le palais épiscopal du XIIIe siècle qui abrite l'école des choristes.

Dans une brochure destinée aux parents d'élèves, des gravures du XIVe siècle et des photographies du XIXe rappellent la tradition ininterrompue d'un choeur de jeunes garçons attaché à la cathédrale de Salisbury. *« Neuf siècles de chant »*, explique Christine Rolt, la directrice, précisant que l'établissement a été fondé en 1091 pour fournir une instruction aux jeunes choristes de l'évêché.

DE SEPT À TREIZE ANS

Neuf cents petits chanteurs de sept à treize ans appartiennent à ces quarante écoles britanniques qui abritent une maîtrise (*choir school*) et sont associées à des cathédrales, en majorité anglicanes. Si le Royaume-Uni reste le grand pays du chant choral, ces enfants en reflètent la facette la plus traditionnelle. Chanter les offices religieux, chaque jour, de septembre à juin – dimanches, Noël et Pâques inclus – reste leur fonction première. *« J'ai moi-même fréquenté une* choir school, explique Simon Lole, chef de choeur de l'école de Salisbury. *A l'époque, les élèves étaient tous des choristes. Nous étions très coupés de la vie normale. »* Aujourd'hui, ces écoles accueillent aussi des élèves qui ne font pas partie de la maîtrise (14 000 au total) mais sont intéressés par la musique : à Salisbury, ils peuvent s'inscrire à l'une des deux chorales qui existent, en plus de la maîtrise, dans cette petite école de deux cents élèves.

Derrière sa façade immuable, la *choir school* de Salisbury a fomenté une révolution en 1991, en ouvrant sa maîtrise aux filles. Cinq établissements ont suivi. Malgré les controverses sur la suprématie de la jeune voix masculine (*lire ci-dessous*), l'évolution semblait inéluctable. L'Eglise anglicane ordonne à présent des pasteurs femmes ; l'évêque de Salisbury est secondé par quatre chanoines dont une femme. Dès lors, ses choeurs ne pouvaient plus exclure les filles. Pionnière, l'école de Salisbury n'en a pas moins opté pour la prudence en créant un choeur distinct de celui des garçons. En 1997-1998, seules les *choir schools* de Manchester et d'Edimbourg réunissent filles et garçons en une maîtrise mixte. Comme pour les garçons, la sélection des filles se fait sur audition : à Salisbury, trente candidates se sont présentées cette année pour quatre places.

A 17 h 30 dans la cathédrale, un mardi de décembre, seuls le transept et le choeur sont éclairés. Une soixantaine de fidèles viennent célébrer l'office du soir. Toute la journée, des chorales enfantines des écoles publiques ou privées de la ville se sont succédé sous les voûtes pour répéter les populaires *Christmas carols*. L'heure est au silence. Dans la pénombre, les choristes semblent recueillis. Chaque soir pour l'office, filles ou garçons revêtent la même tenue : une collerette empesée et un surplis blancs, sur une soutane verte. Ils ont déposé à la sacristie la longue cape de laine bleue portée pour traverser le jardin et le cloître qui séparent l'école de la cathédrale.

UN PIANO PAR SALLE

A la suite du prêtre, ils entrent dans le choeur de l'église, s'assoient sur les stalles où leurs partitions sont éclairées par des cierges. Les psaumes, mis en musique par Monteverdi, Bach, Mozart et Mendelssohn ou par des compositeurs contemporains tels Benjamin Britten et Hubert Parry, forment le socle du répertoire, auquel s'ajoutent, selon le calendrier religieux, des motets, des messes. Vingt voix de tout jeunes enfants résonnent magnifiquement dans l'immensité gothique, comme un fragile appel à Dieu et aux hommes.

Pensionnaires pour la plupart, les choristes vivent dans les chambres de l'ancien palais épiscopal. Posters des Spice Girls, couettes aux motifs de Walt Disney, lits en bois blanc façon Ikea : le style évoque la colonie de vacances plutôt que le dortoir scolaire. Dans chaque chambre trônent un piano, des violons, des flûtes. Le matin à 7 heures, avant le *breakfast*, chacun doit obligatoirement pratiquer un instrument. Après les corn-flakes, les choristes chantent une heure dans une petite salle voûtée de la cathédrale. Ils suivent ensuite une journée scolaire normale. Toutes les salles de classe, aménagées dans le vieux palais épiscopal, sont dotées d'un piano, même celle de sciences. Une grande salle de musique est équipée d'une vingtaine de claviers électroniques. Même s'ils n'appartiennent pas au choeur, les élèves étudient la musique et montent une œuvre – une comédie musicale par exemple – chaque année.

« L'arrivée des filles a fourni l'occasion de repenser et d'élargir le répertoire, d'aborder des pièces de toutes les périodes, de chanter dans plusieurs langues, en latin, en français, en italien », explique Simon Lole. La pédagogie repose sur l'imitation et l'immersion : les apprentis choristes de sept et huit ans assistent à toutes les répétitions quotidiennes – juchés sur une sorte de palette en bois qui leur permet d'atteindre la hauteur du pupitre –, copiant peu à peu le son de la maîtrise.

DISQUES ET FESTIVALS

Plusieurs disques ont été enregistrés dans la cathédrale. Le CD *Canticum Novum, Choral and Organ Works by Poulenc, Britten, Parry, Howells, Leighton*, dirigé par Richard Seal (Guild Music, 1994); s'amuse des controverses sur le sexe des chanteurs. Le livret précise si l'oeuvre est interprétée par le choeur des garçons ou celui des filles, mais suggère à l'auditeur de ne pas le lire et d'essayer de deviner... La plupart des oeuvres du disque sont signées par des compositeurs du XXe siècle. *A Hymn to the Virgin* a été écrit par Benjamin Britten, le grand compositeur anglais de musique vocale de ce siècle, quand il avait quatorze ans, un âge proche de celui des petits choristes de Salisbury.

Plusieurs de ces créateurs sont des musiciens attitrés d'une maîtrise de *choir school*, perpétuant la tradition de compositions spécialement écrites pour des voix d'enfants. Richard Shephard, ancien chanteur puis chef musical de la maîtrise de Salisbury, dirige aujourd'hui la *choir school* mixte de York et compose des pièces largement interprétées par les chorales d'enfants. Ainsi, la tradition se renouvelle, le répertoire s'élargit, popularisé par des festivals et des disques consacrés aux voix d'enfants. A l'âge de treize ans, quand ils entrent au lycée, les deux tiers des élèves de ces *choir schools* obtiennent alors une bourse pour continuer des études musicales.

Catherine Bédarida

GARRY WEASER/THE GUARDIAN

La première génération de filles admises à la Salisbury Cathedral Choir School.

Les très jeunes voix ont-elles un sexe ?

SI LA TRADITION de Grande-Bretagne, royaume du chant choral européen, a longtemps privilégié les voix de garçons, il n'en va pas de même en France où, à côté d'ensembles exclusivement masculins, existent plusieurs maîtrises mixtes de haut niveau – celles de Radio-France ou du Centre de musique baroque de Versailles notamment.

Des musicologues anglais ont tenté d'apporter des éléments solides aux controverses qui agitent les chefs de chœur depuis l'ouverture de quelques maîtrises britanniques aux petites filles. Au terme de ces recherches, il semble que la supériorité traditionnelle des voix de garçons soit plus une affaire de culture, voire de préjugés, que de réalité objective.

Le Roehampton Institute London, département d'études musicales de l'université du Surrey, a fait écouter à des spécialistes les enregistrements de petits chanteurs sans leur indiquer le sexe des enfants. *« Le sexe de chanteurs non entraînés, âgés de quatre à onze ans, est facilement identifié »*, constate le professeur Graham F. Welch, chercheur de cet institut. Les voix naturelles, non travaillées, des garçons et des filles sont aisément reconnaissables.

En revanche, tout s'emmêle dès lors que les mêmes chefs de chœur et professeurs de musique sont invités à écouter les enregistrements de jeunes choristes entraînés, dont les voix sont largement initiées à la pratique du chant choral.

« LE TYPE DE FORMATION REÇUE »

« Les spécialistes n'ont pas été capables d'identifier correctement le sexe des chanteurs, observe Graham F. Welch. *Des sons considérés comme typiques d'un timbre purement masculin peuvent être créés par des chœurs mixtes ou entièrement féminins, et réciproquement. Le timbre vocal constitue, de toute évidence, un phénomène hautement malléable et les caractéristiques sexuelles sont nettement dépassées par le type de formation reçue. »* Entraînés à reproduire le son classique des chœurs d'église, les filles et les garçons se coulent dans ce moule, plutôt qu'ils ne le transforment.

D'autres expériences analogues ont produit les mêmes résultats, soulignant que l'enseignement donné estompe les différences physiologiques. A Edimbourg, des experts, à l'écoute de chœurs de garçons ou de filles cachés derrière un écran, se sont aussi régulièrement trompés sur le sexe des chanteurs. *« Rien ne permet de prouver que l'introduction de filles dans les maîtrises de cathédrale ait des conséquences sur le son choral ni que la tradition, si appréciée, des chorales anglicanes soit amenée à changer. Il n'y a donc pas lieu de craindre que le répertoire de ces maîtrises ne se modifie, si ce n'est pour suivre l'évolution naturelle de la créativité des compositeurs »*, conclut l'étude de Graham F. Welch.

C. Ba

En France, une pratique mise à mal par la Révolution

GRÂCE à trente voix enfantines de La Courneuve et d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), *Brundibar* revit. Cette parabole antinazie du compositeur tchèque mort à Auschwitz, Hans Krasa, a été choisie par le conservatoire national de région pour son choeur d'enfants de neuf à treize ans sous la direction de François-Hugues Leclair, dans une belle mise en scène de Chantal Galiana, qui tourne actuellement en Ile-de-France.

Tous les enfants inscrits au conservatoire d'Aubervilliers-La Courneuve doivent apprendre le chant choral, conformément aux directives nationales. Il s'agit de retrouver une tradition perdue en France, où les maîtrises ont été dissoutes par la Révolution. *« Pourtant, c'est dans le chœur que la plupart des compositeurs – Purcell, Bach... – ont appris leur métier. Le chant est la base du geste musical »*, affirme François-Hugues Leclair, jeune chef de choeur originaire du Québec.

Avec les débutants, il commence par des chants à l'unisson, avant de progresser vers les canons et la polyphonie. *« Mais un enfant a plus de mal qu'un adulte à chanter une voix différente de celle de son voisin »*, a-t-il remarqué. Fleuron du conservatoire, le choeur de *Brundibar* se compose d'une majorité de filles – comme presque toutes les chorales françaises – et de cinq garçons dont un, âgé de quatorze ans, va arrêter pour cause de mue. La plupart ont suivi deux années de chant choral avant d'intégrer le chœur, qui répète quatre heures par semaine.

QUELQUES MAÎTRISES ANCIENNES

Associées aux églises, les maîtrises d'enfants ont presque disparu du paysage français : la Révolution puis l'école laïque les ont écartées. Aujourd'hui, même les écoles privées catholiques (qui scolarisent près d'un Français sur cinq) proposent rarement l'exercice du chant choral à leurs élèves.

La maîtrise de Notre-Dame de Paris existe, pratiquement sans interruption, depuis le VIIe siècle et compte aujourd'hui un choeur de vingt-cinq garçons. Celle de Saint-Bénigne de Dijon date du début du XIXe siècle.

Les autres ensembles agréés par le ministère de la culture sont plus récents. Deux cathédrales ont reconstitué leur choeur : la primatiale Saint-Jean de Lyon (1974), sous le nom des Petits Chanteurs de Lyon, et celle d'Angers, sous celui d'Ecole maîtrisienne des Pays de la Loire (1988).

La formation de haut niveau de Radio-France a été fondée en 1946 par Henry Barraud, pour permettre à des enfants d'allier scolarité normale et pratique quotidienne de la musique. Dirigée par Denis Dupays, la maîtrise de Radio-France prend les enfants à partir de huit-neuf ans ; le cursus est de huit années pour les filles et de cinq années environ pour les garçons, à cause de la mue.

LES PAGES DU CHÂTEAU

Plusieurs choeurs sont rattachés à un conservatoire, comme celui d'Aubervilliers-La Courneuve. D'autres sont associatifs, tel le prestigieux Centre de musique baroque de Versailles. Dès quatre ans, les enfants ont accès à son « jardin musical ». Dans leur uniforme gris et marine, les garçons (majoritaires) et les filles, qui sont les Pages de la chapelle royale du château de Versailles, donnent un concert chaque jeudi à 17 h 30, en période scolaire. Cette maîtrise, dirigée par Olivier Schneebeli, chante des pièces sacrées. Comme celle de Radio-France, elle propose une scolarité aménagée aux enfants pour qu'ils puissent pratiquer la musique chaque jour.

A quelques jours de Noël, le ministère de l'éducation nationale a annoncé son objectif de développer le chant à l'école, avec, pour but ultime, l'existence d'une chorale par établissement. *« Dissociée de la performance scolaire traditionnelle, la chorale constitue un facteur d'intégration tout en permettant les contacts avec les cultures d'origine, notamment dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP) »*, explique le communiqué du ministère. Il n'est pas sûr que la hiérarchie de l'éducation nationale se précipite pour appliquer cette nouveauté.

C. Ba

A écouter

● **Noël**. La plupart des maîtrises d'enfants participent aux offices de Noël. Celles liées aux cathédrales chantent le 24 au soir et le 25 (Notre-Dame de Paris, Saint-Bénigne de Dijon, cathédrale d'Angers...).
La maîtrise des Pays de Loire fêtera ses dix ans par un concert le 31 janvier à la cathédrale d'Angers.

● **Opéras** : *Brundibar*, opéra de Hans Krasa, dirigé par François-Hugues Leclair, mis en scène par Chantal Galiana, avec le choeur du conservatoire d'Aubervilliers-La Courneuve : le 18 janvier à Malakoff, le 25 à Lagny-sur-Marne, le 31 à Combs-la-Ville... Tél. : 01-42-65-06-58.
Choc, opéra de Philippe Mion, mis en scène par Charlotte Nessi, avec le choeur d'enfants de Créteil : Maison des arts de Créteil, du 27 au 31 janvier. Tél. : 01-45-16-19-19.

Au-delà d'un doute raisonnable

Before and After. A travers un drame policier et familial, la mise en cause d'un système social et d'une manière de faire du cinéma

Film américain de Barbet Schroeder. Avec Meryl Streep, Liam Neeson, Edward Furlong, Julia Weldon, Alfred Molina.

Avant, il y avait une famille heureuse, lui, Ben, sculpteur, elle, Carolyn, médecin, leurs rejetons adolescents, Jacob et Judith, dans une bourgade sympathique du Massachusetts, Etat fort civilisé d'un grand pays, les Etats-Unis. Après, il y a un champ de ruines. Entre les deux, que s'est-il passé ? Il s'est passé qu'on a retrouvé dans un champ de neige le corps sans vie, et salement abîmé, de la jeune Martha. Et que les pires soupçons pèsent sur Jacob, qui a disparu. Le shérif est bon enfant, les parents du garçon sont honorablement connus, mais c'est tout de même avec le jeune homme que la morte a été vue pour la dernière fois.

Et là, ça casse. A commencer par les nerfs de Ben qui, n'écoutant que son instinct paternel, « entrave la bonne marche de la justice », comme on dit, et détruit tout ce qui semble accuser son fils. Dès lors l'histoire se construit autour des différentes attitudes possibles pour les différents protagonistes (les membres de la famille, les habitants de la ville, l'avocat, la police, le juge, etc.), face à cette éventuelle culpabilité. Puis, la vérité une fois connue de certains d'entre eux, en fonction de leur comportement face à celle-ci.

Les Américains ont détesté *Before and After (lire ci-dessous)*. Ils ont eu raison. Il s'agit sans doute d'un des films les plus antiaméricains jamais réalisés. C'est-à-dire d'une des critiques les plus radicales des valeurs sur lesquelles est bâtie cette nation. Parce qu'il met en évidence en quoi l'idée américaine de la démocratie (celle qu'ils promeuvent si hardiment de par le monde) touche, elle aussi, au fascisme. Exactement dans les termes définis un jour, en une lumineuse formule, par M. Le Pen : mes enfants avant mes cousins, mes cousins avant mes voisins, mes voisins avant mes compatriotes, mes compatriotes avant les étrangers.

L'INSTINCT AVANT LA LOI

D'une situation de fait divers assez banale, Barbet Schroeder fait en effet un implacable dispositif de mise en crise de l'ensemble des liens humains, dès lors que fonctionne « naturellement » la prééminence de l'individu sur la collectivité, de l'instinct sur la loi.

Dès lors, sans « méchanceté », dans le simple déroulement logique des faits, chaque « unité » sociale se retrouve bientôt dressée contre toutes les autres : les individus – chacun seul contre tous (conflits en cascade au sein de la famille) –, la ville contre la famille (confrontée aux gestes d'hostilité de ce qu'ils prenaient pour leur communauté), l'Etat contre la ville lorsque ses habitants manifestent pour une incarcération-lynchage. Pour que fonctionne à plein régime cette machine infernale, le film dispose de nombreux atouts.

Les plus évidents sont les comédiens, tous remarquables, mais parmi lesquels il faut distinguer la splendide interprétation de Meryl Streep qui, après *Sur la route de Madison*, confirme combien elle devient davantage une grande actrice à mesure qu'elle est moins une star. Tout aussi digne d'éloge est le travail du chef opérateur, Luciano Tovoli (complice d'Antonioni et de Pialat), construisant un environnement très localisé et en même temps pouvant servir de scène à une histoire qui est aussi une parabole – les prénoms bibliques des enfants ne sont évidemment pas choisis au hasard. Mais l'essentiel vient du point de vue de Schroeder lui-même, du lien que sa mise en scène instaure entre les personnages et le spectateur à partir de l'adaptation du roman de Rosellen Brown par Ted Tally.

Dans la meilleure tradition renoirienne (c'est-à-dire anti-hollywoodienne), le cinéaste s'en tient mordicus au parti pris selon lequel tout le monde a ses raisons, et qu'elles sont, en droit, estimables. Ainsi, loin de composer un réquisitoire ou une démonstration, il construit une interrogation, d'autant plus troublante qu'il n'est pas du tout certain que Barbet Schroeder choisisse quelque camp que ce soit. Le film ne s'apparente pas non plus à ces parodies de justice populaire que sont les sitcoms et autres dossiers de société mis en spectacle, il ne sollicite chez son public aucun verdict, seulement la réflexion. C'est sans doute ce qu'on ne lui a pas pardonné.

Il serait pourtant absurde de voir en *Before and After* le pamphlet antiaméricain d'une « taupe » européenne infiltrée dans le système, et opposant notre sagesse civique renouvelée de l'antique à l'ivresse yankee de l'individualisme spectaculaire. Il se joue pourtant une sorte de conflit entre Europe et Amérique sur l'écran de Schroeder – comme autrefois dans les films américains de Fritz Lang, auxquels on songe à plusieurs reprises durant la projection. Ce conflit, symbolisé par le jugement final, mesuré, antidramatique au possible, un véritable déni des règles scénaristiques du cinéma américain, ne se trouve pas dans l'histoire. Il se trouve tout entier dans la mise en scène, dans le fonctionnement d'un film qui préfère poser des questions plutôt que d'apporter des réponses.

Jean-Michel Frodon


JAMES BRIDGES / HOLLYWOOD PICTURES COMPANY

Meryl Streep et Liam Neeson, les acteurs de « Before and After », de Barbet Schroeder.

Le film que les Américains ont adoré détester

Les Américains ont détesté *Before and After*, avant et après. Les studios ont tout fait pour en empêcher la réalisation, Schroeder est allé jusqu'à une grève de la faim pour obtenir de pouvoir le tourner. Il a dû surtout aligner les succès (*Le Mystère von Bülow, JF partagerait appartement, Kiss of Death*) pour arracher la permission de réaliser un film pour lequel Meryl Streep et Liam Neeson étaient partants depuis des années. Une fois fini, l'échec commercial a été tel aux Etats-Unis que le studio qui en détient les droits, Disney, a décidé de ne pas le sortir en salles dans le reste du monde. Au terme d'un bras de fer absurde, Barbet Schroeder a imposé qu'il soit au moins montré au public français, grâce au Losange, la société qu'il avait créée il y a trente-cinq ans aux côtés d'Eric Rohmer. Encore celle-ci n'a-t-elle eu accès qu'aux droits salles (quand on sait que c'est souvent les télévisions et la vidéo qui amortissent les coûts de sortie), et pour un an seulement. Il est vrai que produire, chez Disney, un film critique sur l'institution familiale ne manquait pas d'un parfum de provocation.

DÉPÊCHES

■ ***Titanic*, de James Cameron**, a engrangé 28,6 millions de dollars (environ 170 millions de francs) le week-end des 20 et 21 décembre, devançant *Demain ne meurt jamais*, le dernier James Bond (25,1 millions de dollars). Ce remarquable résultat commercial est obtenu par le *« film le plus cher de l'histoire du cinéma »* malgré l'accueil négatif de la critique. Le film sort en France le 7 janvier.

■ **La comédienne Isabelle Huppert** pourrait incarner Nicole Notat, ou du moins une femme de pouvoir inspirée de la patronne de la CFDT, dans un film produit par Daniel Toscan du Plantier. Ce dernier avait d'abord songé à un film centré sur les rapports Notat-Blondel. *« Mais aujourd'hui, la réalité dépasse la fiction*, a précisé le producteur. *On voudrait prendre un peu de champ, garder probablement le personnage de Nicole Notat comme un modèle. Mais ce pourrait être Mme Guigou ou Mme Trautmann, une de ces nouvelles femmes de pouvoir dans la quarantaine, fermes mais soft, différentes de la génération de Simone Weil. »* M. Toscan du Plantier n'a pas évoqué son idée avec Mme Notat. *« C'est un personnage public, et le choix même d'Isabelle Huppert laisse supposer que ce sera abordé de façon avantageuse »*, a-t-il dit. Ce projet est prévu pour l'automne 1999.

■ **50 millions de spectateurs** ont vu des films français en salles dans le monde en 1996, et 732 millions de téléspectateurs européens en ont regardé à la télévision, selon le bilan établi par Unifrance, l'organisme chargé de la promotion du cinéma français à l'étranger. Cela représente une hausse de 7,2 % de la fréquentation en salles et de 20 % à la télévision. Le trio de tête se compose de *Gazon maudit*, de Josiane Balasko (2,25 millions d'entrées, dont 850 000 en 1995), du *Huitième Jour*, du Belge Jaco Van Dormael (1,6 million), et de *Microcosmos* (1,3 million). Plus de 10 millions de personnes ont regardé *Les Visiteurs* à la télévision.

■ ***Artemisia*, d'Agnès Merlet**, a été choisi parmi les finalistes pour le Golden Globe du meilleur film étranger, qui sera attribué le 18 janvier à Los Angeles. Ses rivaux sont *Il Testimone dello sposo* (Italie), *Lea* (Allemagne), *Ma vie en rose* (Belgique) et *Le Voleur* (Russie).

LES NOUVEAUX FILMS

■ **LE COMÉDIEN**
Le regretté André Bazin disait que tous les films naissent libres et égaux, mais celui-ci partait pourtant avec de solides handicaps. N'est-il pas le troisième et sans doute prématurément dernier épisode (après l'impardonnable *Désiré* et l'oubliable *Quadrille*) d'une série mi-ciné mi-télé de remakes de Sacha Guitry ? De plus, *Le Comédien* de 1947 est l'un des opus essentiels de celui-ci, foudroyante mise en jeu de son rapport au théâtre et des relations qu'il établissait entre scène et écran, en même temps que subtil et émouvant règlement de comptes avec son propre père. Bref, tout criait : « Pas touche ! »
Passant outre, Chalonge et Serrault ont trouvé la moins mauvaise posture possible : faire comme si de rien n'était. *Le Comédien* était aussi un bon scénario doté de dialogues brillantissimes. En faisant comme si son auteur n'était pas le réalisateur, l'interprète et le fils du héros de ce scénario, on arrive à un honnête résultat. Michel Serrault, qui fut acteur sous la direction de Guitry (*Assassins et voleurs*, 1956), braque son génie propre sur un autre cap, il cingle avec ardeur, suivi par le reste de la troupe, et honorablement assisté par son réalisateur. Il faut, pour goûter les plaisirs limités mais réels que propose le film, faire comme lui : oublier Guitry, le temps d'une projection. ***J.-M. F***
Film français de Christian de Chalonge. Avec Michel Serrault, Charles Aznavour, Daniel Prévost, Nathalie Serrault, Maria de Medeiros. (1 h 37.)

■ **FRANCORUSSE**
Voici l'histoire, narrée en voix off à la première personne, d'un jeune juif ukrainien qui, las des pogroms de son pays natal, s'installe à Paris. Guignard et pleutre, il se lance à la recherche de l'âme sœur, et tombe évidemment raide amoureux de la première *serial killeuse* venue. Elle se met en ménage avec lui, passant son temps à tenter de l'occire tandis qu'il occupe le sien à déjouer ses plans. Visiblement financé avec trois francs six sous, indifférent à quelques règles d'airain du cinéma, ce bizarre premier long métrage cultive non sans verve le goût de la vignette et du décousu, avec en ligne de mire Woody Allen pour l'autodérision et Pedro Almodovar pour le kitsch. Le résultat n'est à la hauteur ni de l'un, ni de l'autre, il n'en demeure pas moins relativement culotté et réjouissant. ***Jacques Mandelbaum***
Film français d'Alexis Miansarow. Avec Marc Citti, Mathilde Seigner, Pierre Lacan, Pierre-Henry Salfati. (1 h 15.)

■ **LA DERNIÈRE CAVALE**
Un quatuor de truands dérobe une forte quantité de drogue à un trafiquant. Le « coup » tourne au bain de sang. Les malfrats s'enfuient en prenant un couple en otage. Traqués par la police comme par la Mafia, ils terminent leur cavale dans une ferme du Nouveau-Mexique, théâtre d'un affrontement final extrêmement violent. Pour sa première réalisation, l'acteur Kiefer Sutherland s'est emparé d'un récit très classique en y injectant quelques rebondissements inattendus. On pourrait pardonner au film les maladresses de la réalisation (de nombreux plans ne raccordent pas entre eux), il est plus difficile d'avaler l'accumulation de styles hétérogènes empruntés au film noir romantique, à la parodie grotesque (les numéros d'acteurs de Rod Steiger et de Martin Sheen) ou au cinéma indépendant à effets. Ainsi cette *Cavale* tourne court faute d'avoir choisi une direction. ***Jean-François Rauger***
Film américain de Kiefer Sutherland. Avec Vincent Galo, Mykelti Williamson, Kiefer Sutherland, Martin Sheen. (1 h 41.)

■ **SPICE GIRLS, LE FILM**
L'enjeu d'un produit aussi calibré semble acquis d'avance : un superclip pour conforter la gloire commerciale d'un groupe conçu comme un produit de synthèse. C'est à cette aune pourtant peu exigeante que *Spice Girls, le film*, parvient tout de même à décevoir. On n'y trouve ni les délires visuels caractéristiques de ce type de bandes promo ni l'ambiance sonore qui aurait dû constituer la valeur ajoutée du passage au grand écran. On n'y trouve pas non plus le moindre grain d'énergie, pourtant unique fonds de commerce des demoiselles épicées. L'« idée », si on ose dire, était de marcher sur les traces des comédies non-sensiques auxquelles se prêtèrent naguère les Beatles en compagnie de Richard Lester. Mais Bob Spiers ne marche sur aucune trace, il rampe et puis il s'enlise : l'indigence des péripéties « loufoques » comme la neurasthénie de la réalisation achèvent de noyer l'affaire dans quelque chose de moins ragoûtant encore que l'eau de rose attendue. On pourrait en sourire entre gens cultivés, s'il n'émanait de ce produit un tel mépris pour les adolescents qui iront y dépenser leur argent de poche. ***J.-M. F***
Film britannique de Bob Spiers. Avec Emma Bunton, Geri Halliwell, Victoria Adams, Melanie Brown, Melanie Chisholm, Richard E. Grant. (1 h 35.)

■ **PLAFF ! ! SORTILÈGE À CUBA**
Concha découvre chaque jour des œufs dans sa maison. Leur présence de plus en plus massive tourne vite à l'obsession, alors qu'elle n'arrive pas à retrouver le coupable. Elle finit par se croire victime d'un sortilège. Signé par le coréalisateur de *Fraise et chocolat* (l'un des rares films cubains distribués en France), d'après un scénario de Daniel Chavarria (auteur de nombreux polars publiés en France, chez Rivages). *Plaff ! !* évoque la comédie italienne des années 70 – on pense à *Qui a tué le chat ?* de Comencini. Il repose sur une galerie de personnages pittoresques sinon caricaturaux, et une intrigue frôlant l'absurde, où la présence d'un œuf écrasé semble mettre en péril les fondations d'une maison. Mais ce ressort de comédie se révèle bien ténu pour un film d'une heure et demie. Quant à la métaphore du film (le désordre de sa maison reflète son chaos mental), elle reste très lisible et perd du coup une partie de son intérêt. ***Samuel Blumenfeld***
Film cubain de Juan Carlos Tabio. Avec Daisy Granados, Thais Valdes, Luis Alberto Garcia. (1 h 50.)

■ **BEFORE AND AFTER** -
Lire ci-dessus

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	ENTRÉES*	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Demain ne meurt jamais	1	871 514	593		871 514
2	Hercule	4	494 636	700	-2 %	2 476 508
3	Le Bossu	3	225 713	455	-21 %	1 038 381
4	Sept ans au Tibet	4	168 155	454	-32 %	1 586 413
5	Le Cousin	2	116 464	403	-37 %	339 833
6	Marius et Jeannette	5	100 000 (estimation)	264	-17 %	984 659
7	Spawn	2	88 836	216	-44 %	270 802
8	On connaît la chanson	6	78 129	265	-16 %	1 394 366
9	Le Collectionneur	3	77 437	151	-36 %	430 101
10	The Full Monty	9	70 685	204	-1 %	2 037 596

* période du mercredi 17/12 au dimanche 21/12 inclus

Avant même le début des congés scolaires, l'augmentation de 18 % de la fréquentation globale par rapport à la semaine précédente est de bon augure, tout comme la hausse massive (+20 %) par rapport à la période correspondante de 1996. Le mérite en revient au démarrage fulgurant du nouveau James Bond, dopé par un lancement promotionnel exceptionnel. Mais aussi à la grande stabilité de nombreux titres des semaines précédentes, notamment *Hercule* et *The Full Monty*. Il est, en contrepartie, remarquable qu'aucun autre nouveau film ne figure au classement des dix premiers. Ce phénomène souligne le médiocre démarrage d'autres titres profilés pour la période des fêtes, *Maman je m'occupe des méchants* et *Sauvez Willy 3*.

Parmi les nouveaux films français, qui jouent cette semaine dans une autre catégorie, on remarque la nette victoire du *Septième Ciel* avec 43 254 entrées dans seulement 78 salles face à *Je ne vois pas ce qu'on me trouve*, qui enregistre un très décevant démarrage. La saison est également favorable aux reprises : à Paris, on assiste à l'étonnante réussite de *Mon épouse favorite*, avec un meilleur score que les pourtant plus célèbres – et tout aussi excellents – *L'Extravagant Mr Deeds, La vie est belle, Un Américain à Paris* ou *Providence*, et même la rétrospective Ava Gardner. Il est vrai que le couple Irene Dunne-Cary Grant...

Les autoportraits chavirés des Allemands Anna et Bernhard Blume

Le couple de photographes a pris sa propre image au piège de la société de consommation

Rarement exposées en France, les images d'Anna et Bernhard Blume sont à l'honneur à Paris : le Centre national de la photographie et la galerie Françoise Paviot donnent à voir en même temps des œuvres du couple allemand. Ce sont leurs propres portraits que les deux artistes, aujourd'hui âgés de soixante ans, ont malmené, au milieu d'hostiles objets du quotidien. Avec, en filigrane, la perversité de l'idéal petit-bourgeois.

ANNA ET BERNHARD BLUME. Centre national de la photographie, hôtel de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris-8e. Mo George-V. Tél. : 01-53-76-12-32. Tous les jours, sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. 30 F. Jusqu'au 16 février.
ANNA ET BERNHARD BLUME, PHOTOGRAPHIES 1971-1986, galerie Françoise-Paviot, 57, rue Sainte-Anne, Paris-2e. Mo 4-Septembre. Tél. : 01-42-60-10-01. Du mardi au samedi, de 14 h 30 à 19 heures. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

Le parquet est stable à l'hôtel de Rothschild et pourtant le spectateur a l'impression de perdre pied, ici de s'envoler, là de sombrer, dans les salles cossues, bousculées par des photographies en noir et blanc de grand format. Si nous chavirons, c'est d'abord parce que l'homme et la femme qui figurent dans les images sont soumis à un traitement de choc, qui fait d'abord rire, un peu comme les têtes de turc d'un dessin animé de Tex Avery. Mais très vite, on se confronte aux photos, on y plonge. Et l'on se dit que nous pourrions être les victimes de ce chaos annoncé.

Ce sont des autoportraits. Ou plutôt ce sont Anna et Bernhard Blume, couple d'artistes allemands, seuls acteurs des images qu'ils concoctent. Mais les visages sont si grotesques et hystériques, les traits si flous et exagérément déformés, que l'on écarte vite toute identification. Que leur arrive-t-il aux Blume ? Des mésaventures qui ne sont plus de leur âge – ils ont soixante ans tous les deux – dans des mises en scène mouvementées en diable.

Elles représentent toujours un combat entre l'un des Blume et des objets blancs, lumineux, volants et violents. Certains sont identifiés – pommes de terre, assiettes, vase, chaise, canapé –, et d'autres abstraits, formes géométriques qui s'animent, deviennent menaçantes, s'enfoncent dans la bouche, étouffent leur proie. C'est toujours un combat inégal. Les Blume sont des punching-balls. Coincés dans les angles, ballottés dans un univers clos, banalisé, en apesanteur. Ils volent, sont suspendus à un arbre, vomissent une nourriture hostile.

Faut-il en rire ? Certaines séries y incitent. Notamment *Cuisine en folie* (1985), *Home Sweet Home* (1986), *Extase du vase* (1987). Il faut voir Anna, avec sa robe étriquée et ses boucles permanentées, assaillie par des pommes de terre aussi imprévisibles et volantes que des soucoupes. Ou Bernhard – yeux exorbités, mâchoire déformée par les plis de la peau –, dont l'espace vital est réduit par un fauteuil, une table basse et une commode, prêt à enjamber le tout pour survivre, le corps plié par le poids d'un vase, un trop grand vase blanc qu'il a toujours en mains, mais pour combien de temps ?

L'environnement est à la limite de la rupture chez les Blume. Et c'est justement quand les objets les plus quotidiens sont transfigurés, quand le combat est le plus intense, que le travail est le plus fort. La série qui occupe le mieux l'espace de l'hôtel de Rothschild est *En forêt* (1987-1991) tant le spectateur est oppressé dans un environnement faussement d'extérieur : sept immenses panneaux verticaux où on voit les Blume se débattre avec des troncs de sapins : suspendus, éjectés, empalés.

EXPRESSIONNISME FORCÉ

Voilà pour la description, entre humour et souffrance. Elle est ici d'importance. Un des atouts des Blume est en effet d'offrir des œuvres spectaculaires, d'un expressionnisme forcé, que l'on peut déguster sans se soucier du discours conceptuel qui les porte. Restent les autres lectures d'une œuvre qui s'inscrit fortement dans une culture allemande. Et qui, pour cette raison, n'a eu que peu d'échos en France – une première exposition à la défunte galerie Bouqueret-Lebon, en 1994, et puis rien jusqu'à celles de l'hôtel de Rothschild et de la galerie Françoise Paviot (cette dernière présentant des images plus anciennes (1971-1986) du couple).

Il y a d'abord les références au constructivisme, à la nouvelle vision des années 20, jusqu'au titre de certaines œuvres – *Constructivisme transcendantal* (1992-1994) – avec des images (dé)construites, géométriques, découpées au cordeau. Comme si les Blume, tout en reprenant cette esthétique de l'entre-deux-guerres, offraient leur revanche à des produits manufacturés, magnifiés comme des objets rationnels dans les années 20, devenus « méchants » et « fous » dans leurs images.

Les Blume sont aussi des pionniers de la mise en scène au moyen de la photographie, un courant qui va s'imposer dans les années 70, avec – entre autres – Huebler aux Etats-Unis, Boltanski en France. Mais il y a chez les Blume une volonté d'échapper au procédé documentaire, adopté par nombre de conceptuels, en s'appuyant sur l'humour, l'absurde et le grotesque.

Pour en faire quoi ? Philosophes de formation, Anna et Bernhard Blume s'attaquent aux mythes ancestraux de la culture allemande – le bonheur familial, le romantisme de la Forêt-Noire. Avec leurs vêtements étriqués et leurs visages anodins, ils incarnent des petits-bourgeois pris au piège de la société de consommation. Comme si la stabilité retrouvée de l'Allemagne d'après-guerre était un leurre. Et le bonheur loin d'être au rendez-vous.

Michel Guerrin

Farouk Hosni, ministre de la culture égyptien et peintre abstrait

« JE SUIS UN PEINTRE-MINISTRE et non un ministre-peintre », se plaît à répéter Farouk Hosni, cinquante-cinq ans, l'homme qui préside depuis dix ans aux destinées du gigantesque ministère égyptien de la culture – quarante mille fonctionnaires aussi différents que le Prix Nobel de littérature Naguib Mahfouz, le « *ghafir* » (garde) analphabète et les étoiles de « Hollywood-sur-Nil ». C'est Farouk Hosni-le peintre qui expose une trentaine de ses œuvres jusqu'au 17 janvier au Carrousel du Louvre.

Sa peinture relève de *« l'abstrait informel »*, parti qui étonne d'autant plus que l'on s'attend toujours, dès qu'il s'agit d'un descendant des pharaons, à une peinture hiératique ou tout au plus folklorique. Cette provocation délibérée est due au caractère non conformiste de Farouk Hosni qui, à plusieurs reprises, quand il était lassé par les intrigues de scribouillards qu'il devait sortir de leur *« dolce far niente »* par une agitation permanente, a présenté sa démission. Démission qu'il a même annoncée au Parlement quand, il y a quelques années, des députés islamistes avaient demandé le départ du ministre pour avoir fait publier un livre sur l'art où était reproduit un nu du début du siècle figurant Adam et Eve. Des traits que l'on retrouve dans ses peintures, qui marient agressivité et romantisme.

L'œuvre du peintre-ministre a aussi été fortement marquée par ses origines alexandrines. Farouk Hosni est né à Anfouchi, quartier populaire dont l'existence a toujours été liée au vieux port de pêche, et dont les habitants se considèrent comme les gardiens d'une tradition millénaire d'ouverture et d'authenticité culturelle. Cocteau ne disait-il pas que *« les Cairotes sont des gens de rue et les Alexandrins des gens de salon »* ?

BRISER LE CARCAN DE LA RÉALITÉ

Les premières œuvres du peintre, qui a terminé ses études à l'Académie des beaux-arts d'Alexandrie en 1964, sont naturellement des paysages marins et des vues de sa ville natale. Toutefois, quand Farouk Hosni s'installe à Paris en 1970 comme attaché culturel, il commence à vouloir briser le carcan de la réalité. Les formes se diluent dans l'espace pour ressembler au vague souvenir que l'on garde d'un lieu. Après huit ans passés en France, Farouk Hosni s'installe à Rome. De 1979 à 1987, il y dirige l'Académie égyptienne, équivalent nilotique de la Villa Medicis. Cette période italienne permet au peintre de mûrir son art, qui devient réfléchi autant que rapidement exécuté.

Mais, en 1987, Farouk Hosni est obligé de remiser ses pinceaux pour prendre le portefeuille de la culture. La tâche est immense : le Sphinx s'effrite, les mosquées historiques baignent dans les égouts, les cinémas ferment et les écrivains sont poursuivis en justice. A ces défis se rajoute l'hostilité ouverte de certains intellectuels, qui estiment qu'un *« gribouilleur »* n'a pas sa place à la tête des gens de lettres.

Pour ne pas sombrer dans la dépression, le ministre ressort ses pinceaux et profite de ses rares moments de répit pour courir à l'atelier qu'il a installé à une centaine de mètres du siège du ministère et peindre une dizaine de toiles par an. Son œuvre de ministre est loin d'être terminée. Il faudrait plusieurs vies pour l'accomplir et ce ne serait qu'un travail de Sysiphe. Mais Farouk Hosni ne désespère pas : *« Le jour où je ne serai plus ministre, je serai toujours peintre ! »*, confie-t-il en souriant.

Alexandre Buccianti

Marie-Paule Belle, chanteuse piquante en quête d'auteurs

MARIE-PAULE BELLE. Théâtre de Dix Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mo Pigalle. Les 24, 26, 27, 30 et 31 décembre et 2, 3 et 6 janvier à 20 h 30. Tél. : 01-46-06-10-17. 140 F. Jusqu'au 31 janvier.

Il y a presque trois ans, Marie-Paule Belle revenait au Théâtre de Dix Heures, prête à repartir d'un bon pied dans une carrière qui n'aurait logiquement pas dû s'interrompre. Armée d'un piano, d'humour et d'une voix à l'éclat particulier, elle y réussissait fort bien. Elle donnait une envie nouvelle de l'écouter. Marie-Paule Belle a tenu, dans les années 70, le rôle très important, dans la carte du cœur du public, de la chanteuse à mots d'esprit, piquante et en forme, dans la tradition des revues et du cabaret. De retour sur la scène du Théâtre de Dix Heures depuis le 16 décembre, elle interprète d'ailleurs *Eloge des vieux*, chanson qu'avait créée Yvette Guilbert.

Elle n'est pas convaincante pour autant. Un deuxième retour, joué avec les mêmes cartes, le piano, la voix et les chansons de Françoise Mallet-Joris, était impossible. Cette lassitude du comique, affirmée d'emblée sur une affiche où tout est comme avant sauf le regard, nuit à Marie-Paule Belle, comme le refus de la mode à Isabelle Mayereau. Cette dernière a composé des chansons fines avec Marie-Paule Belle (*Fais-moi souffrir*, qui nous vaut un joli numéro d'imitation de trompettes et de blues). Elle a fait son retour dans le même théâtre en janvier 1996, enregistré un bel album, *Juste une amertume* (chez Touchstone Records), mais ne s'en sort pas pour autant. Dans un cas comme dans l'autre, c'est dommage, mais on ne peut empêcher personne de cultiver un parfum suranné.

Désormais, chacun veut des tubes et de la nouveauté. Telles sont les règles de la distraction. Le public veut bien chausser les pantoufles du mariage, il le souhaite même, mais il désire également qu'on lui jette de la poudre aux yeux ; qu'on le projette vers des étoiles inconnues. A Aznavour, il demande *Tu t'laisses aller* ; à Marie-Paule Belle, *La Parisienne*. Mais cela ne suffit pas. Un interprète qui ne renouvelle pas son répertoire ne peut pas saisir l'air du temps ; il finit par en être handicapé. Et ce n'est pas Laurent Ruquier, comique-vedette de France-Inter, qui va sauver la mise. *Chambre d'hôtel*, dont il a écrit le texte – la musique est de Marie-Paule Belle – est d'une ineptie rare, imitation mal ficelée des strophes coquines – un grain de perversité empoisonnée, un autre de populisme bienheureux – imaginées par Françoise Mallet-Joris, secondée parfois par le talent de Michel Grisolia.

Sans texte, pas de musique : telle est la dure loi de la chanson. Sans humour, sans sarcasme, pas de Marie-Paule Belle. Pour dévoiler sa face tendre, celle de *Quand nous serons amis*, il faut lui adjoindre l'autre, celle de *La Biaiseuse*. Faute d'avoir encore envie de jouer la comédie des mœurs, Marie-Paule Belle en rajoute sur le drame. Elle en chante moins droit. Engagée à L'Ecluse en 1970, où Barbara avait fait ses débuts, la virtuose de la prose croisée (*La Brinvilliers*) a pourtant toute une tradition à endosser, d'Arletty à Barbara précisément, dont elle livre un *Il pleut sur Nantes* émouvant mais trop maniéré.

Si elle déçoit, Marie-Paule Belle ne doit pas se décourager pour autant. Passer un moment en sa compagnie est toujours l'occasion de chantonner *Tu m'chavires* ou *Les Petits Patelins*, vision des distractions hebdomadaires ô combien plus convaincante que *Les Bals populaires* de Michel Sardou. Composant des chansons à peu près identiques à celles de l'année précédente, Sardou n'oublie pour autant jamais de commenter l'actualité, d'évoquer, et malheureusement jusqu'au racolage, Bernard Tapie ou le bac G ; les refrains de Marie-Paule Belle s'arrêtent au carnet rose du *Nouvel Observateur* des années 80. C'est une recette, mais il faudrait l'appliquer plus nerveusement.

Véronique Mortaigne

SORTIR

PARIS

La Belle Hélène
Offenbach est une vieille connaissance du metteur en scène Olivier Desbordes et de la troupe itinérante Opéra-Éclaté. On ne saurait trop recommander aux amateurs d'aller au Théâtre Silvia-Monfort se régaler des galéjades gréco-Napoléon III d'Offenbach et de ses librettistes. Fabienne Masoni, Anne Barbier, Myriam Boucris (Hélène), Pierre Catala, Fernand Fédronic, Stuart Patterson (Pâris), Eric Perez (Calchas), Eric Vignau, Christophe Crapez (Ménélas), Christophe Duringer, Jean-Claude Sarragosse (Agamemnon), chœur et orchestre Opéra-Éclaté, Dominique Trottein, Joël Suhubiette (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. Les 24, 26, 29, 30 et 31 décembre et les 1er et 2 janvier à 20 h 30 ; les 25 et 28 décembre et 4 janvier à 17 heures ; les 27 décembre et 3 janvier à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-45-31-10-96. 180 F.

Noël mandingue
Dans le cadre d'Africolor, voici le plus beau des Noëls pour ceux qui auraient décidé de ne pas le fêter en famille. Depuis 1989, les Maliens ont la vedette. Le couple aveugle du Mali fait du blues, Moriba Koïta transmet la tradition des griots, les balafonistes de Neba Solo font tourner les rythmes à la vitesse de la jeunesse malienne. Pour les mélanges, Sorry Bamba chante avec la maîtrise d'Argenteuil, le contrebassiste de jazz Jean-Jacques Avenel rencontre les joueurs de kora Yakhouba Sissoko et Kemba Sussoko. Fermeture prévue vers 6 heures du matin.
Saint-Denis (93). Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde. Mo Saint-Denis-Basilique. Le 24 à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 110 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Before and After
de Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1 h 40), avec Meryl Streep, Liam Neeson, Edward Furlong, Alfred Molina, Julia Weldon, Daniel von Bargen.
Le Comédien
de Christian de Chalonge (France, 1 h 37), avec Michel Serrault, Charles Aznavour, Daniel Prévost, Nathalie Serrault, Maria de Medeiros.
La Dernière Cavale
de Kiefer Sutherland (Etats-Unis, 1 h 41), avec Vincent Gallo, Mykelti Williamson, Kiefer Sutherland, Kevin Pollack, Kim Dickens, Grace Philips.
Francorusse
d'Alexis Miansarow (France, 1 h 15), avec Marc Citti, Mathilde Seigner, Pierre Lacan, Antoine Chappey, Pierre-Henry Salfati, Bruno Todeschini.
Plaff ! ! Sortilège à Cuba ?
de Juan Carlos Tabio (Cuba, 1 h 50), avec Daisy Granados, Thaïs Valdes, Luis Alberto Garcia, Raul Pomares.
Spice Girls, le film
de Bob Spiers (Grande-Bretagne, 1 h 35), Emma Bunton, Geri Halliwell, Victoria Adams, Melanie Brown, Melanie Chisholm, Richard E. Grant.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

REPRISES

La Croisée des destins
de George Cukor, avec Ava Gardner, Stewart Granger, Bill Travers.
Américain, 1955, couleur (1 h 50).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).
Docteur Folamour
de Stanley Kubrick, avec Peter Sellers, George C. Scott, Sterling Hayden.
Britannique, 1963, noir et blanc (1 h 33).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
L'Extravagant Mr Deeds
de Frank Capra, avec Gary Cooper, Jean Arthur, George Bancroft.
Américain, 1936, noir et blanc (1 h 55).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Le Grand Sommeil
de Howard Hawks, avec Humphrey Bogart, Lauren Bacall.
Américain, 1946, noir et blanc (1 h 54).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
Hellzapoppin
de H. C. Potter, avec Ole Olsen, Chic Johnson.
Américain, 1941, noir et blanc (1 h 24).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07).
Le Limier
de Joseph L. Mankiewicz, avec Laurence Olivier, Michael Caine.
Américain, 1972, couleur (2 h 18).
VO : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
Le Magicien d'Oz
de Victor Fleming, avec Judy Garland, Jack Haley.
Américain, 1939, couleur (1 h 41).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
Mon épouse favorite
de Garson Kanin, avec Cary Grant, Irene Dunne, Randolph Scott, Gail Patrick.
Américain, 1940, noir et blanc (1 h 28).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Providence
d'Alain Resnais, avec John Gielgud, Dirk Bogarde, Ellen Burstyn, David Warner, Elaine Stritch.
Français, 1976, couleur (1 h 50).
VO : L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80).
Un Américain à Paris
de Vincente Minnelli, avec Gene Kelly, Leslie Caron, Georges Guétary, Nina Foch, Oscar Levant.
Américain, 1951, couleur, copie neuve (1 h 53).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er ; Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).
La vie est belle
de Frank Capra, avec James Stewart, Donna Reed, Thomas Mitchell, Lionel Barrymore, Ward Bond.
Américain, 1946, noir et blanc, copie neuve (2 h 19).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Le Toucher de la hanche
de Jacques Gamblin, mise en scène de Jean-Michel Isabel, avec Jacques Gamblin.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Edgar-Quinet. Le 24 à 20 h 30. Tél. : 01-43-22-16-18. De 90 F à 160 F.
Anne Bacquet
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Le 24 à 20 h 30. Tél. : 01-42-71-46-50. De 60 F à 120 F.
Indigo
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. Le 24 à 19 heures. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F.
Arthur H
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 24 à 20 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59. 120 F.
Les Nomades rageurs
Parc de La Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-La-Villette. Le 24 à 20 h 30. Tél. : 08-03-07-50-75. 140 F.
Charles Aznavour
Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. Le 24 à 20 h 30. Tél. : 01-40-68-00-05. De 270 F à 530 F.
Ariane Dubillard
Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mo Châtelet. Le 24 à 21 h 30. Tél. : 01-44-54-53-06. De 60 F à 80 F.
Les Yeux noirs
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 24 à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. De 100 F à 140 F.

ANNULATION

En raison d'un mouvement de grève touchant certaines catégories de personnel de la Comédie-Française, la représentation des *Fourberies de Scapin* du mercredi 24 décembre à 20 h 30 est annulée. Le public ayant réservé des places à cette date est invité à contacter le service de location au 01-44-58-15-15, de 11 heures à 18 heures.

RÉSERVATIONS

La Fania All Stars
Avec Celia Cruz, Johnny Pacheco, Willie Colon, Paulito, Feliciano, Roberto, Roena, Larry Harlow, Bobby Valentin, Andy Montanez.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 16 janvier à 21 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 220 F.
Véronique Sanson
Palais des sports, porte de Versailles, Paris 15e. Du 9 au 25 janvier à 20 h 30. Tél. : 01-48-28-40-10. Location Fnac et Virgin. 220 F.
Aragon/Philippe Caubère
Deux époques : Le Communiste (poèmes de 1929 à 1954) ; Le Fou (poèmes de 1954 à 1973).
Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. Les 8 (Le Communiste) et 9 janvier (Le Fou) à 20 h 45 ; le 10 janvier (intégrale) à 19 h 30, la représentation étant suivie d'un grand bal populaire. Tél. : 01-46-61-36-67. 140 F et 110 F. Intégrale : 155 F et 185 F.
Dans la jungle des villes
de Bertolt Brecht, mise en scène de Stéphane Braunschweig.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du 8 janvier au 22 février. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

DERNIERS JOURS

28 décembre :
Les Précieuses ridicules
de Molière, mise en scène de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, avec en alternance Jean-Marc Bihour, Olivier Broche, Lorella Gravotta, Jérôme Deschamps, Philippe Duquesne, Camille Grandville, Robert Horn, Bruno Lochet, Yolande Moreau, François Morel, Olivier Saladin et François Toumrakine.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon ou Luxembourg. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures et 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.
31 décembre :
Philippe Soupault
Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mo Bourse. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche et fêtes. Tél. : 01-47-03-81-10. Entrée libre.

MERCREDI 24 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Gremlins ■ ■
De Joe Dante (Etats-Unis, 1984, 105 min). Ciné Cinémas

21.50 ▶ Le Cirque ■ ■ ■
De Charles Chaplin (Etats-Unis, 1928, N., muet, 75 min). Arte

21.55 Close to My Heart ■
De William Keighley (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

22.15 Le Maître de musique ■ ■
De Gérard Corbiau (Belgique, 1987, 100 min). Ciné Cinémas

22.30 L'Arbre de Noël ■
De Terence Young (France - Italie, 1969, 95 min). Disney Channel

22.40 La Belle verte ■
De Coline Serreau (France, 1996, 89 min). Canal +

22.45 Katia ■
De Robert Siodmak (France, 1959, 95 min). RTL 9

23.30 I Was Happy Here ■
De Desmond Davis (Grande-Bretagne, 1966, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

23.50 La Nuit fantastique ■
De Marcel L'Herbier (France, 1941, N., 105 min). Festival

0.05 News Boys ■
De Kenny Ortega (Etats-Unis, 1992, 115 min). Disney Channel

0.10 La Rose et la Flèche ■ ■
De Richard Lester (Grande-Bretagne, 1976, 115 min). Canal +

0.20 Un conte de Noël ■
De Bob Clark (Etats-Unis, 1984, 90 min). RTL 9

1.00 J'étais une aventurière ■ ■
De Raymond Bernard (France, 1938, N., 100 min). Ciné Cinéfil

1.00 Le Cercle des intimes ■
D'Andreï Konchalovsky (Etats-Unis, 1991, 135 min). Ciné Cinémas

3.15 Silent Running ■ ■
De Douglas Trumbull (Etats-Unis, 1972, v.o., 85 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

17.50 L'Invité de Cajou. Spécial Noël. Invités : Jean Giraud, Loïck Peyron, Valérie Barlois, Le groupe Raya Magoo. Canal J
18.00 Stars en stock. Steve McQueen. Sean Connery. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Amanda Lear, Fred Leonard. Canal +
19.00 De l'actualité à l'Histoire. Rétrospective 1997. Histoire
20.00 20 h Paris Première. Avec Liane Foly. Paris Première
20.30 Cap'tain Café. France Supervision
20.50 Des racines et des ailes. L'enfant au cœur d'or. Noël à Assise. France 3
21.00 Paris modes. Les sapins de Noël. Paris Première
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Didier Lett ; Emmanuel Le Roy-Ladurie ; Stéphane Audoin-Rouzeau. Histoire

DOCUMENTAIRES

18.30 ▶ Le Moine et le Singe. La Cinquième
19.25 Les Palestiniens. Planète
20.00 Le Seigneur des aigles. Arte
20.00 Le Grand Jeu, URSS/USA : 1917-1991. [6/6]. Histoire
20.10 Huang Shan, la forteresse des brumes. Planète
20.35 Le Chagrin et la Pitié. [1/2]. Planète
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Portrait de Berlin, future capitale réunifiée ? Histoire
22.00 L'Histoire oubliée. [5/6]. Les harkis : L'abandon. Histoire
22.40 Rythmes du monde. Planète
22.50 Une histoire du Père Noël. TMC
23.10 ▶ Les Ailes de France. Le Concorde. Planète
23.50 Les Journées mondiales de la jeunesse. TF 1
23.55 La Lucarne. Au cœur de l'instant. Arte
0.35 Patti Smith. L'océan des possibles. France Supervision

CIRQUE

20.45 Le Cirque du Soleil. La grande parade. Arte
23.05 Musica. Les Caméléons. Arte

DANSE

18.50 A Folk Tale. France Supervision
21.00 et 22.10 Ballets... avec les étoiles de l'Opéra de Paris. Muzzik

MUSIQUE

20.00 O magnum mysterium. Enregistré au Stationer's Hall, à Londres. Muzzik
21.20 Christmas in Rome. France Supervision
22.00 The Greatest Music Party in the World. Paris Première
22.35 Ciboulette. Enregistrée à l'opéra d'Avignon en novembre 1996. TV 5
23.00 En attendant la veillée... Chants de Noël. TSR
23.10 Douce nuit, sainte nuit. Muzzik
23.30 Chants de Noël. RTBF 1
0.15 Noël avec Kiri Te Kanawa. Concert enregistré en la cathédrale de Coventry. Muzzik

THÉÂTRE

21.25 Théâtre de marionnettes : La Nativité. RTBF 1

TÉLÉFILMS

18.00 La Petite Fille aux allumettes. De Michael Lindsay-Hogg. Téva
18.30 Un grand-père pour Noël. De Peter McCubbin. RTL 9
20.30 Le Fils du cordonnier. D'Hervé Baslé [3/3]. Festival
20.45 Le Comte de Monte-Cristo. De David Greene. Série Club
20.50 Papy Joe. De Jeffrey Melman. M 6
20.55 Princesse Daisy. De Warris Hussein [1 et 2/2]. Téva
22.20 Mes coquins. De Jean-Daniel Verhaeghe. Festival
22.20 L'Homme au masque de fer. De Mike Newell. Série Club
22.25 La Petite Fille aux allumettes. De Michael Lindsay-Hogg. M 6

SÉRIES

18.20 Vegas. Conte de Noël. Série Club
20.30 Derrick. La vérité. Le secret de la confession. RTL 9
21.00 Star Trek : la nouvelle génération. Le prix. Canal Jimmy
22.50 Father Ted. Christmas Special (v.o.). Canal Jimmy
22.55 L'homme qui tombe à pic. Le Père Noël s'est échappé. TF 1
0.00 Jason King. Série Club
0.10 Bottom. Dough (v.o.). Canal Jimmy
0.45 New York Police Blues. Le ripou (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 22.50 Canal Jimmy
Father Ted : Christmas Special

Cette sitcom britannique iconoclaste entraîne le téléspectateur du côté de la paroisse catholique de Craggy Island, sur une petite île perdue à l'ouest de l'Irlande. C'est là qu'officient – ou plus exactement sévissent – trois prêtres pas comme les autres : le Père Ted Crilly, Father Ted (qui donne son nom à la série), naguère compromis dans des combines financières, qui rêve d'être muté dans une paroisse de Las Vegas ; le Père Jack Hackett, à la superbe tronche d'alcoolique et au cerveau fêlé, porté sur la dive bouteille et les jeunes écolières ; enfin le Père Douglas McGuire, le candide, un pierrot lunaire qui oublie ses prières du soir. Une gouvernante, Mrs Doyle, vieille fille autoritaire, veille sur ce trio loufoque. L'épisode de ce soir, *Christmas Special*, diffusé en v.o., est inédit. Il sera suivi de la rediffusion des précédentes saisons de la série, puis de six nouveaux épisodes, à partir du 30 janvier. – *J.-J. S.*

● 1.00 Ciné Cinéfil
J'étais une aventurière

Une comtesse russe, ruinée, se livre à des escroqueries aux bijoux dans les palaces, avec deux complices. Elle suit un homme qu'elle aime. Son passé resurgit. Des références à certaines comédies américaines de l'époque et une étude de caractères dans une tradition bien française. Narration classique, où domine la fantaisie. Raymond Bernard met en valeur les acteurs. Edwige Feuillère est la vedette étincelante de ce film de 1938 où elle joue, très habilement, sur des changements de ton. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses, Météo des neiges.
20.50 Noël en famille.
22.55 L'homme qui tombe à pic. Le Père Noël s'est échappé.
23.50 Les Journées mondiales de la jeunesse.
23.55 Messe de minuit. En direct de la basilique Saint-Pierre de Rome.
1.45 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.55 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.00 Noël chez Bugs Bunny.
19.50 et 20.40 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.45 Opération Bugs Bunny.
22.45 Fous rires et bafouillages.
0.00 Messe de minuit. En direct de l'église Sainte-Croix, à Sierre (Suisse).
1.10 Le Quatrième Roi. Téléfilm.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 et 22.30 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Des racines et des ailes. L'enfant au cœur d'or. Noël à Assise.
22.45 Soir 3.
23.10 Les Mandrakes d'or. La 8e soirée de gala au Paradis-Latin.
0.10 Tex Avery.
1.30 Tous sur orbite.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Fred a le blues. Dessin animé de Joanna Quinn.
21.00 Super Noël. Film de John Pasquin.
22.30 Flash infos.
22.40 La Belle verte ■ Film de Coline Serreau.
0.10 *La Rose et la Flèche* ■ ■ Film de Richard Lester.

ARTE

19.00 La Bible en images.
19.30 7 1/2.
20.00 Le Seigneur des aigles.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Le Cirque du Soleil. La grande parade.
21.50 ▶ Le Cirque ■ ■ ■ Film muet de Charles Chaplin.
23.05 Musica. Les Caméléons.
23.55 La Lucarne. Au cœur de l'instant.
1.15 Une séance Méliès. Courts métrages de Georges Méliès.

M 6

17.45 L'Espion aux pattes de velours ■ Film de Robert Stevenson.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.35 Une part de rêve.
20.50 Papy Joe. Téléfilm de Jeffrey Melman.
22.25 La Petite Fille aux allumettes. Téléfilm de Michael Lindsay-Hogg.
0.10 SOS dans les Rocheuses. Téléfilm de Charles Wilkinson.
1.40 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Armand Gatti.
21.00 Philambule.
22.10 Soirée spéciale. Devine qui vient de naître ?
0.00 Messe. En direct de la basilique du Sacré-Cœur, à Paris.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Pages baroques. Œuvres de Walther, Pachelbel, Tunder, Buxtehude, Rosenmüller, Bach.
22.00 La Symbolique de Noël dans l'art roman. Noël au Moyen Age.
0.00 Messe de minuit. En direct de l'église Sao-Vizence-de-Fora, à Lisbonne.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. *Livietta et Tracollo*, de Pergolèse. *Le Directeur de théâtre*, de Mozart.
21.50 Soirée Nuit de Noël. Œuvres de Nicolai, Corelli, Sejan...

JEUDI 25 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

13.00 Jésus de Montréal ■ ■
De Denys Arcand (Canada, 1989, 115 min). Ciné Cinémas

13.30 Noël chez les Muppets ■ ■
De Brian Henson (Grande-Bretagne, 1993, 90 min). Disney Channel

13.40 Le Choc des Titans ■
De Desmond Davis (Etats-Unis, 1980, 110 min). France 3

13.45 Madeleine ■ ■
De David Lean (Grande-Bretagne, 1950, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil

13.50 El Dorado ■ ■
De Howard Hawks (Etats-Unis, 1966, 125 min). France 2

14.55 Le Cercle des intimes ■
D'Andreï Konchalovsky (Etats-Unis, 1991, 140 min). Ciné Cinémas

15.00 La Vie privée du tribun ■ ■
De John Stahl (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 120 min). Histoire

15.05 L'Alibi ■ ■
De Pierre Chenal (France, 1937, N., 85 min). Festival

15.40 Quadrille ■ ■
De Sacha Guitry (France, 1937, N., 95 min). Ciné Cinéfil

16.00 L'Extravagant Docteur Dolittle ■ ■
De Richard Fleischer (Etats-Unis, 1967, 140 min). La Cinquième

16.35 Hercule et la reine de Lydie ■
De P. Francisci (It., 1959, 100 min). M 6

17.00 20 000 lieues sous les mers ■ ■
De Richard Fleischer (Etats-Unis, 1954, 155 min). Disney Channel

17.15 J'étais une aventurière ■ ■
De Raymond Bernard (France, 1938, N., 100 min). Ciné Cinéfil

17.15 Rendez-vous avec le destin ■
De Glenn Gordon Caron (Etats-Unis, 1994, 105 min). Ciné Cinémas

17.25 Gremlins ■ ■
De Joe Dante (Etats-Unis, 1984, 110 min). France 2

17.30 La Nuit fantastique ■
De Marcel L'Herbier (France, 1941, N., 90 min). Festival

18.00 Jumanji ■
De Joe Johnston (Etats-Unis, 1996, 100 min). Canal +

18.15 La Tête du client ■
De Jacques Poitrenaud (France, 1965, N., 99 min). M 6

18.55 Close to My Heart ■
De William Keighley (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

19.00 Silent Running ■ ■
De Douglas Trumbull (Etats-Unis, 1972, 90 min). Ciné Cinémas

20.10 Aladdin ■ ■
De John Muskers (Etats-Unis, 1992, 90 min). Disney Channel

20.10 Edward aux mains d'argent ■ ■ ■
De Tim Burton (Etats-Unis, 1990, 110 min). RTBF 1

20.30 L'amour chante et danse ■ ■
De Mark Sandrich (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

20.30 Le Lutin magique ■ ■
De D. Bluth et G. Goldman (EU, 1994, 75 min). Ciné Cinémas

20.30 Le Château de verre ■ ■
De René Clément (France - Italie, 1950, N., 100 min). Festival

20.35 Babe, le cochon devenu berger ■
De Chris Noonan (Australie, 1995, 85 min). Canal +

20.45 Peau d'âne ■ ■
De Jacques Demy (France, 1970, 90 min). Arte

20.55 Ivanhoé ■ ■
De Richard Thorpe (Etats-Unis, 1951, 105 min). France 3

20.55 Hôtel des Amériques ■ ■
D'André Téchiné (France, 1981, 95 min). Téva

21.00 La Guerre du feu ■ ■ ■
De Jean-Jacques Annaud (France - Canada, 1981, 120 min). Histoire

21.00 Neuf garçons, un cœur ! ■
De Georges Freedland (France, 1947, N., 90 min). Paris Première

21.00 Rue Barbare ■
De Gilles Béhat (France, 1983, 105 min). Canal Jimmy

21.45 Retour à Howards End ■ ■
De James Ivory (Grande-Bretagne, 1991, v.o., 140 min). Ciné Cinémas

22.00 Bandits, bandits ■ ■
De Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1981, v.o., 115 min). RTBF 1

22.10 Raison et sentiments ■
D'Ang Lee (Etats-Unis, 1995, v.o., 129 min). Canal +

22.10 I Was Happy Here ■
De Desmond Davis (Grande-Bretagne, 1966, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

22.10 L'Affaire des poisons ■ ■
D'Henri Decoin (France, 1955, 120 min). Festival

22.25 Les Comancheros ■
De Michael Curtiz (Etats-Unis, 1961, 100 min). RTL 9

22.50 Les Affranchis ■ ■
De Martin Scorsese (Etats-Unis, 1990, v.o., 145 min). Canal Jimmy

23.05 Le Piège ■ ■
De John Huston (Etats-Unis, 1973, 160 min). France 3

23.55 L'Etrange Noël de Mr Jack ■ ■
De Tim Burton et Henry Selick (Etats-Unis, 1993, 75 min). TSR

0.05 Clair de femme ■
De Constantin Costa-Gavras (France, 1979, 105 min). Ciné Cinémas

1.00 Le Gros Lot ■ ■
De Preston Sturges (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 70 min). Ciné Cinéfil

3.35 Coup de cœur ■ ■
De Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1982, v.o., 110 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

17.00 De l'actualité à l'Histoire. Rétrospective 1997. Histoire
18.00 Stars en stock. Jack Lemmon. Barbara Stanwyck. Paris Première
20.00 20 h Paris Première. Joan Baez. Paris Première
20.05 Temps présent. Reine d'une année. Mélanie Winiger, Miss Suisse 1996-97. La cuisine des guides. TSR
22.15 Paroles d'enfants. TMC
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. La vie en bleu, du Front populaire à nos jours. Du Front populaire à nos jours... un demi-siècle de luttes. Histoire

DOCUMENTAIRES

18.30 ▶ Les Antilopes sacrées du Thar, Inde. La Cinquième
18.45 La Rivière inoubliée. Vaison-la-Romaine, cinq ans après. Planète
19.50 Les Palestiniens. Planète
20.00 Les Santons. Histoires provençales. Arte
20.35 Huang Shan, la forteresse des brumes. Planète
20.40 Soirée thématique. La Nuit des fées. Arte
21.00 Le Chagrin et la Pitié. [1/2]. Planète
23.05 Rythmes du monde. Planète
23.35 ▶ Les Ailes de France. Le Concorde. Planète
0.00 Corpus Christi. [4/5]. Pâque. Histoire
0.10 Jean Marais : Cocteau mon maître. Festival
0.20 Nuits espagnoles. Werther. La Ruta alternativa. Arte

DANSE

20.30 Giselle. France Supervision
0.45 Notre-Dame de Paris. France 2

MUSIQUE

17.00 Carols for Christmas. Muzzik
20.20 Spécial Noël avec José Carreras. Muzzik
22.45 Bach Christmas Concert par Philippe Herreweghe. Muzzik
23.25 Concert de la Nativité au Vatican. Muzzik
0.10 Concert privé. France Gall. M 6

VARIÉTÉS

20.50 Charles Aznavour. Mes amis, mes amours... France 2

TÉLÉFILMS

17.00 Commando express. O De David S. Jackson. TF 1
17.30 Le Comte de Monte-Cristo. De David Greene. Série Club
18.00 Ma petite Mimi. De Roger Kahane. Téva
18.30 Le Vagabond de Noël. De Will McKenzie. RTL 9
19.00 Mes coquins. De Jean-Daniel Verhaeghe. Festival
20.35 Cadeau de Noël. De Michael Pressman. TMC
20.50 Les Amants de Rivière Rouge. D'Yves Boisset. TF 1
20.50 Heidi. De Michael Rhodes [1 et 2/2]. M 6
21.35 Deux cœurs à louer. De Ted Kotcheff. TSR

SÉRIES

20.45 Models'Inc. Persécutions. Possession. Série Club
22.05 Les Envahisseurs. L'innocent. Disney Channel
23.00 Code Quantum. Memphis Melody. Série Club
23.00 Nos meilleures années. Des hauts et des bas. Téva
23.00 Mister Bean. TSR
23.50 Jason King. Des signes mystérieux. Série Club

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.40 Arte
« Thema » : La Nuit des fées

De l'absolue réalité de la diversité des mondes

« *FÉE : ÊTRE IMAGINAIRE de forme féminine auquel la légende attribue un pouvoir surnaturel et une influence sur la destinée des humains* », dit monsieur Petit Robert. L'affaire est donc entendue, qui étend à tous les âges de la vie un possible commerce avec les évanescentes. Qui en douterait encore se doit impérativement au rendez-vous thématique d'Arte. Pierre Dubois, grand manitou en la matière – il est notamment l'auteur de *La Grande Encyclopédie des fées* (Hoëbeke, 1996) –, et Michel Le Bris, en Breton rompu à la diversité des mondes, ouvrent ensemble quelques portes sur les règnes enchanteurs tout au long d'une soirée censée ébranler plus d'un incrédule.

Un morceau de roi pour ouverture, avec *Peau d'âne*, le conte délicieusement pervers de Charles Perrault, mis en images par Jacques Demy et en musique par Michel Legrand (en 1970, déjà !). On ne se lassera jamais des robes couleur du temps ou couleur de lune d'une Catherine Deneuve en caricature de princesse, fuyant à contrecœur les feux de son géniteur, Jean Marais en caricature de souverain ; tous deux sauvés du premier de tous les tabous par l'exquise Delphine Seyrig – « *Mon enfant, on n'épouse jamais ses parents...* » –, on ne peut plus bonne fée et marraine sagace.

Pour d'édifiantes révélations sur l'univers des elfes et des lutins, on se tournera vers *La Porte enchantée* de Jean-Claude Lubtchansky, et pour le cour magistral intitulé « Actualité du merveilleux », on ne manquera pas l'essai de Michel Le Bris et Eric Pittard, *Elfes, fées et dragons, le retour*. Un inventaire sociologique et esthétique un peu trop rapide et un peu trop court à notre goût, mais riche d'un hommage marqué au cher Tolkien, génial démiurge du *Seigneur des anneaux*. Pour l'illustration de l'impondérable de ces êtres parallèles, un court métrage de Jean-Louis Gonnet, l'un des rares mortels qui soient parvenus à saisir l'image d'une fée et, preuve à l'appui, la très sérieuse aventure que deux petites Anglaises ont vécue, en 1917, *Les Fées au bout du jardin* ; fait divers du fabuleux qui a défrayé la chronique et inspiré un certain Sherlock Holmes...

Valérie Cadet

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 L'Incroyable Voyage. Film de Duwayne Dunham.
15.20 Tous les jours Noël. Téléfilm de Larry Peerce.
17.00 Commando express. Téléfilm O de David S. Jackson.
18.45 97 Kid.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.50 Les Amants de Rivière Rouge. Téléfilm d'Yves Boisset.
23.55 Les Trophées de la mode et de la beauté 1997.
1.40 TF1 nuit, Météo.
1.55 Embarquement porte n° 1.

FRANCE 2

13.50 El Dorado ■ ■ Film de Howard Hawks.
15.55 Tiercé.
16.15 Wallace et Gromit. *Un mauvais pantalon*, film d'animation de Nick Park.
16.50 Wallace et Gromit. *Rasé de près*, film d'animation de Nick Park.
17.20 Un livre, des livres.
17.25 Gremlins ■ ■ Film de Joe Dante.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo, Point route.
20.50 Charles Aznavour. Mes amis, mes amours...
23.20 Les Chevaliers du Fiel.
0.30 Journal, Météo.
0.45 Notre-Dame de Paris. Ballet de Roland Petit, musique de Maurice Jarre.

FRANCE 3

13.40 Le Choc des Titans ■ Film de Desmond Davis.
15.30 Lucky Luke.
16.30 Insektors.
16.50 Le Monde selon Tippi.
17.50 Un monde de chiens.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 et 22.40 Météo.
20.10 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.55 Ivanhoé ■ ■ Film de Richard Thorpe.
22.50 Soir 3.
23.05 Le Piège ■ ■ Film de John Huston.
1.45 Un siècle d'écrivains. Karen Blixen.

CANAL +

13.35 Le Royaume de glace. Film d'animation de Martin Gates.
14.50 Dialogues d'hippopotames.
15.40 C Net.
15.55 Tempête dans une tasse de thé. Téléfilm de Jack Gold.
17.30 Nawak.
18.00 Jumanji ■ Film de Joe Johnston.
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.40 et 22.00 Flash infos.
19.45 Rions un peu.
20.35 Babe, le cochon devenu berger ■ Film de Chris Noonan.
22.10 Raison et sentiments ■ Film d'Ang Lee (v.o.).
0.19 Pin-up.
0.20 Basket-ball. Chicago Bulls - Miami Heats.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.25 Après-midi thématique. Il était une fois la famille. 13.30 Le Temps de naître. 14.25 Fête des bébés.
15.20 Cellulo.
15.45 Il était une fois.
16.00 L'Extravagant Docteur Dolittle ■ ■ Film de Richard Fleischer.
18.20 Journal de la météo.
18.30 ▶ Le Monde des animaux. Les Antilopes sacrées du Thar, Inde.
19.00 La Bible en images
19.30 7 1/2. Des étoiles plein les yeux.
20.00 Les Santons. Histoires provençales.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. La nuit des fées.
20.45 Peau d'âne ■ ■ Film de Jacques Demy.
22.15 La Porte enchantée.
23.05 Fée.
23.15 Elfes, fées et dragons : le retour.
0.05 Les Fées au bout du jardin.
0.10 Bibliographie.
0.20 Nuits espagnoles. Werther.

M 6

13.30 La Caverne de la rose d'or II. Téléfilm de Lamberto Bava et Andrea Piazzegi [2/2].
15.15 Les McKenna.
16.05 Rintintin junior.
16.35 Hercule et la reine de Lydie ■ Film de Pietro Francisci.
18.15 La Tête du client ■ Film de Jacques Poitrenaud.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Susan !
20.35 Une part de rêve.
20.50 Heidi. Téléfilm de Michael Rhodes [1 et 2/2].
0.10 Concert privé. France Gall.
1.30 Boulevards des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Pierre Dubois.
21.00 Lieux de mémoire. A la rencontre du Père Noël.
22.10 Soirée gospel. Queen Yahna.
0.05 Du jour au lendemain. Christine Shimizu
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte.
19.30 Concert. Œuvres de Schütz, Charpentier.
21.00 Concert. 15e Festival de l'Epau. Œuvres de Dvorák, Beethoven.
22.30 Musique pluriel. Rétrospective rock de l'année 1997.
23.05 En musique dans le texte. Œuvres de Beethoven, Schubert.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Le chef d'orchestre Ferenc Fricsay. Œuvres de Prokofiev, Glazounov, Mozart, Haydn, von Weber, Mahler.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Beethoven, Mendelssohn, R. Schumann.

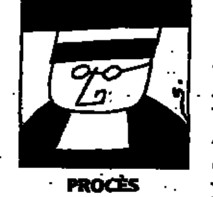
هكذا من الاصل

Le Monde
JEUDI 25 DÉCEMBRE 1997

Carlos est condamné à la prison à perpétuité pour le triple meurtre de la rue Toullier

Dans un long discours sans grande cohérence, le terroriste a justifié ses actes, pour « la cause »

CE SOIR, Illitch Ramirez Sanchez, *alias* Carlos, voudrait tout dire. Debout, pendant quatre heures, il tourne les pages d'un petit classeur. Un peu ému, il semble humer cette familiarité qui finit par hanter une cour d'assises, au huitième et dernier jour d'audience. Il parle doucement. *« On va me condamner à perpétuité, c'est pour moi secondaire, je ne reconnais pas l'autorité qui va me juger. J'ai quarante-huit ans, il me reste encore quarante, cinquante ans. On va m'assassiner. Remarquez, Rudolf Hess a bien été assassiné à quatre-vingt-dix ans. »*



PROCÈS

A quelques heures du verdict, mardi 23 décembre, Carlos cherche à se définir. Non, il n'est pas *« fait de fer mais de sentiments »*. Il n'est ni un voyou, ni un petit voleur, ni un porteur de valise, ni même un mercenaire, énumère-t-il, *« car un mercenaire est un tueur à gages ; et nous, nous n'avons pas tué pour de l'argent mais pour de l'idéologie, pour une cause, la cause palestinienne ». « Mercenaire sanglant ! »*, répète-t-il. Il voudrait corriger ce qui est dit, écrit sur lui. *« Je vous jure, je n'aime jamais humilier quelqu'un devant les autres »*, précise-t-il. A M[e] Isabelle Coutant-Peyre, il prend donc la main après que celle-ci eut affirmé que *« ce procès politique sert les intérêts américains et israéliens ». « Elle, c'est une fille de cette France profonde*, admire-t-il. *Sa famille est d'une vieille souche établie en France depuis le V[e] siècle, c'est la vraie France qui n'a plus la voix aujourd'hui. On va dire que Carlos tourne rouge facho, fait le jeu de Vichy, du FN. Je ne méprise pas les vrais Français, j'insiste : il faut se situer. »*

Carlos avait peur du gardé du corps de son père lorsqu'il était enfant. Il se souvient qu'à Londres son frère devait prendre le bus près de Hyde Park pour aller au collège. Pour la Grande-Bretagne, le Vénézuélien n'avait pas besoin de visa, le Chilien non plus. Son amie Otaola tenait un bistrot à Londres. Le père de celle-ci est basque, il tenait une mine d'or, le peuple basque est le plus ancien d'Europe. Carlos est un nom très fréquent en gallicien, en sévillan, en catalan. En 1971, il y a eu un attentat contre l'ambassadeur de Jordanie à Londres, c'était un proche du roi Hussein, non, c'était même un ami très, très proche puisqu'ils avaient partagé la même chambre au collège. Les attentats d'Orly n'étaient pas commis à la légère. Il y avait alerte rouge de l'OTAN. La France était encore membre de l'OTAN. D'ailleurs la France n'a jamais quitté l'OTAN, seulement le commandement. Ainsi parle Carlos lorsqu'il veut tout dire.

Et Carlos dit tout, ne dit rien. Il raconte sa rage contre le dirigeant du Yémen qui lui refuse l'asile, le sentiment de fierté que lui procure Saddam Hussein, sa période patte d'éléphants et des cheveux *« comme ça »* quand il partait avec Lénine (son frère) faire la manche à Copenhague. *« J'essaye de ne pas être ennuyeux »*, s'excuse-t-il plusieurs fois, en ponctuant ses « chapitres » d'un vigoureux : *« Continuons. »* Carlos fait le cri de l'Apache, imite le joueur de maracas en rythmant ses deux poings. A la troisième heure de discours, Carlos s'inquiète un peu en scrutant les visages des jurés. *« Est-ce que vous êtes intéressés par mon histoire ? »* Attend une réponse. *« Non ? »*, interroge-t-il face au silence.

QUATRE HEURES DE DÉLIBÉRATION

Carlos rend hommage aux familles des victimes : *« Elles ont le sens de l'honneur, elles sont admirables. »* Leur témoignage a été efficace. *« Evidemment quand les gens parlent, ça fait pleurer Margot »*, dit-il. Carlos, lui, se place d'un autre point de vue : *« C'est la guerre mondiale entre le sionisme et les damnés de la terre, les esclaves. C'est une guerre à mort que l'humanité va gagner, sinon c'est l'aliénation totale, la "MacDonaldisation" de l'humanité. »* Carlos regrette l'absence d'équité dans cette cour d'assises. *« On est ici pour détruire le mythe Carlos, c'est pas moi qui l'ai créé. C'est un nom de code que les médias ont utilisé. Après, on a laissé faire. Carlos, ça nous a amené des millions de dollars. On allait aux Emirats, l'émir donnait l'argent, ça faisait des bénéfices pour la révolution. »*

Carlos n'aime pas être traité de lâche. En parlant de la fusillade de la rue de Toullier, il précise : *« Je n'ai jamais nié les faits, je n'affirme, je n'infirme rien. Je dis : je ne coopère pas. Il faut montrer au monde qu'il n'y a pas eu une instruction, que tout ça est mascarade. »* Carlos ne veut pas se *« détourner de ses responsabilités »*. Il le promet, au terme d'un si long discours, il va *« être didactique, n'oubliez pas que je suis un homme politique »*. Carlos dénonce un dossier d'accusation qui ressemble à du *« mauvais bricolage »*. Ses avocats commis d'office, M[es] François Honnorat et Olivier Maudret, n'avaient pas manqué de pointer méthodiquement tout ce qui pouvait ressembler à *« une enquête et une instruction volontairement expédiées »*, un procès sans les témoins oculaires.

Mais Carlos est fatigué. A sa quatrième heure de parole, il demande quelques secondes de répit, boit une gorgée d'eau. Et dit à voix basse : *« Le criminel le plus abominable peut se ressourcer, sauf le cas extrême du monstre, tout le monde peut s'amender. Le seul crime sans réparation possible, c'est la trahison. Moi, j'ai été trahi par beaucoup de gens. »* Carlos redoute maintenant la *« manipulation »* des avocats, pas ceux qui sont à ses côtés dans le prétoire, mais les autres, tous les autres, *« les marrons, les voleurs, les indicateurs de police, j'en ai reçu cinquante »*. Ce procès est aussi *« une manipulation »*. Carlos ne sera pas, ou si peu, entré dans le détail de son engagement politique. Carlos n'a pas raconté d'épopée. Carlos est fatigué.

Au terme de quatre heures de délibération, la cour d'assises de Paris l'a condamné, mercredi à 1 h 30, à la réclusion criminelle à perpétuité. A l'énoncé du verdict, l'homme à la moustache grise et au blazer sombre cherche à couvrir la voix du président en lançant un mécanique *« vive la révolution ! »*, puis demande à ce dernier : *« Je peux m'asseoir, maintenant ? »*

Dominique Le Guilledoux

SOS-Attentats se voit dénier le statut de partie civile

Les trois magistrats de la cour d'assises de Paris, siégeant en audience civile après le verdict, ont rejeté la constitution de partie civile de l'association SOS-Attentats, donnant visiblement grande satisfaction à Carlos. Au cours de cette audience, qui se tient sans les jurés, Carlos a fait plaider une nouvelle fois que l'affaire de la rue Toullier n'était pas un attentat, et que cette association, qu'il qualifie de *« sioniste »*, n'avait rien à faire dans ce procès. Carlos, qui a déclaré que *« ce n'était pas un attentat prémédité, mais un acte de résistance à l'arrestation »*, n'a en revanche jamais contesté la constitution de partie civile des familles des policiers tués ou blessés, devant la douleur desquelles il a affirmé à plusieurs reprises *« s'incliner »*.

La Banque d'Italie baisse son taux d'escompte

Un geste dans la perspective de l'euro

L'ITALIE a effectué un nouveau pas, mardi 23 décembre, en direction de l'euro avec la décision de sa banque centrale de réduire de 0,75 point son taux d'escompte, ramené de 6,25 % à 5,50 %. Officiellement justifié par la faiblesse de l'inflation (1,7 % en 1997) et par la fermeté de la lire, le geste de la Banque d'Italie vise aussi à assurer, dans la perspective de l'Union monétaire européenne, la convergence des taux d'intérêt italiens avec les taux allemands et français (actuellement à 3,3 %). Au 1[er] janvier 1999, tous les pays appartenant au bloc euro posséderont les mêmes rendements.

La baisse du loyer de l'argent a été immédiatement saluée par les milieux politiques et économiques italiens. *« C'est une bonne façon de terminer l'année »*, a commenté le ministre de l'industrie Pierluigi Bersani. *« On a fait sauter un bouchon qui faisait obstacle à la reprise des investissements et pesait lourdement sur les bilans des entreprises »*, a estimé de son côté la fédération des commerçants Confcommercio. Les chefs d'entreprise reprochaient au gouverneur de la Banque d'Italie Antonio Fazio sa trop grande rigueur monétaire, coupable selon eux de freiner la reprise économique. Walter Cerfeda, du secrétariat de la principale confédération syndicale, CGIL, a souhaité que le gouvernement profite de cette détente monétaire pour se concentrer *« sur l'emploi, notamment au Sud »*. Son collègue de la CISL Natale Forlani a estimé que la Banque d'Italie peut faire davantage.

La baisse des taux dans les pays d'Europe du Sud – la Banque d'Espagne a réduit son principal taux directeur la semaine dernière – devrait se poursuivre au cours des prochains mois. La convergence monétaire européenne se ferait avant tout par une baisse des rendements les plus élevés et non, comme le craignaient les marchés financiers, par un relèvement des taux les plus bas, tels ceux de la France et de l'Allemagne.

Pierre-Antoine Delhommais

Patrick Balkany répond à Didier Schuller

L'ANCIEN DÉPUTÉ et maire (RPR) de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) Patrick Balkany répond partiellement, dans *L'Express*, aux accusations portées contre lui dans *Le Monde* par l'ancien conseiller général Didier Schuller (nos éditions datées 21-22 décembre). M. Balkany parle d'un *« tissu de mensonges »* et assure notamment ne l'avoir *« jamais poussé à partir »*. Toujours président de l'office HLM des Hauts-de-Seine – dont M. Schuller était le directeur général –, M. Balkany affirme ne s'être *« jamais mêlé de l'administration »* de cet établissement, et avoir *« d'ailleurs engagé Schuller pour cette mission en tant qu'énarque ». « Nous, nous sommes restés en France et nous nous sommes présentés devant le tribunal la tête haute, sans fuir »*, conclut-il. Condamné à quinze mois de prison avec sursis et à deux ans d'inéligibilité pour avoir utilisé du personnel municipal à son domicile privé, M. Balkany vit aujourd'hui sur l'île de Saint-Martin, aux Antilles, où il dirige une radio privée.

Henri Emmanuelli se dit victime d'un « procès politique »

DANS UN ENTRETIEN publié par *Le Nouvel Observateur* (daté 25-31 décembre), Henri Emmanuelli, ancien trésorier du Parti socialiste, condamné notamment à deux ans de privation de ses droits civiques dans l'affaire Urba-Sages-BLE, explique que sa décision de se démettre de ses mandats de député et de conseiller général des Landes *« était aussi [...] une manière d'empêcher le PS de se fourvoyer »* en demandant une grâce, au moins partielle, à Jacques Chirac. M. Emmanuelli *« continue à penser que si »*, au début de l'enquête, en 1992, *« l'ensemble des dirigeants socialistes s'était levé pour revendiquer une responsabilité collective, le cours de la justice aurait été tout différent »*. M. Emmanuelli évoque aussi un *« procès politique ». « Je n'ai jamais compris pourquoi les partis de gauche étaient accusés de trafic d'influence, avec tout ce que cela comporte d'infamant, et les partis de droite simplement d'abus de biens sociaux »*, ajoute M. Emmanuelli.

DÉPÊCHES

■ **MIR : les responsables du centre de contrôle des vols spatiaux russes (Tsoup)** viennent de reporter pour la troisième fois la sortie des cosmonautes de la station Mir qui doivent remplacer le joint d'un sas de sortie. Aucune raison technique n'est fournie pour ce nouvel ajournement motivé uniquement, selon le Tsoup, par le souci de ne pas *« surcharger de travail »*, à *« l'approche des vacances »*, des hommes qui *« ont besoin de se reposer »*.

■ **TABAC : les prix de la plupart des cigarettes vont augmenter,** le 5 janvier, à la suite de la réforme de la fiscalité sur les tabacs décidée par le gouvernement. L'augmentation moyenne devrait être de 3,7 %, indique-t-on au ministère des finances.

■ **TERRORISME : Mohamed Kerouche,** membre présumé du Groupe islamique armé (GIA), a été mis en examen et écroué, mardi 23 décembre, par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière. Expulsé de Londres le 19 décembre, il est poursuivi pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*.

■ **PARTIELLES : les deux élections législatives partielles,** provoquées par la démission d'Henri Emmanuelli (PS) et l'invalidation de Jean-Louis Masson (RPR), se dérouleront le 25 janvier dans les Landes (3[e] circonscription) et en Moselle (3[e] circoncription). Le second tour aura lieu, si nécessaire, le 1[er] février.

Une nouvelle épreuve avec la justice commence pour Jacqueline Deltombe

LILLE
de notre correspondant régional

Le 17 décembre, la cour d'appel de Douai rendait son jugement dans l'affaire Jacqueline Deltombe, cette jeune femme âgée de vingt-huit ans condamnée en première instance à Lille pour avoir hébergé un étranger en situation irrégulière (*Le Monde* du 19 décembre). La cour confirmait la condamnation mais aussi l'exemption de peine prononcées en première instance. Jacqueline Deltombe n'en a pas fini avec la justice. Le 8 janvier 1998, les prud'hommes devraient statuer sur son licenciement consécutif à son arrestation sur son lieu de travail.

Un nouvel obstacle est venu s'ajouter au marathon juridique de la jeune femme. Son compagnon, Claude Bamuiso Kizizie, âgé de trente-sept ans, a été mis en examen pour tentatives de viol sur deux de ses nièces, agées de six et neuf ans. Arrêté le 15 décembre, il a été écroué quarante-huit heures plus tard, le jour où la cour d'appel rendait son arrêt. Entre un juge parti en vacances et un avocat qui n'a pu voir le dossier de son client qu'une semaine après son incarcération, l'affaire est difficile à dénouer.

L'accusé n'est pas l'homme qu'avait hébergé Jacqueline Deltombe et à qui la justice avait prêté dans un premier temps le casier judiciaire d'un homonyme. Celui-là vit en Belgique, où il est marié avec la meilleure amie de son hôtesse. Cette fois, c'est le compagnon de la jeune femme qui est mis en cause. D'origine africaine, Claude Bamuiso Kizizie est régularisé depuis le 14 novembre et devait prendre un emploi d'agent de sécurité à partir du 21 décembre. Ils ont une fillette de cinq ans.

En février 1996, le couple avait hébergé une sœur de l'accusé. Arrivée en France avec ses deux filles de six et neuf ans, la mère était partie deux mois plus tard à Paris chercher du travail. « "Je vous laisse les enfants et je reviens", *nous a-t-elle dit*, explique Jacqueline Deltombe. *Mais elle n'est revenue qu'en juillet 1997, pour reprendre les enfants qu'elle pensait nous confier à nouveau en septembre ! Nous avons refusé. Elle l'a très mal pris. »* Jacqueline Deltombe voit dans les accusations qui pèsent sur son compagnon les conséquences d'une rupture avec les traditions familiales africaines. *« Une histoire de famille »*, dit-elle, sans comprendre d'où vient la plainte et en se demandant comment l'homme avec qui elle partage sa vie, jamais seul avec les fillettes, aurait pu trouver l'occasion de commettre plusieurs tentatives de viol.

Cette affaire jette le trouble dans les milieux politiques de gauche du Nord-Pas-de-Calais, où Jacqueline Deltombe était devenue, un peu à son insu, la représentante des sans-papiers. Beaucoup ont vu une manipulation ou une provocation dans le fait que cette affaire éclate au moment du jugement en appel. D'autres, catastrophés devant une affaire qui discréditerait leur cause, s'inquiètent de son exploitation.

Pour l'instant, Jacqueline Deltombe s'est vu refuser un droit de visite à son compagnon. *« Je m'y attendais, même si je pense qu'il n'a rien à se reprocher. Je sais que je suis devenue gênante »*, dit-elle. Mais selon elle, il y a plus grave : *« Même s'il avait fait quelque chose, nous n'avions pas à y être mêlés. Ma fille est malade depuis qu'elle a été interrogée par la police hors de ma présence. On a jeté nos noms en pâture. Comment est-ce que je vais pouvoir mettre ma fille à l'école à la rentrée ? »*

Pierre Cherruau

Manifestation à Paris pour une prime de Noël aux chômeurs

LES ASSOCIATIONS de chômeurs (AC !, Apeis et MNCP) et la CGT demandent toujours le versement d'une « prime de Noël » ou de « fin d'année ». En l'absence de réponse du régime d'assurance-chômage, elles ont décidé d'unir leurs forces et devaient organiser un rassemblement commun, mercredi 24 décembre au matin, devant le siège de l'Unedic, à Paris. Après avoir lancé une semaine d'action, du 15 au 22 décembre, qui s'est traduite par l'occupation d'antennes Assedic dans plusieurs villes de province, la CGT appelle *« à faire du 24 décembre une journée nationale d'action solidaire des salariés actifs et retraités, avec les privés d'emploi »*.

Bernard Thibault, secrétaire général de la fédération des cheminots et membre du bureau confédéral de la CGT, ainsi que François Desanti, secrétaire du comité national des chômeurs CGT, devaient participer à la manifestation. Des membres de la CFDT en lutte, de SUD, du groupe des Dix et de la FSU devaient aussi être présents, l'objectif étant d'organiser un rassemblement le plus unitaire possible.

ASSEDIC OCCUPÉES

Les associations de chômeurs réclament *« une prime de 3 000 francs par chômeur »* et une modification radicale de la politique de l'Unedic qui passerait par *« l'arrêt de la dégressivité des allocations chômage et le relèvement des minima sociaux ». « Une augmentation de 1 500 par mois pour tous les minima, devant intervenir immédiatement »*, précisent-elles. Elles ont demandé, tout comme la CGT, à être reçues par Nicole Notat, présidente de l'Unedic.

Mardi, des chômeurs ont occupé l'Assedic d'Annecy (Savoie), avant d'être évacués dans le calme par les forces de l'ordre. A Montbéliard (Doubs) et à Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), les occupations de locaux ont pris fin. La direction des Assedic de Haute-Normandie a décidé de fermer l'ensemble des antennes, tandis que les chômeurs ont reçu le soutien de Pierre Bourguignon, maire (PS) de Sotteville-lès-Rouen, qui a écrit en leur faveur à M[me] Aubry.

Une trentaine de chômeurs sont venus manifester, ce même jour, devant la direction de l'Assedic de Lorient, tandis que, dans les Bouches-du-Rhône, où l'occupation de huit Assedic se poursuit, 300 chômeurs se sont rassemblés devant la préfecture, pour réclamer la tenue d'une table ronde sur « la prime de Noël ». Certains d'entre eux envisagent de réveillonner mercredi soir sur place.

Après Alain Bocquet (PC), Marie-Christine Blandin, présidente (Verts) de la région Nord-Pas-de-Calais, a demandé à Lionel Jospin d'intervenir en faveur des chômeurs. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, doit recevoir les associations de chômeurs (AC !, Apeis, CFDT-ANPE, comité des chômeurs-CGT et MNCP) le 2 janvier pour examiner les modalités d'une aide au transport pour les demandeurs d'emploi les plus démunis d'Île-de-France.

Alain Beuve-Méry

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 24 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	14924,98	+0,85	−22,91
Honk Kong index	10342,44	−0,25	−23,11

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 24/12	Var. en % 23/12	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2845,87	−0,43	+22,89
Amsterdam CBS	878,58	+0,21	+35,53
Bruxelles	16238	+0,43	+53,61
Francfort Dax 30	4121,79	+1,95	+42,69
Irlande ISEQ	3902,90	+0,05	+43,19
Londres FT 100	5040,10	−0,19	+22,38
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	24111	+0,34	+53,60
Zurich SMI	6023	−0,36	+52,78

Tirage du *Monde* daté mercredi 24 décembre : 470 625 exemplaires. 1 -

هكذا من الاصل

(Publicité)

Le

Martine Aubry

Satellites en grappes

La voie étroite de l'OTAN en